



**HAL**  
open science

## La famille Desmier, paysans au coeur du Poitou protestant

David Desmier

► **To cite this version:**

David Desmier. La famille Desmier, paysans au coeur du Poitou protestant. Histoire. 2022. dumas-04070005

**HAL Id: dumas-04070005**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04070005>**

Submitted on 14 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

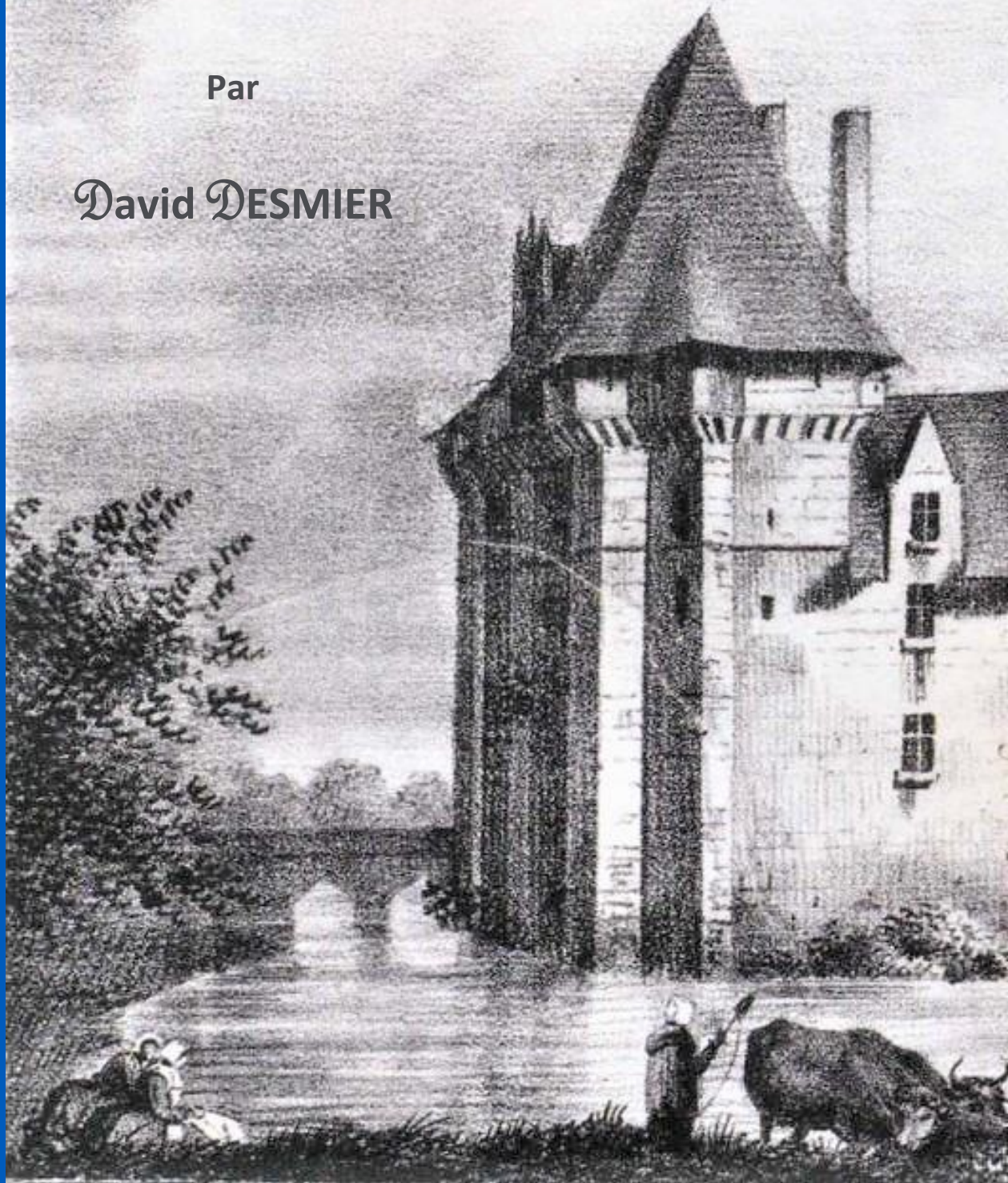


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

# LA FAMILLE DESMIER, PAYSANS AU CŒUR DU POITOU PROTESTANT

Par

David DESMIER



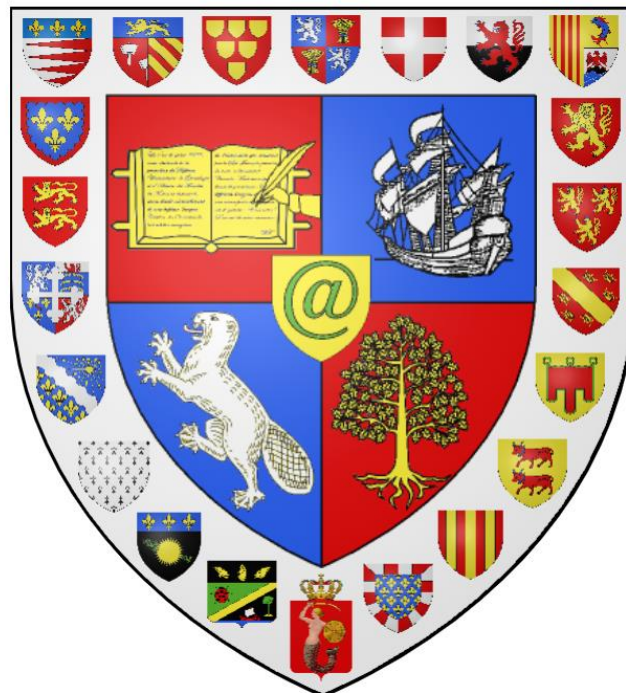


*« Je, soussigné David DESMIER, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions, empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »*

« *Le sol sur lequel  
nous nous tenons est sacré.  
C'est la poussière  
et le sang de nos ancêtres. »*  
(*proverbe amérindien*)

*À mon père, Michel, à ma sœur, Corine,  
partis trop vite rejoindre nos ancêtres  
et avec qui j'aurais tellement voulu  
partager le fruit de mes recherches.*

## Promotion Jacques Cartier



*Blasonnement - Écartelé, au 1 : de gueules au parchemin et à la plume d'or, au 2 : d'azur à la caravelle d'argent, au 3 : d'azur au castor d'argent, au 4 : de gueules au chêne d'or orné d'un feuillage de sinople ; à la bordure d'argent chargée d'écussons de nos régions et villes au nombre de vingt-deux, et un écusson d'or à l'arobase de sinople brochant sur le tout, avec pour cri d'armes : « À vos actes ! » et pour devise en pointe : « De différents horizons et unis par une même passion ! »*

## SOMMAIRE

Écu de la promotion.....	6
Sommaire.....	7
Remerciements.....	9
Liste des abréviations.....	10
<b>I - Avant-Propos et méthodologie.....</b>	<b>11</b>
<b>II – Aspect géographique.....</b>	<b>14</b>
1- La province du Poitou.....	15
2- Le département des Deux-Sèvres.....	17
3- Cherveux, un village au cœur du Poitou.....	18
3.1 - Données géographiques et démographiques.....	18
3.2 - Cherveux à travers les âges.....	23
3.3 - Étude toponymique.....	28
3.4 - Les armoiries de la commune.....	29
3.5 - Cherveux au XXI <sup>e</sup> siècle.....	29
<b>III – Le protestantisme.....</b>	<b>30</b>
1- Le « Moyen-Poitou », région protestante.....	30
2- Les familles Desmier et Mercier : des protestants ? .....	33
3- Le témoignage d’Abraham Papot (≈1615-1691) .....	36
<b>IV – Jacques Desmier et Marie Mercier.....</b>	<b>38</b>
1- Jacques Desmier.....	38
1.1 - Arbre généalogique de Jacques Desmier.....	41
1.2 - Exempté du service militaire.....	42
1.3 - Étymologie et orthographe du patronyme « Desmier ».....	43
2- Marie Mercier.....	45
2.1 - Arbre généalogique de Marie Mercier.....	48
2.2 - Étymologie du patronyme « Mercier ».....	48
3- Le mariage de Jacques et de Marie en 1842.....	49
3.1 - Les huit enfants du couple.....	54
3.2 - Décès et succession.....	64



<b>V – Ascendance agnatique de Jacques Desmier.....</b>	<b>68</b>
1- Jean Desmier (≈1690- ≈1766) et Marie Girard (≈1696- ≈1739).....	<b>69</b>
2- Pierre Desmier (1739-1829) et Marie Papot (≈1746-1792).....	<b>76</b>
2.1 - Les six enfants du couple.....	<b>78</b>
2.2 - Second mariage avec Marie Avard (1764-1816).....	<b>80</b>
2.3 - Les cahiers de doléances de 1789.....	<b>82</b>
2.4 - La donation de 1826.....	<b>83</b>
3- Jean Desmier (1777-1862) et Louise Nicolas (1779-1819).....	<b>85</b>
3.1 - Premier mariage avec Françoise Simonnet (≈1775-1807).....	<b>85</b>
3.2 - L'union avec Louise Nicolas.....	<b>86</b>
<b>VI – Descendance de Marie Desmier.....</b>	<b>91</b>
1- Marie Desmier (1850-1922).....	<b>91</b>
2- Victor Desmier (1879-1954) et Rose Fonteneau (1881-1961).....	<b>96</b>
2.1 - À la recherche du père inconnu.....	<b>97</b>
2.2 - Un test ADN pour débloquent la généalogie ? .....	<b>100</b>
2.3 - Soldat de la Première Guerre mondiale.....	<b>101</b>
2.4 - Le mariage avec Rose.....	<b>103</b>
2.5 - Décès et succession.....	<b>105</b>
3- Victor Desmier (1904-1985) et Alice Robinault (1907-1998).....	<b>108</b>
3.1 - L'armée : des Deux-Sèvres au Maroc.....	<b>108</b>
3.2 - Le mariage avec Alice.....	<b>110</b>
<b>VII – Conclusion.....</b>	<b>116</b>
Table des arbres généalogiques.....	<b>117</b>
Sources.....	<b>118</b>
Annexes.....	<b>120</b>

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a notamment été possible grâce à Céline et Elyane, les deux bénévoles du *Fil d'Ariane* pour le département des Deux-Sèvres, sans lesquelles je n'aurais pu dénicher plusieurs des documents qui composent le présent ouvrage. Leur aide a parfois été au-delà du mandat que je leur confiais en me prodiguant quelques conseils dans mes recherches.

J'adresse un remerciement chaleureux aux professeurs du D. U. qui m'ont fait découvrir d'autres facettes de la généalogie dont la paléographie et l'héraldique, et notamment à monsieur Stéphane Cosson dont les conseils m'ont été très précieux. Son aide et sa disponibilité ont été particulièrement appréciées lors de la rédaction de ce mémoire.

Je tiens également à remercier Mattéo, 17 ans, un passionné de généalogie qui a été d'une grande aide dans la partie consacrée au village du couple étudié, Cherveux, dont il est résident.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance envers les personnes de l'université de Nîmes – et notamment madame Isabelle Ortega – qui m'ont permis de passer les examens de fin de session dans mon pays de résidence en autorisant la délocalisation du centre d'examen à l'Alliance française d'Ottawa au Canada.

Enfin, un grand merci à mes camarades de promotion pour leur bonne humeur, leur soutien et leur débats interminables, et notamment à William, le concepteur de notre écu.

Je terminerai en mentionnant mon compagnon, Laurent, qui m'a soutenu dans cette belle aventure.

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

A. D.	Archives départementales
BMS	Baptêmes, mariages, sépultures
°	Naissance
†	Décès
X	Mariage
≈	≈1647 : aux alentours de l'année 1647 (≈1647- ≈1720) : né vers 1647, décédé vers 1720.
>	> 1647 : après l'année 1647
<	< 1647 : avant l'année 1647

## I - AVANT-PROPOS ET MÉTHODOLOGIE

Les recherches sur la généalogie familiale ont débuté au printemps 2015, soit un peu plus de deux ans après le décès de mon père. À ma connaissance, aucun des membres de notre famille, que ce soit du côté paternel ou maternel, n'avait entrepris un tel travail, un tel voyage dans le temps devrais-je plutôt écrire. Je peux dire qu'avant de découvrir l'extraordinaire histoire de ces gens ordinaires, j'étais ignorant ; mes connaissances de l'histoire de notre famille se limitant à peine à celles de mes grands-parents. Lorsque je pris enfin le temps de m'intéresser à nos ancêtres, les acteurs du passé nous avaient déjà quittés et ce, depuis plus de vingt ans. Mon père n'était également plus parmi nous, lui, dont la parole sur son passé était si rare, lui qui aurait été passionné par ce minutieux travail de recherche.

Au fur et à mesure de mes découvertes et de mes incursions dans le passé de notre famille, j'ai pris conscience que j'étais la somme de tous ces hommes et ces femmes aujourd'hui disparus qui, à un moment donné dans le passé, ont marqué de leur modeste empreinte le déroulement de notre histoire familiale. Soldats au front pendant les deux guerres mondiales, spectateurs ou acteurs des événements de la Révolution française, protestants persécutés dans le Poitou, victimes des soldats Républicains dans le pays des Mauges (Maine-et-Loire), voyageurs partis vers de lointaines contrées en quête d'une vie meilleure...

Ce mémoire clôt une formation en généalogie des plus passionnantes. Le sujet de ce travail de recherche est : « *Présentez un couple marié entre 1833 et 1842, remontez la généalogie d'une des branches ainsi que la descendance.* » J'ai longtemps hésité sur le choix de ce couple : mes ancêtres directs mariés en 1842 dans un petit village des Deux-Sèvres ou ce couple issu de la branche maternelle, parti avec leurs trois enfants tenter leur chance au Canada dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle ?

Monsieur Cosson a été d'une grande aide lorsque, face à mon dilemme, il a tout simplement répondu à mon questionnement par : « *Laissez parler votre cœur.* » Mon cœur a immédiatement penché pour Jacques et Marie Desmier, paysans du Poitou. Alors pourquoi ce choix ? Outre le fait qu'ils sont mes ancêtres directs – les arrière-grands-parents de mon grand-père, comme j'aime à dire – je suis le dernier de la lignée de leur fille, Marie, à porter ce patronyme. N'ayant pas eu d'enfants, mon père ayant été le seul garçon d'une fratrie de quatre

et l'unique frère de mon grand-père paternel n'ayant pas eu de descendance, je me devais d'écrire sur Jacques qui nous a légué son nom en 1879, année où naquit mon arrière-grand-père, Victor, « *fil de Marie Desmier et de père inconnu* ».

J'ai choisi de présenter l'ascendance agnatique de Jacques Desmier, mais je n'ai malheureusement pas pu remonter, de façon sûre, au-delà de la troisième génération avant Jacques, ce qui m'amène à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant, j'évoque dans le présent mémoire une hypothèse concernant la génération précédente. Pour ce qui est de la descendance, c'est bien évidemment celle de Marie Desmier, la fille de Jacques et de Marie Mercier, que je dévoile dans le mémoire ; mon arrière-arrière-grand-mère. Néanmoins, je ne me suis pas empêché de déborder de ces deux axes en présentant parfois d'autres segments de l'arbre généalogique afin d'expliquer certains liens familiaux et notamment lors de la partie sur mes ancêtres protestants. Au sujet des arbres généalogiques qui illustrent ce mémoire, j'ai fait le choix de les concevoir moi-même, n'étant pas satisfait du rendu du site *geneanet.org* sur lequel j'ai monté l'arbre généalogique familial. Plusieurs segments de l'arbre généalogique familial jalonnent les différentes parties abordées tels que l'ascendance agnatique de Jacques Desmier et la descendance du couple de référence.

Résidant du Canada, mes recherches ont rapidement trouvé leurs limites, mais peu importe puisque j'avais planifié un séjour en France coïncidant avec la tenue des examens. Toutefois, la recrudescence des cas de Covid-19 de chaque côté de l'Atlantique (oui, encore elle...) ont bouleversé mes plans. Un centre d'examen fut délocalisé à l'Alliance française d'Ottawa, mais concernant mes recherches, le casse-tête commença. Plusieurs courriels ont été envoyés aux Archives départementales des Deux-Sèvres – département où se sont concentrées mes recherches – mais j'ai rapidement réalisé que cette façon de procéder serait vaine puisque les délais de réponse s'échelonnaient entre plusieurs semaines et plusieurs mois lorsque la demande ne s'égarait pas, tout simplement. Sur le conseil de Monsieur Cosson, j'ai contacté l'association d'entraide généalogique *Le Fil d'Ariane*. Les deux bénévoles qui couvrent le département, Céline et Elyane, m'ont été d'une très grande aide. Grâce à mes recherches sur le site Internet des Archives départementales, je ciblais le plus précisément possible les documents dont j'avais besoin et leur faisais parvenir mes demandes avec les références. Le document attendu me parvenait dans un délai de moins d'une semaine.

En page de couverture, j'aurais tant voulu apposer une photographie de Jacques Desmier et de Marie Mercier, malheureusement, si une telle photo existe, je ne l'ai pas en ma possession. À défaut, l'image est une vue partielle d'une gravure représentant le château de Cherveux dans le département des Deux-Sèvres, village de résidence du couple étudié (auteur et époque inconnus)<sup>1</sup>. Hormis mes grands-parents paternels, je n'ai en ma possession aucune ancienne photographie du côté de la famille Desmier. À plusieurs reprises, j'en ai fait la demande auprès de mes tantes, mais celles-ci, aujourd'hui âgées, n'ont, à mon grand regret, jamais répondu favorablement à mes sollicitations. Néanmoins, mes recherches m'ont amené sur un site passionnant d'anciennes photographies des fermes des Deux-Sèvres prises à la fin des années 1880 dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris de 1889<sup>2</sup>. Voici un instantané d'un couple posant devant leur ferme et qui aurait pu être Jacques Desmier et Marie Mercier...



*Ferme de Célestin-Pierre Audoin, commune de Genneton, Deux-Sèvres.  
Photographie prise sous la direction de Gustave Robert, 1889.*

---

<sup>1</sup> Photographie issue du site [chateau-de-cherveux.com](http://chateau-de-cherveux.com).

<sup>2</sup> [http://www.ethnophoto.fr/fermes\\_79](http://www.ethnophoto.fr/fermes_79).

## II – ASPECT GÉOGRAPHIQUE

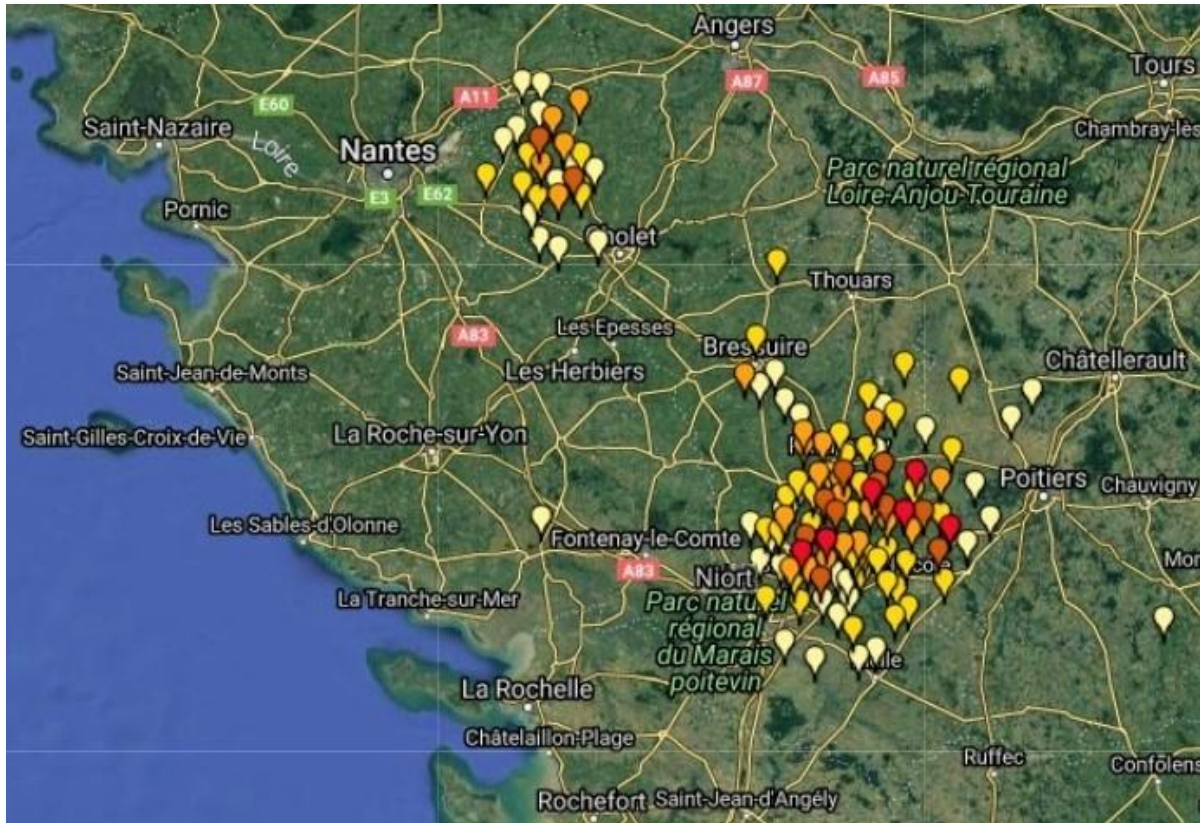
Le berceau de la famille Desmier est situé dans les Deux-Sèvres, plus précisément dans le sud-est du département. Sur un peu plus de 200 ans (de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle), soit sept générations selon les données de mes recherches, les Desmier ont principalement résidé dans trois villages deux-sévriens : François, Chauray et Cherveux. Ces communes sont très proches les unes des autres puisqu'elles sont toutes les trois localisées dans un rayon d'une dizaine de kilomètres, non loin de l'agglomération de Niort située plus au sud ; la préfecture et la ville la plus peuplée du département – 59 059 habitants en 2018<sup>3</sup> (voir la carte N° 1). Plus largement, les origines géographiques des individus constituant l'arbre généalogique familial (si l'on considère l'ascendance directe) sont le Poitou (Deux-Sèvres et Vienne) ainsi que le Pays des Mauges dans le département voisin du Maine-et-Loire (voir la carte N° 2).



Carte de France.  
Réf. Google Maps

Carte N° 1  
Carte des Deux-Sèvres  
Réf. Google Maps

<sup>3</sup> Insee.fr



Carte N° 2 - Ascendance directe de David Desmier (source : Geneanet.org).

Légende : fréquence des évènements par commune du début du XVI<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.



## 1- La province du Poitou

Ancienne province du royaume de France, le Poitou est divisé entre le Bas-Poitou (correspondant aujourd'hui, plus ou moins, au département de la Vendée) et le Haut-Poitou (approximativement les départements actuels de la Vienne et des Deux-Sèvres, ainsi que le nord de la Charente). La ville de Poitiers en est la capitale (voir les annexes N<sup>os</sup> 1 et 2). Historiquement, le territoire est occupé par les Pictons, peuple gaulois, qui donneront leur nom au Poi(c)itou et à la ville de Poitiers (anciennement *Civitas Pictaviensis* ; la cité des Pictons)<sup>4</sup>. À maintes reprises, au Haut Moyen Âge, les ducs d'Anjou et notamment Foulque Nerra (≈965-1040), guerroyaient contre les comtes de Poitiers qui voient leur territoire se réduire au fil des affrontements.

<sup>4</sup> Geneanet.org



La maison des Lusignan, l'une des plus anciennes et puissantes familles du Poitou, dont l'autorité s'étend jusqu'en Angoumois, donnent plusieurs comtes d'Angoulême, mais également des rois de Jérusalem, puis des rois de Chypre et d'Arménie. Leur renommée est telle, qu'elle inspire l'écrivain Jean d'Arras dans son roman sur Mélusine, la fée qui serait à l'origine de la puissance des Lusignan<sup>5</sup>.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la province du Poitou est touchée par la Réforme protestante après le passage de Jean Calvin (1509-1564) dans les campagnes. Les idées réformatrices de Calvin et de Luther<sup>6</sup> trouvent un écho favorable dans cette partie du royaume de France. Dès 1555, le Poitou compte trois églises réformées : Poitiers, Loudun et Châtellerauld<sup>7</sup> (voir la partie III). En 1790, le découpage administratif de l'ancienne province du Poitou donne naissance aux actuels départements de la Vendée (région des Pays de la Loire), des Deux-Sèvres et de la Vienne (région de Nouvelle-Aquitaine).

*Armoiries de la province du Poitou :*

*« Coupé d'argent et de sable, un lion de gueules brochant sur le tout. »*

*Identification : la bande blanche (coupé d'argent) représente le Haut-Poitou tandis que la bande noire (coupé de sable) représente le Bas-Poitou.*

*Le lion, couleur de gueules (rouge), est un rappel des armoiries de la maison de Lusignan. Celui-ci semble apparaître pour la première fois sur l'écu de Geoffroy Ier de Lusignan (≈1223-1274), seigneur de Jarnac, de Château-Larcher, de Brûlain, de Châteauneuf et de Sainte-Hermine, vicomte de Châtellerauld. Le lion apparaît également sur les armoiries des rois de Chypre (XIII<sup>e</sup> siècle), rois de Jérusalem (XIV<sup>e</sup> siècle) et rois d'Arménie (XIV<sup>e</sup> siècle)<sup>8</sup>.*



---

<sup>5</sup> D'ARRAS, Jean. *Le Roman de Mélusine*, rédigé entre 1392 et 1394.

<sup>6</sup> Martin Luther, théologien germanique, né à Eisleben en 1483, mort en 1546 dans la même ville. Réformateur religieux, dont les idées exercèrent une grande influence sur la réforme protestante.

<sup>7</sup> [www.museepoitouprotestant.com](http://www.museepoitouprotestant.com)

<sup>8</sup> Source : <http://jm.ouvrard.pagesperso-orange.fr>

## **2- Le département des Deux-Sèvres**

En application de la loi du 22 décembre 1789, le département des Deux-Sèvres est créé le 4 mars 1790 tout comme 82 autres départements. Intégrés à la grande région de Nouvelle-Aquitaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les Deux-Sèvres formaient auparavant, avec trois autres départements, l'ancienne région administrative du Poitou-Charentes<sup>9</sup> (1956-2015). Les départements limitrophes sont : au nord, le Maine-et-Loire, à l'est, la Vienne, à l'ouest, la Vendée et au sud, la Charente-Maritime et la Charente.

Au cours de la période révolutionnaire et plus précisément entre 1793 et 1796, le territoire est gravement touché par les Guerres de Vendée. Le département se trouve alors divisé : le nord, région de bocage près de la ville de Bressuire, rallie les Vendéens contre les Républicains, tandis que le sud, pays niortais et mellois, demeurent fidèle aux idées révolutionnaires et à la Convention<sup>10</sup>. Incendies, pillages, saccages des châteaux, réquisitions et pertes humaines laissent la partie nord du département en ruines.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie du département est largement dominée par le secteur rural. L'élevage bovin et caprin se développe. La multiplication du nombre de coopératives laitières à la fin du siècle favorise la fabrication de produits laitiers tels que les fromages et le beurre. Vient s'ajouter à l'économie locale le traitement des peaux et notamment la ganterie de Niort et la chamoiserie<sup>11</sup>. Aujourd'hui, les secteurs agricoles et agroalimentaires représentent une part importante de l'économie des Deux-Sèvres. Bien qu'en forte décroissance, la population active agricole demeure l'une des plus élevées du pays : 4 % contre 1,5 % pour la moyenne nationale<sup>12</sup>. Une économie tertiaire se développe dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle autour du secteur bancaire et des assurances. L'agglomération niortaise abrite aujourd'hui le siège des principales mutuelles d'assurances françaises (MAAF, MAIF et MACIF).

---

<sup>9</sup> Le Poitou-Charentes était composé des départements de la Vienne, de la Charente, de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres. Poitiers en était sa capitale.

<sup>10</sup> Régime politique en vigueur en France de septembre 1792 à octobre 1795, la Convention nationale fonda la 1<sup>ère</sup> République.

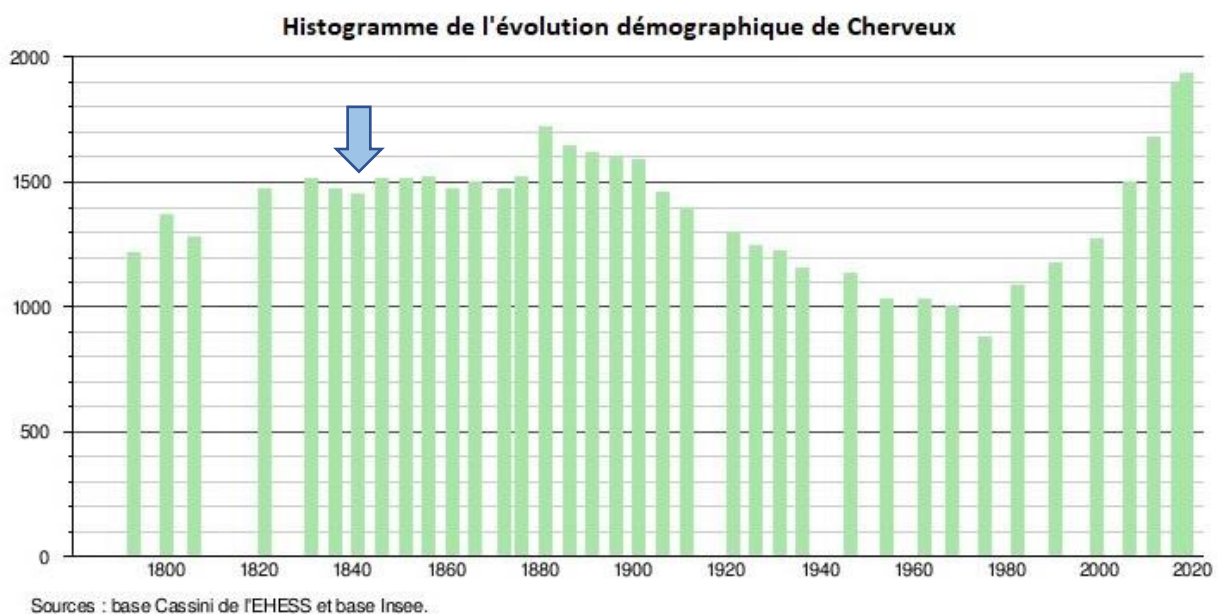
<sup>11</sup> Industrie aujourd'hui disparue dont est tiré le nom de l'équipe de football de Niort : Le Chamois niortais FC.

<sup>12</sup> Insee.fr

### 3- Cherveux, un village au cœur du Poitou

#### 3.1 – Données géographiques et démographiques

Jacques Desmier et Marie Mercier se marièrent le 23 novembre 1842 dans le village de Cherveux<sup>13</sup>. Notre couple de référence vécut plus de cinquante ans au lieu-dit Le Goguelais, l'un des hameaux de la commune, où ils élevèrent leurs huit enfants. C'est dans ce même village qu'ils moururent et furent inhumés à la fin des années 1890. Cherveux est le village de Marie Mercier : ses parents s'y sont mariés y ont vécu et y ont été enterrés.



Lorsque Jacques et Marie se marièrent au début des années 1840, Cherveux comptait un peu plus de 1400 habitants<sup>14</sup>. La population demeura relativement stable jusqu'au recensement de 1881 qui montra un accroissement démographique d'environ deux cents habitants par rapport au recensement précédent effectué cinq ans auparavant. En effet, outre les 1567 Cherveusiens et Cherveusiennes, il fut dénombré à part 154 individus comptabilisés dans la catégorie « *ouvriers étrangers à la commune attachés aux chantiers temporaires de travaux publics* »<sup>15</sup> ; cette catégorie n'entrant pas dans le chiffre de la population servant de base à

<sup>13</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, mariages 1836-1862 (vue 79, 80) cote 4E88/7.

<sup>14</sup> Données de wikipedia.org : 1451 habitants. Le recensement de Cherveux 1841 serait aux archives de la mairie. Ma demande d'en obtenir une copie est, à ce jour, demeurée sans réponse.

<sup>15</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux de 1881 (vue 55), cote 6M105

l'assiette de l'impôt<sup>16</sup>. Après un dépeuplement de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1970 au profit des villes avoisinantes dont Niort et Saint-Maixent-l'École (1721 habitants en 1881 contre 880 en 1975), la population de Cherveux est repartie à la hausse depuis les années 1980. On dénombrait 1934 habitants en 2018<sup>17</sup>.

J'ai trouvé intéressant d'avoir un instantané de la population de Cherveux au moment où Jacques et Marie se sont unis en 1842. Toujours en attente de recevoir de la mairie une copie du recensement de 1841, je me suis rabattu sur celui de 1836. Cette année-là, la population de la commune fut établie à 1474 habitants répartis comme suit<sup>18</sup> :

<b>Sexe masculin : 751</b>	}	<b>443 garçons</b>	<b>Sexe féminin : 723</b>	}	<b>391 filles</b>
		<b>271 hommes mariés</b>			<b>268 femmes mariées</b>
		<b>37 veufs</b>			<b>64 veuves</b>

Du point de vue de la profession, une écrasante majorité des hommes vivait de la terre : sur les 423 hommes dont on a relevé l'occupation lors du recensement, 267 étaient des domestiques agricoles, journaliers, cultivateurs ou bordiers, soit 63 % de la main-d'œuvre masculine. Cent quatorze femmes déclarèrent également une profession, dont une majorité de servantes (56). On notera la présence d'un médecin et de deux instituteurs dont une femme. En voici le détail :

HOMMES				FEMMES			
Domestique	81	Serrurier	4	Chasseron de meunier	1	Servante	56
Journalier	73	Charron	3	Employé ponts et chaus.	1	Journalière	19
Cultivateur	70	Coquetier	3	Chaisier	1	Bordière	16
Bordier	43	Meunier	3	Marchand	1	Lingère	7
Tisserant	22	Tailleur d'habits	3	Sacristain	1	Cultivatrice	5
Maçon	15	Boulangier	3	Instituteur	1	Meunière	2
Militaire	15	Cardeur	2	Boucher	1	Propriétaire	2
Menuisier	13	Cabaretier	2	Garde champêtre	1	Tailleuse d'habits	2
Sabotier	10	Cordier	2	Officier à la retraite	1	Fermière	1
Cordonnier	10	Porcellier	2	Notaire	1	Cardeuse	1
Propriétaire	9	Fabricant	2	Maire	1	Sage-femme	1
Scieur de long	7	Jardinier	1	Prêtre	1	Femme de chambre	1
Huilier	5	Terrassier	1	Géomètre	1	Institutrice	1
Maréchal	5	Médecin	1				

<sup>16</sup> Décret du 3 novembre 1881.

<sup>17</sup> Insee.fr

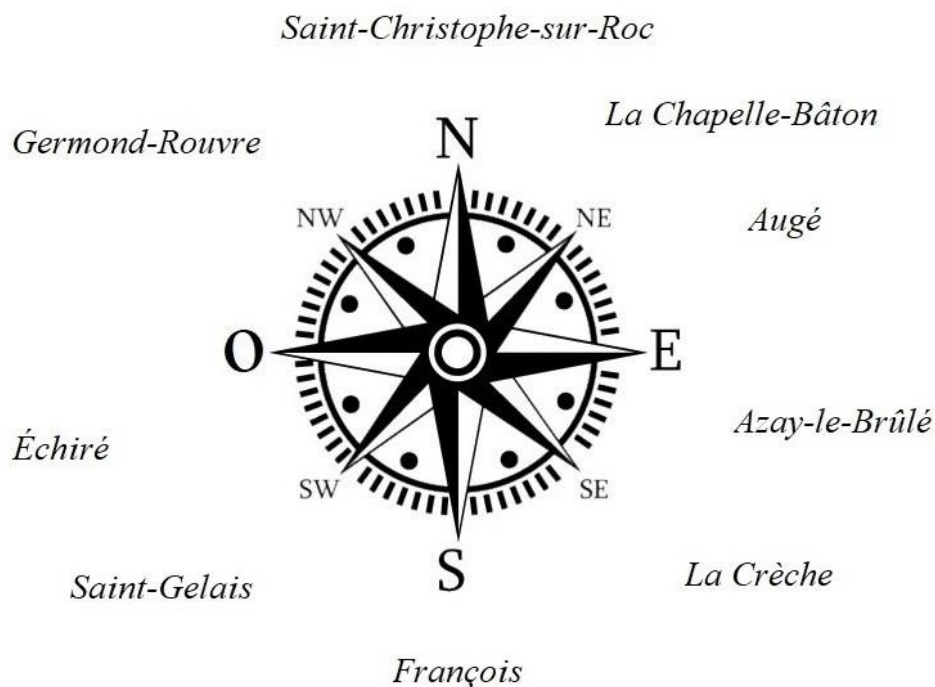
<sup>18</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux de 1836, cote 6M105

*Parmi les professions d'antan mentionnées dans le recensement de 1836, nous trouvons...*

- *Bordier(ière) : celui / celle qui exploite une ferme (borderie) d'environ 2 à 15 ha..*
- *Coquetier : marchand ambulant d'œufs, de volailles et parfois de légumes.*
- *Cardeur(euse) : ouvrier(ière) qui démêle des fibres textiles et les peigne.*
- *Cabaretier : aubergiste.*
- *Cordier : fabricant de cordes.*
- *Chasseron de meunier : valet de meunier, garçon-meunier.*
- *Chaisier : fabricant de chaises.*
- *Huilier : fabricant et commerçant d'huile de table.*
- *Porcelier : éleveur / gardien de porcs.*

*Sources : geneanet.org, wikipedia.fr*

De par sa position géographique, à cheval entre la plaine niortaise au sud, et la Gâtine au nord, les sols de la commune de Cherveux sont d'une grande variété. Au sud, se trouvent de vastes plaines calcaires où les hommes extrayaient des sols des pierres servant à l'édification des maisons, des murets dans les champs et le pavage des voies. Les cultures céréalières y sont nombreuses. Au nord, les terrains sont davantage vallonnés, de grandes prairies, des terres de bocage, argileux, favorables à l'élevage, dessinent les paysages<sup>19</sup>.

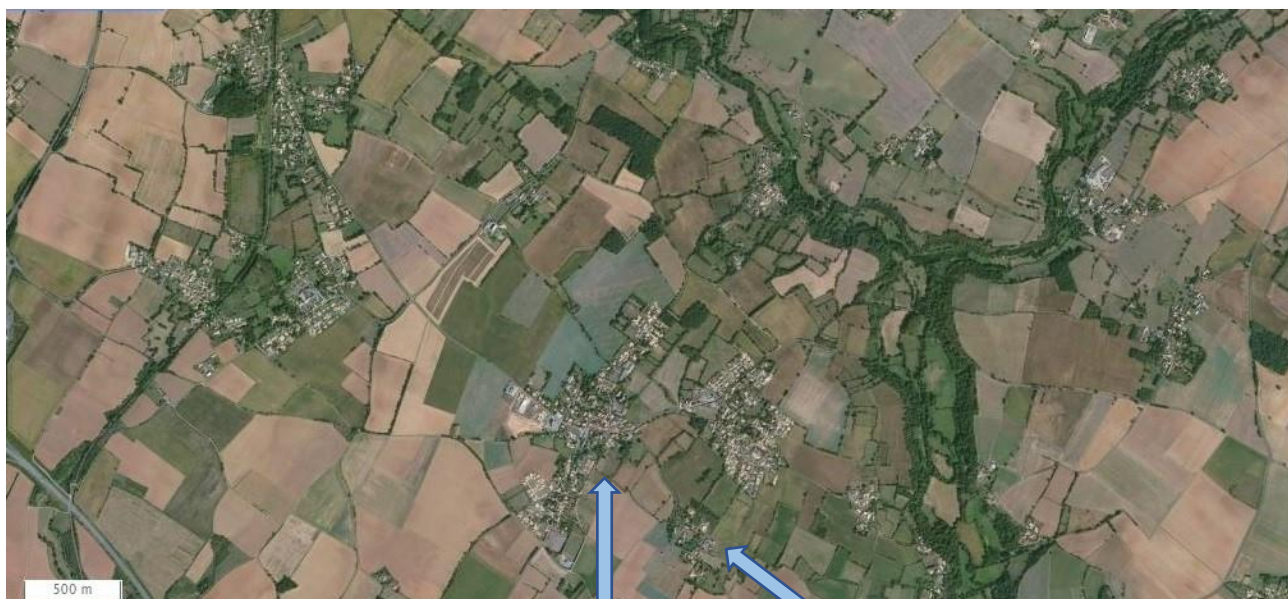


---

*Communes limitrophes de Cherveux*

---

<sup>19</sup> GABOREAU, Diane. *Glans sur Cherveux*. Thèse d'histoire, seconde édition 1985.



Vue aérienne partielle de Cherveux et ses hameaux(ign.fr)

Cherveux (le bourg)

Le Goguelais



Carte d'état-major 1820 - 1866 (ign.fr)

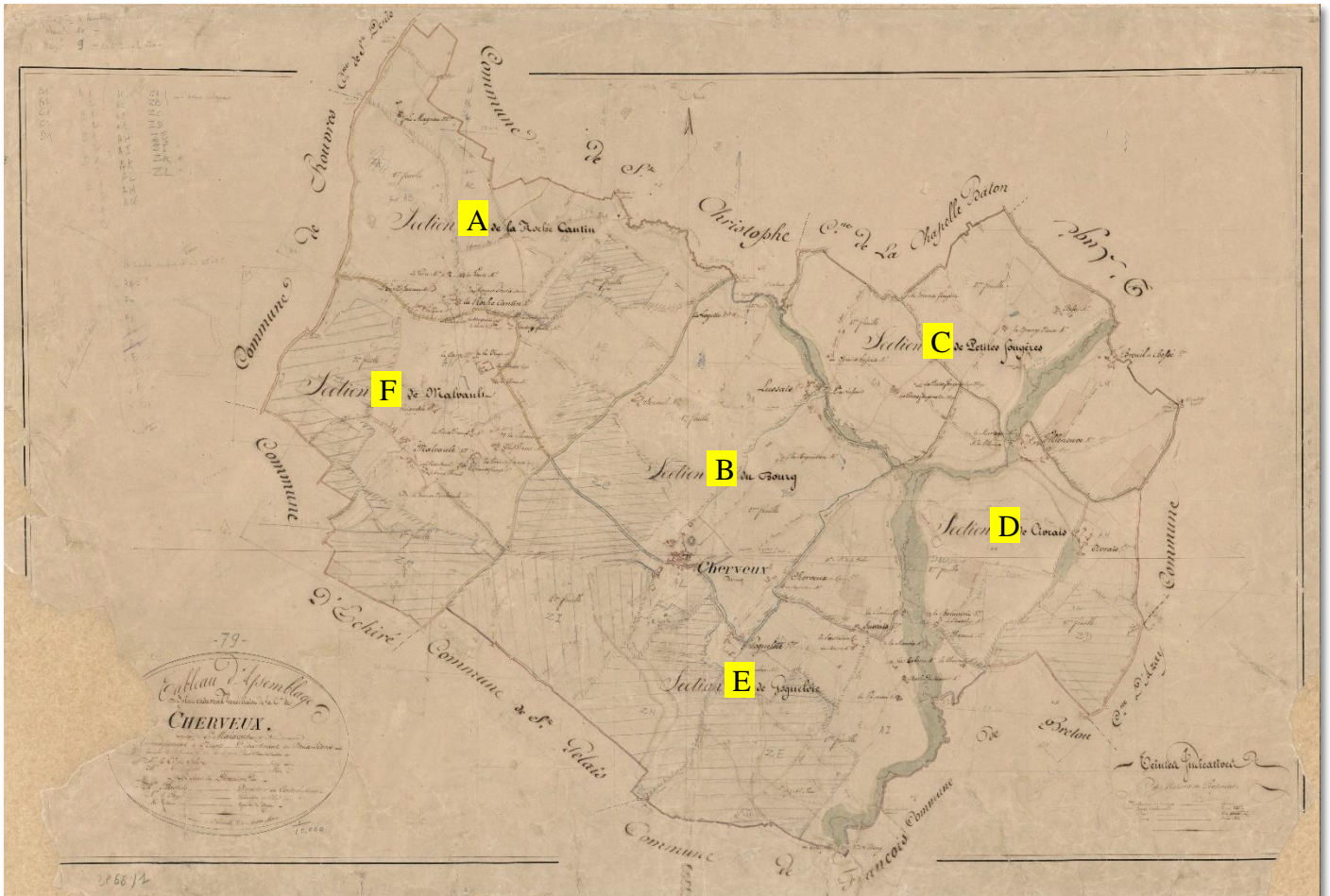
Outre le bourg comprenant le château, la mairie, l'église et les deux cimetières<sup>20</sup> (voir l'annexe N° 3), la commune de Cherveux comprend une vingtaine de hameaux dont Le Goguelais où vécurent Jacques Desmier et Marie Mercier. En voici la liste avec leur ancienne toponymie<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> Le nouveau cimetière, situé à la périphérie du village, a ouvert en 1934.

<sup>21</sup> Archives communales et Archives des Deux-Sèvres (79).

Toponymie actuelle	Ancienne(s) toponymie(s)
Balaiserie (La)	Balaizerie*
Bessé	Befsé*
Carte (la)	Carte Village*
Chaume (la)	Chaume (la)*
Chavan	Chavan (1250)
Cherveux-le-Vieux	Le-Vieil (1394)
Civrais	Civrais*
Fief-Vincet	Fincep, Vincent
Francs (les)	Effran, les Grands Francs (1820)
Goguelais (le)	Guoguelois, Cogulois (1373), Coguelois*
Guignefolle	Guignefole (1426)
Lussay	Luxai (1415), Lucay (1466), Lussais*
Malvault	Maleveau (1356), Malevault (1465), Malvault Village*
Roche Cantin (la)	Canthin (1659), Quantin*
Seneuil	Sogneluz (1260)
Sussais	Suchayum (1258), Sussay*
Villeneuve	Villeneuve*

(\*) : Cartes de Cassini. Cartes topographiques de l'ensemble du Royaume de France établies au XVIIIème Siècle par César-François CASSINI et son fils Jean-Dominique CASSINI.



A.D. des Deux-Sèvres, cadastre napoléonien, 1831. Tableau d'assemblage de la commune de Cherveux, cote 3P66/1

Section A : la Roche Cantin

Section D : Civrais

Section B : le bourg

Section E : Gogueloie

Section C : les Petites Fougères

Section F : Malvault

### 3.2 – Cherveux à travers les âges

La découverte sur le territoire actuel de la commune d'objets de la période préhistorique (outils de pierre tels que le biface, haches, pointes de flèche<sup>22</sup>) témoigne de la présence de peuplades vivant dans la région ou l'ayant traversée des milliers d'années avant l'ère chrétienne. En revanche, aucune trace d'une quelconque occupation romaine n'a été retrouvée à l'emplacement actuel du village même si quelques légendes subsistent sur l'éventuelle présence de troupes romaines. L'une d'elles concerne une voie romaine (connue comme le chemin Chevallaret) qui serait passée non loin de Cherveux, dans la commune limitrophe

<sup>22</sup> Conservés au musée du Pilori à Niort.



d'Azay-le-Brûlé pour relier « Poitiers à la mer » aux dires de la légende. Un pont enjambant la rivière Le Chambon – toujours visible – serait l'œuvre des Romains, d'où son nom *le Pont Romain*.



*Le Pont Romain, commune d'Azay-le-Brûlé.*

*Photo :  
Google Maps*

Le nom de certains lieux sur le territoire de Cherveux rappellerait le passage des Maures dans la région : la Maurie, nom d'un ruisseau ainsi que d'une ferme isolée aujourd'hui disparue, et le hameau La Raberie anciennement orthographiée l'Araberie<sup>23</sup>.



*A.D. des Deux-Sèvres, cadastre napoléonien, 1831. Lieux-dits La Maurie et la Raberie, commune de Cherveux.*

<sup>23</sup> GABOREAU, Diane. *Glanes sur Cherveux*. Thèse d'histoire, seconde édition 1985.

L'édification d'un monastère à la fin du haut Moyen Âge serait à l'origine du village de Cherveux. Le monastère aurait été bâti près d'une motte féodale, à l'emplacement même où sera édifié, quelques siècles plus tard, la puissante forteresse des Lusignan. « On y voit les restes d'une église remarquable que les guerres civiles ou de religion ont détruit en partie : ce fut celle d'un ancien et très ancien monastère, à l'existence duquel le bourg de Cherveux doit sans doute la sienne<sup>24</sup>. » Autour des ruines de cette église, furent découverts au début des années 1970 plusieurs sarcophages en pierre datant du XI<sup>e</sup> Siècle.

Le château de Cherveux, tel qu'il est visible de nos jours, date du XV<sup>e</sup> siècle. Cet édifice, à mi-chemin entre la forteresse et le château de type Renaissance, est composé de plusieurs corps de bâtiments dont quelques tours élancées, un impressionnant porche vouté et un donjon massif dominant les alentours.

Au sommet d'un des escaliers à vis, au-dessus d'une porte, trônent deux personnages sculptés dans la pierre : un homme et une femme se tenant la main, au visage malheureusement endommagé (lors de la Révolution ?).

*Une motte féodale, également appelée une motte castrale, est une construction visant à défendre une terre au début du Moyen-Âge. Il s'agit d'une tour de guet entourée d'une palissade et construite en hauteur sur une motte de terre, elle-même protégée par un fossé. La motte féodale est l'ancêtre du château fort.*



*(Sources : encyclopedie.fr et wikipedia.fr)*

*Selon la légende, le château aurait une origine plus ancienne : la fée Mère Lusine (Mélusine), mi-femme, mi-serpent, également surnommée la fée bâtisseuse, serait à l'origine de l'édification de la forteresse de Cherveux.*



*La fée Mélusine  
par Julius Hübner (1806-1882)*

<sup>24</sup> GABOREAU, Diane. *Glans sur Cherveux*. Thèse d'histoire, seconde édition 1985.

Ces statues de pierre représenteraient Robert de Conningham<sup>25</sup> (≈1410- ≈1475)<sup>26</sup> et son épouse Louise Chenin (≈1420-1480)<sup>27</sup>, les bâtisseurs du château actuel. Issu d'une ancienne famille de la noblesse d'Écosse, Robert Conningham fait partie de ces Écossais engagés auprès du roi de France contre les Anglais lors de la guerre de cent ans. Capitaine de la garde rapprochée du roi Louis XI, il épouse dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle Louise Chenin, fille d'une grande famille poitevine et devient Seigneur de Cherveux. C'est dans les années 1460-1470 qu'il fait restaurer dans sa forme actuelle l'imposant château de Cherveux.



*Château de Cherveux.*



*Dans quelques pièces du château, les clefs de voutes représentent les armoiries de Robert Conningham (à dextre, droite) et de Louise Chenin (à senestre, gauche). Voir la photo ci-contre.*

*Blasonnement : « Parti, à dextre, en un : d'argent au pairle de sable, en deux : d'azur à trois fleurs de lys d'or (armoiries de Robert Conningham) ; à senestre, d'azur à la croix d'or coupée en son centre (armoiries de la famille Chenin) ».*

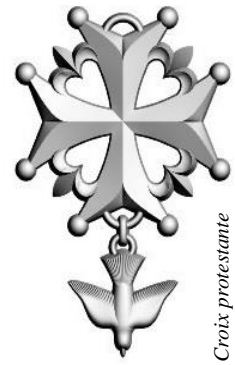
---

<sup>25</sup> Également orthographié Cunningham et Conygham.

<sup>26</sup> Geneanet.org. Ces dates sont très approximatives. Lors de mes recherches, le roi Louis XI aurait été accueilli par Robert Conningham en son château de Cherveux vers 1480.

<sup>27</sup> Geneanet.org. Ces dates sont très approximatives.

Dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle, la Réforme protestante traverse le Poitou. Place forte du protestantisme dans la région, la châellenie de Cherveux est transmise à Louis de Saint-Gelais de Lusignan, amiral de la flotte protestante et l'un des principaux chefs protestants du Poitou. Il est nommé par le roi Henri IV lieutenant-général de la province. En 1620, son fils, Josué de Saint-Gelais, fait édifier un temple au cœur du village. Charles, le second fils de celui-ci, marquis de Saint-Gelais et seigneur de Cherveux, se convertit au catholicisme en 1653 et fait interdire le culte protestant dans la région<sup>28</sup>. En 1685, le roi Louis XIV révoque l'édit de Nantes : la religion catholique devient la seule et unique religion dans le royaume de France. La même année, le temple de Cherveux est rasé (voir la partie III).



En août 1788, le marasme financier du royaume et le mécontentement grandissant de la population envers le pouvoir royal amènent le roi Louis XVI à convoquer des États Généraux pour le 5 mai 1789. En mars, les assemblées chargées d'élire les députés aux États Généraux notent dans des registres les vœux et les doléances des sujets du roi. Voici en annexe 4 quelques extraits du cahier de doléances de Cherveux résumant les revendications et les attentes de ses habitants, notamment en matière d'imposition (la taille, le vingtième), de la précarité économique de la « petite » paysannerie, du mauvais état des ponts et des routes du



village et du droit des contrôles<sup>29</sup>. À la fin des années 1820, faute de moyens financiers pour bâtir un nouveau temple, les protestants cherveusiens sont autorisés à pratiquer leur religion dans l'ancien presbytère de la commune. Il faudra attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour qu'un nouveau temple soit édifié (photo ci-contre). De nos jours, le bâtiment n'a plus une vocation de culte, mais est utilisé par la commune, entre autres, pour accueillir des associations (source : archives municipales de Cherveux). Ci-contre : photographie du temple de Cherveux (début du XX<sup>e</sup> siècle).

<sup>28</sup> GABOREAU, Diane. *Glans sur Cherveux*. Thèse d'histoire, seconde édition 1985.

<sup>29</sup> A. D. des Deux-Sèvres, cahier de doléances, paroisse de Cherveux, 1789.

### 3.3 – Étude toponymique

L'origine du nom de Cherveux viendrait du patois local *chorve* (ou *chorbe*), dont la signification est chanvre. Très abondante dans la région, cette plante servait à la confection de toile très grossière et de cordes, une fois rouie dans les cours d'eau alentours – le Marcusson et le Brangeard – et séchée. Il y eu en tout temps des cordiers et des tisserands à Cherveux. Des cordes, il en était fabriqué de toutes tailles, longues ou cordeaux, vendues par la suite sur les marchés de la commune et des villages avoisinants. Une autre piste a été soulevée par le linguiste Albert Dauzat (1877-1955), auteur de nombreux ouvrages sur l'anthroponymie et la toponymie. Selon l'universitaire, si la toponymie du lieu au XIII<sup>e</sup> siècle fait penser aux plantes de cannabis et de chanvre (*Cherveios*, *Chervios*, *Chervex*), celle du début du XII<sup>e</sup> siècle (*Carvium*) pourrait se référer à un personnage gaulois du nom de Carvius<sup>30</sup>. Mes recherches ont été vaines sur ledit Carvius.

Il est à noter que le nom de Cherveux a fortement évolué au cours des siècles. En voici quelques formes anciennes<sup>31</sup> :

<i>Carvium</i> (1110)	<i>Cherveos</i> (1300)
<i>Cherveios</i> , <i>Chervios</i> , <i>Chervex</i> (1243)	<i>Cherveaux</i> (1363)
<i>Chervio</i> , <i>Chervix</i> (1244)	<i>Chervreoux</i> (1389)
<i>Charveos</i> (1247)	<i>Cherveus</i> (1603)
<i>Cherviex</i> (1253)	<i>Saint-Pierre-de-Cherveux</i> (1700)

Le hameau du Goguelais où vécut Jacques Desmier et Marie Mercier a également connu plusieurs variations toponymiques (voir ci-contre)<sup>32</sup>.

*Guoguelois*, *Cogulois* (1373)  
*Coguelois* (XVIII<sup>e</sup> siècle)  
*Gaugueloie* (1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle)

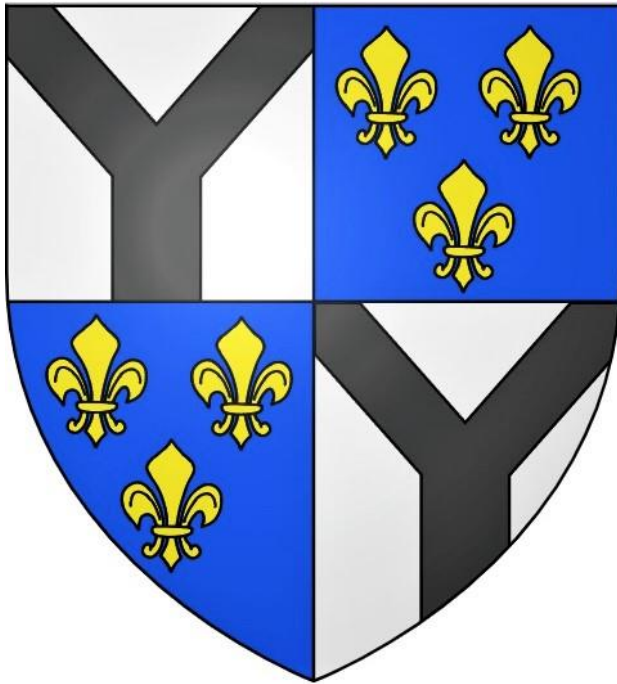
---

<sup>30</sup> DAUZAT, Albert. *Les Noms de lieux : origine et évolution, villes et villages, pays, cours d'eau, montagnes, lieux-dits*. Paris : librairie Delagrave, 1926.

<sup>31</sup> LEDAIN, Bélisaire. *Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres, les noms de lieux anciens et modernes*. Poitiers : Société française d'imprimerie et de librairie, 1902.

<sup>32</sup> LEDAIN, Bélisaire. *Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres, les noms de lieux anciens et modernes*. Poitiers : Société française d'imprimerie et de librairie, 1902.

### 3.4 – Les armoiries de Cherveux



« Écartelé : aux premier et quatrième, d'argent au pairle de sable ; aux deuxième et troisième, d'azur à trois fleurs de lys d'or. »

Identification : les armoiries de la commune de Cherveux sont celles de l'Écossais Robert de Conningham, qui fit restaurer au XV<sup>e</sup> siècle le château de Cherveux dans sa forme actuelle. L'utilisation des fleurs de lys d'or sur fond d'azur est un privilège accordé par le roi de France, Louis XI, à Robert de Conningham, alors membre de sa garde personnelle<sup>33</sup>.

### 3.5 – La commune au XXI<sup>e</sup> siècle

Cherveux est une commune rurale appartenant à l'agglomération niortaise. Selon la base de données européenne d'occupation des sols *Corine Land Cover*, en 2018, les terres agricoles représentaient 89 % du territoire. Niort, situé à une quinzaine de kilomètres du village, est le principal bassin d'emplois des actifs résidant à Cherveux. D'un point de vue administratif, le village de Cherveux fait partie du canton d'Autize-Égray<sup>34</sup> ainsi que de la communauté de communes *Haut Val de Sèvre*<sup>35</sup>.



Vue partielle de Cherveux. Photographie de Francis Leroy.

<sup>33</sup> Armoirial.cc-parthenay-gatine.fr

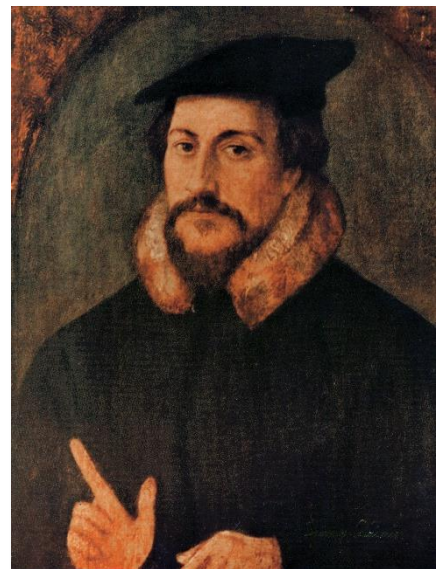
<sup>34</sup> Division administrative regroupant 26 communes pour une population de 22 500 habitants (2018).

<sup>35</sup> Communauté de 19 communes comptabilisant 30 800 habitants (recensement de 2018) et dont le siège est situé à Saint-Maixent-l'École.

### III – LE PROTESTANTISME

#### 1- Le « Moyen-Poitou », région protestante

Constituée de la plaine de Niort et du bocage mellois au sud de l'actuel département des Deux-Sèvres, la région du Moyen-Poitou est, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, majoritairement habitée par des convertis au protestantisme (voir l'annexe N° 5). Le Moyen-Poitou n'a jamais été une entité administrative ou politique comme a pu l'être le Haut-Poitou dont ce territoire est d'ailleurs une partie intégrante. L'ouverture économique et commerciale de la région sur la façade atlantique et le port de La Rochelle situé à moins d'une centaine de kilomètres a certainement contribué à la propagation des idées nouvelles dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Ville économiquement très active à l'époque moderne, Niort est le terminus de nombreux bateaux en provenance de La Rochelle et remontant la Sèvre niortaise à travers le Marais Poitevin. Le blé et la farine produite dans le Moyen-Poitou s'exportaient au-delà des frontières par le port de La Rochelle, haut lieu de l'Église réformée en France. D'épaisses étoffes de laine fabriquées dans la région de Niort se vendaient même jusqu'en Nouvelle France pour habiller les soldats et les premiers colons peu habitués aux froids extrêmes<sup>36</sup>. Par ce commerce fluvial, les idées protestantes se sont ainsi largement diffusées dans la région jusqu'à l'actuel département de la Vienne. En 1534, le théologien réformateur, Jean Calvin (1509-1564), réunit quelques disciples à Poitiers et envoya plusieurs de ses prédicateurs à travers la campagne poitevine.



*Jean Calvin, par Hans Holbein*

Pendant les guerres de religion (huit conflits entre 1562 et 1598), les protestants du Poitou s'emparent de plusieurs églises dont certaines sont pillées voire lourdement endommagées. À trois reprises, les catholiques assiègent Cherveux et son château : 1569, 1574 et 1586<sup>37</sup>. Lors de la publication de l'édit de Nantes en avril 1598<sup>38</sup>, des villes comme Niort, Melle et Saint-Maixent ainsi que les campagnes du Moyen-Poitou sont entre les mains des huguenots. Au

---

<sup>36</sup> *Bulletin de la Société du protestantisme français*. Paris : Agence centrale de la société, mars-avril 1909.

<sup>37</sup> GABOREAU, Diane. *Glans sur Cherveux*. Thèse d'histoire, seconde édition 1985.

<sup>38</sup> Édit de Nantes promulgué en 1598 par le roi Henri IV qui accorde aux protestants des droits religieux, civils et politiques.

début du XVII<sup>e</sup> siècle, le Poitou aurait compté 90 000 protestants répartis entre trois colloques : le Bas-Poitou (actuelle Vendée), le Haut-Poitou (Poitiers, Châtellerauld, Thouars) et le Moyen-Poitou (Niort, Melle, Saint-Maixent)<sup>39</sup>.

Le règne de Louis XIII est marqué par de nouvelles altercations entre catholiques et protestants, et ce, en dépit de l'édit de tolérance de 1598. De nombreux temples du Poitou sont détruits dont celui de Cherveux en 1634. Les huguenots ont ordre d'évacuer leurs morts des cimetières redevenus catholiques. En 1617, dans le cadre de la reconquête catholique, le pape Paul V (1550-1621) déclare le Poitou « *terre de mission* ». La cité protestante de La Rochelle qui s'est auto-proclamée « *Nouvelle République de La Rochelle* » en 1621 sur le modèle de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas, capitule face au pouvoir royal et au cardinal de Richelieu (1585-1642) après treize mois d'un siège militaire soutenu de septembre 1627 à octobre 1628. La population de la ville est divisée par cinq pendant cette période.

Sous le règne de Louis XIV, les protestants qui ne fuient pas vers la Suisse, les Pays-Bas ou l'Angleterre, sont forcés, parfois par la violence, d'adopter le catholicisme comme leur nouvelle religion. Ceux qui refusent sont persécutés ou envoyés aux galères. C'est le temps des terribles *Dragonades* des années 1680 ; expéditions militaires envoyées dans la province du Poitou pour arracher aux protestants les plus réfractaires l'abjuration qui en fait dès lors des nouveaux convertis au catholicisme.



*Des soldats du corps militaire des dragons persécutant des huguenots. Gravure, origine inconnue.*

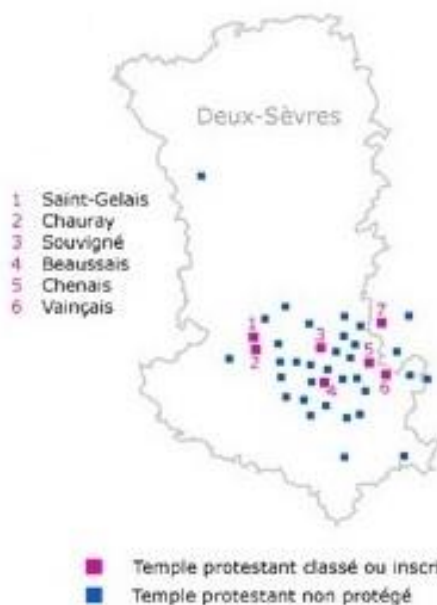
<sup>39</sup> Museeprotestant.org.



Lors des *Dragonnades*, dont le Poitou est la première province à expérimenter les effets dévastateurs, des dizaines de milliers de protestants abjurent leur religion. À la révocation de l'édit de Nantes en 1685 par le roi Louis XIV estimant que le royaume n'abrite plus aucun protestant mais plutôt des *nouveaux convertis* au catholicisme, les huguenots sont nombreux à quitter le territoire pour l'Europe protestante (Hollande, Angleterre et Allemagne). Certains traversent l'Atlantique pour refaire leur vie en Nouvelle France. Les protestants qui ne choisissent pas le départ pratiquent clandestinement leur religion. Une Église de l'ombre, appelée « Église du Désert » en référence à la traversée du désert de Moïse, va se mettre en place, et honorer secrètement dans des endroits isolés, le culte interdit. Les baptêmes et les mariages sont célébrés par les pasteurs itinérants, « au Désert ». Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Haut et le Bas-Poitou comptaient quatorze églises protestantes dont celle de Cherveux. Dans les années 1770, les pasteurs protestants en dénombraient vingt-neuf<sup>40</sup>.

Il faut attendre novembre 1787 pour que le roi Louis XVI signe un nouvel édit de tolérance. Il apporte aux protestants la reconnaissance d'une existence légale. Pour se faire, l'état-civil devient pour eux séculier, prémices de l'organisation civile post-révolutionnaire.

La région compte aujourd'hui de nombreux temples protestants dont certains sont classés au patrimoine<sup>41</sup> :



Temples protestants de Saint-Gelais (à gauche) et de Chauray (centre).

À droite, carte de l'implantation des temples protestants dans les

Deux-Sèvres d'après MOURS, Samuel

Les églises réformées en France, 1958.

<sup>40</sup> Bulletin de la Société du protestantisme français. Paris : Agence centrale de la société, mars-avril 1909.

<sup>41</sup> Museedupatrimoine.fr

## 2- Les familles Desmier et Mercier : des protestants ?

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque mes ancêtres Jacques Desmier et Marie Mercier se marient, la région anciennement dénommée Moyen-Poitou compte de nombreux villages où les protestants sont majoritaires. C'est ce qui ressort du recensement de 1851 ; le seul dénombrement de la population à indiquer la religion des habitants sur leur propre déclaration. En revanche, dans les communes situées plus au nord du département des Deux-Sèvres, les habitants se déclarant de confession calviniste sont quasi inexistantes. Le recensement de 1851 du village de Cherveux où se sont mariés et ont vécu Jacques et Marie, n'a pas été conservé par les archives départementales mais par les archives communales. Après plusieurs demandes et rappels auprès de la mairie restés sans réponse, mon contact, Mattéo Madier s'est déplacé et a finalement pu obtenir une copie du document tant attendu. Voici ce qui est ressorti de mes recherches<sup>42</sup>.

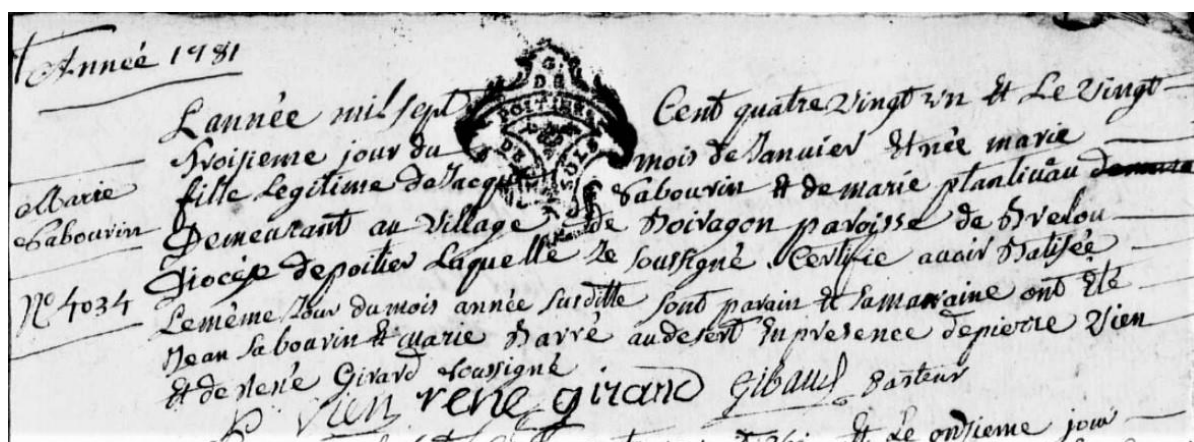
COMMUNES (sud Deux-Sèvres)	PROTESTANTS	CATHOLIQUES
Chenay	1017	214
Cherveux	343	1170
François	324	280
Pamproux	1459	949
Prailles	1369	10
St-Martin-de-St-Maixent	743	351
Souvigné	1378	252
Verrines-sous-Celles	877	359

COMMUNES (nord Deux-Sèvres)	PROTESTANTS	CATHOLIQUES
Argenton-Château	1	874
Beaulieu-sous-Bressuire	0	435
La Chapelle-Bertrand	0	686
Missé	0	703
Verrines-sous-Celles	0	494

*Recensement de la population en 1851 selon le culte religieux. Communes des Deux-Sèvres.*

<sup>42</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensements de 1851 de plusieurs communes du nord et du sud du département.

Alors, qu'en est-il de Jacques Desmier et de Marie Mercier ? Les deux familles sont originaires de villages du Moyen-Poitou, au sud de l'actuel département des Deux-Sèvres. Du côté de Marie, si son père, François Mercier (1789-1855), est de confession catholique, sa mère, Marie Sabourin (1781-1851), a été baptisée protestante, le 23 janvier 1781, par le pasteur Gibaud<sup>43</sup>. Les parents de celle-ci, Jacques Sabourin dit Gala (1728-1804) et Marie Magdeleine Plantiveau (1740-1813), ont été unis à Breloux, Deux-Sèvres, le 18 janvier 1774 également par le pasteur Gibaud<sup>44</sup> (voir l'annexe N° 6).



Acte de naissance de Marie Sabourin, le 23 janvier 1781, Breloux, Deux-Sèvres. Registres du Désert<sup>44</sup>.

[Année 1781

Transcription

Marie Sabourin

No 4034]

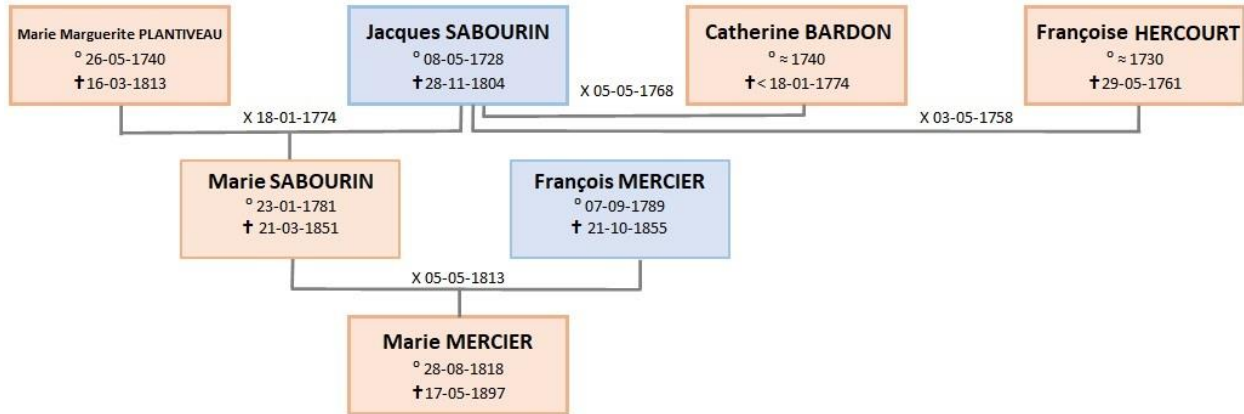
L'année mil sept cent quatre vingt un et le vingt troisième jour du mois de janvier, et née Marie, fille légitime de Jacques Sabourin et de Marie Plantiv[e]au demeurant au village de Boiragon, paroisse de Brelou, diocèse de Poitiers, laquelle je soussigné certifie avoir batisée le même jour du mois année susdite. Sont parain et la marraine ont été Jean Sabourin et Marie Barré au désert, en présence de Pierre Vien et de René Girard, soussigné.

P. Vien. René Girard. Gibaud pasteur.

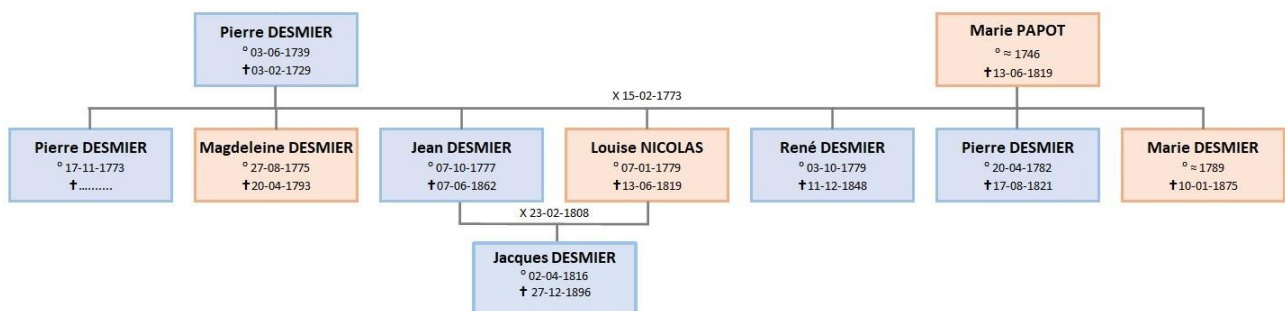
<sup>43</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux, baptêmes et mariages protestants 1756-1792 (vue 148) cote 12NUM74/1.

<sup>44</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux, baptêmes et mariages protestants 1756-1792 (vue 60) cote 12NUM74/1.

Le grand-père maternel de Marie Mercier, Jacques Sabourin (dit Gala), s'est marié à trois reprises. À quelques jours de ses deux premiers mariages – catholiques – soit les 3 mai 1758<sup>45</sup> et 5 mai 1768<sup>46</sup>, il abjure sa religion protestante (voir l'annexe N° 7, abjuration de Jacques Sabourin en 1768). Toutefois, malgré ce double renoncement, il est intéressant de relever que lors de son troisième et dernier mariage en 1774 avec Marie Magdeleine Plantiveau, la grand-mère de Marie Mercier, l'union est célébrée selon le culte protestant.



Du côté de Jacques Desmier, son père, Jean (1777-1862), ainsi que ses oncles et tantes ont été baptisés protestants<sup>47</sup>. Ses grands-parents paternels, Pierre Desmier (1739-1829) et Marie Papot (≈1746-1792) ont été mariés selon le culte protestant par le pasteur Pournard le 15 février 1773<sup>48</sup>.



<sup>45</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux-La Crèche, BMS, 1725-1792 (vue 185) cote E DEPOT 291/2E 103-4.

<sup>46</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux-La Crèche, BMS, 1750-1770 (vues 171 et 172) cote E DEPOT 291/2E 103-6.

<sup>47</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux, baptêmes et mariages protestants 1756-1792, cote 12 NUM 74/1.

<sup>48</sup> A. D. des Deux-Sèvres, commune indéterminée, baptêmes et mariages protestants 1766-1773 (vue 202), cote 2 I 79.

Parmi mes autres ancêtres de confession protestante, mentionnons André Nauleau (≈1662-1728) surnommé « le fameux huguenot » par le curé du village lors de la rédaction de son acte de décès le 6 décembre 1728<sup>49</sup> (voir annexe N° 8) et Abraham Papot qui a laissé un témoignage poignant sur la période des *Dragonades* dont sa famille et lui ont été victimes en août 1681.

### 3- Le témoignage d'Abraham Papot (≈1615-1691)

Le principe des *Dragonades* décidées par le roi Louis XIV pour en finir avec « l'hérésie de Calvin » était cruellement simple et efficace : munis d'un ordre de réquisition, les soldats des régiments des dragons se présentaient chez les paroissiens acquis aux idées protestantes. L'habitant était non seulement dans l'obligation de les loger et de les nourrir, montures comprises, mais il devait également verser quotidiennement aux soldats une somme d'argent. Les soldats faisaient régner la terreur jusqu'à ce que l'abjuration soit obtenue. Plus la résistance de l'habitant était forte, plus la persécution s'accroissait. Voici le témoignage d'Abraham Papot (≈1615-1691<sup>50</sup>) sur les cruautés des dragons que lui et sa famille subirent au courant du mois d'août 1681. Il n'est pas l'un des ancêtres de Jacques Desmier ni de Marie Mercier, mais l'un de mes ancêtres directs. Paysan aisé du village de Vaumoreau, Deux-Sèvres, Abraham fit consigner par un notaire son histoire quelques années après les faits<sup>51</sup>.



*Maison des Papot à Vaumoreau, Deux-Sèvres, selon le Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français<sup>51</sup>. Photo prise vers 1900.*

*Dans son édition de 1903, le Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français publie le témoignage d'Abraham Papot consigné par un notaire vers 1685. Concernant l'origine du texte, en note de bas de page, il est précisé ceci : « Nous remercions tout particulièrement M. Gentil, député des Deux-Sèvres, de son obligeante communication. C'est lui, qui le premier, a reconnu l'intérêt de ce document et nous a permis de le publier. » J'ai contacté la Société de l'Histoire du Protestantisme Français pour savoir s'ils détenaient l'original du document. À ce stade de mes recherches, je suis toujours dans l'attente d'une réponse.*

<sup>49</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Rouvre, BMS, 1631-1748 (vue 221), cote E DEPOT 229 / 2E 129-8.

<sup>50</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Fressines, BMS, 1677-1699 (vue 68), cote E DEPOT 185 / 2E 125-1.

<sup>51</sup> *Bulletin de la Société du protestantisme français*. Paris : Agence centrale de la société, 1903 (p. 262 à 268).

Voici quelques extraits du témoignage d'Abraham Papot :

Pour les logement des jens de gerre que nous avons heu des le 7 du mois d'aoust 1681 qui ont restéz jeusque aux 31 et derniers du mesme mois, et avons heu monsieur Capy, commissaire, et ses vallet avecque quatre piece de chevaux que durant tout le dict temps, qui estoit 24 journée, que je luy ay payéz trois escus par jour et bien naurry luy et tout son trin par moy Abraham Papot, demeurant alors a Vaulmoreau, paroisse de Vouilléz, qui monte a la somme de. . . . . 135 l.  
(...)

Et estant arrivéz chez nous environ deux heure de la nuit, l'ung d'eux me saizit a la gorge et me disant : « *Mort, teste, ventre, tu n'iras plus aux presche, mais tu viendras a la messe des demain matin, mort ou vif* » lequel je fus contrin d'abandonner ou je laissy ma pauvre femme et le reste de ma fammille pour les naurrir et les payer.

Après que les dictz quatre cavallier et leur deux vallet furent arivez chez nous et en la maison de nostre demeure, il mirent du bois aux feu et firent esprandre en le bois, il preindrent Elisabeth Papot, l'une de nos fille, et l'ayant prins, la jetterent en beau feu, disant : « *Tu breusleras, bougueuraisse de Calviniste.* » La pauvre fille estant en la rezollusion de endurer la mort plustost que de faire ce qu'il luy disoit : « *Mort, teste, ventre, sacre, tu viendras a la messe, carogne,* » et comme il virent qu'elle ne se mettoit point en devoir de se oster du feu, l'ung d'eux la prindrent par ung bras, disant : « *Mordieu, tu te laisrois bien brusler, carogne ; oste toy de la.* »

Après, il maltraitirent ma pauvre bonne femme sy cruellement, estant aagées de 65 ans, l'ayant trainnez, luy dechirant ses ardes sur elles, par la maison et coursoire de nostre demeure, luy firent ouvrir ung grand cofre, les voullant renfermer dedans ledict cofre elle et sa bru, lesquelle leurs baillirent des coups en les costéz des bout de leur mousqueton leurs disant : « *Mort, teste, ventre, vous viendrez a la messe, bougeresse de calviniste* », elle disant que non et qu'elle esmeroit plus souffrir la mort ; de quoy la pauvre femme estant tombée esvanouies ayant perdu le jeugement, et sa bru, voyant sa pauvre bonne femme de belle mere en tel estat, s'escria a haute voix : « *Ma mere est morte.* » L'eung des dictz cavallier dict a l'autre : « *Apuorte du vinaigre* », et comme il heurent le vinaige et dirent l'ung a l'autre : « *Frotte luy le nez et les temple* », et a l'ins-  
(...)

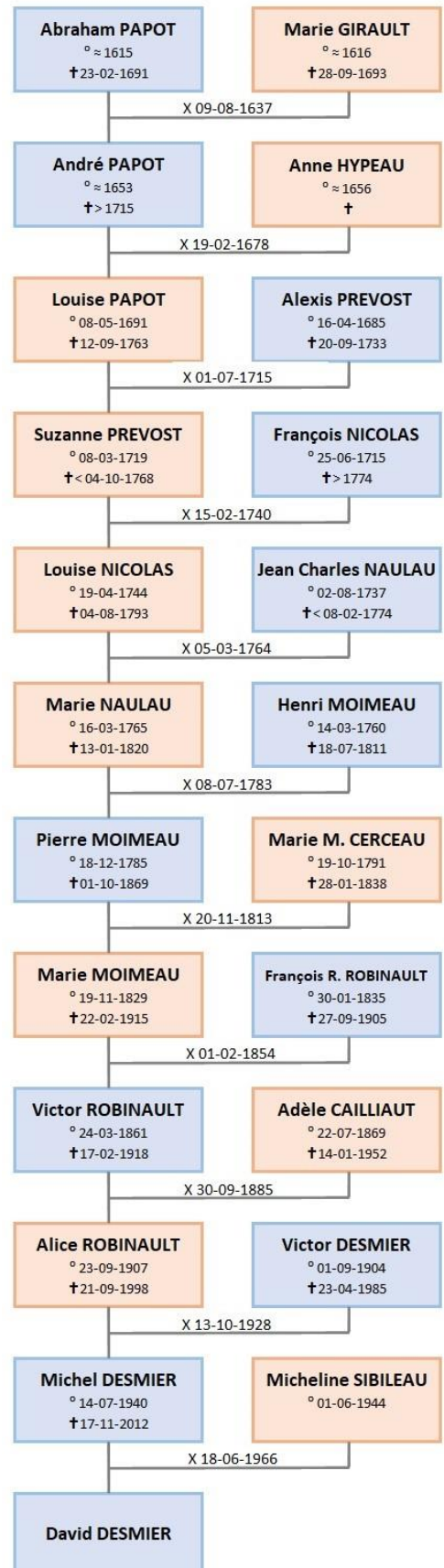
Et a mon grand prejudice, et capable de me rendre mandiant apres, les gens de guerre qu'il a fallu les nourrir et les payer comme il ce voit sy dessus.

Premierement en le rolle de l'année 1680, je payay la somme de quatre vingt traize livres.

Plus par le rolle de l'année 1682 j'en payai la somme de cents vingt six livre.

Plus en l'années que l'on conte 1683, ils m'ont cottizé a une somme insurportable sur ma facultéz, et comme il peut paroistre par toute les personne raisonnable qui es de me ruiner de font en comble, comme sur toute la parroisse qui est de 278 feu et il m'ont donnez jeusque a la sixiesme parties de la parroisse qui est la somme de trois cents soixante et huit livre.  
(...)

Et en l'année 1684, j'ay estez encore cottizéz en la parroisse de Vouilléz a la somme de 368 l. et en l'années 1685, j'ay estez aussy cottizéz en la parroisse de Fraissigne a la somme de 363 l.

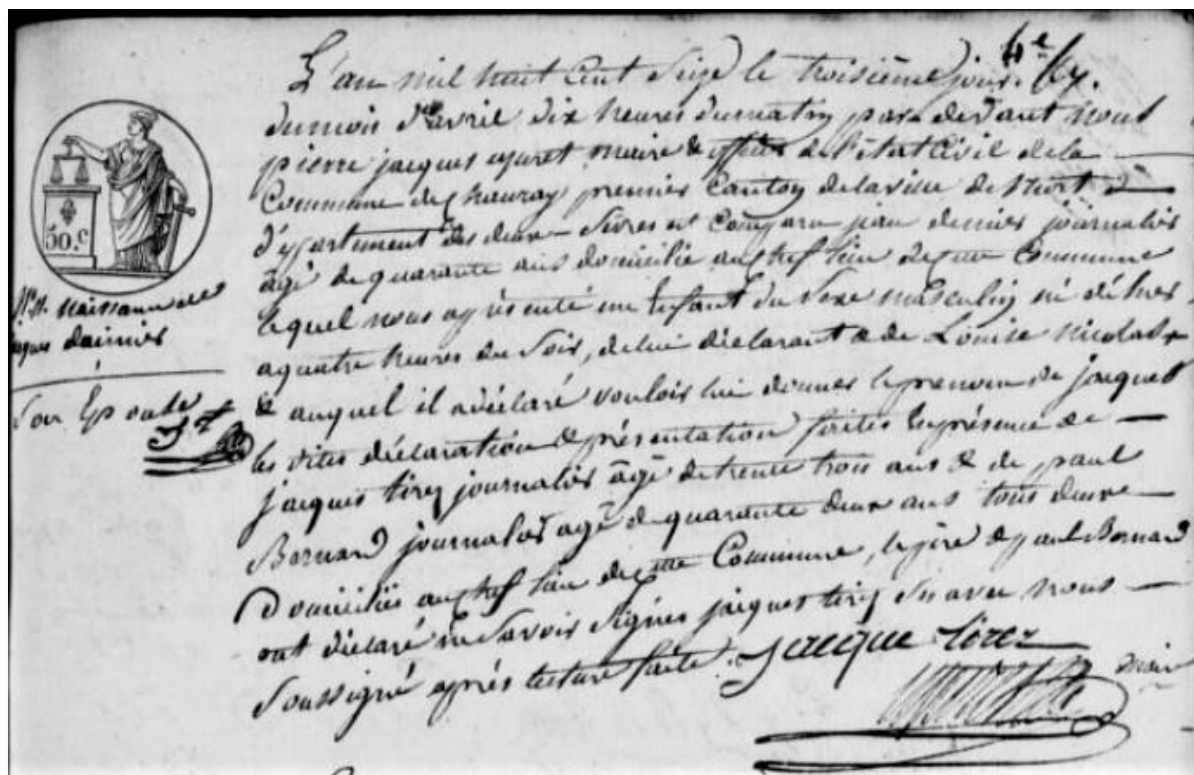


## IV – JACQUES DESMIER ET MARIE MERCIER

Jacques et Marie sont nés dans la seconde moitié des années 1810. La chute de Napoléon I<sup>er</sup> en 1815 marque la fin de l'Empire et la restauration de la monarchie en France. Louis XVIII (1755-1824) monte sur le trône de France qu'il occupe jusqu'à sa mort, puis son frère cadet, Charles X (1757-1836), lui succède jusqu'à son abdication en 1830. Jacques et Marie traversent le XIX<sup>e</sup> siècle et connaissent plusieurs régimes politiques : l'éphémère Deuxième République (1848-1852), le Second Empire (1852-1870), puis l'avènement de la Troisième République en septembre 1870. Le siècle est marqué par la modernisation des techniques agricoles ainsi que par le développement industriel.

### 1- Jacques Desmier (1816-1896)

Jacques est né le 2 avril 1816 à « quatre heures du soir » dans la commune de Chauray, Deux-Sèvres<sup>52</sup> (voir la carte du sud des Deux-Sèvres en annexe N° 9). Le lendemain, son père, Jean Desmier, déclare la naissance de son fils au maire et officier de l'état civil, Pierre Jacques Azuret. Il est accompagné par deux témoins : Jacques Tirez et Paul Bernard.



Acte de naissance de Jacques Desmier, le 3 avril 1816, Chauray, Deux-Sèvres<sup>52</sup>.

<sup>52</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Chauray, naissances 1803-1832 (vue 142) cote 4E83/1

[No 11. Naissance

Jacques Daimier]

**Transcription**

*L'an mil huit cent seize, le troisième jour  
du mois d'avril, dix heures du matin, par devant nous  
Pierre Jacques Azuret, maire [et] officier de l'état civil de la  
commune de Chauray, premier canton de la ville de Niort,  
département des Deux-Sèvres, ont comparu Jean Démier, journalier,  
âgé de quarante ans, domicilié de cette commune  
lequel nous présenté un enfant du sexe masculin né de hier  
à quatre heures du soir, de lui déclarant et de Louise Nicolas [son épouse]  
[et] auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Jacques.  
Les dites déclaration [et] présentation faites en présence de  
Jacques Tirez, journalier, âgé de trente trois ans [et] de Paul  
Bernard, journalier, âgé de quarante deux ans, tous deux  
domiciliés au chef lieu de cette commune, le père [et] Paul Bernard  
ont déclaré ne savoir signer, Jacques Tirez su avec nous  
soussigné après lecture faite.*

*Jacques Tirez*

*Azuret, maire*

Jacques est le quatrième enfant de Jean Desmier (1777-1862) et de Louise Nicolas (1779-1819), âgés respectivement de trente-huit et trente-sept ans à sa naissance. Un cinquième et dernier enfant, Suzanne, naîtra en juin 1819, mais décèdera trois jours après sa naissance. La mère de Jacques, Louise Nicolas, décèdera à son tour des suites de l'accouchement de Suzanne. Jacques a trois ans au décès de sa mère.

Jacques est issu d'un second mariage. Son père, Jean, s'est marié une première fois avec Françoise Simonnet (≈1775<sup>53</sup>-1807<sup>54</sup>) avec qui il a eu quatre enfants, dont deux décèdent avant la naissance de Jacques. L'acte de naissance de Jacques révèle deux informations au sujet de son père, Jean :

- Il déclare être journalier (agricole) ;
- Il ne sait pas signer (confirmé dans l'acte de naissance de tous ses enfants).

<sup>53</sup> Date de naissance inscrite sur l'acte de mariage, mais acte de naissance introuvable.

<sup>54</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1803-1832 (vue 57), cote 4E83/7.



Mon aïeul, Jacques, a-t-il hérité du son prénom de son parrain ? Malheureusement, il ne m'est pas permis de répondre à cette question puisque les registres de catholicité de Chauray, la commune de naissance, n'ont pas été conservés<sup>55</sup>.

Jacques Desmier est né à Chauray, lieu de mariage et de résidence de ses parents. À sa naissance, le village compte environ 776 habitants<sup>56</sup>. Il y demeure jusqu'à son mariage avec Marie Mercier en 1842.

15.	16	Desmier	Jean	Bordier	1.	64 ans
14.	16	Desmier	Suzanne		1.	28 ans
13.	16	Desmier	Marie	Servants	1.	26 ans
12.	16	Desmier	Jean	Domestique	1.	23 ans
11.	16	Desmier	Jacques	Domestique	1.	18 ans
10.	16	Desmier	Pierre	militaire	1.	26 ans

Extrait du recensement de 1836 de Chauray, Deux-Sèvres.<sup>57</sup>

Les deux grands-pères de Jacques décèdent à des âges avancés pour l'époque<sup>58</sup> : Pierre Desmier, à l'âge de 89 ans<sup>59</sup> en 1829, et Jacques Nicolas, à l'âge de 87 ans en 1831<sup>60</sup>. Quant à son père, Jean, il décède en 1862 à l'âge de 84 ans<sup>61</sup>. Jacques sait signer : sa signature apparaît sur la plupart des actes de naissance de ses enfants ainsi que sur l'acte de décès de son père.

Signature de Jacques Desmier extraite de l'acte de naissance de son fils, Jacques, le 29 août 1846 (registres de Cherveux, naissances 1836-1862, vue 123, cote 4E 88/3).

<sup>55</sup> Selon les A. D. de la Vienne, seule la période 1846-1883 a été conservée pour Chauray (courriel du 06/07/2021).

<sup>56</sup> Donnée recueillie sur Wikipedia.fr

<sup>57</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Chauray, 1836 (vue 3) cote 6M100.

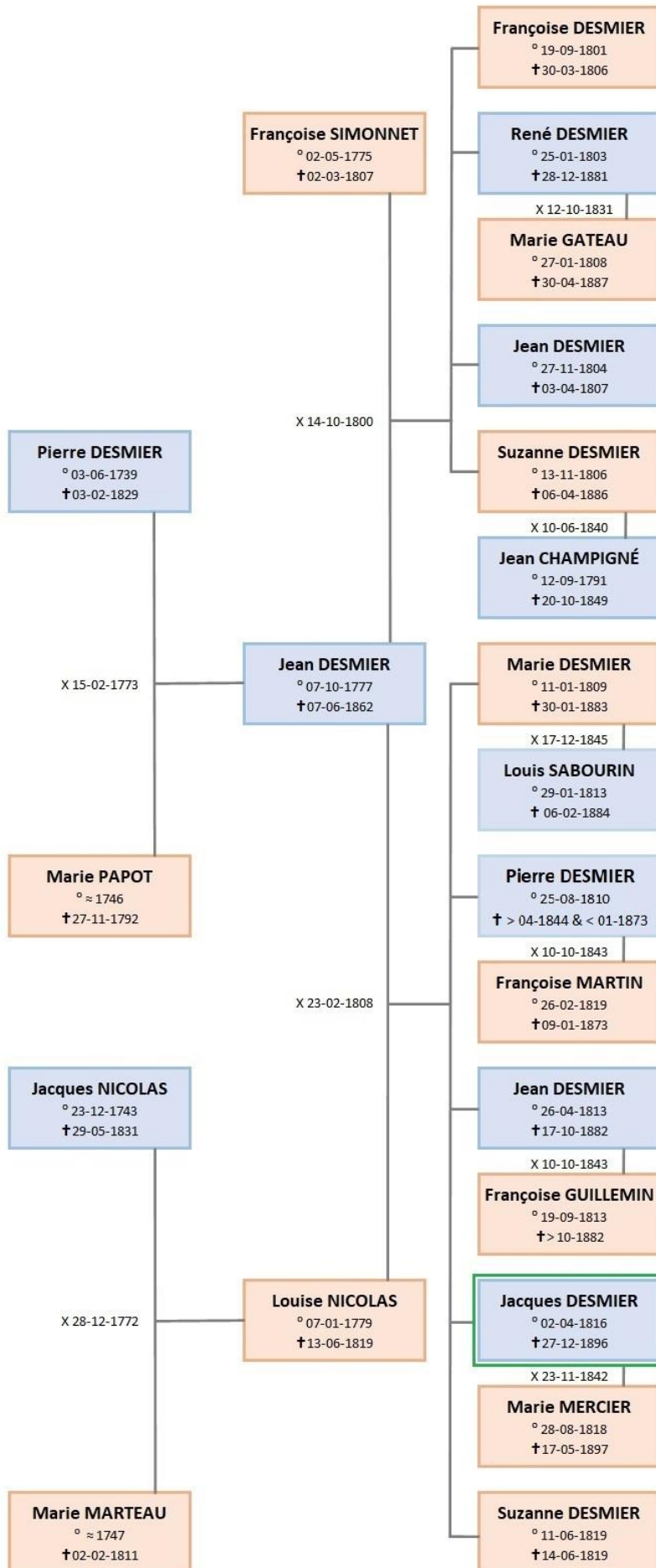
<sup>58</sup> Selon Ined.fr (Institut national d'études démographiques).

<sup>59</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de François, décès 1803-1832 (vue 154) cote 4E132/7.

<sup>60</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Chavagné, décès 1818-1832 (vue 191) cote 4E84/10.

<sup>61</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Chauray, décès 1833-1862 (vue 154) cote 4E83/8.

1.1 – Arbre généalogique de Jacques Desmier



## 1.2 – Exempté du service militaire

Jacques a 20 ans en 1836. Tout comme les autres jeunes hommes de vingt ans, il est en âge de faire son service militaire d'une durée de sept ans<sup>62</sup>. Toutefois, mon ancêtre est exempté du fait de sa condition physique. Il est indiqué « faible de complexion » en face de son nom comme raison d'exemption sur la liste du tirage de la classe 1836 (premier canton de Niort).

N° échu dans le tirage	1.° Noms de famille ; 2.° Leurs prénoms ou noms de baptême ; 3.° Surnoms.	DATE de la naissance 1.° Jour ; 2.° Mois ; 3.° An.	LIEUX de LA NAISSANCE : résidence personnelle des jeunes gens ; Noms, Prénoms et Domicile des pères et mères.	PROFESSIONS des JEUNES GENS.	TAILLE		MOTIFS d'EXEMPTION ET DE DÉPENSE que les JEUNES GENS ou ceux qui les représentent se proposent de faire valoir devant le conseil de révision.		DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL PENDANT LES OPÉRATIONS DE LA LEVÉE.		
					Mètres	Milli-mètres	INDICATION des motifs.	OBSERVATIONS du Sous-préfet.	DÉCISION.	MOTIFS DE LA DÉCISION.	DÉ
21	1.° Daimier 2.° Jacques	2.° avril 3.° 1816	Né à Chauray canton de Niort département des Deux-Sèvres résidant à Chauray canton de Niort département des Deux-Sèvres fils de Jean et de feu Louise Nicolas domiciliés à Chauray	faible	1,68		faible de complexion	1,2	Exempté	faible	

Extrait de la liste cantonale de tirage au sort, classe 1836, premier canton de Niort, p. 5 (A. D. des Deux-Sèvres).

			Né à Chauray Canton de Niort Départem. des Deux-Sèvres								
21	1. Daimier 2. Jacques 3.	1. 2 2. avril 3. 1816	Résidant à id. Canton de id. Départem. id. Fils de Jean et de feu Louise Nicolas Domicilés à Chauray	faible	1,68		faible de complexion	1,2	Exempté	faible	

### Transcription

D'une constitution physique trop faible, Jacques est donc exempté du service militaire tout comme son demi-frère, René (classe 1823, condition hépatique)<sup>63</sup> et son frère, Jean (classe 1833, frère au service)<sup>64</sup>. Des quatre garçons en âge de faire leur service militaire, seul Pierre est admis dans le contingent militaire (classe 1830)<sup>65</sup>. Selon la liste cantonale de tirage au sort, mon ancêtre, Jacques, mesure 1,68 mètre. Bien que je n'aie aucune photo de Jacques, la description physique de son frère Pierre, admis à faire son service militaire, nous donne

<sup>62</sup> Loi Soult de 1832.

<sup>63</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Liste cantonale de tirage au sort, 1<sup>er</sup> canton de Niort, classe 1823 (vue 2) cote 1R22.

<sup>64</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Liste cantonale de tirage au sort, 1<sup>er</sup> canton de Niort, classe 1833 (vue 5) cote 1R32.

<sup>65</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Liste cantonale de tirage au sort, 1<sup>er</sup> canton de Niort, classe 1830 (vue 9) cote 1R29.

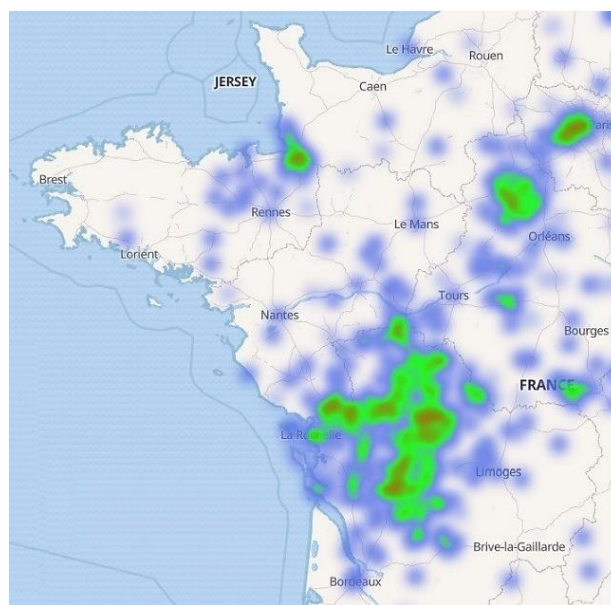
quelques éléments généraux sur ce qui aurait pu être son apparence éventuelle<sup>66</sup> :

Cheveux et sourcils	Yeux	Front	Nez	Bouche	Menton	Visage	Teint
Chatain	Roux	Ordinaire	Petit	Moyenne	Relevé	Ovale	Coloré

### 1.3 – Étymologie et orthographe du patronyme « Desmier »

L'orthographe du patronyme de Jacques a évolué avec le temps. Sur son acte de naissance, il est intéressant de voir deux variations : Daimier (en marge) et Démier dans le corps du texte. C'est dans le courant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'orthographe du nom se stabilise en faveur de Desmier<sup>67</sup>. Auparavant, « Démier » (avec ou sans accent) est la variante la plus commune trouvée dans les différents actes étudiés, avec quelques exceptions comme Desmiers<sup>68</sup> (acte de naissance protestant de Jean Desmier en 1777) ou encore Dexmier<sup>69</sup> (acte de mariage de Jean Desmier et Marie Girard, les grands-parents de Jacques, en 1723). À noter que Jacques signe « Démier ». Le patronyme Desmier serait une variante de Dimier qui trouverait son origine dans le latin *Decimarius*, signifiant : « celui qui collecte la dîme ». Une seconde possibilité concerne la provenance d'un lieu-dit nommé May, Mé, Mée ou Esmay<sup>70</sup>.

Selon les statistiques géographiques du site *geneanet.org*, les individus portant le patronyme Desmier sur la période 1500-1900 étaient principalement localisés dans le sud des Deux-Sèvres, l'ouest de la Vienne, la Charente, en Touraine et dans le bassin parisien.



Carte partielle de la France, répartition géographique des porteurs du nom Desmier sur la période 1500-1900 (source : *geneanet.org*).

<sup>66</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Liste du contingent, 1<sup>er</sup> canton de Niort, classe 1830 (vue 1) cote 1R182.

<sup>67</sup> Concernant notre branche familiale.

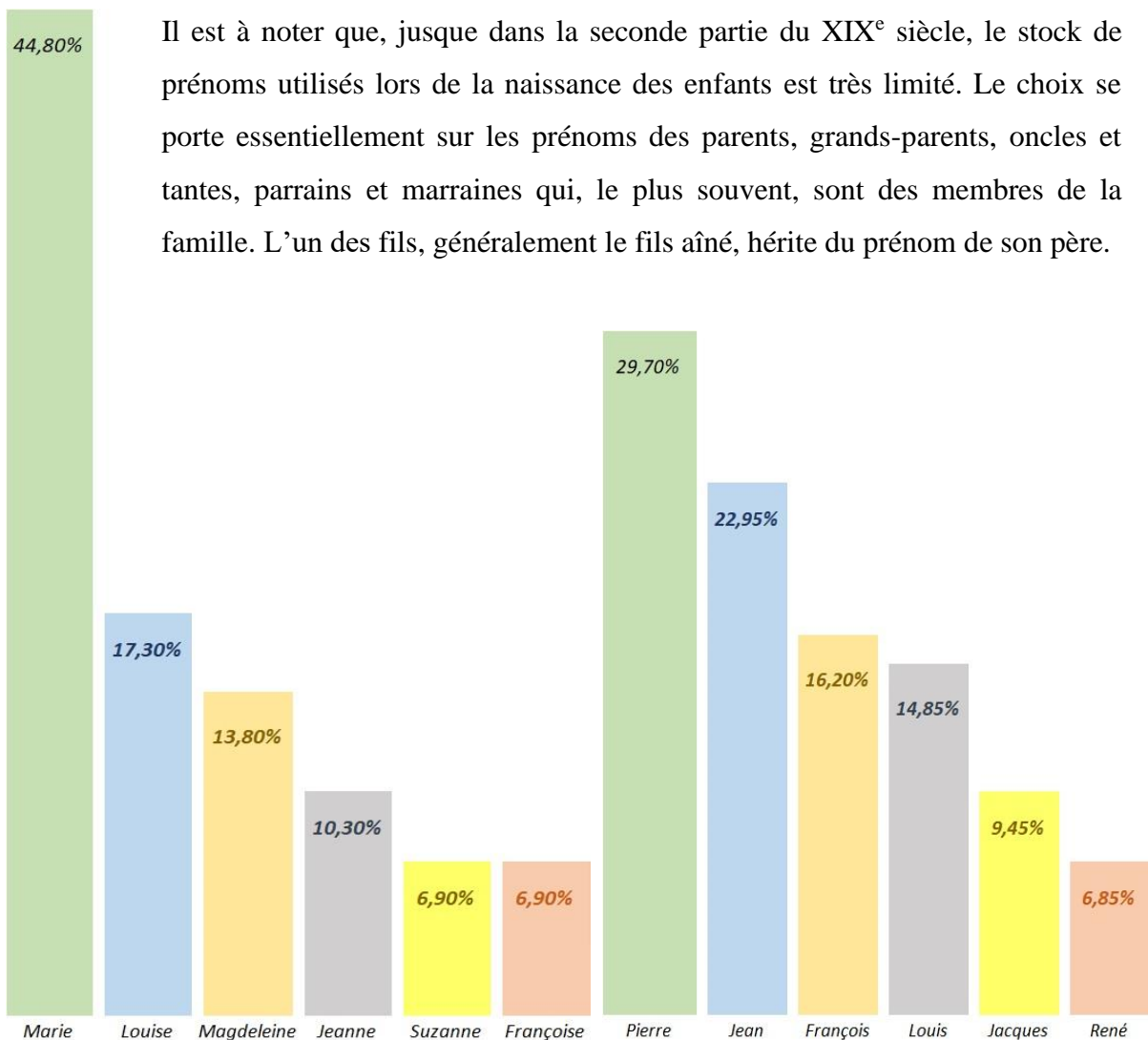
<sup>68</sup> A.D. des Deux-Sèvres, La Crèche, baptêmes, mariages protestants 1756-1792 (vue 129), cote 12 NUM 74/1.

<sup>69</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1657-1727 (vues 253, 254), cote 226/2E 124-1.

<sup>70</sup> MERGNAC, Marie-Odile. *Les noms de famille des Deux-Sèvres*. Paris : Archives & culture, 2008.

L'un des personnages les plus emblématiques de la région ayant porté le patronyme Desmier est Éléonore Desmier d'Olbreuse (1639-1722). Née protestante dans le château du même nom près de Niort, elle se marie en 1665 avec Georges Guillaume, duc de Brunswick-Lunebourg avec qui elle aura une fille unique : Sophie Dorothée. Elle est surnommée la grand-mère de l'Europe. En effet, Éléonore Desmier d'Olbreuse compte plusieurs descendants parmi la plupart des familles princières d'Europe dont son petit-fils, Georges II, roi de Grande-Bretagne (1727-1760). À ce stade de mes recherches, je n'ai pu établir aucun lien de parenté entre Éléonore et notre branche.

Éléonore Desmier d'Olbreuse,  
copie par Louis Tider-Toutant



Les 6 prénoms portés majoritairement par les hommes et les femmes nés Desmier, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, selon les données de l'arbre généalogique familial.

Ainsi, l'un des frères de Jacques, Jean Desmier (1813-1882) porte le prénom de son père (Jean, 1777-1862) que celui-ci avait hérité de son grand-père (Jean, ≈1690- ≈1766). À son tour, il lègue son prénom à son premier fils (Jean, 1853- >1910). Le stock des prénoms attribués au fil des générations se réfère essentiellement à des personnages religieux, apôtres et saints. Il n'est donc pas étonnant que les prénoms portés majoritairement par les Desmier de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle soient Pierre et Jean pour les hommes<sup>71</sup>, Marie et Louise pour les femmes<sup>72</sup> (voir le graphique ci-dessus).

## **2- Marie Mercier (1818-1897)**

Marie Mercier est née le 28 août 1818 dans le hameau du Quéray de la commune de Saint-Gelais, Deux-Sèvres<sup>73</sup> (voir la carte en annexe N° 9). Son père, François Mercier, déclare la naissance de sa fille le lendemain au maire et officier de l'état civil, Jacques Renaud. Il est accompagné par deux témoins : Philippe Raimbault et Jacques Nigot.

Marie est la troisième et dernière enfant de François Mercier (1789-1855) et de Marie Sabourin (1781-1851), âgés respectivement de vingt-huit et trente-sept ans à sa naissance. Ses deux sœurs, Marie Elisabeth et Louise, sont décédées en bas âge, avant la naissance de Marie. Les parents de Marie se sont mariés en mai 1813 à Cherveux. Un contrat de mariage a été établi et enregistré par le notaire Louis Marie Gibault (voir l'annexe N° 10). Leurs deux premiers enfants sont nés à Cherveux, mais Marie a vu le jour dans la commune de Saint-Gelais. Il est raisonnable d'en déduire que le travail du père a conduit la famille à déménager dans le village voisin situé à cinq kilomètres plus au sud. Un déménagement temporaire puisque le recensement de Cherveux de 1836 indique le retour de la famille Mercier dans le village, plus précisément dans le lieu-dit Le Goguelais, futur lieu de résidence de notre couple de référence.

À la naissance de Marie, Saint-Gelais compte environ 661 habitants<sup>74</sup>.

---

<sup>71</sup> Sur les six prénoms masculins les plus « populaires », Jean et Pierre sont portés par 52,65 % des hommes.

<sup>72</sup> Sur les six prénoms féminins les plus « populaires », Marie et Louise sont portés par 62,10 % des femmes.

<sup>73</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, naissances 1803-1832 (vue 122) cote 4E255/1.

<sup>74</sup> Donnée recueillie sur Wikipedia.fr.

491	116	Mercier	François	Domestique				47 ans	
492	116	Sabourin	Marie	Journalière				38 ans	Femme d'impétrant
493	116	Mercier	Jeanne	"				17 ans	

Extrait du recensement de 1836 de Cherveux, Deux-Sèvres<sup>75</sup>.

Sur le recensement ci-dessus, Marie Mercier apparait avec le prénom de Jeanne. Il n'est pas fait mention d'un second prénom sur l'acte de naissance, mais peut-être est-ce celui de sa marraine ? Malheureusement, il ne m'est pas permis de répondre à cette question puisque les registres de catholicité de la commune de Saint-Gelais n'ont pas été conservés<sup>76</sup>.

Leur Mil trois cent dix huit le vingt huit août grand ont  
 Nous Jacques Renaud Maire et officier de l'état civil de la commune  
 de Saint Gelais arrondissement de Niort Département des Deux Sèvres  
 Et compare Le sieur François Mercier âgé de vingt huit ans  
 journalier demeurant au village de quaray de cette commune le  
 quel nous a présenté un enfant du sexe féminin né du jour  
 de hier et de lui déclarant et de Marie Sabourin son  
 épouse au quel il a déclaré vouloir donner les prénoms  
 Marie la dite présentation et déclaration faite en présence  
 de sieur Jacques Nigot âgé de cinquante ans journalier  
 et Jehelje Humbault âgé de cinquante ans journalier et  
 demeurant tous les deux en cette commune donne lecture dudit  
 acte au déclarant et au témoin qui ont signé et  
 déclaré de savoir signer de leur nom et interjelle l'apostrophe  
 met Nature pour Monseigneur J. Renaud

Acte de naissance de Marie Mercier, le 29 août 1818, Saint-Gelais, Deux-Sèvres<sup>77</sup>.

<sup>75</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux, 1836 (vue 3) cote 6M105.

<sup>76</sup> Selon les A. D. de la Vienne, seule la période 1853-1883 a été conservée pour Saint-Gelais (courriel du 6 juillet 2021).

<sup>77</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, naissances 1803-1832 (vue 122) cote 4E255/1.

**Transcription**

*L'an mil huit cent dix huit, le vingt neuf août, par devant nous Jacques Renaud, maire et officier de l'état sivil de la commune de Saint Gelais, arrondissement de Niort, département des Deux Sèvres, est comparu le sieur François Mercier, âgé de vingt neuf ans, journallier, demeurant au vilage de Quairay de cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né du jour de hier et de lui déclarant et de Marie Sabourin, son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie, ladite présentation et déclaration faites en présence des sieurs Jacques Nigot, âgé de sainquante ans, journallier et Philippe Raimbault, âgé de sainquante ans, journallier et demeurant tous les deux en cette commune, donné lecture dudit acte au déclarant et au témoins qui ont tous ~~avec nous signé~~ ~~sof~~ déclaré ne savoir signer de cent qui et interpelle. Regète cinq mot raturé pour mon valoir.*

*J. Renaud*

Tout comme le père de Jacques Desmier, François Mercier déclare être journalier agricole et ne sait pas signer. Cependant, il fut scieur de long quelques années auparavant (profession indiquée sur le contrat de mariage avec Marie Sabourin le 5 mai 1813 – voir l'annexe N° 10 – ainsi que sur l'acte de naissance de sa fille Louise le 10 juillet 1815<sup>78</sup>). Le père de Marie, François Mercier, décède en 1855 à Cherveux à l'âge de 66 ans<sup>79</sup> et sa mère, Marie Sabourin, en 1851 également à Cherveux à l'âge de 70 ans<sup>80</sup>.

---

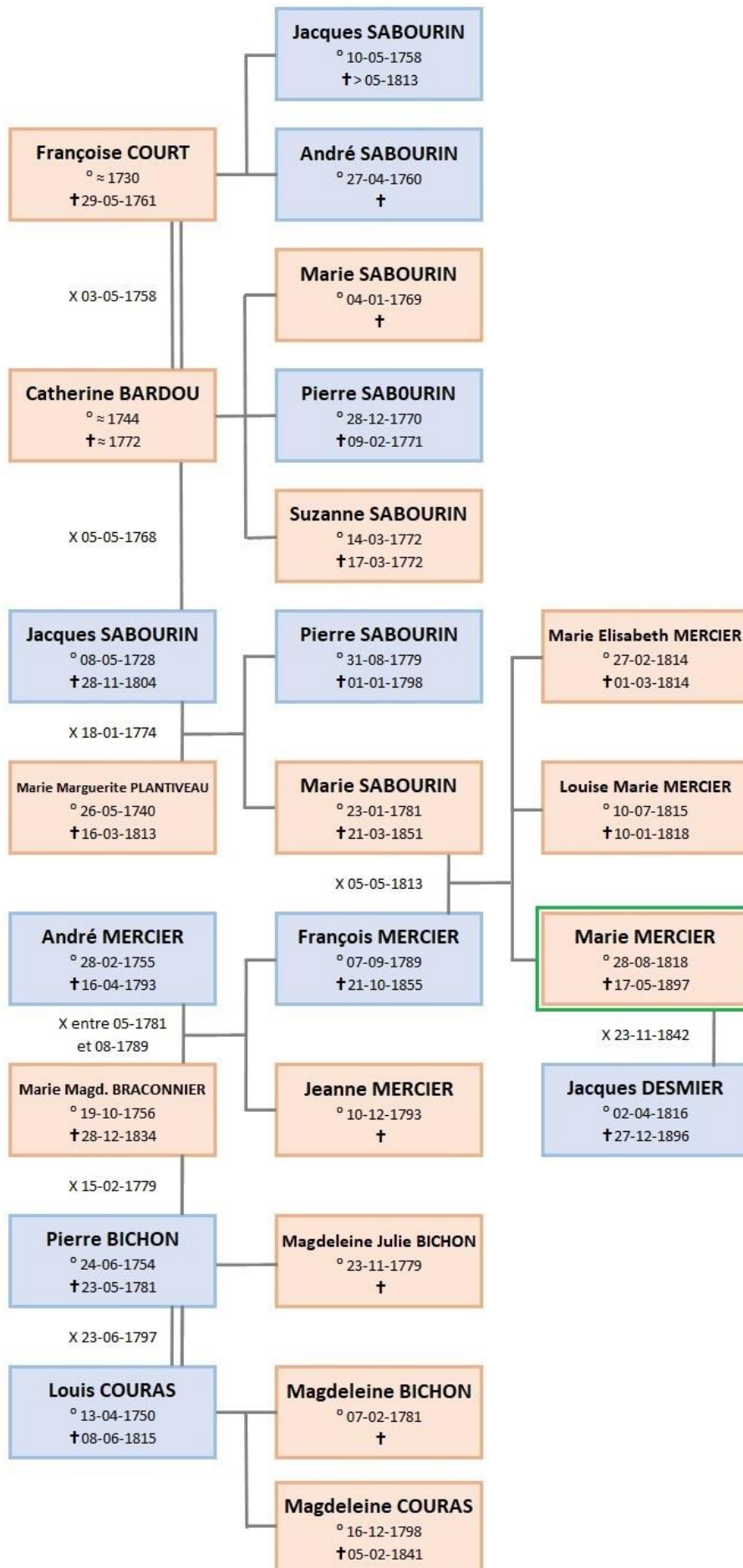
<sup>78</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1803-1819 (vue 303) cote 4E88/1.

<sup>79</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès 1836-1862 (vue 171) cote 4E88/11.

<sup>80</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès 1836-1862 (vue 133) cote 4E88/11.

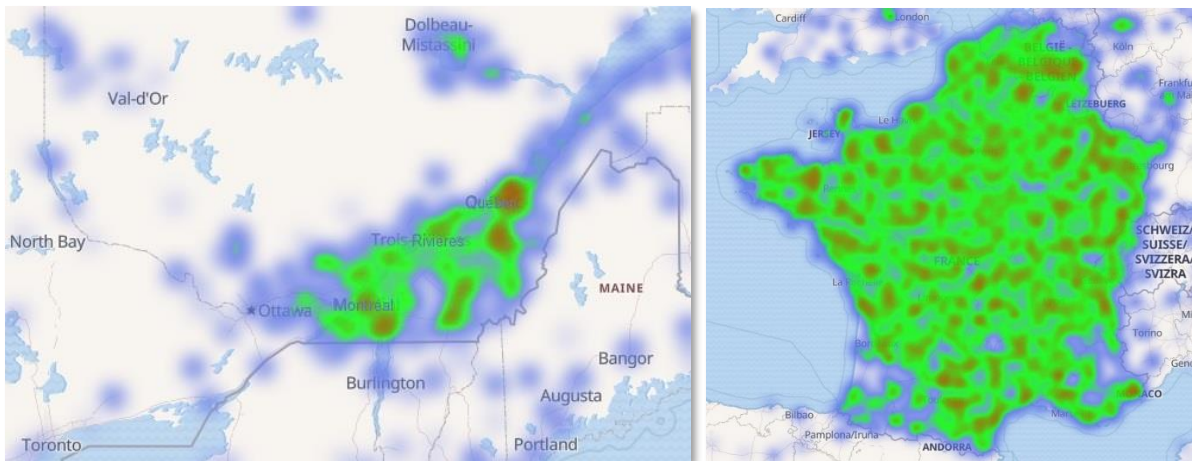


## 2.1 – Arbre généalogique de Marie Mercier



## 2.2 – Étymologie du patronyme « Mercier »

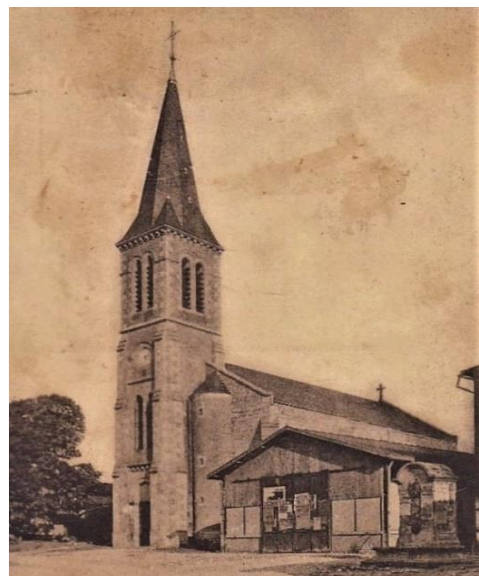
Le nom de famille Mercier est le 31<sup>ème</sup> patronyme le plus courant en France, selon le nombre de naissances entre 1891 et 1990<sup>81</sup>. L'origine étymologique du nom « Mercier » est un marchand, un vendeur de marchandises, ambulante ou non, un homme qui tient commerce. Lemerancier, Mercereau, Merchez, Merchier sont des variantes de Mercier<sup>82</sup>. Les Mercier sont présents un peu partout sur le territoire français, ainsi que dans le sud de la province canadienne du Québec (voir cartes ci-dessous).



Répartition géographique des porteurs du nom Mercier sur la période 1500-1900. À gauche : carte partielle du Québec. À droite : carte de la France continentale. (source : geneanet.org).

## 3- Le mariage de Jacques et Marie en 1842

Le mercredi 23 novembre 1842, à onze heures, Jacques Desmier, 26 ans, et Marie Mercier, 24 ans, s'unissent à Cherveux, commune de résidence de Marie<sup>83</sup>. Il n'est fait aucune mention dans l'acte de mariage d'un contrat établi entre les deux époux. Il aurait pu s'agir d'un oubli, mais mes recherches sur un quelconque contrat de mariage ont été vaines.



Église de Cherveux,  
Deux-Sèvres.  
Carte postale vers le  
début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>81</sup> Données recueillies sur Filae.com.

<sup>82</sup> MERGNAC, Marie-Odile. *Les noms de famille des Deux-Sèvres*. Paris : Archives & culture, 2008.

<sup>83</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, mariages 1836-1862 (vue 79, 80) cote 4E88/7.

N<sup>o</sup>. 204  
Mariage  
Des  
Jacques Desmier  
et de  
M<sup>lle</sup> Marie Mercier

Le vingt trois novembre mil huit cent quarante deux, et le vingt trois du mois de  
Novembre onze heures du matin, au département français de Chervey  
Canton de Deux Sèvres, dans le chef lieu de l'Etat civil de la commune de Chervey, Premiers canton de Saint  
Noyers département de Deux Sèvres sont comparus M<sup>l</sup>.  
Jacques Desmier, âgé de vingt six ans, domestique domicilié avec  
son père au chef lieu de la commune de Chauray, au lieu de la commune  
du mois d'april mil huit cent deux au si qu'il résulte de l'extrait ci  
après, fils de M<sup>l</sup>. Jean Desmier, journalier, âgé de soixante dix ans  
et de M<sup>l</sup>. Louise Nicolas, en son vivant sans profession, décédée au chef  
lieu de la commune de Chauray, le vingt du mois de juin mil huit cent dix  
neuf au si qu'il résulte de l'extrait ci après le dit Jacques Desmier à ce  
présent consentant d'une part.

M<sup>lle</sup> Marie Mercier, âgée de vingt quatre ans, sans profession  
domiciliée avec son père et mère, au village de Goguelain, commune de  
Chervey, née en la commune de Goguelain, le vingt neuf du mois d'août  
mil huit cent dix huit, au si qu'il résulte de l'extrait ci après, fille majeure  
de Jean Mercier, âgé de cinquante trois ans domestique et de Marie  
Catherine, âgée de cinquante ans sans profession, domiciliée au village  
de Goguelain commune de Chervey, le dit M<sup>l</sup>. Jean Mercier et M<sup>l</sup>. Marie  
Catherine, a ce présent et consentant d'autre part.

Lesquels ont été reçus à la célébration du mariage  
par le notaire en son domicile public et ont été faits devant lui  
principale sorte d'intérêt de notre maison commune le dimanche  
vingt trois du présent mois de novembre à l'heure de midi, parille  
célébration a été faite devant celle de la commune de Chauray aux  
M<sup>l</sup>. Jean Desmier suivant le certificat qui nous a été présenté  
aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée par l'un  
d'eux à leur requête après l'avis donné lecture de l'acte des banns  
ci dessus mentionnés et de l'acte de mariage du dit mariage et de la future épouse  
publiés le lendemain de leur mariage et de leur femme chacun d'eux ayant  
répondu séparément d'affirmation et affirmé de leur accord au point de la loi  
que M<sup>l</sup>. Jacques Desmier, et M<sup>lle</sup> Marie Mercier, sont unis par le mariage;

Je tont qu'il a pour être le présent acte public au lieu  
ordinaire de notre maison commune en présence de M<sup>l</sup>.  
Pierre Desmier, âgé de trente trois ans, journalier domicilié  
au chef lieu de la commune de Chauray, de Jean Desmier,  
âgé de vingt six ans, domestique domicilié au chef lieu  
de la commune de Chauray, frères germains de l'époux  
de M<sup>l</sup>. Pierre Rimbaud, cultivateur âgé de vingt six  
ans, domicilié au village de Goguelain commune de  
Chervey, de Jean Gaudin âgé de vingt cinq ans

+ après qu'il leur en a été  
fait lecture

Domestique, domicilié au village de Goguelain commune  
d'après le bannissement des deux parties de l'époux.  
Desquels ont ainsi que les parties contractantes déclaré  
M<sup>l</sup>. Jean Desmier et M<sup>l</sup>. Marie Mercier de ce qu'ils ont déclaré  
suivant la loi, sans le dit M<sup>l</sup>. Pierre Rimbaud qui  
a signé avec nous adjoind.

P. Rimbaud  
Gaudin

Acte de mariage de Jacques Desmier et de Marie Mercier, le 23 novembre 1842, Chervey, Deux-Sèvres.

[No 24

**Transcription**

*Mariage de Jacques Démier  
et de M[a]rie Mercier]*

*L'an mil huit cent quarante-deux et le vingt-trois du mois de novembre onze heures du matin, par devant nous François Jacques Couliau adjoint délégué du maire faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Cherveux, premier canton de Saint-Maixent, département des Deux-Sèvres, sont comparus m[onsieu]r Jacques Démier, âgé de vingt six ans, domestique, domicilié avec son père au chef lieu de la commune de Chauray où il est né le deux du mois d'avril mil huit cent seize ainsi qu'il résulte de l'extrait ci annexé, fils majeur de Jean Démier, journalier, âgé de soixante six ans et de feu Louise Nicolas en son vivant sans profession, décédée au chef-lieu de la commune de Chauray le treize du mois de juin mil huit cent dix neuf ainsi qu'il résulte de l'extrait ci annexé, le dit s[ieu]r Jean Démier à ce présent et consentant, d'une part.*

*Et d[emoise]lle Marie Mercier, âgée de vingt quatre ans, sans profession, domiciliée avec son père et mère au village du Goguelais, commune de Cherveux, née en la commune de Saint Gelais le vingt neuf du mois d'août mil huit cent dix huit, ainsi qu'il résulte de l'extrait ci annexé, fille majeure de François Mercier, âgé de cinquante trois ans, domestique, et de Marie Sabourin, âgée de soixante ans, sans profession, domiciliés au village du Goguelais, commune de Cherveux, le dit s[ieu]r François Mercier et Marie Sabourin à ce présents et consentants, d'autre part.*

*Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux dont les publications ont été faites devant la principale porte d'entrée de notre maison commune les dimanches treize et vingt du présent mois de novembre à l'heure de midi, pareilles publications ont eu lieu devant celle de la commune de Chauray aux mêmes époques suivant le certificat qui nous en a été remis. Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leurs réquisitions après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément at affirmativement, déclarons au nom de la loi que m[onsieu]r Jacques Démier et demoiselle Marie Mercier sont unis par le mariage.*

*De tout quoi ayant dressé le présent acte public au lieu ordinaire de notre maison commune en présence de monsieur, monsieur Pierre Démier, âgé de trente trois ans, journalier, domicilié au chef lieu de la commune de Chauray, et Jean Démier âgé de vingt huit ans, domestique, domicilié au chef lieu de la commune de Chauray, frères germains de l'époux. Et monsieur, monsieur Pierre Rimbault, cultivateur, âgé de vingt-six ans, domicilié au village des Goguelais commune de Cherveux, et de Jean Gai âgé de vingt-cinq ans, domestique, domicilié au village de Fonverine commune d'Azai le Brulé, les deux amis de l'épouse.*

*Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, ont, ainsi que les parties contractantes déclaré ne savoir ni écrire ni signer de ce enquis et interpellé suivant la loi, sauf le dit s[ieu]r Pierre Rimbault qui a signé avec nous adjoint.*

*P. Rimbault. Couliau. Galland.*

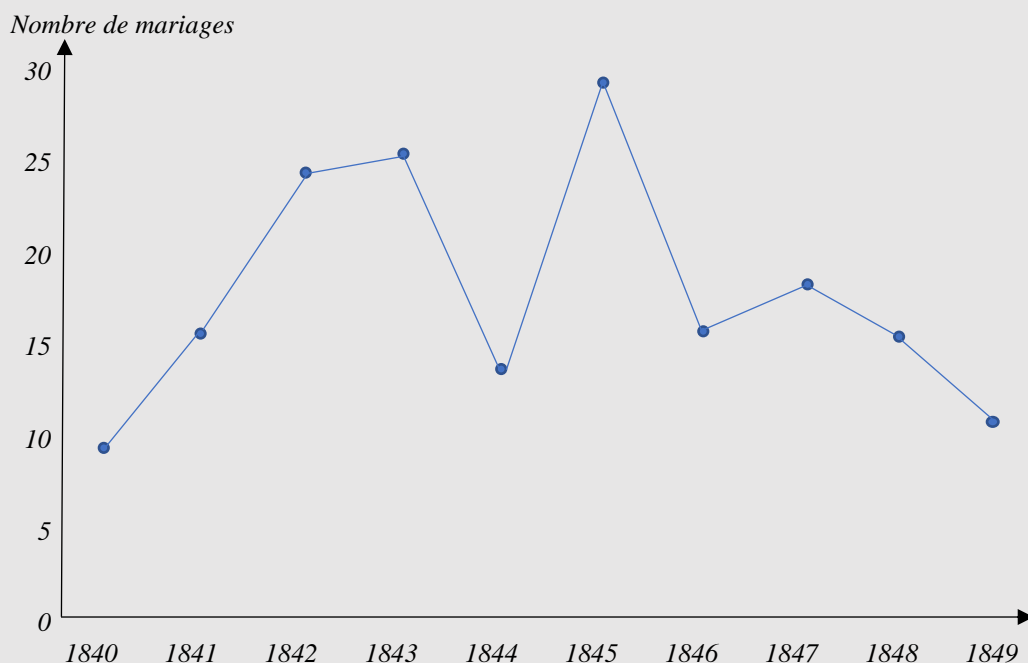
Lorsqu'ils se marient, Jacques et Marie demeurent chez leurs parents respectifs : Jacques, dans le village de Chauray, et Marie, dans le hameau du Goguelais de la commune de Cherveux.

Selon l'acte civil de mariage, sont, entre autres, présents lors de l'union :

- *Jean Dé(es)mier, père de l'époux ;*
- *François Mercier, père de l'épouse ;*
- *Marie Sabourin, mère de l'épouse ;*
- *Pierre Dé(es)mier, frère et témoin de l'époux ;*
- *Jean Dé(es)mier, frère et témoin de l'époux ;*
- *Pierre Raimbault, ami de l'épouse ;*
- *Jean Gai, ami de l'épouse.*

Jacques déclare être domestique (agricole) et Marie est sans profession. Ils ont tous les deux la majorité pour s'unir ; la majorité matrimoniale en 1842 étant de 21 ans pour les filles et 25 ans pour les garçons<sup>84</sup>.

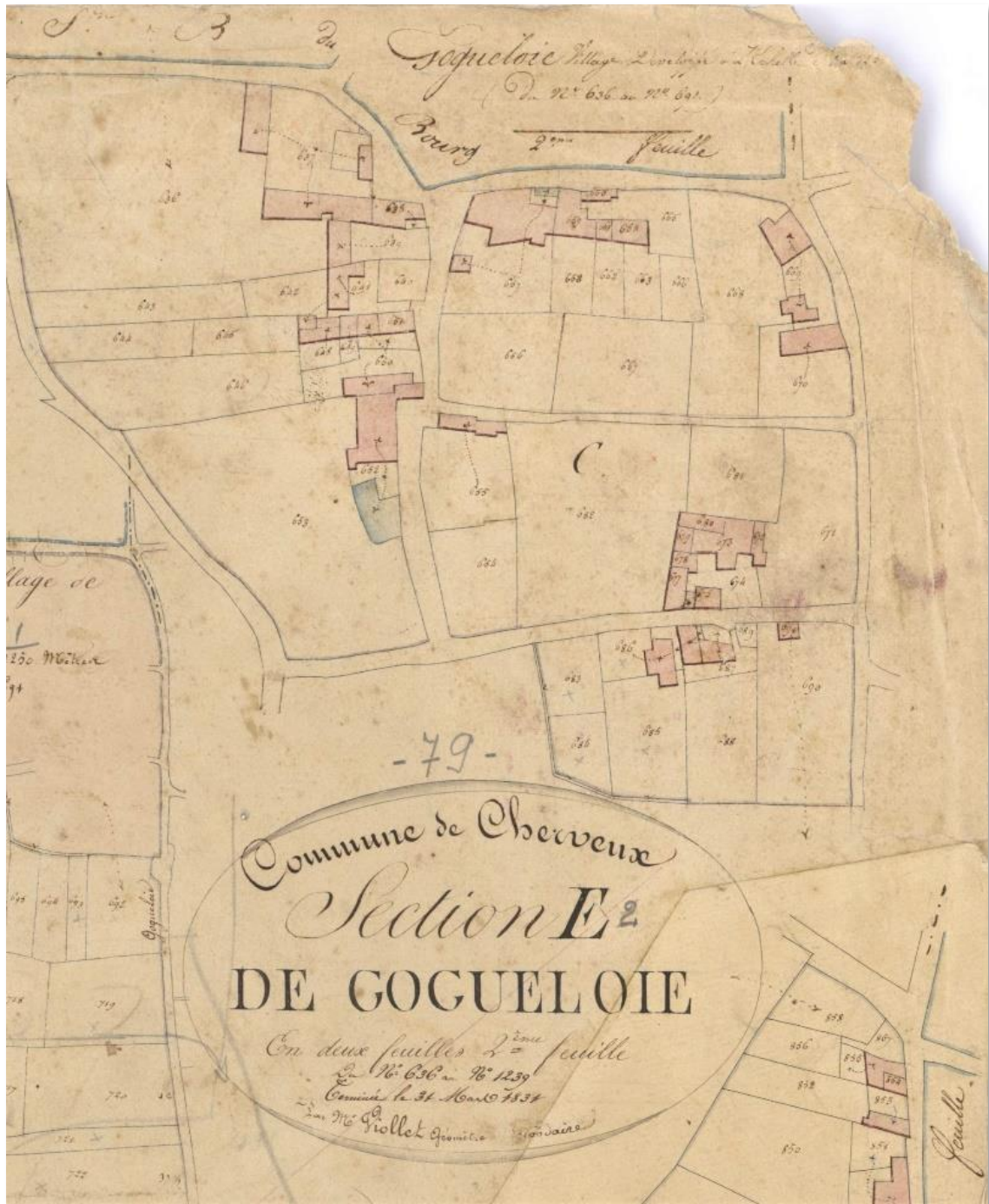
*Vingt-quatre mariages sont célébrés à Cherveux en 1842, dont celui de mes ancêtres, Jacques Desmier et Marie Mercier. En moyenne, 17,5 mariages sont célébrés annuellement dans le village pour la décennie 1840-1849<sup>85</sup>.*



<sup>84</sup> Code civil de 1804.

<sup>85</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, mariages 1836-1862, cote 4E88/7.

Jacques Desmier et Marie Mercier habitent le lieu-dit Le Goguelais à Cherveux jusqu'à leur décès dans les années 1890. La première mention de leur lieu de résidence au Goguelais est faite le 10 octobre 1843 sur l'acte de mariage entre Pierre Desmier, l'un des frères de Jacques, et Françoise Martin<sup>86</sup>.



A.D. des Deux-Sèvres, cadastre napoléonien, 1831, Le Goguelais, commune de Cherveux.

<sup>86</sup> Jacques est l'un des témoins au mariage de son frère. A. D. des Deux-Sèvres, registres de Chauray, mariages 1833-1862 (vue 58) cote 4E83/5.

J'ai contacté les archives départementales des Deux-Sèvres pour obtenir une copie de l'acte de mariage religieux. Ils m'ont renvoyé vers les archives départementales de la Vienne qui conservent les archives diocésaines des Deux-Sèvres (diocèse de Poitiers). Malheureusement, les registres de catholicité de Cherveux pour les années 1841 et 1842 sont manquantes<sup>87</sup>.

### 3.1 – Les huit enfants du couple

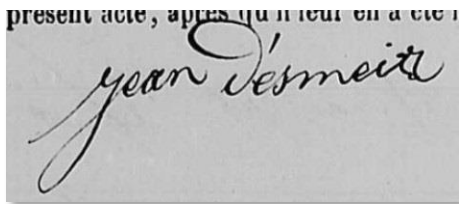
Marie Mercier donne naissance à huit enfants entre 1841 et 1856, soit une moyenne d'un enfant tous les deux ans. Les cinq garçons et trois filles de Jacques et Marie naissent tous dans la maison familiale du hameau du Goguelais, village de Cherveux. Un seul de leurs enfants n'atteindra pas l'âge adulte ; Louise, décédée avant à quatorze ans.

1. **Jean-François Desmier**, né le 15/05/1841 (Cherveux)<sup>88</sup>, décédé le 23/01/1926 (Saint-Gelais)<sup>89</sup> à l'âge de 84 ans.

Service militaire : sous les ordres<sup>90</sup>.

Il se marie le 10/10/1865 (Saint-Gelais)<sup>91</sup> avec Marie Sabourin (1839<sup>92</sup>-1915<sup>93</sup>).

Professions : domestique agricole<sup>94</sup>, tisserand<sup>95</sup>.

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on a light-colored document. The signature reads 'Jean Desmier' in a cursive script. Above the signature, some printed text is partially visible, including 'present acte, apres qu'il leur en a été'.

*Signature de Jean-François Desmier extraite de l'acte de naissance de son fils François le 8 janvier 1869 (A.D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, naissances 1863-1882 (vue 45), cote 4E255/3*

2. **Louise Desmier**, née 21/04/1844 (Cherveux)<sup>96</sup>, décédée le 21/08/1858 (Cherveux)<sup>97</sup> à l'âge de 14 ans.

---

<sup>87</sup> Courriel des A. D. de la Vienne du 29 mars 2022.

<sup>88</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862 (vue 63) cote 4E88/3.

<sup>89</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, acte de décès fourni par *le Fil d'Ariane*.

<sup>90</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Liste cantonale de tirage au sort, St-Maixent-l'École, classe 1861 (vue 16) cote 1R60.

<sup>91</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, mariages 1863-1882 (vue 16) cote 4E255/6.

<sup>92</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, naissances 1833-1862 (vue 40) cote 4E255/2.

<sup>93</sup> A. D. des Deux-Sèvres, tables décennales de Saint-Gelais, 1913-1922 (vue 8) cote 4E391/26.

<sup>94</sup> Profession que Jean-François Desmier déclare lors de son mariage. A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, mariages 1863-1882 (vue 16) cote 4E255/6.

<sup>95</sup> Profession que Jean-François Desmier déclare lors de la naissance de son second enfant. A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, naissances 1863-1882 (vue 45) cote 4E255/3.

<sup>96</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862 (vue 94) cote 4E88/3.

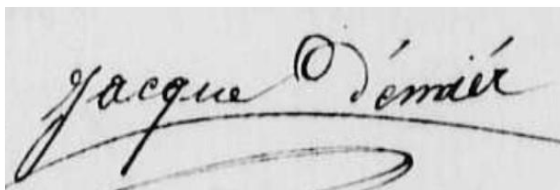
<sup>97</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès 1836-1862 (vue 200) cote 4E88/11.

**3. Jacques Desmier**, né le 29/08/1846 (Cherveux)<sup>98</sup>, décédé le 21/05/1912 (Échiré)<sup>99</sup> à l'âge de 65 ans.

Service militaire : exempté (« faiblesse de complexion »)<sup>100</sup>.

Il se marie le 08/01/1873 (Échiré)<sup>101</sup> avec Louise Dutois (1850<sup>102</sup>- >1912)

Professions : cultivateur<sup>103</sup>, maçon<sup>104</sup>.



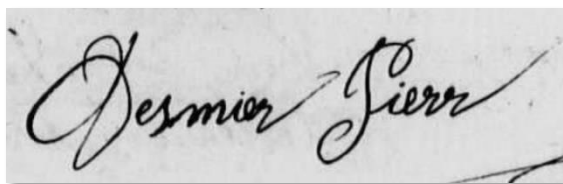
*Signature de Jacques Desmier extraite de l'acte de naissance de son fils Charles le 27 septembre 1873 (A.D. des Deux-Sèvres, registres d'Échiré, naissances 1863-1882 (vue 119), cote 4E255/3*

**4. Pierre Desmier**, né le 18/04/1848 (Cherveux)<sup>105</sup>, décédé 10/03/1933 (Échiré)<sup>106</sup> à l'âge de 84 ans.

Service militaire : campagne d'Allemagne (avril 1870 à mars 1871)<sup>107</sup>.

Il se marie le 09/11/1875 (Saint-Gelais)<sup>108</sup> avec Madeleine Raison (1852<sup>109</sup>-1932<sup>110</sup>)

Professions : domestique agricole<sup>111</sup>, jardinier<sup>112</sup>.



*Signature de Pierre Desmier extraite de l'acte de naissance de sa fille Alida le 3 août 1876 (A.D. des Deux-Sèvres, registres d'Échiré, naissances 1863-1882 (vue 154), cote 4E255/3*

<sup>98</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862 (vue 123) cote 4E88/3.

<sup>99</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Échiré, décès 1903-1912 (vue 8) cote 4E113/18.

<sup>100</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Liste cantonale de tirage au sort, St-Maixent-l'École, classe 1866 (vue 11) cote 1R65.

<sup>101</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Échiré, mariages 1863-1882 (vue 88) cote 4E113/8.

<sup>102</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Niort, naissances 1850 (vue 26) cote 4E198/49.

<sup>103</sup> Profession que Jacques Desmier déclare lors de son mariage. A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Échiré, mariages 1863-1882 (vue 88) cote 4E113/8.

<sup>104</sup> Profession que Jacques Desmier déclare lors de la naissance de son quatrième enfant. A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Échiré, naissances 1883-1902 (vue 4) cote 4E113/13.

<sup>105</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862 (vue 142) cote 4E88/3.

<sup>106</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Échiré, acte de décès fourni par *le Fil d'Ariane*.

<sup>107</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registre des matricules, Parthenay, classe 1868 (vue 35) cote R626-1.

<sup>108</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, mariages 1863-1882 (vue 78) cote 4E255/6.

<sup>109</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Échiré, naissances 1843-1862 (vue 136) cote 4E113/3.

<sup>110</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Échiré, acte de décès fourni par *le Fil d'Ariane*.

<sup>111</sup> Profession que Pierre Desmier déclare lors de son mariage. A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, mariages 1863-1882 (vue 78) cote 4E255/6.

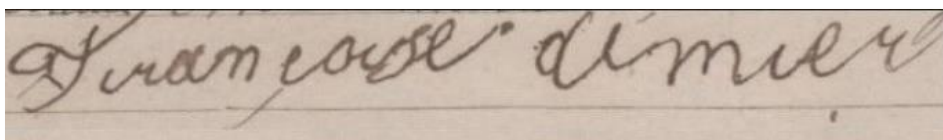
<sup>112</sup> Profession que Pierre Desmier déclare lors du recensement de 1906. A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Saint-Gelais, 1906 (vue 24) cote 6M295.



5. **Marie Desmier**, née le 03/11/1850 (Cherveux)<sup>113</sup>, décédée le 21/08/1922 (Cherveux)<sup>114</sup>, à l'âge de 71 ans. Marie est mon arrière-arrière-grand-mère (voir la partie VI). Profession : bergère<sup>115</sup>.

6. **Françoise Desmier**, née le 12/12/1852 (Cherveux)<sup>116</sup>, décédée le 09/12/1926<sup>117</sup> (Saint-Gelais) à l'âge de 73 ans. Elle se marie le 05/10/1881 (Cherveux)<sup>118</sup> avec Pierre Simonnet (1853<sup>119</sup>-1823<sup>120</sup>).

Profession : ménagère<sup>121</sup>.



*Signature de Françoise Desmier extraite de l'acte de baptême de son neveu et filleul Victor Desmier le 10 mars 1879 (A.D. de la Vienne, registres de catholicité).*



*Pierre tombale de Pierre Simonnet et de Françoise Desmier. Cimetière de Saint-Gelais, Deux-Sèvres.*

*Photo personnelle (juillet 2018).*

---

<sup>113</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862 (vue 175) cote 4E88/3.

<sup>114</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, acte de décès fourni par *le Fil d'Ariane*.

<sup>115</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux de 1876 (vue 14) cote 6M105.

<sup>116</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862 (vue 199) cote 4E88/3.

<sup>117</sup> Pierre tombale, cimetière communal de Saint-Gelais.

<sup>118</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, mariages 1863-1882 (vue 188) cote 4E88/8.

<sup>119</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, naissances 1833-1862 (vue 102) cote 4E255/2.

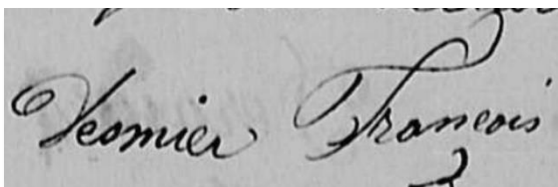
<sup>120</sup> Pierre tombale, cimetière communal de Saint-Gelais.

<sup>121</sup> Profession inscrite sur l'acte de naissance de son second enfant. A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, naissances 1883-1902 (vue 2) cote 4E255/10.

**7. François Desmier**, né le 17/11/1854 (Cherveux)<sup>122</sup>, décédé entre 1922 et 1936<sup>123</sup>.

Service militaire : introuvable dans les classes de 1873, 1874 et 1875 pour les bureaux de Poitiers et de Parthenay.

Professions : domestique agricole<sup>124</sup>, journalier<sup>125</sup>.

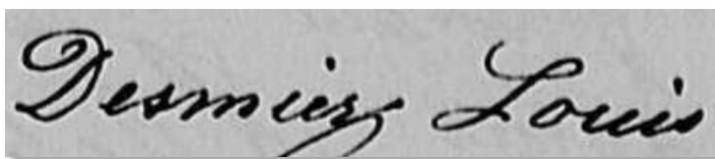


*Signature de François Desmier extraite de l'acte de mariage de Louis Desmier et Louise Simonnet le 29 octobre 1879 (A.D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, mariages 1863-1882 (vue 106), cote 4E255/6*

**8. Louis Desmier**, né le 14/04/1856 (Cherveux)<sup>126</sup>, décédé le 13/10/1944<sup>127</sup>.

Service militaire : dispensé (« frère au service »), puis passé dans la réserve de l'armée active en juillet 1882 et dans l'armée territoriale en juillet 1886<sup>128</sup>. Il se marie le 29/10/1879 (St-Gelais)<sup>129</sup> avec Louise Simonnet (1856- >1922 <1936)<sup>130</sup>.

Professions : tailleur de pierres<sup>131</sup>, maçon<sup>132</sup>. À noter que Louis et sa sœur Françoise ont épousé Louise et Pierre Simonnet, également frère et sœur.



*Signature de Louis Desmier extraite de son acte de mariage le 29 octobre 1879 (A.D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, mariages 1863-1882 (vue 106), cote 4E255/6*

---

<sup>122</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862 (vue 217) cote 4E88/3.

<sup>123</sup> Réside à Cherveux. Apparaît dans le recensement de 1906. Aucune trace de son décès jusqu'en 1922, mais n'apparaît plus dans le recensement de 1936.

<sup>124</sup> Profession inscrite sur le recensement de 1881. A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux, 1881 (vue 17) cote 6M105.

<sup>125</sup> Profession inscrite sur le recensement de 1906. A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux, 1906 (vue 34) cote 6M105.

<sup>126</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862 (vue 233) cote 4E88/3.

<sup>127</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, acte de décès fourni par *le Fil d'Ariane*.

<sup>128</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registre des matricules, Parthenay, classe 1876 (vue 87) cote R634-2.

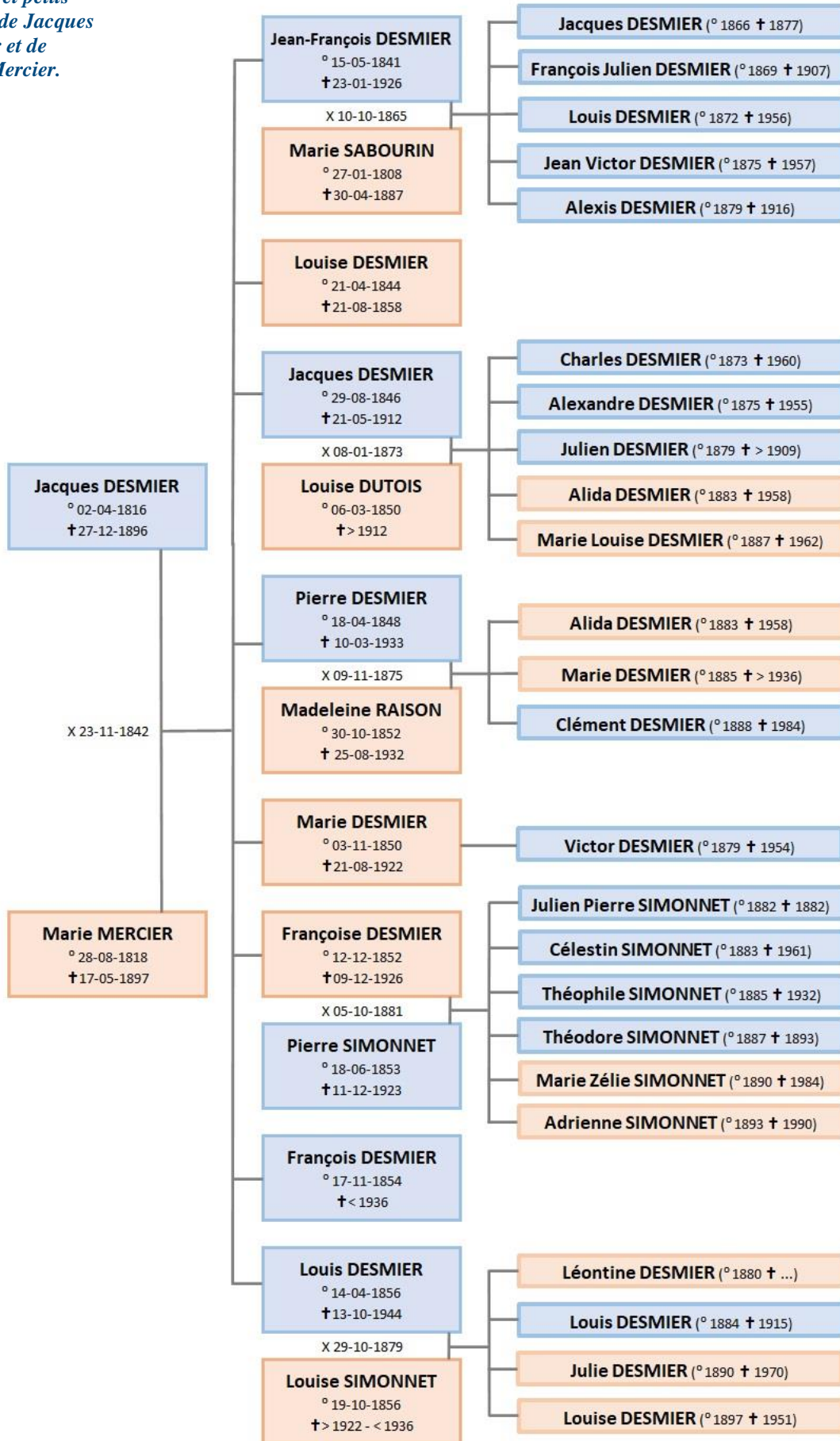
<sup>129</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, mariages 1863-1882 (vue 106) cote 4E255/6.

<sup>130</sup> Louise Simonnet n'apparaît pas dans le recensement de Cherveux de 1936. A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux, 1936 (vue 7) cote 6M105.

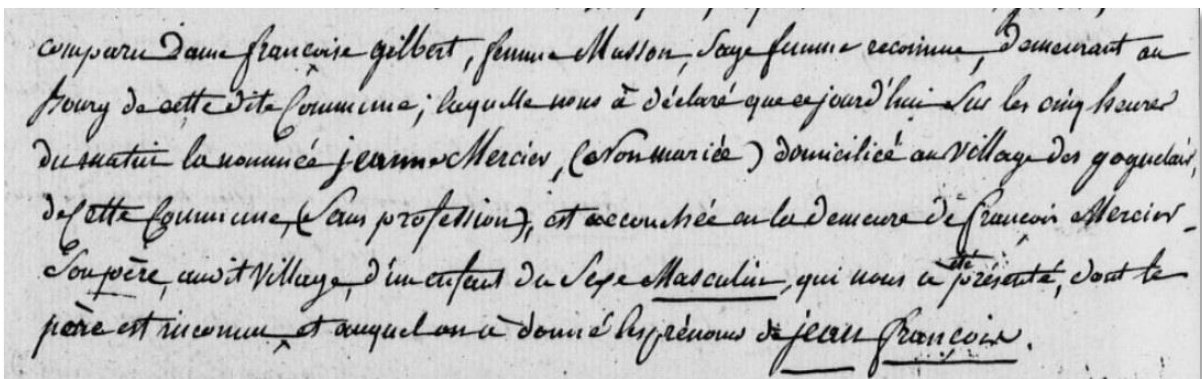
<sup>131</sup> Profession inscrite sur le recensement de 1901. A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux, 1901 (vue 32) cote 6M105.

<sup>132</sup> Profession inscrite sur le recensement de 1936. A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux, 1936 (vue 7) cote 6M105.

*Enfants et petits-enfants de Jacques Desmier et de Marie Mercier.*



Jean-François, le fils aîné de Jacques et de Marie, est un enfant naturel : il est né le 15 mai 1841 au domicile de ses grands-parents maternels, François Mercier et Marie Sabourin<sup>133</sup>, soit un an et demi avant le mariage de ses parents. La naissance de l'enfant est déclarée le jour même à l'adjoint officier de l'état civil par Françoise Gilbert, la sage-femme qui a accompagné l'accouchement de Marie Mercier. Il est à noter sur l'acte de naissance qu'une fois encore, Marie Mercier apparaît sous le nom de Jeanne Mercier<sup>134</sup>. Est-ce le prénom de sa marraine qui ne serait autre que Jeanne Mercier, sa tante ?



Extrait de l'acte de naissance de Jean-François Desmier le 15 mai 1841<sup>133</sup>.

(...) comparu dame Françoise Gilbert, femme Masson, sage-femme reconnue, demeurant au bourg de cette dite commune ; laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui sur les cinq heures du matin la nommée Jeanne Mercier, (non mariée) domiciliée au village des Goguelais de cette commune, (sans profession), est accouchée en la demeure de François Mercier, son père, audit village, d'un enfant de sexe masculin, qui nous a été présenté, dont le père est inconnu et auquel on a donné les prénoms de Jean François. (...)

Transcription

À quelques mois du 20<sup>e</sup> anniversaire de Jean-François, le 20 janvier 1861, devant maître Louis Édouard Gibault, notaire à Cherveux, Jacques Desmier et Marie Mercier reconnaissent le jeune homme comme leur fils légitime. Jacques reconnaît ainsi *de facto* être le père biologique.

			épil, Chambours, d'une gresse se sene, en...	19	189	9
			Mozennan 3000...			
11	20	reconnaissance	par Jacques Desmier et Marie Mercier, son	26	5	80
		enfant naturel	de son...			
12	20	acquies	Louis Thomas, François, de François Richard et Magdeleine			
			de son...			

A. D. des Deux-Sèvres, minutes du notaire Louis Édouard Gibault, 1844-1865, Cherveux, (vue 113) cote 8U127.

<sup>133</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862 (vue 63) cote 4E88/3.

<sup>134</sup> Marie est également prénommée Jeanne lors du recensement de Cherveux de 1836 (voir ci-dessus la partie IV, section 2).

Reconnaissance  
d'enfant naturel  
par



Jacques Demiel  
et  
Marie Mercier.

Le 20 janvier 1861.

Jacques -  
J. D.  
M. C.

*[Large handwritten signature]*

N°: 11.

Page 598

Pardevans M<sup>r</sup>. Louis Douard Gibault  
notaire à résidence de Chevemp, premier  
arrondissement de la justice de paix de Chevemp  
de Saint maris ent, arrondissement de Chevemp  
Département des Deux Sèvres, et sousigné  
et en présence des deux témoins instrumentaires,  
ci-après nommés, aussi et sousignés;

ont comparu:

Le S<sup>r</sup>. Jean Demiel, Journaliste et  
Marie Mercier, son épouse, qui autorise  
demeurant ensemble au village des Goguelais,  
Commune de Chevemp.

Lesquels ont, par ces présentes, reconnu  
volontairement et librement pour leur  
fils naturel Jean-François, né au  
Commune de Chevemp le quinze mai  
mil huit cent quarante un, inscrit  
aux registres de l'état civil de ladite  
Commune de Chevemp le même jour,  
comme étant né de la dite Marie Mercier  
qui par erreur a été portée sous le prénom de  
Jeanne, qui était alors célibataire, et de père  
inconnu.

En conséquence, ils ont consenti que  
ledit Jean-François porte à l'avenir le  
nom de Demiel, qui est celui de son père  
et que dorénavant il soit nommé  
Jean-François Demiel.

Et, de plus, ils ont consenti que mention  
des présentes soit faite sur toutes pièces  
où elle sera nécessaire, et notamment  
en marge de son acte de naissance,  
ainsi que le prescrit l'article 333 de  
l'ancien Code Napoléon.

Dont acte fait et passé au bureau et  
Commune de Chevemp, en l'étude dudit M<sup>r</sup>.  
Gibault notaire.

En présence des S<sup>rs</sup>. Daniella Couault  
maire de la Commune de Chevemp,  
demeurant à la Roche Dupinier susdite  
Commune et Pierre Breillat,  
instituteur communal, demeurant à

subome de Chevigny, les deux témoins  
instrumentaires ayent les qualités voulues  
par la loi et requis et affectés des dits actes.

En un mil huit cent soixante un  
le vingt janvier.

Et a, ledit Jean Desmier, signé avec  
les dits deux témoins instrumentaires et  
ledit M<sup>r</sup> Gibault notaire et la dite  
morie mercier a déclaré ne savoir ni  
l'enfant ni signer l'acte requis et interpellé  
par ledit M<sup>r</sup> Gibault notaire, après  
lecture faite d'icelui ce que dessus.

La lecture du présent acte par le  
dit M<sup>r</sup> Gibault notaire la signature  
de la partie qui l'a signé et la déclaration  
de ne savoir signer par la dite  
morie mercier ont eu lieu en la présence  
des dits deux témoins instrumentaires.

*M. Gibault*  
*M. Mercier*

Jae ques Desmier Breillet  
(M. Mercier)

*Gibault*

*M. Gibault*  
*M. Mercier*

2.20  
3.30  
5.50

En un mil huit cent soixante un  
le vingt janvier 1861 p. 18 de l'acte  
de reconnaissance  
de l'enfant naturel  
de M. Desmier  
par M. Gibault notaire  
et M. Mercier  
et deux témoins instrumentaires  
qui ont signé avec lui  
ce que dessus.

A. D. des Deux-Sèvres, acte de reconnaissance d'un enfant naturel, notaire Louis Édouard Gibault, Cherveux.

[Reconnaissance d'enfant naturel par  
Jacques Démier et Marie Mercier  
20 janvier 1861]

[Payé 5F. 95c.]

Transcription

Par devant m[âitr]e Louise Édouard Gibault, notaire à la résidence de Cherveux, premier arrondissement de la justice de paix du canton de Saint-Maixent, arrondissement de Niort, département des Deux-Sèvres, soussigné et en présence des deux témoins instrumentaires ci-après nommés, aussi soussignés ;

Ont comparu :

Le s[ieu]r ~~Jean~~ [Jacques] Démier, journalier et Marie Mercier, son épouse qu'il autorise, demeurant au village des Goguelais, commune de Cherveux.

Lesquels ont par ces présentes, reconnu volontairement et librement pour leur fils naturel Jean-François né en la commune de Cherveux le quinze mil huit cent quarante un, inscrit aux registres de l'état civil de ladite commune de Cherveux le même jour, comme étant né de ladite Marie qui par erreur a été portée sous le prénom de Jeanne, qui était alors célibataire, et le père inconnu. En conséquence, ils ont consenti que ledit Jean-François porte à l'avenir le nom de Démier, qui est celui de son père et que dorénavant il soit nommé Jean-François Démier.

Et de plus, ils ont consenti que mention des présentes soit faite sur toutes pièces où elle sera nécessaire, et notamment en marge de son acte de naissance ainsi que le prescrit l'article soixante deux du code Napoléon.

Dont acte fait et passé au bourg et commune de Cherveux en l'étude dudit m[âitr]e Gibault, notaire. En présence des sieurs Daniel Cacouault, maire de la commune de Cherveux, demeurant à la Roche du Pinier, susdite commune, et Pierre Breillat, instituteur communal demeurant au bourg de Cherveux, les deux témoins instrumentaires ayant les qualités voulues par la loi et requis à l'effet des présentes.

L'an mil huit cent soixante un, le vingt cinq janvier. Et a, ledit ~~Jean~~ Démier, signé avec lesdits deux témoins instrumentaires et ledit m[âitr]e Gibault, notaire, et ladite Marie Mercier a déclaré ne savoir ni écrire ni signer de ce requise et interpellée par ledit m[âitr]e Gibault, notaire, après lecture faite de tout ce que dessus.

La lecture du présent acte par ledit m[âitr]e Gibault, notaire, la signature de la partie qui l'a signé et la déclaration de ne savoir signer par ladite Marie Mercier ont eu lieu en la présence réelle des dits deux témoins instrumentaires.

[Rayé deux

Jacques Démier

Breillat

mots nuls

D. Cacouault

J. D. B.

Gibault

D. C]

[2.20 Enregistré S[aint] Maixent le vingt six janvier 1861 f[oli]o 58, r[ect]o case 8

3.20 Reçu ~~trois~~ deux cinq francs et ~~vingt~~ cinquante centimes.

5.50] Trois mots rayés.

Jusqu'en 1848, sur chacun des actes de naissance des enfants du couple<sup>135</sup> ainsi que sur l'acte de mariage de 1842 (voir ci-dessus) et le recensement de Cherveux de 1836<sup>136</sup>, Jacques Desmier déclare être domestique agricole. Après 1848, c'est la profession de journalier qui apparaît sur les différents actes retrouvés.

- *Journalier : ouvrier agricole employé à la journée. Il sert de main-d'œuvre d'appoint. Le journalier agricole est souvent de condition pauvre.*
- *Domestique agricole : ouvrier agricole employé chez un fermier, a un statut davantage permanent que le journalier.*

Sources : <http://magenealogie.eklablog.com/>

MERGNAC, Marie-Odile. *Ancêtres paysans, mieux les découvrir à travers les archives*. Paris : Archives & Culture, 2014.

*Paysan du Poitou,  
photo du début du XX<sup>e</sup> siècle*



Le 14 avril 1844, Jacques, ses frères, Pierre et Jean, ainsi que sa sœur, Marie, notarièrent devant maître Louis Marie Gibault la vente de deux terres plantées de vignes situées dans le hameau du fief de la commune de François. Pour la somme de cinquante francs, François Moreau, marchand, demeurant dans la même commune, acquiert ces deux pièces de terre (voir l'annexe N° 11). Il est signalé sur l'acte notarié que ces deux terres proviennent de la succession de Louise Nicolas, la mère des vendeurs, décédée le 13 juin 1819<sup>137</sup>. Cette dernière information est étonnante puisque sur les tables des successions, Louise Nicolas apparaît avec la mention « indigente » (voir la section 3 de la partie V). Il est à noter que, parmi les vendeurs, Jacques est le seul à signer l'acte de vente.

<sup>135</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862, cote 4E88/3.

<sup>136</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Chauray, 1836 (vue 3) cote 6M100.

<sup>137</sup> A. D. des Deux-Sèvres, acte notarié fourni par *le Fil d'Ariane*.



### 3.2 – Décès et succession

Jacques Desmier décède le 27 décembre 1896 à l'âge de quatre-vingt ans en son domicile du Goguelais, commune de Cherveux. Louis Desmier, son fils, et Pierre Pairault, un ami, déclarent son décès le lendemain au maire et officier de l'état civil, Léon Allonneau<sup>138</sup> (voir l'annexe N° 12). Moins de cinq mois plus tard, le 17 mai 1897, son épouse, Marie, décède à son tour à l'âge de soixante-dix-huit ans également en son domicile du Goguelais<sup>139</sup> (voir l'annexe N° 13). Ils sont inhumés dans l'ancien cimetière de Cherveux. Selon la mairie de Cherveux, des tombes de la famille Desmier seraient toujours visibles dans le vieux cimetière communal, mais aucun inventaire n'en a été fait à ce jour. L'un de mes projets est de recenser les pierres tombales sur lesquelles est inscrit le patronyme Desmier, et peut-être retrouver ainsi mes ancêtres Jacques Desmier et Marie Mercier.



*Ancien cimetière communal de Cherveux (voir l'emplacement sur l'annexe N° 3)*

---

<sup>138</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès 1883-1902 (vue 135) cote 4E88/15.

<sup>139</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès 1883-1902 (vue 140) cote 4E88/15.

Mes deux ancêtres apparaissent bien dans la table des successions et absences du bureau de Saint-Maixent-l'École dont dépend la commune de Cherveux, mais c'est la mention « carence » qui est inscrite dans la colonne 13 (« dates des déclarations, des successions, dons ou legs »). Le décès de Jacques Desmier et de Marie Mercier n'a donc entraîné aucune déclaration de succession. La date du 28 février 1898 mentionnée sur la table renvoie vers une date de certificat constatant que le couple ne possédait aucun avoir.

INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS (ALPHABÉTIQUEMENT).							INDIQUER SI LE DÉCÉDÉ OU L'ABSENT ÉTAIT CÉLIBATAIRE, VEUF OU MARIÉ.	NOM ET PRÉNOMS de l'époux survivant ou prédécédé.
numéros d'ordre.	NOMS. (En gros caractères.)	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	ÂGES.	LIEU DU DÉCÈS. <small>Indiquer, en outre, le lieu de la naissance et le domicile, s'ils sont différents de lieu du décès.</small>	DATES DES DÉCÈS, de l'aveu ou possession ou de l'inscription, sur les registres de l'état civil, des dates des militaires.		
58	Desmier	Jacques	Journalier	81	Cherveux	27 Xbre 96	ép.	Mercier

Successions et Absences.						OBSERVATIONS.  Mentionner notamment les faits ou reçus.
NOMS, PRÉNOMS, DEMURES et degré de parenté des héritiers ou légataires.	DÉSIGNATION SOMMAIRE DES BIENS DÉLAISSÉS par le décédé (d'après la notice de la tutelle).	DÉSIGNATION des procès-verbaux d'apposition de scellés, inventaires, ventes de meubles et autres actes enregistrés avant la déclaration et contenant des indications sur la consistance de la succession. Renonciations à succession, legs ou communauté. (Nature des actes, date et lieu de leur enregistrement.)	DATES des DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs.	DATE DU CERTIFICAT constatant que le défunt ne possédait aucun actif ou NUMÉRO de constitution en succession, ou mention spéciale concernant les enfants mineurs. (*)		
				27 Xbre 96		

Table des successions et absences, bureau de Saint-Maixent-l'École, 1895-1903, Jacques Desmier (vue 57), cote 3Q 20/449, pages de droite et de gauche.

Numéros	INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS (ALPHABÉTIQUEMENT)						INDIQUER SI LE DÉCÉDÉ ou l'absent était célibataire, veuf ou marié	NOM ET PRÉNOMS de l'époux survivant ou prédécédé
	d'ordre	NOMS	PRÉNOMS	PROFESSIONS	ÂGES	LIEU de décès		
1	2	3	4	5	6	7	8	9
58	Desmier	Jacques	Journalier	81	Cherveux	27 Xbre 96	ép.	Mercier

**Successions et Absences**

NOMS, PRÉNOMS, DEMEURES et degré de parenté des héritiers ou légataires	DÉSIGNATION SOMMAIRE des biens délaissés par le décédé (d'après la notice de la mairie)	DÉSIGNATION des procès verbaux d'apposition des scellés, inventaires (...)	DATES des DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs	DATE DU CERTIFICAT constatant que le défunt ne possédait aucun actif ou	OBSERVATIONS
				NUMÉRO de consignation au sommier, ou mention spéciale concernant les enfants mineurs	
10	11	12	13	14	15
			Carence	23 février 1898	

Transcription (le chiffre 103 dans la colonne 13 du document concerne la personne précédente).

**TABLE des**

numéros d'ordre	INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS (ALPHABÉTIQUEMENT)						INDIQUER SI LE DÉCÉDÉ ou l'absent était célibataire, veuf ou marié.	NOM ET PRÉNOMS de l'époux survivant ou précédé.
	NOMS (En gros caractères.)	PRÉNOMS	PROFESSIONS	ÂGES	LIEU de décès	DATES de décès		
143	Mercier	Marie		78 ans	Cherveux	17 mai 1897	V[eu]ve	Desmier

**Successions et Absences.**

[\*] Nota. Pour les successions non déclarées, le certificat de carence devra être annoté du numéro (vol. et case) du compte ouvert au Répertoire général ou de la mention : Répertoire néant.

NOMS, PRÉNOMS, DEMEURES et degré de parenté des héritiers ou légataires.	DÉSIGNATION SOMMAIRE DES BIENS DÉLAISSÉS par le décédé (d'après la notice de la mairie).	DÉSIGNATION des procès-verbaux d'apposition de scellés, inventaires, ventes de meubles et autres actes enregistrés avant la déclaration et contenant des indications sur la consistance de la succession. Renonciations à succession, legs ou communauté. (Nature des actes, date et lieu de leur enregistrement.)	DATES des DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs.	DATE DU CERTIFICAT constatant que le défunt ne possédait aucun actif ou NUMÉRO de consignation au sommier, ou mention spéciale concernant les enfants mineurs. (*)	OBSERVATIONS. Mentionner notamment les renvois faits ou reçus.
					Carence - 21 Jan 1898

Table des successions et absences, bureau de Saint-Maixent-l'École, 1895-1903, Marie Mercier (vue 114), cote 3Q 20/449 (pages de droite et de gauche).

**TABLES des**

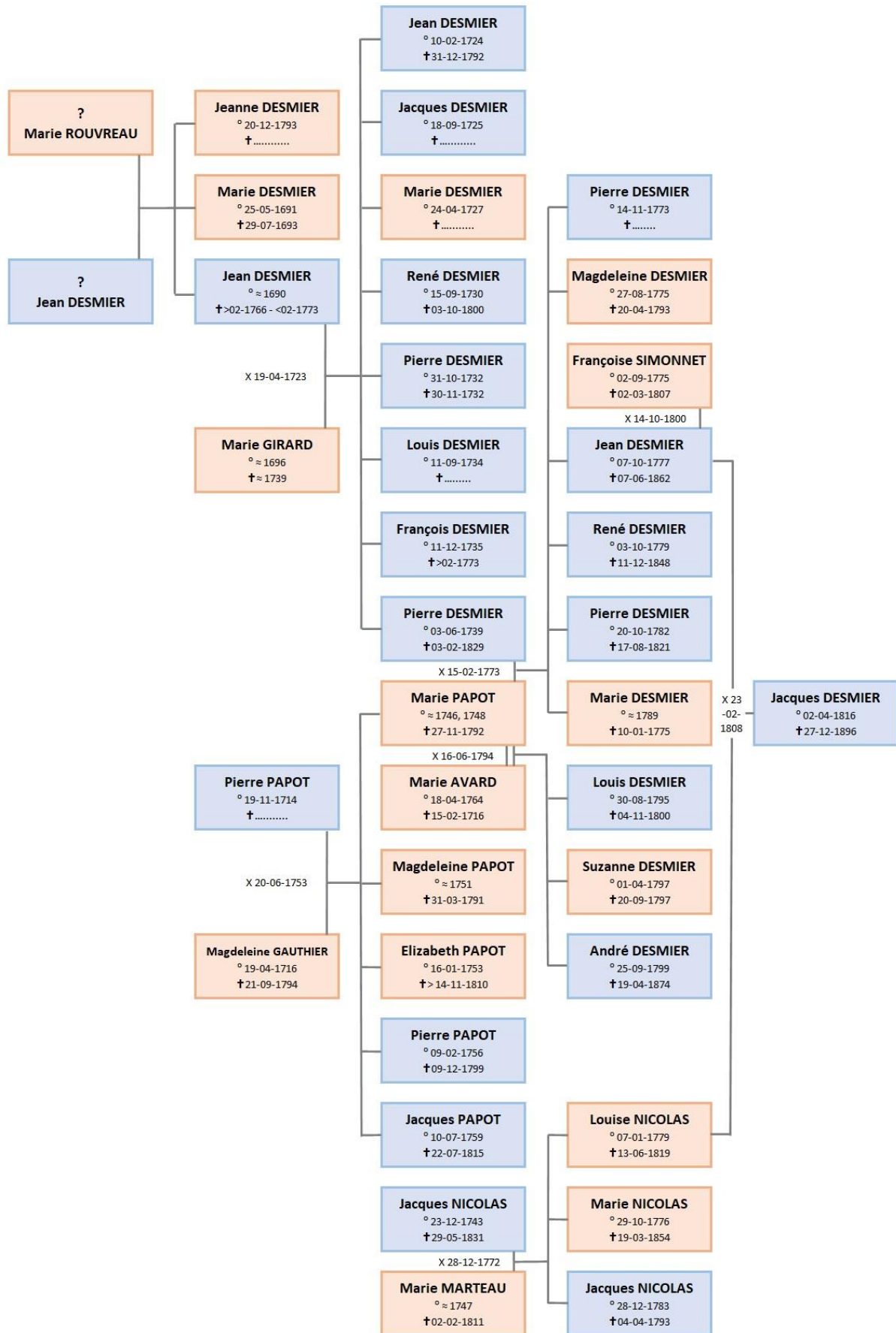
Numéros d'ordre	INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS (ALPHABÉTIQUEMENT)						INDIQUER SI LE DÉCÉDÉ ou l'absent était célibataire, veuf ou marié	NOM ET PRÉNOMS de l'époux survivant ou précédé
	NOMS	PRÉNOMS	PROFESSIONS	ÂGES	LIEU de décès	DATES des décès		
1	2	3	4	5	6	7	8	9
143	Mercier	Marie	s[ans] p[rofession]	78	Cherveux	17 mai 1897	V[eu]ve	Desmier

**Successions et Absences**

<b>NOMS, PRÉNOMS DEMEURES et degré de parenté des héritiers ou légataires</b>	<b>DÉSIGNATION SOMMAIRE des biens délaissés par le décédé (d'après la notice de la mairie)</b>	<b>DÉSIGNATION des procès verbaux d'apposition des scellés, inventaires (...)</b>	<b>DATES des DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs</b>	<b>DATE DU CERTIFICAT constatant que le défunt ne possédait aucun actif ou NUMÉRO de consignation au sommier, ou mention spéciale concernant les enfants mineurs</b>	<b>OBSERVATIONS  ——  Mentionner notamment les renvois faits ou reçus</b>
10	11	12	13	14	15
			Carence	23 février 1898	

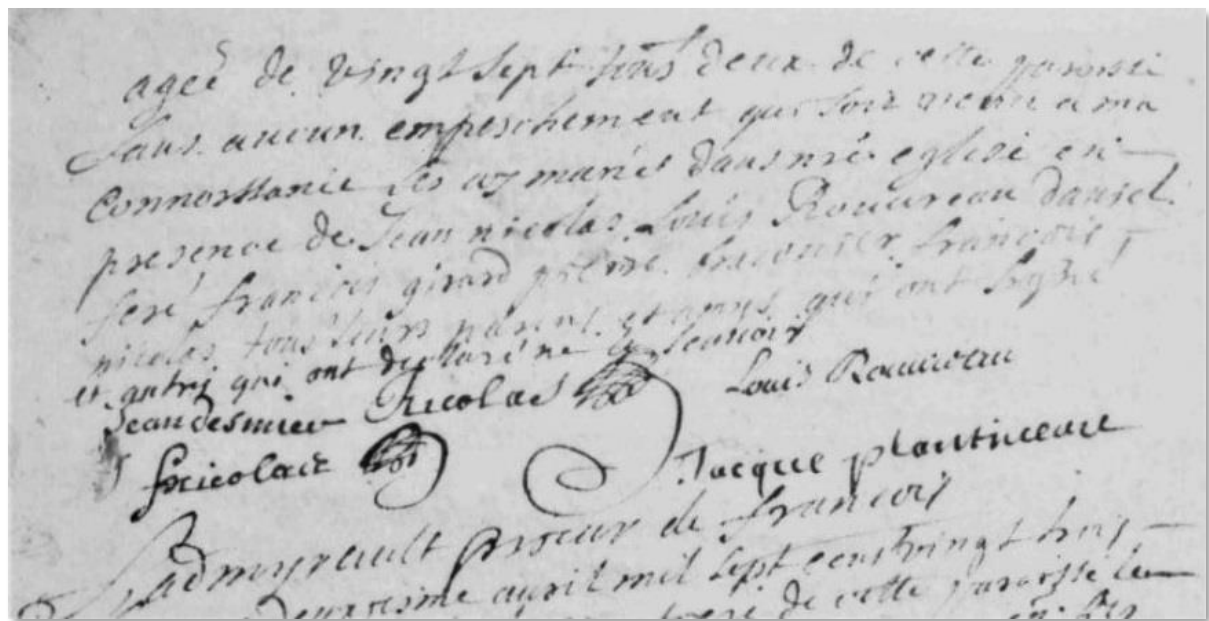
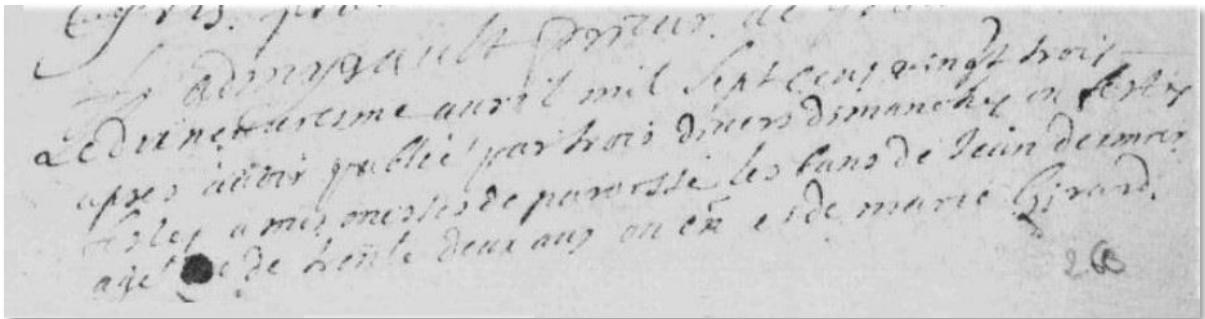
*Transcription*

## V – L'ASCENDANCE AGNATIQUE DE JACQUES DESMIER



## 1- Jean Desmier (≈1690- ≈1766) et Marie Girard (≈1696- ≈1739)

Jean Desmier et Marie Girard sont les arrière-grands-parents de Jacques Desmier. Je n'ai pas beaucoup d'informations sur le couple ; c'est un blocage dans la généalogie familiale. Au stade actuel de mes recherches, je n'ai pas pu retracer leur acte de naissance, ni leur acte de décès. Seul leur acte de mariage en 1723 dans la commune de François a pu ajouter une pierre à l'édifice, mais celui-ci est très incomplet et ne mentionne nullement les parents respectifs du couple<sup>140</sup>. Toutefois, tel qu'indiqué sur l'acte, les témoins présents sont des membres de la famille ou des amis ; j'ai débuté un travail de recherche de ce côté-ci et même s'il est inachevé, une première hypothèse quant aux parents de Jean Desmier en est ressortie (voir plus loin).



Acte de mariage de Jean Desmier et de Marie Girard, le 19 avril 1723, à François.

<sup>140</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1657-1727 (vues 253, 254), cote 226/2E 124-1.

*Le dix neuvième avril mil sept cent vingt trois, après avoir publié par trois divers dimanches on festes à mes messes de paroisse les bans de Jean Desmier âgé de trente deux ans ou en[viron] et de Marie Girard âgée de vingt sept, tous deux de cette paroisse. Sans aucun empeschement qui soit venu à ma connoissance, les ay marié dans n[ost]re église en présence de Jean Nicolas, Louis Rouvreau, Daniel Féré, François Girard, Pierre Braconier, François Nicolas, tous leurs parens et amys qui ont signé et autres qui ont déclaré ne le scavoir.*

*Jean Desmier.*

*J[ean] Nicolas.*

*Louis Rouvreau.*

*F[rançois] Nicolas.*

*Jacque Plantiveau.*

*F[lorent] Admyrault Prieur de François.*

*Transcription*

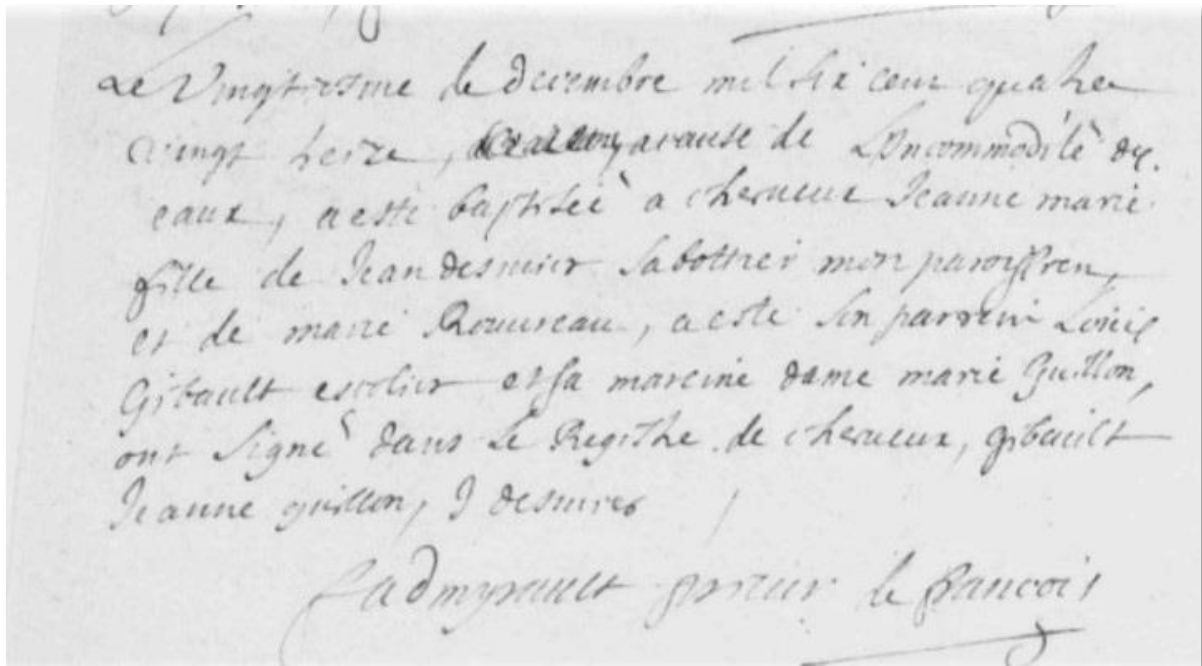
L'année de naissance approximative de Jean Desmier et de Marie Girard est déterminée selon l'âge indiqué sur l'acte de mariage. Jean serait donc né aux alentours de 1690 et Marie aux alentours de 1696.

En analysant l'acte de mariage, s'il ne fait aucun doute que François Girard a un lien de parenté avec Marie (son frère, son père ou un oncle), qu'en est-il des autres ? Jean Nicolas est vraisemblablement le beau-frère de Jean Desmier. En effet, le même Jean Nicolas (signature identique) se marie le 25 janvier 1723 également dans la commune de François avec une dénommée Jeanne Desmier. Parmi les individus présents au mariage, nous retrouvons Jean Desmier qui signe l'acte<sup>141</sup>. Même si une fois de plus, les parents de Jeanne Desmier ne sont pas mentionnés sur son acte de mariage, son âge approximatif indiqué (26 ans) m'a permis de retrouver son acte de baptême le 20 décembre 1693 à François<sup>142</sup>. Il est certain que son âge réel à son mariage est différent de ce qui est mentionné sur l'acte (29 ans et non 26), mais je veux croire qu'il s'agit de la même Jeanne Desmier. J'aurais ainsi obtenu l'identité des parents de Jean : Jean Desmier et Marie Rouvreau. À noter qu'un certain Louis Rouvreau est non seulement présent au mariage de Jean Nicolas et Jeanne Desmier, mais également à celui de Jean Desmier et Marie Girard (il signe les deux actes). Est-ce un cousin, un oncle de Jean ?

---

<sup>141</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1657-1727 (vues 252), cote 226/2E 124-1.

<sup>142</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1657-1727 (vues 83), cote 226/2E 124-1.



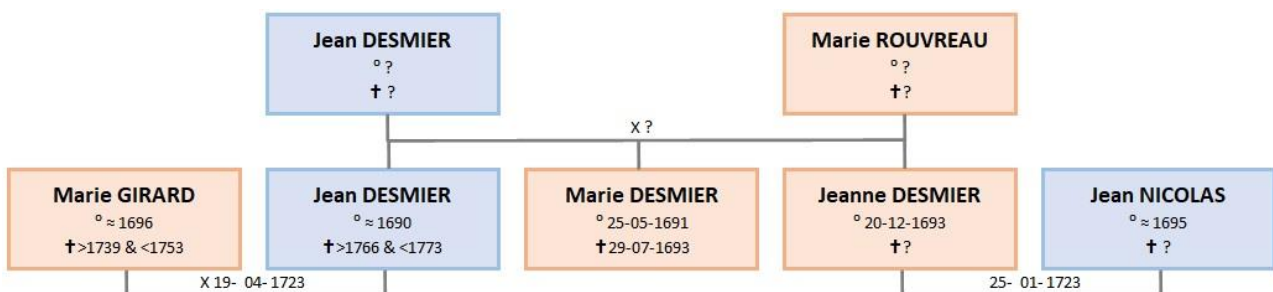
Acte de baptême de Jeanne Desmier le 20 décembre 1693 à François.

Le vingtiesme de décembre mil six cent quatre vingt treize, à cause de l'incommodité des eaux, a esté baptisée à Cherveux Jeanne Marie, fille de Jean Desmier, sabotier, mon paroissien et de Marie Rouvreau. A esté son parrein Louis Gibault, escolier et sa mareine dame Marie Guillon. Ont signé dans le registre de Cherveux Gibault, Jeanne Guillon, J[ean] Desmier.

F[lorent] Admyrault Prieur de François.

Transcription

En cherchant les autres enfants éventuels du couple Jean Desmier et Marie Rouvreau, j'ai trouvé Marie, née le 25 mai 1691, également dans le village de François<sup>143</sup>.



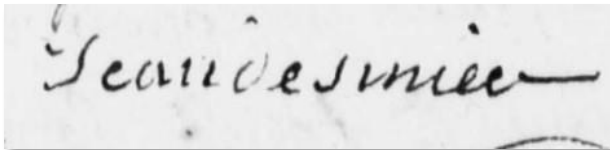
<sup>143</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1657-1727 (vue 73), cote 226/2E 124-1.



Jean Desmier et Marie Girard résident dans le hameau du Breuil de la commune de François. Ils ont huit enfants : une fille et sept garçons.

1. **Jean Desmier**, né le 10/02/1724 (François)<sup>144</sup>, décédé le 31/12/1792 (François)<sup>145</sup> à l'âge 68 ans. À noter que son parrain est Jacques Alexis De Bosquevert, chevalier, seigneur du domaine de Vaudelaigne, commune de François.

Jean se marie une première fois le 12/06/1753 (Breloux)<sup>146</sup> avec Marie Marteau (1727<sup>147</sup>- <1762). À noter que la veille de leur union, Jean Desmier et Marie Marteau abjurent leur religion protestante<sup>148</sup>. En secondes noces, Jean épouse Marie Simonnet (≈1730- >1773 & <1792) le 21/06/1762 (François)<sup>149</sup>.

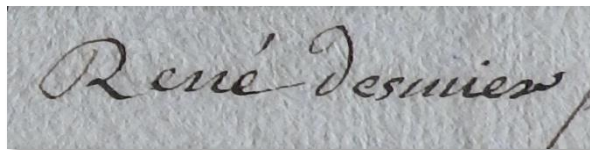
A photograph of a handwritten signature in cursive script, reading "Jean Desmier". The ink is dark and the paper appears aged.

*Signature de Jean Desmier  
extraite de son acte de mariage  
avec Marie Marteau le 12 juin  
1753 (Breloux).*

2. **Jacques Desmier**, né le 18/09/1725 (François)<sup>150</sup>.

3. **Marie Desmier**, née le 24/04/1727 (François)<sup>151</sup>.

4. **René Desmier**, né le 15/09/1730 (François)<sup>152</sup>, décédé le 03/10/1800 (François)<sup>153</sup> à l'âge de 70 ans. Il se marie le 01/10/1764 (registres du désert)<sup>154</sup> avec Françoise Rivard (1737<sup>155</sup>-1805).

A photograph of a handwritten signature in cursive script, reading "René Desmier". The ink is dark and the paper appears aged.

*Signature de René Desmier  
extraite du contrat de mariage  
entre son frère, Pierre, et Marie  
Papot le 21 janvier 1773.*

---

<sup>144</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1657-1727 (vue 258), cote 226/2E 124-1.

<sup>145</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de François, décès An II- An X (vue 2), cote 226/2E 124-5.

<sup>146</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de Breloux, 1750-1770 (vue 39), cote 291/2E 103-6.

<sup>147</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de Chavagné, 1711-1752 (vue 93), cote 291/2E 103-16.

<sup>148</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de Breloux, 1750-1770 (vue 39), cote 291/2E 103-6.

<sup>149</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1730-1792 (vues 139, 140), cote 226/2E 124-2.

<sup>150</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1657-1727 (vue 266), cote 226/2E 124-1.

<sup>151</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1657-1727 (vue 279), cote 226/2E 124-1.

<sup>152</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1730-1792 (vue 40), cote 226 / 2E 124-2.

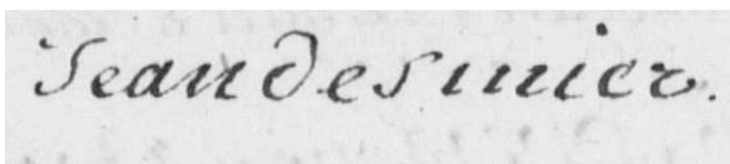
<sup>153</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de François, décès An II- An X (vue 43), cote 226/2E 124-5.

<sup>154</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres du désert, commune indéterminée 1763-1767 (vue 17), cote 2 | 70.

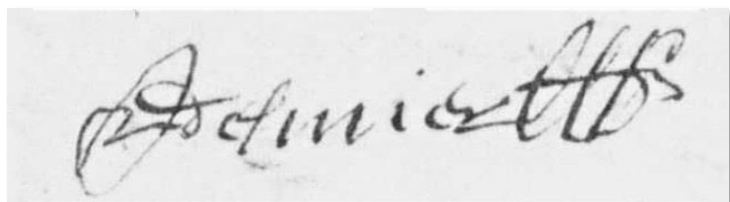
<sup>155</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS d'Augé, 1698-1740 (vue 341), cote 175/2E 20-2.

5. **Pierre Desmier**, né le 31/10/1732 (François)<sup>156</sup>, décédé le 30/11/1732 (François)<sup>157</sup> à l'âge d'un mois.
6. **Louis Desmier**, né le 11/09/1734 (François)<sup>158</sup>.
7. **François Desmier**, né le 11/12/1735 (François)<sup>159</sup>, décédé après décembre 1792<sup>160</sup>. Il se marie le 02/02/1766 (registres du désert)<sup>161</sup> avec Anne Pied (? - >1771<sup>162</sup>).
8. **Pierre Desmier**, né le 03/06/1739 (François)<sup>163</sup>, décédé le 03/02/1829 (François)<sup>164</sup> à l'âge de 89 ans. Il est le grand-père de Jacques Desmier de notre couple de référence. Il se marie le 15/02/1773 (registres du désert)<sup>165</sup> avec Marie Papot (≈1746-1792<sup>166</sup>), puis épouse en secondes noces Marie Avard (1764<sup>167</sup>-1816<sup>168</sup>).

Jean Desmier sait signer, tout comme son père – si le lien de parenté est avéré :



*Signature de Jean Desmier extraite de l'acte de naissance de son fils, Pierre, le 3 juin 1739 (François).*



*Signature de son père, Jean Desmier, extraite de l'acte de décès de sa fille, Marie, le 29 juillet 1693 (François).*

---

<sup>156</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1730-1792 (vue 13), cote 226 / 2E 124-2.

<sup>157</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1730-1792 (vue 13), cote 226 / 2E 124-2.

<sup>158</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1730-1792 (vue 21), cote 226 / 2E 124-2.

<sup>159</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1730-1792 (vue 24), cote 226 / 2E 124-2.

<sup>160</sup> Son nom est cité comme témoin sur l'acte de décès de son frère Jean (1724-1792).

<sup>161</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres du désert, commune indéterminée 1763-1767 (vue 38), cote 2 | 70.

<sup>162</sup> Elle décède après 1771 (année de naissance d'un de ses enfants).

<sup>163</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1730-1792 (vue 40), cote 226 / 2E 124-2.

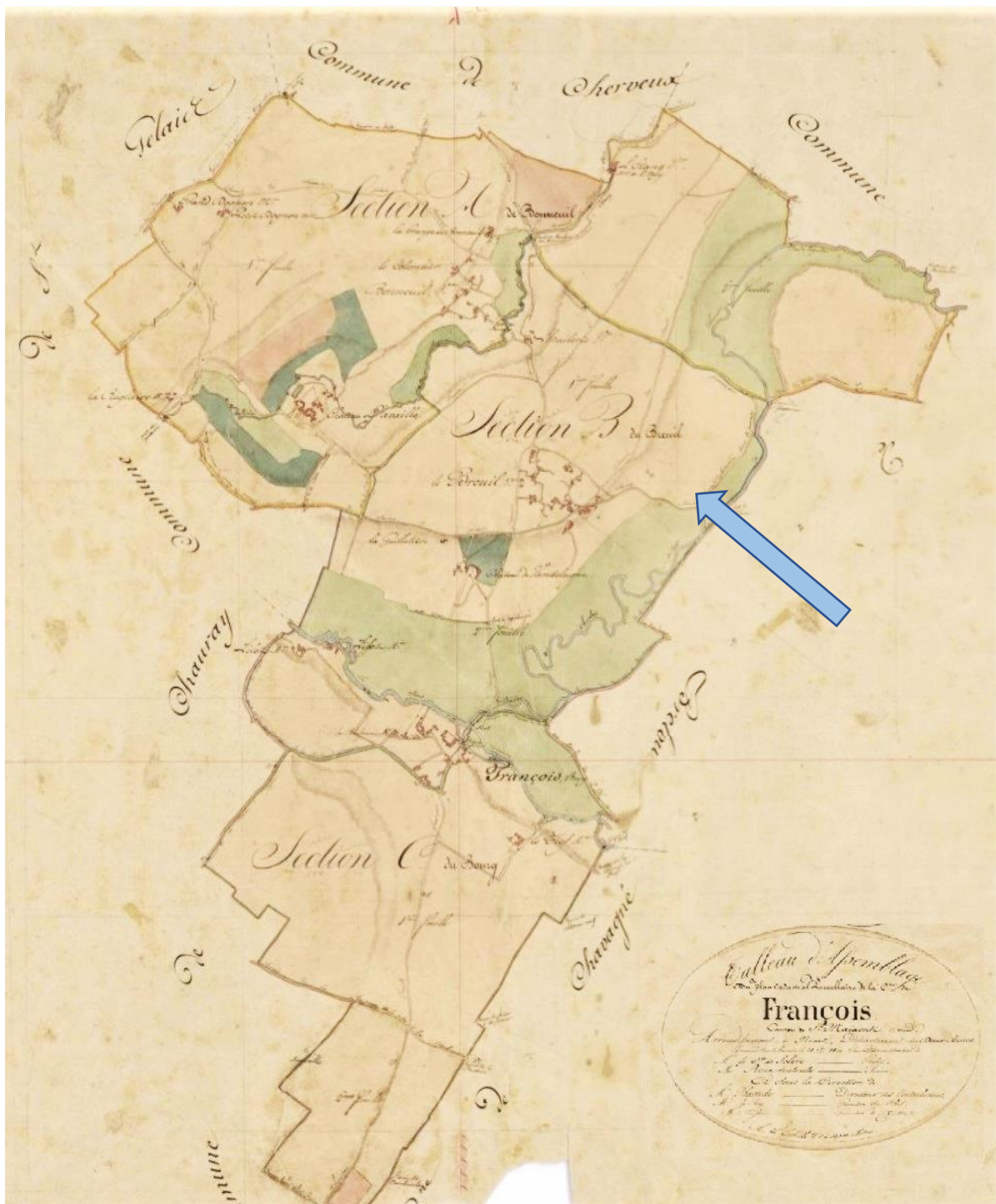
<sup>164</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de François, décès 1803-1832 (vue 154) cote 4E132/7.

<sup>165</sup> A. D. des Deux-Sèvres, commune indéterminée, baptêmes et mariages protestants 1766-1773 (vue 202), cote 2 | 79.

<sup>166</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès An II-An X (vue 3), cote 226/2E124-5.

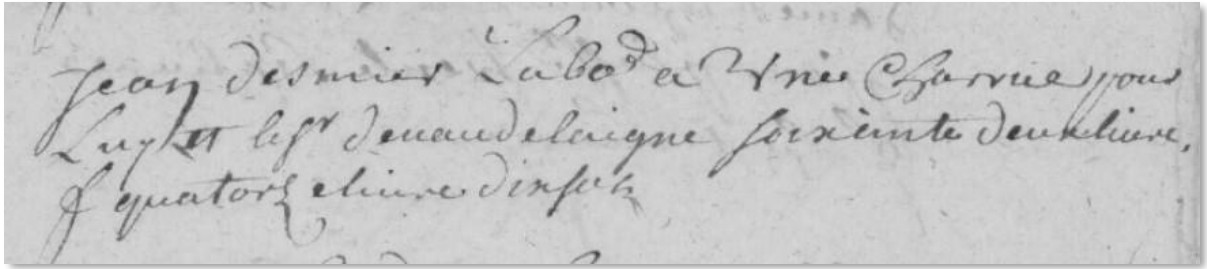
<sup>167</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux, BMS 1750-1770 (vue 143), cote 291/2E103-6.

<sup>168</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès 1803-1832 (vue 79), cote 4E132/7.



A.D. des Deux-Sèvres, cadastre napoléonien, 1830.  
Tableau d'assemblage de la commune de François, cote 3P99/1 – Section B : Le Breuil.

Le rôle de la taille pour l'année 1729 nous apprend que Jean Desmier est laboureur à une charrue pour lui-même et pour le seigneur du domaine de Vaudelaigne, vraisemblablement le parrain de son fils aîné, Jean (voir ci-dessus).



Jean Desmier, labo[ureu]r à une charrue pour  
luy et le s[ieu]r de Vaudelaigne. Soixante deux livre  
ffait] quatorze livre, dix solz.

Extrait du rôle de la taille de la paroisse  
de François pour l'année 1730<sup>169</sup>  
Transcription (ci-contre).

N'ayant pas retrouvé, au moment où je rédige ce mémoire, les actes de décès de Jean Desmier et de Marie Girard, je ne peux faire que des estimations des dates de leur décès. Jean était présent lors du mariage de son fils, François, avec Anne Pied, le 2 février 1766. En revanche, il était décédé lorsque le contrat de mariage de son dernier fils, Pierre, avec Marie Papot fut notarié le 21 janvier 1773. Marie Girard était décédée lors du mariage de son fils aîné, Jean, avec Marie Marteau, le 12 juin 1753. Cette dernière est donc décédée entre la naissance de son dernier enfant, le 3 juin 1739, et le mariage de son premier enfant, le 12 juin 1753.

<sup>169</sup> A. D. des Deux-Sèvres, cahier 11, 1730 (vue 2), cote 1C290.

## 2- Pierre Desmier (1739-1829) et Marie Papot (≈1746-1792)

Pierre Desmier est le huitième et dernier enfant de Jean et de Marie Girard. Il naît le 3 juin 1739 dans le hameau du Breuil de la commune de François. Il est baptisé le même jour par le prieur Gobeil. Son parrain est Pierre Dominique Gobeil et sa marraine est Susanne Guesdon<sup>170</sup>. Pierre porte le même prénom que son frère décédé sept ans plus tôt à l'âge d'un mois<sup>171</sup>.

Bien que baptisé catholique, Pierre Desmier se marie selon la confession protestante avec Marie Papot le 15 février 1773<sup>172</sup>. Le pasteur Pougard célèbre la cérémonie en présence, entre autres, de Pierre Papot, le père ou frère de Marie, Jean et François Desmier, les frères de Pierre.

No 5076. La 15. février 1773. j'ai béni, après la publication des promesses, & sans opposition le mariage de pierre Desmier, fils de feus Jean & Marie Girard, du lieu du Breuil Gallerit, p[ar]oi[sse] de François, d'une part. avec Marie Papot, fille de Pierre & Magdelaine Gautier, du lieu de La Riguelière p[ar]oi[sse] susditt. d'autre part diocèse de potiers. fiancés par acte public. et idesert en presance de Jacques Benêt, de Jean Desmier, de pierre Papot, qui ont promis de signer sur les registres de l'église. et de François Desmier, qui a déclaré ne savoir signer. en foi de quoi je me suis signé. POUGNARD, pasteur.

Acte de mariage de Pierre Desmier et de Marie Papot, le 15 février 1773, acte protestant.

[No 5076 Pierre Démier avec Marie Papot]

Transcription

Le 15 février 1773, j'ai béni, après la publication des promesses [et] sans opposition le mariage de Pierre Démier, fils de feus Jean [et] de Marie Girard, du lieu du Breuil Gallerit, p[ar]oi[sse] de François, d'une part avec Marie Papot, fille de Pierre [et] de Magdelaine Gautier, du lieu de la Riguelière, p[ar]oi[sse] susdite, d'autre part diocèse de Potiers, fiancés par acte public. Au désert en présance de Jacques Benêt, de Jean Démier, de Pierre Papot, qui ont promis de signer sur les registres de l'église, et de François Démier, qui a déclaré ne savoir signer. En foi de quoi, je me suis signé.

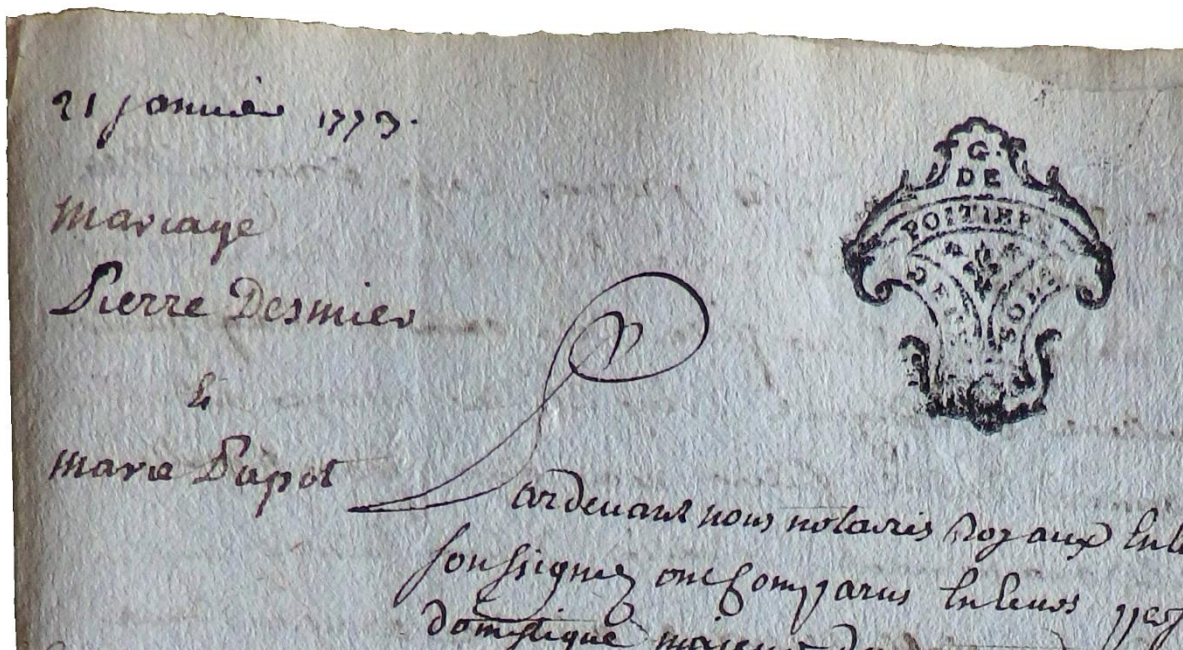
Pougard, pasteur.

<sup>170</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1730-1792 (vue 40), cote 226 / 2E 124-2.

<sup>171</sup> A. D. des Deux-Sèvres, BMS de François, 1730-1792 (vue 13), cote 226 / 2E 124-2.

<sup>172</sup> A. D. des Deux-Sèvres, commune indéterminée, baptêmes et mariages protestants 1766-1773 (vue 202), cote 2 | 79.

Un contrat de mariage est établi entre les deux futurs époux le 21 janvier 1773 auprès de maître Louis Auguste Gibault, notaire à Cherveux<sup>173</sup> (voir l'annexe N° 14). Pierre Desmier et Marie Papot s'unissent sous le régime de la communauté limitée aux acquêts et conquêts. Le futur mari déclare des biens mobiliers d'une valeur de 350 livres provenant, entre autres, de la succession de ses parents. Les parents de Marie, Pierre Papot et Madeleine Gauth(I)tier ont doté leur fille d'une somme de 24 livres qu'ils s'engagent de verser au bout de la première année de mariage.



Extrait de la première page du contrat de mariage entre Pierre Desmier et Marie Papot, établi devant le notaire Louis Auguste Gibault, Cherveux, 21 janvier 1773.

L'acte de naissance de Marie Papot est, au stade de mes recherches, introuvable, mais selon son acte de décès, elle serait née vers 1746. Une autre indication de son année de naissance est mentionnée sur l'acte de mariage de ses parents, Pierre Papot et Magdeleine Gauth(I)tier, qui s'unissent le 20 juin 1753 dans la commune de François après la naissance de leurs trois premiers enfants<sup>174</sup> : « ... avons donné la bénédiction nuptiale à Pierre Papot, journalier et à Magdeleine Gaultier tous deux de cette paroisse, lesquels ont reconnus pour leurs enfans légitimes Marie âgée de cinq ans, Magdeleine, âgée de deux ans et Elizabeth âgée de cinq mois... » Marie Papot est donc née entre 1746 et 1748. Les trois premiers enfants du couple

<sup>173</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres du notaire Louis Auguste Gibault, Cherveux, contrat de mariage fourni par le Fil d'Ariane.

<sup>174</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, BMS 1730-1792 (vue 102), cote 226 2E124-2.

Pierre Papot et Magdeleine Gauthier sont donc des enfants naturels, légitimés par le mariage de leurs parents en juin 1753. Deux autres enfants naîtront par la suite :

- Magdeleine Papot (≈1751-1791<sup>175</sup>).
- Elizabeth Papot (1753<sup>176</sup>- >1810<sup>177</sup>).
- Pierre Papot (1756<sup>178</sup>-1799<sup>179</sup>).
- Jacques Papot (1759<sup>180</sup>-1815<sup>181</sup>).

### *2.1 – Les six enfants du couple*

Pierre Desmier et Marie Papot ont eu six enfants – deux filles, quatre garçons – dont Jean, le père de Jacques de notre couple de référence.

**9. Pierre Desmier**, né le 09/11/1773 (François), baptisé par le pasteur Gamain (acte protestant)<sup>182</sup>.

Je n'ai trouvé aucun acte de décès pour Pierre dans la commune de François, mais nous pouvons raisonnablement penser qu'il est décédé avant le 20/04/1782, date de naissance de son frère que ses parents ont également prénommé Pierre.

**10. Magdeleine Desmier**, née le 26/08/1775 (François), baptisée par le pasteur Métayer (acte protestant)<sup>183</sup>, décédée le 20/04/1793 (François)<sup>184</sup> à l'âge de 17 ans.

---

<sup>175</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, BMS 1730-1792 (vue 273), cote 226 2E124-2.

<sup>176</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, BMS 1730-1792 (vue 100), cote 226 2E124-2.

<sup>177</sup> Est présente au mariage de son fils, Jean Caillon, le 14/11/1810 (A. D. des Deux-Sèvres, François, mariages 1803-1832 (vue 42), cote 4E132/4.

<sup>178</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, BMS 1730-1792 (vue 113), cote 226 2E124-2.

<sup>179</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Saint-Gelais, 1793-An X (vue 62), cote 184 2E247-7.

<sup>180</sup> A. D. des Deux-Sèvres, commune indéterminée, baptêmes et mariages protestants 1757-1760 (vue 49), cote 2 | 68.

<sup>181</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès 1803-1832 (vue 75), cote 4E132/7.

<sup>182</sup> A. D. des Deux-Sèvres, commune indéterminée, baptêmes et mariages protestants 1770-1773 (vue 60), cote 2 | 72.

<sup>183</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux, baptêmes et mariages protestants 1756-1792 (vue 69), cote 12NUM74/1.

<sup>184</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès An II-An X (vue 3), cote 226 2E124-5.

**11. Jean Desmier**, né le 07/10/1777 (François), baptisé par le pasteur Gibaud (acte protestant)<sup>185</sup>, décédé le 07/06/1862 (Chauray)<sup>186</sup> à l'âge de 84 ans.

Il se marie une première fois le 14/10/1800 (Chauray)<sup>187</sup> avec Françoise Simonnet (≈1775<sup>188</sup>-1807<sup>189</sup>), puis le 23/02/1808 (Chauray)<sup>190</sup> avec Louise Nicolas (1779<sup>191</sup>-1819<sup>192</sup>).

**12. René Desmier**, né le 03/10/1779 (François), baptisé par le pasteur Gibaud (acte protestant)<sup>193</sup>, décédé le 11/12/1848 (François)<sup>194</sup> à l'âge de 69 ans.

Il se marie le 27/10/1812 (François)<sup>195</sup> avec Suzanne Chataigner (≈1788-1872<sup>196</sup>).

**13. Pierre Desmier**, né le 20/04/1782 (François), baptisé par le pasteur Gibaud (acte protestant)<sup>197</sup> décédé le 17/08/1821 (François)<sup>198</sup> à l'âge de 39 ans.

Il se marie le 27/04/1813 (François)<sup>199</sup> avec Magdeleine Delaumone (1785<sup>200</sup>-1878<sup>201</sup>)

Le mariage est célébré la même journée que celui de sa sœur, Marie.

---

<sup>185</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux, baptêmes et mariages protestants 1756-1792 (vue 129), cote 12NUM74/1.

<sup>186</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1833-1862 (vue 154), cote 4E83/8.

<sup>187</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, mariages 1793-1802 (vue 41), cote 55/2E78-4.

<sup>188</sup> Date de naissance inscrite sur l'acte de mariage, mais acte de naissance introuvable.

<sup>189</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1803-1832 (vue 57), cote 4E83/7.

<sup>190</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, mariages 1803-1832 (vue 48), cote 4E83/4.

<sup>191</sup> Acte de naissance introuvable, mais date de naissance inscrite au complet sur l'acte de mariage.

<sup>192</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1803-1832 (vue 137), cote 4E83/7.

<sup>193</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux, baptêmes et mariages protestants 1756-1792 (vue 140), cote 12NUM74/1.

<sup>194</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès 1833-1862 (vue 62), cote 4E132/8.

<sup>195</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, mariages 1803-1832 (vue 48), cote 4E132/4.

<sup>196</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès 1863-1882 (vue 48), cote 4E132/9.

<sup>197</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux, baptêmes et mariages protestants 1756-1792 (vue 158), cote 12NUM74/1.

<sup>198</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès 1803-1832 (vue 103), cote 4E132/7.

<sup>199</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, mariages 1803-1832 (vues 54, 55), cote 8M64-27.

<sup>200</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, BMS 1730-1792 (vue 243), cote 226/2E124-2.

<sup>201</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès 1863-1882 (vue 81), cote 4E132/9.



**14. Marie Desmier**, née vers 1789<sup>202</sup>, décédée le 10/01/1875 (Azay-le-Brûlé)<sup>203</sup> à l'âge d'environ 86 ans. Elle se marie le 27/04/1813 (François)<sup>204</sup> avec Jean Charrier (≈1779-1848<sup>205</sup>).

Marie Papot décède le 27 novembre 1792 dans le village de François. Selon son acte de décès, elle était âgée de quarante-six ans. Il est étonnant que l'acte ait été dressé le 2 février 1793 alors qu'elle était décédée depuis déjà plus de deux mois, comme il est indiqué sur le document<sup>206</sup>. Qu'est-ce qui peut expliquer ce décalage entre la date du décès et l'inscription sur les registres communaux ? Un contexte de guerre civile après les événements de la Révolution française ?

## ***2.2 – Le second mariage avec Marie Avard (1764-1816)***

Pierre Desmier épouse en secondes noces le 28 Prairial An II (16 juin 1794) Marie Avard (1764<sup>207</sup>-1816<sup>208</sup>), sa servante tel qu'il est mentionné sur l'acte de mariage. L'union a lieu dans la commune de François. Pierre est âgé de cinquante-cinq ans, Marie, sa nouvelle femme, a tout juste trente ans<sup>209</sup>. Ensemble, ils ont trois enfants dont deux décéderont en bas âge :

- 1. Louis Marie Desmier**, né le 04/09/1795 (François)<sup>210</sup>, décédé le 04/11/1800 (François)<sup>211</sup>, à l'âge de cinq ans.
- 2. Suzanne Desmier**, née le 01/04/1797 (François)<sup>212</sup>, décédée le 20/09/1797 (François)<sup>213</sup> à l'âge de cinq mois.

---

<sup>202</sup> Acte de naissance introuvable. Année de naissance approximative déterminée selon les indications mentionnées sur l'acte de mariage et l'acte de décès de Marie Desmier.

<sup>203</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Azay-le-Brûlé, décès 1863-1882 (vue 149), cote 4E24/12.

<sup>204</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, mariages 1803-1832 (vue 54), cote 8M64-27.

<sup>205</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Azay-le-Brûlé, décès 1843-1862 (vue 61), cote 4E24/11.

<sup>206</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès An II-An X (vue 3), cote 226/2E124-5.

<sup>207</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux, BMS 1750-1770 (vue 143), cote 291/2E103-6.

<sup>208</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès 1803-1832 (vue 79), cote 4E132/7.

<sup>209</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, mariages An II-An X (vues 10, 11), cote 226/2E124-4.

<sup>210</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, naissances An II-An X (vue 17), cote 226/2E124-3.

<sup>211</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès An II-An X (vue 44), cote 226/2E124-5.

<sup>212</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, naissances An II-An X (vue 31), cote 226/2E124-3.

<sup>213</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès An II-An X (vue 27), cote 226/2E124-5.

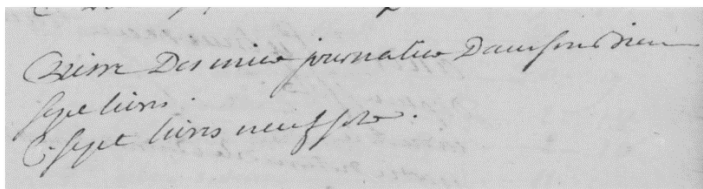
3. **André Desmier**, né le 25/09/1799 (François)<sup>214</sup>, décédé le 19/04/1874 (François)<sup>215</sup> à l'âge de 74 ans. Il se marie le 14/10/1829 (François)<sup>216</sup> avec Louise Françoise Bestier (1796<sup>217</sup>-1862<sup>218</sup>).

Marie Avard, décède le 15 février 1816 à l'âge de 51 ans, au domicile familial du Breuil de la commune de François<sup>219</sup>.

Pierre Desmier fait vraisemblablement partie de la paysannerie « moyennement » aisée. Sur les différents actes consultés, il déclare être bordier au Breuil Gallerit du village de François. Puis, dans les dernières années de sa vie et plus précisément à compter du mariage de son fils René en 1812<sup>220</sup>, il déclare occuper la profession de journalier. Un autre élément de l'aisance matérielle de Pierre Desmier est la donation de plusieurs biens immobiliers qu'il fait à ses enfants en 1826, trois ans avant son décès (voir détails plus loin dans le texte).

« Les bordiers, exploitants moyens, parfois très petits, travaillent les borderies de 2 à 15 ha maximum, dont les bâtiments sont groupés au village ou au bourg, tandis que les multiples parcelles se dispersent aux environs : d'abord les jardins, près des habitations, puis quelques ouches et pièces de terre labourables et non labourables, la plupart minuscules et disséminées. »

Source : Bossis Philippe. *Le milieu paysan aux confins de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne (1771-1789)*. In: *Études rurales*, n°47, 1972.



Extrait des rôles de la taille de la paroisse de François pour l'année 1780<sup>221</sup>.

Pierre Desmier, journalier dans son bien  
Sept livres.  
C. Sept livres, neuf solz.

#### Transcription

<sup>214</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, naissances An II-An X (vue 44), cote 226/2E124-3.

<sup>215</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès 1863-1882 (vue 60), cote 4E132/9.

<sup>216</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, mariages 1803-1832 (vue 157), cote 4E132/4.

<sup>217</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, naissances An II-An X (vue 27), cote 226/2E124-3.

<sup>218</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès 1833-1862 (vue 127), cote 4E132/8.

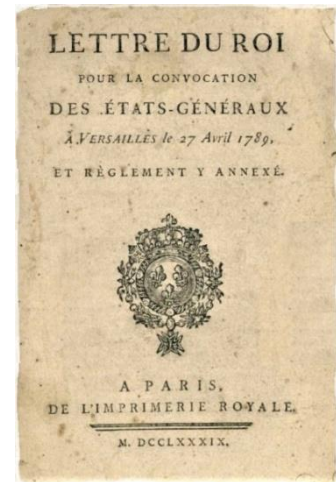
<sup>219</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, décès 1803-1832 (vue 79), cote 4E132/7.

<sup>220</sup> A. D. des Deux-Sèvres, François, mariages 1803-1832 (vue 48), cote 4E132/4.

<sup>221</sup> A. D. des Deux-Sèvres, cahier 27, 1780 (vue 5), cote 1C291.

### 2.3 – Les cahiers de doléances de 1789

En mars 1789, dans le cadre des États généraux du royaume convoqués par roi Louis XVI le 27 avril, les assemblées chargées d'élire les députés aux États généraux notent dans des registres revendications et attentes : ce sont les cahiers de doléances. Membres du Tiers État, Pierre Desmier ainsi que son frère, René, participent à la rédaction du cahier de doléances de la commune de François le 3 mars 1789. Bien que la copie originale du cahier de doléances de François semble malheureusement s'être égarée – ni les Archives départementales des Deux-Sèvres, ni les Archives nationales ne possèdent le précieux document – les cahiers de doléances des Deux-Sèvres ont été publiés en 1912 dans la Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française<sup>222</sup>. En voici deux extraits tirés du cahier de doléances de Cherveux :



#### PROCÈS-VERBAL

*Date* : 3 mars 1789.

*Président* : Louis Bordage, syndic.

*Population* : 87 feux.

*Comparants* : Simon Robert, Simon Faity, Antoine Morichon, Jacques Boudard, Louis Boinot, Pierre Dulac, Paul Massé, Jacques Mitard, François Champigny, Jean Menan, Jean Juin, Jacques Roquet, René Desmier, François Jauran, Louis Charnier, Louis Girard, Pierre Desmier, Jean Pérault, Auguste Mounier, Louis Delaumône, André Moreau, Jacques Dupont, Charles Boinot, Simon Texier.

*Députés* : Jacques-Pierre Cassin, maître en chirurgie, et Jacques Jamet, journalier.

Suivent 12 signatures.

(...)

M. notre curé qui n'y peut passer pour aller administrer les sacrements dans deux villages ou hameaux écartés de ce côté, et lorsqu'il y est appelé pour porter le Saint-Viatique, préfère passer dans un petit bateau, ce qui est indécent, incommode et un inconvénient dangereux, qui n'aurait point lieu si le pont était en état ; outre ces inconvénients, ajoutons celui du transport des cadavres, non seulement catholiques, mais encore protestants, auxquels la bienfaisance du Souverain accorda dernièrement un cimetière commun. Toutes ces raisons n'ont point encore été écoutées, pas même une seule réponse à ce sujet, on nous délaisse dans notre misère, et, dans l'impossibilité de subvenir à des besoins si essentiels et si importants pour le public, et nous en particulier ; mais ne perdons pas courage, nous touchons de près à cette sage administration qui ressentira nos maux et nos misères pour les soulager.

<sup>222</sup> CATHELINÉAU, Léonce. *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Niort et de Saint-Maixent et des communautés et corporations de Niort et Saint-Maixent pour les États généraux de 1789*. Niort : imprimerie nouvelle G. Clouzot, 1912.

## 2.4 – La donation de 1826

Le 11 mai 1826, Pierre Desmier, âgé de 86 ans, fait une donation à ses enfants et petits-enfants. L'acte est notarié par maître Louis-Marie Gibault, notaire à Cherveux.

Date	Acte	Description	Montant	Autre
46 11	donation partage	Par Pierre Desmier, francois, ancien de ses enfants et petits enfants, francois, Chavaux, arais, de la dms meubles et Immeubles, de Desmier Commune de François et Breilou, dms revenus annuel de l'Etat au quinquante francs, et de l'Etat de Breilou		
		Aras, quatre vingt deux francs,	20	39 60
47 11	acquêt	autre dms de Pierre Desmier, francois, une piece de terre, francois,		
		Moyennant l'Etat de Breilou	20	18 45
48 11	acquêt	une piece de terre de Pierre Desmier, de Pierre Desmier, francois,		
		deux pieces de terre, francois, moyennant l'Etat de Breilou	20	18 45
49 11	acquêt	de Pierre Desmier, francois, de Pierre et Louis Desmier, et Jeanne		
		de Breilou, francois, de Chavaux, un piec, francois, moyennant l'Etat de Breilou	20	8 45
50 11	ratification	de Pierre Desmier, Chavaux	20	1 10

A. D. des Deux-Sèvres, minutes du notaire Louis-Marie Gibault, 1810-1844 (vue 92), Cherveux, cote 8U127.

De son vivant, Pierre partage ses biens meubles et immeubles entre ses quatre enfants toujours en vie : René, Jean, Marie et André, ainsi que les trois enfants de son fils Pierre décédé, afin « ...d'éviter toute espèce de contestation entre lesdits enfants et petits-enfants sur le partage de ses biens après son décès, et leur épargner aussi les frais qu'un partage judiciaire pourrait leur occasionner, il fait par ces présentes, donation entre vifs et irrévocable à ses dits enfants et petits-enfants. » (voir l'annexe N° 15). Il est précisé que les héritiers jouiront des biens immeubles « ...seulement à compter du vingt-neuf septembre qui suivra le décès dudit donateur. » Cinq lots sont ainsi constitués, composés de biens meubles et de plusieurs pièces de terre situées principalement sur la commune de François, mais également sur la commune voisine de Breilou.

Selon les différents actes retrouvés dont son contrat de mariage avec Marie Papot en janvier 1773 et la donation faite en faveur de ses enfants en 1826, Pierre Desmier ne sait pas signer contrairement à au moins deux de ses frères, Jean et René.

Pierre décède le 3 février 1829 en son domicile du Breuil de la commune de François à l'âge de 89 ans. Son fils, André, son neveu, René Gabirot, déclarent son décès le lendemain à l'adjoint du maire, Simon Texier<sup>223</sup> (voir l'annexe N° 16).

<sup>223</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de François, décès 1803-1832 (vue 154) cote 4E132/7.

Je me suis pris d'une affection particulière pour Pierre. Il a traversé 90 ans de notre Histoire, et par ce fait, a vécu de grands bouleversements. Mon ancêtre est né sous le règne de Louis le Quinzième. Pierre a vécu les événements de la Révolution Française et la période chaotique qui suivit, la difficile mise en place de la République, l'avènement du Premier Empire par Napoléon Ier, puis la Restauration de la monarchie en 1814. Au cours de sa longue vie, Pierre s'est marié à deux reprises et a été huit fois père. Mais il a également survécu à ses deux femmes et à plusieurs de ses enfants et petits-enfants. Baptisé catholique, il s'est néanmoins marié une première fois et a fait baptiser plusieurs de ses enfants dans la foi protestante. Je m'imagine Pierre comme une personne appréciée et respectée de son village. Au cours de mes recherches, j'ai parfois trouvé son nom comme témoin sur les actes de mariage et de décès de tel ou tel voisin. Il s'est également impliqué dans la rédaction du cahier de doléances de sa commune en mars 1789.



*Peinture (partie centrale). Paysan répandant du fumier par Jean-François Millet (1814-1875).*

### 3- Jean Desmier (1777-1862) et Louise Nicolas (1779-1819)

Jean Desmier est le troisième enfant de Pierre et de Marie Papot. Il naît le 7 octobre 1777 dans le hameau du Breuil de la commune de François. Il est baptisé cinq jours plus tard par le pasteur Gibaud (acte protestant). Son parrain est Jean Baudoux et sa marraine est Magdelaine Baudoux<sup>224</sup>.

#### 3.1 – Premier mariage avec Françoise Simonnet (≈1775-1807)

Avant d'épouser en secondes noces Louise Nicolas, la mère de Jacques du couple de référence, Jean Desmier se marie avec Françoise Simonnet (≈1775<sup>225</sup>-1807<sup>226</sup>), le 14/10/1800 (Chauray)<sup>227</sup>. Jean est âgé de 23 ans, Françoise, d'environ 25 ans. Ensemble, ils ont quatre enfants dont deux décèdent en bas âge :

1. **Françoise Desmier**, née le 19/09/1801 (Chauray)<sup>228</sup>, décédée le 30/03/1807 (Chauray)<sup>229</sup> à l'âge de 5 ans.
2. **René Desmier**, né le 25/01/1803 (Chauray)<sup>230</sup>, décédé le 28/12/1881 (Chauray)<sup>231</sup> à l'âge de 78 ans. Il se marie le 12/10/1831 (Chauray)<sup>232</sup> avec Marie Gateau (1808<sup>233</sup>-1887<sup>234</sup>).
3. **Jean Desmier**, né le 27/11/1804 (Chauray)<sup>235</sup>, décédé le 03/04/1807 (Chauray)<sup>236</sup> à l'âge de 2 ans.

---

<sup>224</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Breloux, baptêmes et mariages protestants 1756-1792 (vue 129), cote 12NUM74/1.

<sup>225</sup> Date de naissance inscrite sur l'acte de mariage, mais acte de naissance introuvable.

<sup>226</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1803-1832 (vue 57), cote 4E83/7.

<sup>227</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, mariages 1793-1802 (vue 41), cote 55/2E78-4.

<sup>228</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1792-1802 (vue 116), cote 55/2E78-3.

<sup>229</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1803-1832 (vue 57), cote 4E83/7.

<sup>230</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1803-1832 (vue 6), cote 4E83/1.

<sup>231</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1863-1882 (vue 117), cote 4E83/9.

<sup>232</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, mariages 1803-1832 (vue 194), cote 4E83/4.

<sup>233</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1803-1832 (vue 68), cote 4E83/1.

<sup>234</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1883-1902 (vue 28), cote 4E83/12.

<sup>235</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1803-1832 (vue 30), cote 4E83/1.

<sup>236</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1803-1832 (vue 57), cote 4E83/7.

4. **Suzanne Desmier**, née le 13/11/1806 (Chauray)<sup>237</sup>, décédée le 06/04/1886 (Cherveux)<sup>238</sup> à l'âge de 79 ans. Elle se marie le 10/06/1840 (Chauray)<sup>239</sup> avec Jean Champigné (1791<sup>240</sup>-1849<sup>241</sup>)

Françoise Simonnet décède le 3 mars 1807 à l'âge de 32 ans environ. Leurs deux enfants, Françoise et Jean, décèdent à leur tour quelques jours plus tard. Ont-ils tous les trois succombés à la même maladie ?

### 3.2 – L'union avec Louise Nicolas

Jean Desmier se remarie l'année suivante le 23 février 1808 (Chauray)<sup>242</sup> avec Louise Nicolas (1779<sup>243</sup>-1819<sup>244</sup>). Ils vivent dans le hameau de la Roche de la commune de Chauray à moins de trois kilomètres du village de François d'où est originaire la famille de Jean Desmier. Ensemble, ils ont cinq enfants :

1. **Marie Desmier**, née le 11/01/1809 (Chauray)<sup>245</sup>, décédée le 30/01/1883 (Saint-Gelais)<sup>246</sup> à l'âge de 74 ans. Elle se marie le 17/12/1845 (Saint-Gelais)<sup>247</sup> avec Louis Sabourin (1813<sup>248</sup>-1884<sup>249</sup>).
2. **Pierre Desmier**, né le 25/08/1810 (Chauray)<sup>250</sup>, décédé entre avril 1844 et janvier 1873<sup>251</sup>.

---

<sup>237</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1803-1832 (vue 55), cote 4E83/1.

<sup>238</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Cherveux, décès 1883-1902 (vue 30), cote 4E88/15.

<sup>239</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, mariages 1833-1862 (vue 37), cote 4E83/5.

<sup>240</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, BMS 1731-1791 (vue 295), cote E DEPOT 55/2E 78-2.

<sup>241</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1833-1862 (vues 78, 79), cote 4E83/8.

<sup>242</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, mariages 1803-1832 (vues 48, 49), cote 4E83/4.

<sup>243</sup> Acte de naissance introuvable, date de naissance mentionnée sur l'acte de mariage avec Jean Desmier.

<sup>244</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1803-1822 (vue 137), cote 4E83/7.

<sup>245</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1803-1832 (vue 78), cote 4E83/1.

<sup>246</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Saint-Gelais, décès 1883-1902 (vue 2), cote 4E255/12.

<sup>247</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Saint-Gelais, mariages 1833-1862 (vues 53, 54), cote 4E255/5.

<sup>248</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Saint-Gelais, naissances 1803-1832 (vue 82), cote 4E255/1.

<sup>249</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Saint-Gelais, décès 1883-1902 (vue 8), cote 4E255/12.

<sup>250</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1803-1832 (vue 91), cote 4E83/1.

<sup>251</sup> Décès de Pierre Desmier postérieur à l'acte de vente de deux terres en avril 1844 et antérieur au décès de sa femme, Françoise Martin (09/01/1873).

Il se marie le 10/10/1843 (Chauray)<sup>252</sup> avec Françoise Martin (1819<sup>253</sup>-1873<sup>254</sup>).

**3. Jean Desmier**, né le 26/04/1813 (Chauray)<sup>255</sup>, décédé le 17/10/1882 (Souché)<sup>256</sup> à l'âge de 69 ans. Il se marie le 10/10/1843 (Souché)<sup>257</sup> avec Françoise Guillemin (1813<sup>258</sup>->1882).

**4. Jacques Desmier**, né le 02/04/1816 (Chauray)<sup>259</sup>, décédé le 27/12/1896 (Cherveux)<sup>260</sup> à l'âge de 80 ans.

Il se marie le 23/11/1845 (Cherveux)<sup>261</sup> avec Marie Mercier (1818<sup>262</sup>-1897<sup>263</sup>), notre couple de référence.

**5. Suzanne Desmier**, née le 11/06/1819 (Chauray)<sup>264</sup>, décédée le 14/06/1819 (Chauray)<sup>265</sup> à l'âge de trois jours.

Louise Nicolas, la seconde épouse de Jean et mère de Jacques Desmier, décède le 13 juin 1819 à l'âge de quarante ans vraisemblablement des suites de son accouchement de Suzanne trois jours plus tôt. Celle-ci décède à son tour le lendemain, le 14 juin 1819. Jean Desmier est de nouveau veuf, il ne se remariera pas. Louise Nicolas ne semble posséder aucun bien. Sur les tables de successions, la mention « indigent » apparaît devant son nom.

---

<sup>252</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, mariages 1833-1862 (vues 57, 58), cote 4E83/5.

<sup>253</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1803-1832 (vue 167), cote 4E83/1.

<sup>254</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1863-1882 (vue 64), cote 4E83/9.

<sup>255</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1803-1832 (vue 113), cote 4E83/1.

<sup>256</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Souché, décès 1863-1882 (vue 188), cote 4E327/9.

<sup>257</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Souché, mariages 1836-1862 (vues 49, 50), cote 4E327/5.

<sup>258</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Souché, naissances 1803-1835 (vue 117), cote 4E327/1.

<sup>259</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1803-1832 (vue 142), cote 4E83/1.

<sup>260</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès 1883-1902 (vue 135) cote 4E88/15.

<sup>261</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, mariages 1836-1862 (vue 79, 80) cote 4E88/7.

<sup>262</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Gelais, naissances 1803-1832 (vue 122) cote 4E255/1.

<sup>263</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès 1883-1902 (vue 140) cote 4E88/15.

<sup>264</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, naissances 1803-1832 (vue 169), cote 4E83/1.

<sup>265</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1803-1822 (vue 137), cote 4E83/7.



*TABLE des Décès.*

NOMS, par ordre alphabétique, des Personnes décédées, ou déclarées absentes par jugement, leurs professions et demeures; SAVOIR:				JOUR et ANNÉE de leur décès, ou de leur absence.	LEUR âge.	Si elles ont laissé des Enfants ou non.
NOM DE FAMILLE, (en gros caractères).	PRÉNOMS.	PROFESSION.	DEMEURE.			
Nicolas	Louise		Chaurai	14 juin 1819	42	non
Desmier	Suzanne		Chaurai	15 juin 1819	4	jours

DÉTAIL DES BIENS IMMEUBLES, DÉPENDANS DE LEURS SUCCESSIONS, leur nature, situation et valeur.	NOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Héritiers, non alphabétiquement. <i>Note. A rapprocher de la table des Tutelles et Curatelles.</i>	OBSERVATIONS, dans lesquelles on fera principalement mention; SAVOIR:	
		de la date de l'enregistrement du Testament.	de la déclaration, soit affirmative ou négative.
	Jean Desmier, son mari, dem. à Chaurai		indigent
	Jean Desmier, son père, dem. à Chaurai		indigent

Table des successions et décès, bureau de Niort, 1819-1814, Louise Nicolas et Suzanne Desmier (vue 2), cote 3Q 18/559 (pages de droite et de gauche).

Nicolas	Louise		Chaurai	14 juin 1819	42	ans
Desmier	Suzanne		Chaurai	15 juin 1819	4	jours

	Jean Desmier, son mari, dem[eurant] à Chaurai					indigent
	Jean Desmier, son père, dem[eurant] à Chaurai					indigent

**Transcription**

Sur les différents actes consultés (actes de naissance de ses enfants et les deux actes de mariage), Jean Desmier déclare être sabotier. Puis, dans les vingt dernières années de sa vie et

plus précisément à compter du mariage de sa fille, Suzanne, en 1840, il déclare occuper la profession de journalier<sup>266</sup>.

En mai 1826, le père de Jean, Pierre, fait un partage de ses biens devant notaire entre ses enfants et les enfants de son fils, Pierre, décédé (voir précédemment). Tel que mentionné sur l'acte notarié, les héritiers ont la pleine propriété des biens immeubles « ...seulement à compter du vingt-neuf septembre qui suivra le décès dudit donateur ». Le père de Jean décède le 3 février 1829. À compter du 29 septembre suivant, Jean hérite donc des biens qui lui ont été attribués trois ans plus tôt, tous situés au Breuil de la commune de François :

- Un bâtiment servant de grande et d'écurie ;
- Un petit terrain jouxtant au bâtiment précédent ;
- Une pièce de terre en ouche<sup>267</sup> de six ares ;
- Une pièce de terre en ouche de deux ares ;
- Une terre de bois de trois ares ;
- Une pièce de terre de quatorze ares ;
- Une pièce de terre labourable de six ares ;
- Un pré de huit ares ;
- Une vigne de six ares.

Selon les différents actes retrouvés dont les actes de ses deux mariages ainsi que les actes dont il a été le témoin<sup>268</sup>, Jean Desmier ne sait pas signer.

Le 7 juin 1862, Jean Desmier décède en son domicile du hameau de la Roche, commune de Chauray, à l'âge de 84 ans. Ses fils, Jean et Jacques, déclarent son décès deux jours plus tard à l'adjoint du maire, Claude Uzuret<sup>269</sup> (voir l'annexe N° 17).

---

<sup>266</sup> A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, mariages 1833-1862 (vue 37), cote 4E83/5.

<sup>267</sup> Terre en ouche : parcelle enclose proche des bâtiments de ferme, autrefois consacrée à certaines cultures dont les produits étaient destinés aux personnes (verger, potager) ou aux animaux (définition du Larousse).

<sup>268</sup> Acte de décès de son petit-fils, Jean Champigné, le 29/07/1853 (A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, décès 1833-1862 (vue 98), cote 4E83/8).

Acte de naissance de son neveu, Auguste Desmier, le 28/06/1814 (A. D. des Deux-Sèvres, François, naissances 1803-1832 (vue 83), cote 4E132/1).

Acte de mariage de son fils, René Desmier, avec Marie Gateau le 12/10/1831 (A. D. des Deux-Sèvres, Chauray, mariages 1803-1832 (vue 194), cote 4E83/4).

<sup>269</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Chauray, décès 1833-1862 (vue 154) cote 4E83/8.

*TABLE des*

NOMBRES d'ordres.	INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS, ALPHABÉTIQUEMENT.					INDIQUER si le décédé ou l'absent est célibataire, veuf ou marié, et s'il a des enfants.	APPOSITIONS DE SCHELLS. DATE de l'enregistrement.	LEVÉES DE SCHELLS. DATE de l'enregistrement.	TUTELLES ET CÉRÉMONIES. DATE de l'enregistrement.
	NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS	DOMICILES.	ÂGES.				
19	Desmier	Jean	veuf	Chauray (La Roche)	86 ans	7 juin 1862	né à François		

*Successions et Absences.* 1<sup>re</sup> PARTIE. N° 52. (1855.)

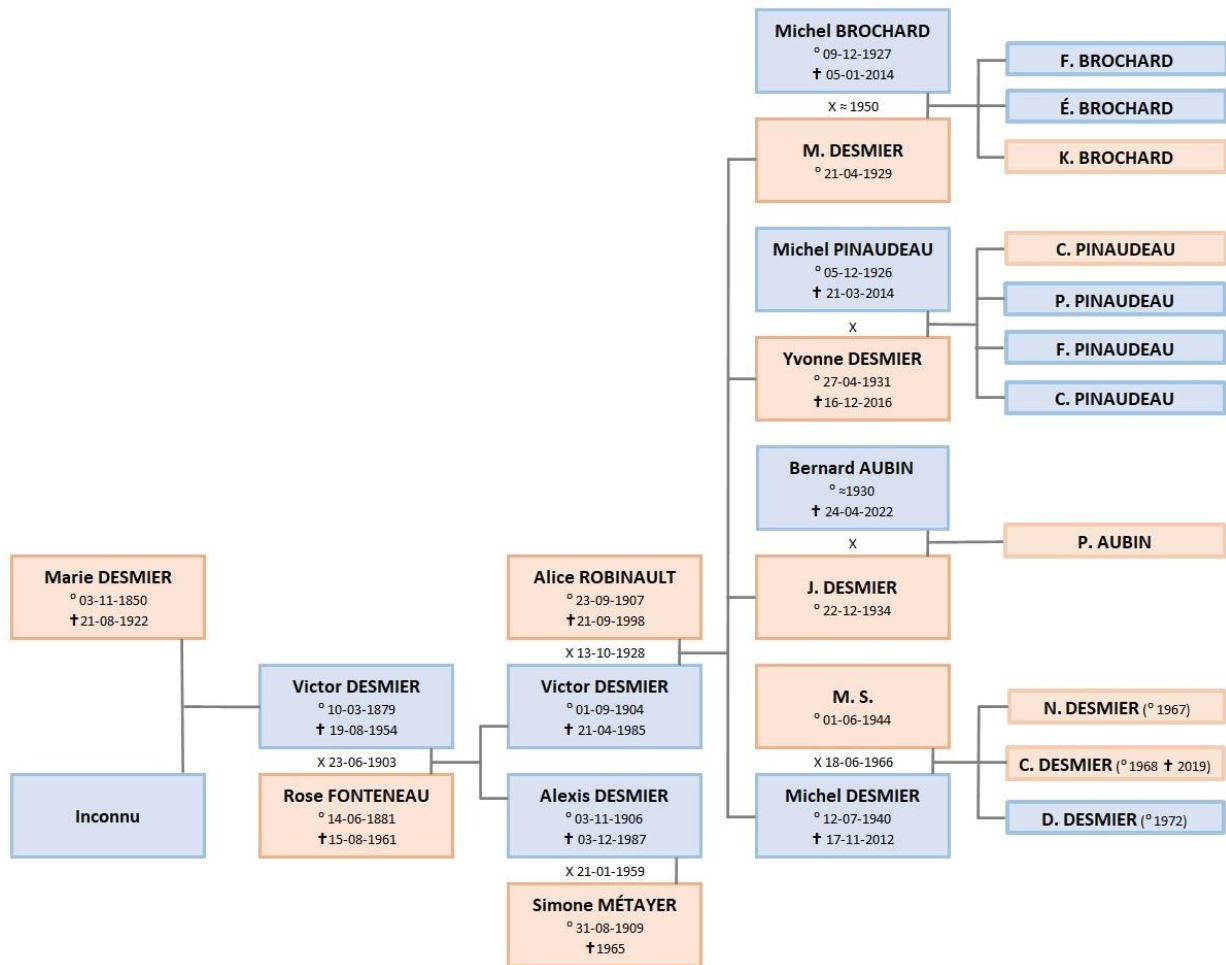
INVENTAIRES.		VENTES DE MEUBLES.		NUMÉRO des dépenses ou lequel l'article a été relaté.	DATES des déclarations des successions, dons et legs.	NOMS, PRÉNOMS ET DEMEURS DES HÉRITIERS, donataires ou légataires (non alphabétiquement).	BIENS DÉCLARÉS.			OBSERVATIONS. <small>Dans lesquelles on indique, sous la date de certitude d'indigence, s'il n'existe pas de biens, soit celle du premier de l'article, si la personne décédée avait son domicile hors de l'arrondissement de bornes.</small>
DATE de l'enregistrement.	MONTANT de l'évaluation.	DATE de l'enregistrement.	MONTANT de la vente.				VALEUR du mobilier, argent, rentes et créances.	REVENUS des immeubles.	SITUATION des immeubles.	
				312		René Desmier et autres ses enfants à Chauray.				rés. à Saint-Maixent en septembre 1862 No 20.

Table des successions et absences, bureau de Niort, 1861-1866, Jean Desmier (vue 36), cote 3Q 18/579 (pages de droite et de gauche).

19	Desmier	Jean	veuf	Chauray (La Roche)	86 ans	7 juin 1862	né à François
				312	René Desmier et autres, ses enfants, à Chauray		rés. à Saint-Maixent en septembre 1862 No 20

Transcription

## VI – LA DESCENDANCE DE MARIE DESMIER



### 1- Marie Desmier (1850-1922)

Marie Desmier est le cinquième enfant et la deuxième fille de Jacques et Marie Mercier. Elle est mon arrière-arrière-grand-mère. Marie est née le 3 novembre 1850 au lieu-dit le Goguelais de la commune de Cherveux. Son père, Jacques, déclare sa naissance le lendemain au maire et officier de l'état civil, Daniel Cacouault. Il est accompagné par deux de ses voisins, Jacques Rochefort, 44 ans, et Pierre Jubien, 52 ans<sup>270</sup>.

<sup>270</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1836-1862 (vue 175) cote 4E88/3.

Alors que ses frères et sa sœur quittent la maison familiale une fois mariés – exception faite de François pour lequel je n’ai trouvé aucun acte de mariage – Marie demeure avec ses parents dans leur maison du Goguelais de Cherveux.

DÉSIGNATION		NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue,			NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS	TITRES QUALIFICATIONS, états ou professions et fonctions	ÉTAT-CIVIL DES HABITANTS.						AGE	NATIONALITÉ. LIEU DE NAISSANCE.	OBSERVATIONS.
des QUARTIERS, villages ou hameaux.	DES RUES dans les chefs-lieux.	des maisons.	des ménages.	des individus.				SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9 Carpent.	10 Hommes mariés.	11 Veufs.	12 Filles.	13 Femmes mariées.	14 Veuves.	15	16	17
Goguelais village		8	8	18	Desmier	Jacques	Journalier, chef de ménage	1						56 ans	Française, né dans les Deux-Sèvres	Sait lire et écrire
				19	Mercier f[em]me Desmier	Marie	Sa femme				1			53 ans	[idem]	Ne sait rien
				20	Desmier	Louis	Leur fils	1						16 ans	[idem]	Sait lire et écrire.
				21	Desmier	Marie	Leur fille					1		21 ans	[idem]	Ne sait rien

Extrait du recensement de 1872 de Cherveux, Deux-Sèvres<sup>271</sup>

Goguelais village	8	8	18	Desmier	Jacques	Journalier, chef de ménage	1						56 ans	Française, né dans les Deux-Sèvres	Sait lire et écrire
			19	Mercier f[em]me Desmier	Marie	Sa femme				1			53 ans	[idem]	Ne sait rien
			20	Desmier	Louis	Leur fils	1						16 ans	[idem]	Sait lire et écrire
			21	Desmier	Marie	Leur fille					1		21 ans	[idem]	Ne sait rien

Transcription

Le recensement de la commune de Cherveux de 1872 nous indique que ni Marie, alors âgée de vingt-et-un ans, ni sa mère ne savent lire et écrire. La mention « ne sait rien » est indiquée en face de leur nom dans la colonne « observations ».

DÉSIGNATION		NUMÉROS par village, quartier, hameau ou rue.			NOMS de famille.	PRÉNOMS	TITRES, qualifications, états, professions ou fonctions	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE	NATIONALITÉ. Lieu de naissance.	OBSERVATIONS.	
des quartiers, villages ou hameaux.	DES RUES dans les chefs-lieux.	des maisons.	des ménages.	des individus.				Sexe masculin.			Sexe féminin.						
1	2	3	4	5	6	7	8	9 Carpent.	10 Hommes mariés.	11 Veufs.	12 Filles.	13 Femmes mariées.	14 Veuves.	15	16	17	
		3	3	15	Desmier	Jacques	Chef de ménage Journalier	1						60	Français Deux-Sèvres		
				16	Mercier f[em]me Desmier	Marie	Sa femme				1			56	Française Deux-Sèvres		
				17	Desmier	Marie	leur fille Bourgeoise						1		26	Idem	
				18	Desmier	Louis	leur fils Cultivateur de pommes	1							20	Français Deux-Sèvres	

Extrait du recensement de 1876 de Cherveux, Deux-Sèvres<sup>272</sup>

<sup>271</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux de 1872 (vue 12) cote 6M105.

<sup>272</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux de 1876 (vue 14) cote 6M105.

			15	Desmier	Jacques	chef de ménage, Journalier	1			60	Français, né dans le dép[ar]tem[en]t
	3	3	16	Mercier f[em]me Desmier	Marie	Sa femme			1	56	Française, née dans dép[ar]tem[en]t [idem]
			17	Desmier	Marie	Leur fille, bergère			1	26	
			18	Desmier	Louis	Leur fils, tailleur de pierres	1			20	Français, né dans le dép[ar]tem[en]t

### *Transcription*

Le recensement de Cherveux de 1876 nous apprend que Marie, vingt-six ans, occupe la profession de bergère. Elle vit toujours dans la maison de ses parents avec son jeune frère, Louis, qui se mariera trois ans plus tard dans le village voisin de Saint-Gelais.

Le 10 mars 1879<sup>273</sup>, Marie Desmier, âgée de 28 ans, donne naissance à un garçon qui sera prénommé Victor. Enfant naturel, il sera reconnu par sa mère deux mois plus tard. Victor est l'unique enfant de Marie qui demeurera célibataire toute sa vie. L'hypothèse de l'identité du père est développée dans la section suivante. Outre les différents recensements qui nous apprennent que Marie demeure dans le hameau du Goguelais de la commune de Cherveux jusqu'à son décès en 1922, je n'ai relevé aucune trace de mon arrière-arrière-grand-mère dans les actes notariés de Cherveux.



*Champ aux alentours de Cherveux, vue sur le château et l'église. Source : [www.cherveux.fr](http://www.cherveux.fr)*

<sup>273</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1863-1882 (vue 184) cote 4E88/4.

À quarante-deux ans, Marie Desmier demeure toujours avec ses parents, avec son fils, Victor et sa nièce, Marie, la fille de son frère Pierre. C'est ce qu'il ressort du recensement de 1891 :

DÉSIGNATION	NUMÉROS			NOMS	PRÉNOMS	AGE.	NATIONA-	PROFESSION.	POSITION	OBSERVATIONS.
	PAR QUARTIER, VILLAGE,	hameau ou rue.								
des QUAR- TIERS -lieux ou hameaux.	DES RUES dans les chefs-lieux.	des maisons.	des coteaux.	DE FAMILLE.					DANS LE MÉNAGE.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
		10	10	Desmier	Jacques	46	français	sans prof[es]sion	Chef de ménage	
				Mercier	Marie	73	id[em]	id[em]	Sa femme	
				Desmier	Marie	42	id[em]	id[em]	Sa fille	
				Desmier	Victor	12	id[em]	id[em]	Son p[et]it fils	
				Desmier	Marie	5	id[em]	id[em]	Sa p[et]ite fille	

Extrait du recensement de 1891 de Cherveux, Deux-Sèvres<sup>274</sup>

				45	Desmier	Jacques	76	Française	Sans prof[es]sion	Chef de ménage
				46	Mercier	Marie	73	id[em]	id[em]	Sa femme
	10	10		47	Desmier	Marie	42	id[em]	id[em]	Sa fille
				48	Desmier	Victor	12	id[em]	id[em]	Son p[et]it fils
				49	Desmier	Marie	5	id[em]	id[em]	Sa p[et]ite fille

Transcription

Le 21 août 1922, Marie Desmier décède en son domicile du hameau du Goguelais, commune de Cherveux, à l'âge de 71 ans. Son fils, Victor et Eugène Pied, instituteur et voisin, déclarent son décès le jour même au maire, Amédée Papion-du-Château<sup>275</sup> (voir l'annexe N° 18). Selon les tables de successions et absences du bureau de Saint-Maixent-l'École, Marie ne possédait aucun actif.

<sup>274</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux de 1891 (vue 39) cote 6M105.

<sup>275</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, acte de décès fourni par *le Fil d'Ariane*.

N° 62. — Janvier 1915. TABLE des

NUMÉROS d'ordres.	INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS (ALPHABÉTIQUEMENT).					LIEU DU DÉCÈS.  Indiquer, en outre, la localité de la sépulture et le domicile, s'ils sont différents de ceux du décès.	DATES DES DÉCÈS, de l'écart ou possession ou de classement sur les registres de l'état civil, des dates des célébrations.	INDIQUER SI LE DÉCÉDÉ OU L'ABSENT ÉTAIT CÉLIBATAIRE, VEUF OU MARIÉ.	NOM ET PRÉNOMS de l'époux survivant ou prédécédé.
	NOMS (En gros caractères.)	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	ÂGES.	DATES				
163	Desmier	Marie	sp	72 ans	Cherveux	21 août 1911	C		

Successions et Absences. \*) Nota. Pour les successions non déclarées, le certificat de carence doit être annoté du numéro (vol. et case) du compte ouvert au Répertoire général ou de la mention : Répertoire révisé.

RENSEIGNEMENTS DIVERS :	DATES ET NUMÉROS DES DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs.	DATE DU CERTIFICAT constatant que le défunt ne possédait aucun actif ou NUMÉRO de consignation au sommier, ou mention spéciale concernant les enfants mineurs (*).	OBSERVATIONS.
10	11	12	13
		C[ertificat] 10 avril 1923	

Table des successions et absences, bureau de Saint-Maixent-l'École, 1918-1924, Marie Desmier (vue 60), cote 3Q 20/452 (pages de droite et de gauche).

TABLES des

Numéros d'ordres	INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS (ALPHABÉTIQUEMENT)						INDIQUER SI LE DÉCÉDÉ ou l'absent était célibataire, veuf ou marié	NOM ET PRÉNOMS de l'époux survivant ou prédécédé
	NOMS (en gros caractères)	PRÉNOMS	PROFESSIONS	ÂGES	LIEU de décès	DATES des décès		
1	2	3	4	5	6	7	8	9
163	Desmier	Marie	S[ans] p[rofession]	72 ans	Cherveux	21 août 22	C[élibataire]	

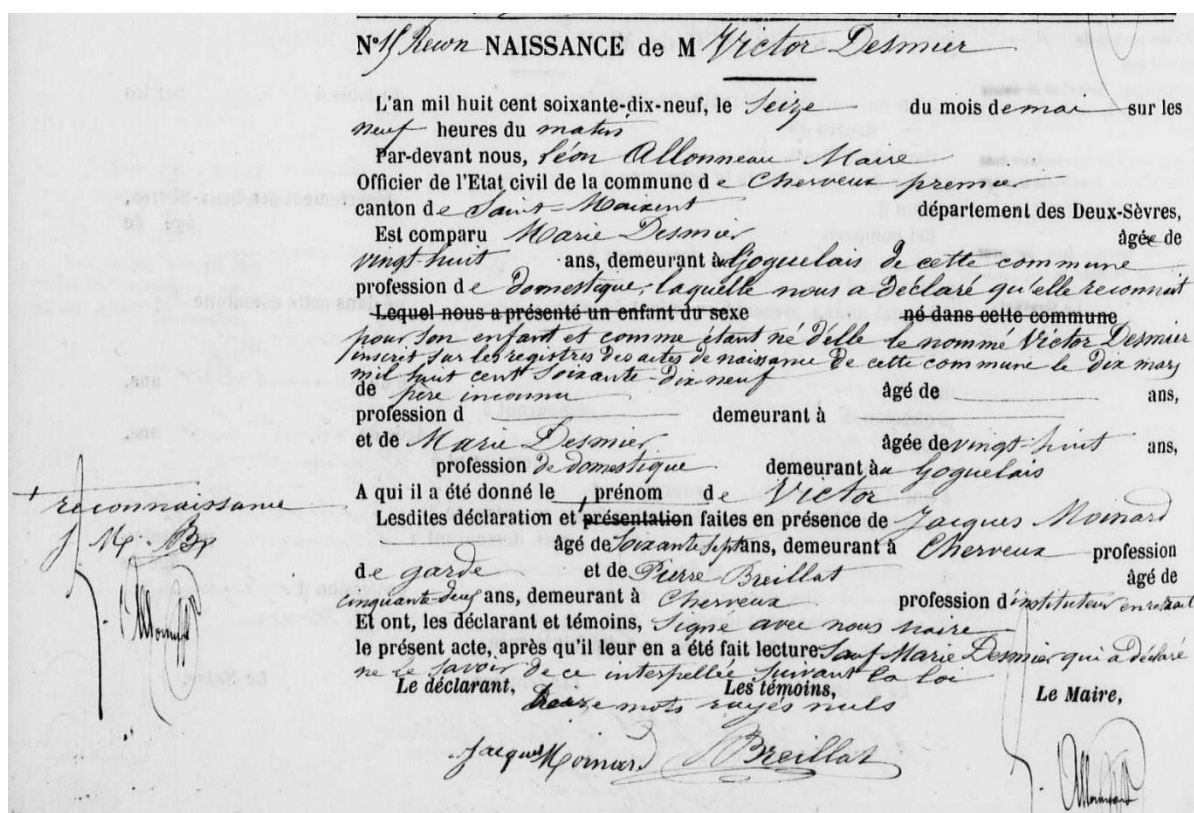
Successions et Absences

RENSEIGNEMENTS DIVERS	DATES des DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs	DATE DU CERTIFICAT constatant que le défunt ne possédait aucun actif ou NUMÉRO de consignation au sommier, ou mention spéciale concernant les enfants mineurs	OBSERVATIONS
10	11	12	13
		C[ertificat] 10 avril 1923	Mentionner notamment les renvois faits ou reçus



## 2- Victor Desmier (1879-1954) et Rose Fonteneau (1881-1961)

Victor est l'unique enfant de Marie Desmier. Il naît le 10 mars 1879 au domicile de ses grands-parents du Goguelais, dans le village de Cherveux. Son grand-père, Jacques, déclare sa naissance le jour même au maire et officier de l'état civil, Léon Allonneau. Il est accompagné par deux de ses voisins, Charles Chantecaille, 44 ans, et Pierre Faucher, 46 ans. Victor, mon arrière-grand-père, est né « de Marie Desmier, âgée de 28 ans et de père inconnu », comme il est indiqué sur l'acte de naissance<sup>276</sup>. Sa mère le reconnaîtra deux mois plus tard, le 16 mai 1879 ; Victor peut ainsi porter le patronyme Desmier et hériter d'elle, le cas échéant.



Acte de reconnaissance de Victor Desmier, le 16 mai 1879, Cherveux, Deux-Sèvres.

[Reconnaissance]

Transcription

No 15 reconnaissance de m[onsieur] Victor Desmier.

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le *seize* du mois de *mai* sur les *neuf* heures du *matin*, par-devant nous, *Léon Allonneau, maire officier de l'État civil de la commune de Cherveux, premier canton de Saint-Maixent*, est comparu *Marie Desmier, vingt-huit ans, demeurant au Goguelais de cette commune, profession de domestique*, laquelle nous a déclaré qu'elle reconnaît lequel nous a présenté un enfant du sexe ... né dans cette commune pour (...)

<sup>276</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1863-1882 (vue 184) cote 4E88/4.

(...) pour son enfant et comme étant né d'elle, le nommé Victor Desmier inscrit sur les registres des actes de naissance de cette commune le dix mars mil huit soixante-dix-neuf de père inconnu, âgé de... ans, profession d... demeurant à... et de Marie Desmier âgée de vingt-huit ans, profession de domestique, demeurant au Goguelais, à qui il a été donné le prénom de Victor. Lesdites déclaration et ~~présentation~~ faites en présence de Jacques Moinard âgé de soixante sept ans, demeurant à Cherveux, profession de garde et de Pierre Breillat, âgé de cinquante deux ans, demeurant à Cherveux, profession d'instituteur en retraite. Et ont, les déclarant et témoins, signé avec nous maire le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture, sauf Marie Desmier qui a déclaré ne le savoir de ce interpellée, suivant la loi.

Le déclarant,

Les témoins,

Le maire,

Treize mots rayés nuls.

Jacques Moinard.

P[ierre] Breillat.

Allonneau.

## 2.1 – À la recherche du père inconnu

Victor est élevé par sa mère et ses grands-parents, Jacques et Marie Mercier, dans la maison familiale du Goguelais de Cherveux. L'énigme du père inconnu m'intrigue depuis des années. Après tout, c'est à cause de (ou grâce à ?) cet « accident » dans l'histoire familiale que je porte, aujourd'hui, le patronyme Desmier. Adolescent, j'ai bien essayé d'interroger ma grand-mère maternelle – mon grand-père étant décédé déjà depuis quelques années – mais sans succès. Un tel secret dans la famille devait rester enfoui. Ce mémoire universitaire est donc pour moi l'occasion de mener l'enquête.

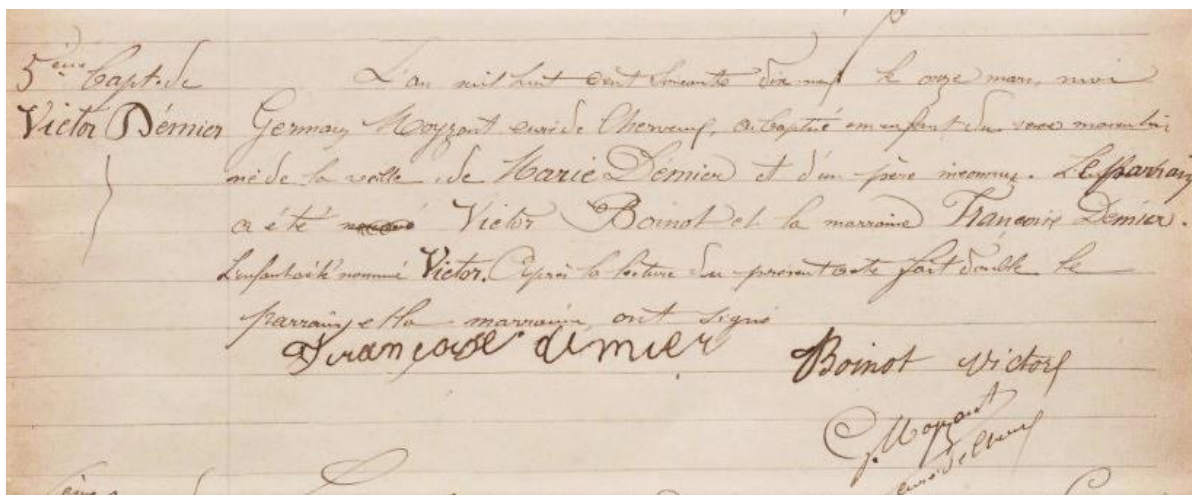
Pourquoi le père de Victor ne l'a-t-il pas reconnu à sa naissance ?

- Est-il le fruit d'un adultère (le père était déjà marié) ?
- Est-il le fruit d'une brève histoire avec un « étranger » de passage ?
- Les parents de Marie ou du père se sont-ils opposés à leur union ?
- Pire, Victor est-il le fruit d'un viol ?

Lors de la déclaration de l'enfant à l'officier de l'état civil le 10 mars 1879, le grand-père de Victor, est accompagné par deux témoins : Charles Chantecaille et Pierre Faucher. L'un d'eux est-il le père de Victor ? À mon avis, une hypothèse peu probable. Selon les registres de catholicité, Victor a pris le prénom de son parrain, Victor Boinot<sup>277</sup>. Celui-ci serait-il le père

<sup>277</sup> A. D. de la Vienne, registres de catholicité, baptêmes (courriel reçu des archives le 8 août 2020).

de l'enfant ? Un certain Victor Boinot demeure bien au Goguelais. Il est l'un des voisins de la famille Desmier. Toutefois, son jeune âge me questionne quant à la possibilité d'être le père de Victor. En effet, il est âgé de 15 ans lorsque Victor naît<sup>278</sup>. Marie a 13 ans de plus que lui. De plus, la signature de Victor Boinot apparaissant sur l'acte de baptême semble avoir été faite d'un trait assuré qui ne serait pas celui d'un adolescent, mais cela reste une appréciation toute subjective. À noter que la marraine est Françoise Desmier, la tante de Victor.



[5<sup>ème</sup>, bapt[ême] de Victor Démier]

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le onze mars, moi Germain Moyzant, curé de Cherveux, a baptisé un enfant du sexe masculin, né de la veille de Marie Démier et d'un père inconnu. le parrain a été ..... Victor Boinot et la marraine, Françoise Démier. L'enfant a été nommé Victor. Après la lecture du présent acte fait double, le parrain et la marraine ont signé.

Françoise Démier.

Boinot Victor.

G. Moyzant, curé de cherveux.

**Transcription**

S'agit-il d'un autre Victor Boinot ? J'ai relevé 3 homonymes, d'un âge similaire à celui de Marie et vivant dans les villages alentours :

- 1- Victor Frédéric Boinot, né le 8 mars 1852 à Augé<sup>279</sup>, résidant dans la même commune située à 8 kms du Goguelais où il se marie le 5 octobre 1881 avec Félicité Jaguenet<sup>280</sup>.

<sup>278</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux, 1881 (vue 39) cote 6M105.

<sup>279</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Augé, naissances 1843-1862 (vues 134, 135) cote 4E20/3.

<sup>280</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Augé, mariages 1863-1882 (vue 164) cote 4E20/8.

- 2- Victor Boinot, né le 29 juillet 1853 à Saint-Georges-de-Noisné<sup>281</sup>, résidant dans la même commune située à 15 kms du Goguelais où il se marie une première fois le 29 novembre 1882 avec Émilie Baloge<sup>282</sup>, (décède le 17 février 1884<sup>283</sup>), puis le 3 janvier 1888 avec Louise Guichard<sup>284</sup>.
- 3- Victor Philippe Boinot, né le 11 juin 1857 à Vautebis<sup>285</sup>, résidant dans la même commune située à 30 kms du Goguelais. Il se marie à Beaulieu-sous-Parthenay le 10 novembre 1885 avec Françoise Lusseau<sup>286</sup>.

Cependant, en comparant la signature figurant sur le registre des baptêmes avec celles des hypothèses 1 et 2 retrouvées sur différents actes de l'état civil de la même période, il est impossible qu'ils soient le Victor Boinot recherché ; les signatures sont radicalement différentes. Il est également peu vraisemblable que le parrain de Victor soit la 3<sup>e</sup> hypothèse car non seulement la signature est légèrement différente, mais il demeure à Beaulieu-sous-Parthenay situé à une trentaine de kilomètres de Cherveux.

Une autre hypothèse serait que le père de Victor soit décédé avant d'avoir pu reconnaître son fils. Il serait donc décédé entre le moment de la conception de Victor (vers juin 1878) et sa naissance le 10 mars 1879. Selon les registres de décès de la commune de Cherveux de cette période, parmi les hommes de moins de cinquante ans – Marie est âgée de vingt-huit ans à la naissance de son fils – j'ai relevé Pierre Fichet, veuf, décédé le 7 mars 1879 l'âge de 44 ans<sup>287</sup>. Mais un questionnement se pose : si tel était le cas, pourquoi indiquer « père inconnu » sur l'acte de naissance ?

Enfin, une dernière hypothèse quant à l'identité du père de Victor Desmier serait un étranger du village de passage. Si cette possibilité tient la route, c'est que le recensement de la commune de 1881 relève qu'en plus des 1567 habitants, il est dénombré à part 154 individus comptabilisés dans la catégorie « ouvriers étrangers à la commune attachés aux chantiers

---

<sup>281</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Georges-de-Noisné, naissances 1853-1872 (vue 9) cote 4E258/5.

<sup>282</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Georges-de-Noisné, mariages 1873-1890 (vue 83) cote 4E258/12.

<sup>283</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Saint-Georges-de-Noisné, décès 1873-1890 (vue 113) cote 4E258/19.

<sup>284</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de St-Georges-de-Noisné, mariages 1873-1890 (vue 132) cote 4E258/12.

<sup>285</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Vautebis, naissances 1853-1872 (vue 35) cote 4E354/3.

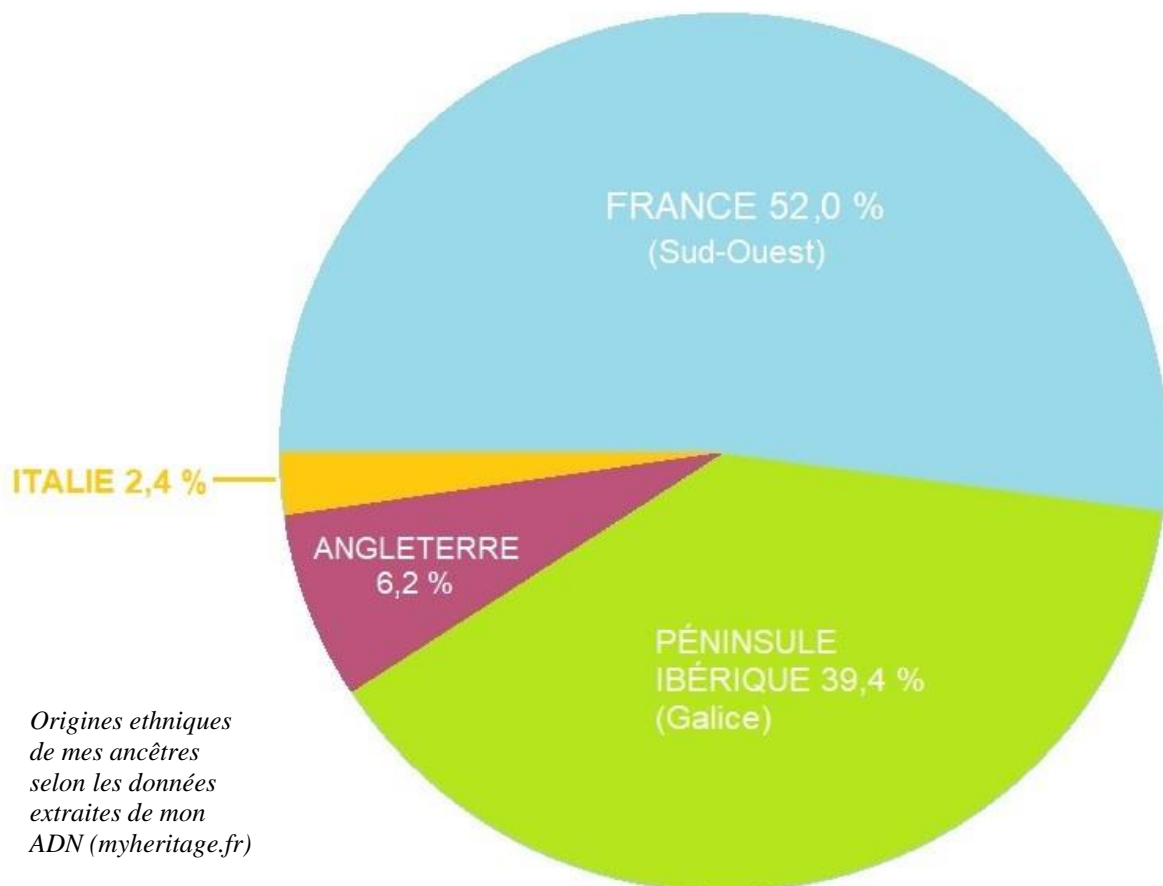
<sup>286</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Beaulieu-sous-Parthenay, mariages 1873-1890 (vue 87) cote 4E30/11.

<sup>287</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès 1863-1882 (vue 155) cote 4E88/12.

temporaires de travaux publics<sup>288</sup>. » Ces ouvriers résidant habituellement hors du village étaient-ils déjà présents en 1878 lors de la conception de Victor ? Le mystère quant à l'identité du père de Victor demeure donc. La paternité ne sera jamais véritablement établie, toutefois, les nouveaux outils modernes recoupés aux recherches traditionnelles peuvent venir débloquent une généalogie.

## 2.2 – Un test génétique pour débloquent la généalogie ?

À l'été 2021, j'entrepris de passer un test génétique auprès de l'une des plateformes les plus connues de généalogie en ligne. Après m'être assuré de la stricte confidentialité des données personnelles, je fis venir le kit de test et reçus les résultats par courriel un mois plus tard. Ayant remonté l'arbre généalogique familial sur environ 10 à 15 générations selon les branches, je m'attendais à ce que les résultats du test viennent confirmer mes recherches quant à l'appartenance ethnique de mes ancêtres à une région du monde, soit la France, et cela, à une proportion écrasante. Cependant, les résultats furent autrement (voir le graphique ci-dessous).



---

<sup>288</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux de 1881 (vue 55), cote 6M105

Mon étonnement face au résultat – même s’il doit être considéré avec prudence – réside dans le second groupe ethnique qui serait l’une des composantes de mon ADN : 39,4 % origine de la péninsule ibérique et plus précisément de la région espagnole de la Galice. Selon mes recherches, l’arbre généalogique familial ne contient aucun ancêtre d’origine ibérique. De plus, le fort pourcentage (39,4 %) indiquerait une proximité avec moi. Alors, ai-je résolu le mystère

*Autorisé en Amérique du Nord, le test génétique, permet d’extraire l’ADN de l’utilisateur à l’aide d’écouvillons buccaux. Une fois les données analysées, les résultats fournissent, entre autres, des correspondances ADN et des estimations de profil génétique permettant par recoupement de déduire les origines ethniques.*

*L’analyse détermine quels segments d’ADN de l’utilisateur proviennent de différentes régions du monde. Plus les banques de données s’étoffent et plus les résultats sont précis.*

*Source : myheritage.fr*



de l’identité du père de Victor ? L’identité, non, mais son origine, peut-être. J’ai donc repris les recensements de la commune de Cherveux de 1876 et 1881 en quête d’un nom à consonnance espagnole. Le site des principaux patronymes de Galice<sup>289</sup> m’a beaucoup aidé dans cette recherche, qui fut malheureusement vaine. Cependant, cela vient conforter l’idée que le père de Victor serait un travailleur étranger à la commune, non comptabilisé dans les recensements et d’origine de la Galice. Au XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux Espagnols remontaient vers le Sud-Ouest de la France jusqu’au Poitou fuyant le régime en place et/ou en quête d’un travail<sup>290</sup>.

### 2.3 – Soldat de la Première Guerre mondiale

Victor Desmier fait partie de la classe de 1899. Il dépend du bureau de Parthenay, Deux-Sèvres où il est enregistré sous le matricule 279<sup>291</sup> (voir l’annexe N° 19). Sa fiche de matricule nous offre de nombreux renseignements dont son apparence physique :

Cheveux et sourcils	Yeux	Front	Nez	Bouche	Menton	Visage	Taille
Bruns	Bruns	Large	Petit	Moyenne	Rond	Court	1,55 m.

<sup>289</sup> [apelidosgalicia.org/](http://apelidosgalicia.org/)

<sup>290</sup> [journals.openedition.org/mimmoc/150](http://journals.openedition.org/mimmoc/150)

<sup>291</sup> A. D. des Deux-Sèvres, bureau de Parthenay, classe 1899, matricules 1 à 500 (vue 453), cote R657-1.

Le degré d'instruction de Victor est 3, ce qui signifie qu'il sait lire et écrire et « possède une instruction primaire plus développée. » Les hommes mesurant 1,54 mètre et moins sont ajournés, mais Victor mesure 1,55 mètre. Toutefois, mon arrière-grand-père est exempté du Service militaire actif par le Conseil de Révision en raison de la scoliose dont il souffre. Victor est donc classé dans la 6<sup>e</sup> partie de la liste de recrutement (services auxiliaires de l'armée<sup>292</sup>).

<i>Parties</i>	<i>Loi militaire de 1889</i>
<i>1<sup>ère</sup></i>	<i>Bon pour le service militaire</i>
<i>2<sup>e</sup></i>	<i>Dispensé en vertu de l'article 21</i>
<i>3<sup>e</sup></i>	<i>Dispensé en vertu des articles 23 et 50</i>
<i>4<sup>e</sup></i>	<i>Engagé volontaire, inscrit maritime</i>
<i>5<sup>e</sup></i>	<i>Ajourné conformément à l'article 27</i>
<i>6<sup>e</sup></i>	<i>Classé dans les services auxiliaires de l'armée</i>
<i>7<sup>e</sup></i>	<i>Exclu en vertu de l'article 4</i>

*Article 4 : condamnés exclus de l'armée suite à une peine infamante ou afflictive, ou deux ans d'emprisonnement avec interdiction de l'exercice des droits civiques, civils ou de famille, les relégués collectifs.*

*Article 21 : libération après un an de service pour l'aîné orphelin de père et de mère, le fils unique, l'aîné des fils dans une famille d'au moins 7 enfants, si un frère mort en service ou blessé et réformé suite à une blessure, si un frère aîné déjà au service.*

*Article 23 : Sursis après un an de service militaire pour les engagés pour 10 ans dans certaines institutions d'enseignement publiques, les jeunes poursuivant certaines études, les jeunes exerçant les industries d'art, les jeunes poursuivant des études pour exercer un ministère dans un culte reconnu par l'État.*

*Article 27 : peuvent être ajournés jusqu'à deux années de suite ceux qui mesurent moins de 1.54 mètre et ceux ajournés pour faiblesse.*

*Article 50 : jeunes gens établis à l'étranger, hors d'Europe, dispensés de service pour la durée de leur séjour.*

*Classification des appelés au Service militaire.*

En été 1914, éclate la Grande Guerre. Le 2 août, la mobilisation générale est décrétée partout en France. Mon arrière-grand-père est mobilisé. Il a 35 ans. Le 18 novembre 1914, Victor passe devant une commission de réforme à Niort qui confirme son maintien dans les services auxiliaires, ce qui ne l'empêche pas d'intégrer plusieurs régiments au cours de la guerre :

- Août 1915 : 114<sup>e</sup> Régiment d'infanterie basé à Saint-Maixent-l'École ;
- Février 1916 : 11<sup>e</sup> Régiment d'artillerie à pied basé à Grenoble ;
- Novembre 1915 : 121<sup>e</sup> Régiment d'infanterie basé à Montluçon.

<sup>292</sup> Le Service auxiliaire représentait les hommes ne pouvant faire un service actif dans l'armée. Certains étaient quand même soumis au service militaire : employés dans les hôpitaux, réparation du matériel, construction.



*Photographie du 114<sup>e</sup> R. I. de Saint-Maixent-l'École, auteur inconnu. Source : forum.pages14-18.com*

En 1919, Victor est de retour dans le foyer familial à Cherveux. Il est mis en congé de l'armée active le 20 mai 1919 et est définitivement libéré du service militaire en novembre 1928.

#### ***2.4– Le mariage avec Rose***

Revenons quelques années en arrière, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque Victor Desmier rencontra puis épousa Rose Alexis Eugénie Fonteneau, originaire de la commune du Fief-Sauvin dans le département du Maine-et-Loire. Lors du recensement de 1901, Victor apparaît dans deux communes différentes : Cherveux, résidant seul avec sa mère<sup>293</sup> et Saint-Gelais où il travaille en tant que domestique agricole dans le hameau du Quéray, pour le compte d'Alexandre Bordage<sup>294</sup>. Il a donc été recensé à deux endroits différents : officiellement domicilié à Cherveux, mais il demeure à Saint-Gelais où il travaille. Une certaine Rosalie<sup>295</sup> Fonteneau, 19 ans, la future femme de Victor, travaille également pour Alexandre Bordage comme ménagère. Ils se sont vraisemblablement rencontrés à cette époque sur leur lieu de travail. Née le 14 juin 1881 au Fief-Sauvin dans le Maine-et-Loire<sup>296</sup>, fille de Alexis Marie

<sup>293</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux, 1901 (vue 35) cote 6M105.

<sup>294</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Saint-Gelais, 1901 (vue 18) cote 6M295.

<sup>295</sup> Mon arrière-grand-mère se faisait appelée Rosalie, certainement une contraction de ses trois prénoms : Rose Alexis Eugénie.

<sup>296</sup> A. D. du Maine-et-Loire, registres du Fief-Sauvin, naissances, mariages, décès 1881-1888 (vue 4), non coté.



Fonteneau (1850<sup>297</sup>-1917<sup>298</sup>) et de Rosalie Boumard (1853<sup>299</sup> - >1917), Rose est l'aînée d'une fratrie de deux enfants (Eugénie Rosalie Francine, née à Thouarcé, Maine-et-Loire le 16/03/1892<sup>300</sup> et décédée à la Rochenard, Deux-Sèvres le 11/03/1975<sup>301</sup>). Au stade de mes recherches, je n'ai trouvé aucun autre frère ou sœur à Rose. De plus, je me suis heurté au fait que les recensements du Maine-et-Loire antérieurs à 1936 n'ont pas été conservés.



Hameau La Ségourie, Le Fief-Sauvin (Maine-et-Loire), lieu de naissance de Rose Fonteneau. À gauche : A. D. du Maine-et-Loire, plan napoléonien, section C2, cote 3P4/143/10. À droite : vue de nos jours (GoogleMaps).

Le 23 juin 1903, Victor Desmier et Rose Fonteneau se marient à Cherveux<sup>302</sup>. Deux enfants naissent de leur union :

**1. Victor Desmier**, mon grand-père, né le 01/09/1904 (Cherveux)<sup>303</sup>, décédé le 23/04/1985 (La Mothe-Saint-Héray)<sup>304</sup> à l'âge de 80 ans. Il se marie le 13/10/1928 (Cherveux)<sup>305</sup> avec Alice Robinault (1907<sup>306</sup>-1998<sup>307</sup>).

Profession : employé à la laiterie de la Mothe-Saint-Héray.

---

<sup>297</sup> A. D. du Maine-et-Loire, registres du Fief-Sauvin, naissances 1835-1860 (vue 141), cote 6E137/14.

<sup>298</sup> A. D. de Vendée, registres du Saint-Gemme-la-Plaine, (courriel des archives du 09-01-2018).

<sup>299</sup> A. D. du Maine-et-Loire, registres du Puiset-Doré, naissances 1835-1860 (vue 169), cote 6E252/9.

<sup>300</sup> A. D. du Maine-et-Loire, registres de Thouarcé, naissances, mariages, décès 1883-1892 (vue 177), non coté.

<sup>301</sup> Mention en marge de l'acte de naissance.

<sup>302</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, mariages 1903-1912 (vue 5), cote 4E88/17.

<sup>303</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1903-1912 (vue 15) cote 4E88/16.

<sup>304</sup> Mention sur le livret de famille.

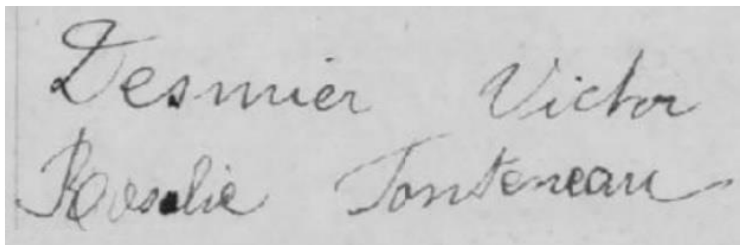
<sup>305</sup> Mention sur le livret de famille.

<sup>306</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1903-1912 (vue 41), cote 4E20/16.

<sup>307</sup> Mention sur le livret de famille.

**2. Alexis Jules Desmier**, né le 03/11/1906 (Cherveux)<sup>308</sup>, décédé le 03/12/1987 (La Mothe-Saint-Héray)<sup>309</sup> à l'âge de 81 ans. Il se marie le 21/01/1959<sup>310</sup> (Cherveux) avec Simone Marie Métayer (1909<sup>311</sup>-1965<sup>312</sup>). Aucune descendance.

Profession : journalier agricole.



*Signatures de Victor Desmier et de Rose Fonteneau extraites de leur acte de mariage, le 23 juin 1903 (registres de Cherveux, mariages 1903-1912, vue 5, cote 4E 88/17).*

Selon le recensement de 1906, Victor Desmier et Rose Fonteneau travaillent pour le compte de Marie-Antoinette Lana, veuve de Henri Avice-Mougon-de-Surimeau, propriétaire du château de la Carte à Cherveux<sup>313</sup> (voir carte postale ci-contre). Leur fils, Victor, tout juste âgé de 2 ans, demeure quant à lui avec sa grand-mère, Marie Desmier, et le frère de celle-ci, François, au Goguelais de la même commune<sup>314</sup>.



### 2.5 – Décès et succession

Le 18 août 1954, Victor Desmier décède en son domicile du Goguelais de Cherveux à l'âge de 75 ans. Son fils, Victor, déclare son décès le jour même au maire, Gustave Dupuis<sup>315</sup> (voir l'annexe N° 20). Dans la table des successions et absences du bureau de Saint-Maixent-l'École en ligne sur le site des Archives départementales des Deux-Sèvres, j'ai pu y trouver comme référence la date du 27 juin 1956 pour la déclaration de la succession de Victor Desmier (N°

<sup>308</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1903-1912 (vue 36) cote 4E88/16.

<sup>309</sup> Mention en marge de l'acte de naissance.

<sup>310</sup> Mention en marge de l'acte de naissance.

<sup>311</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1903-1912 (vue 63) cote 4E88/16.

<sup>312</sup> Mention en marge de l'acte de naissance.

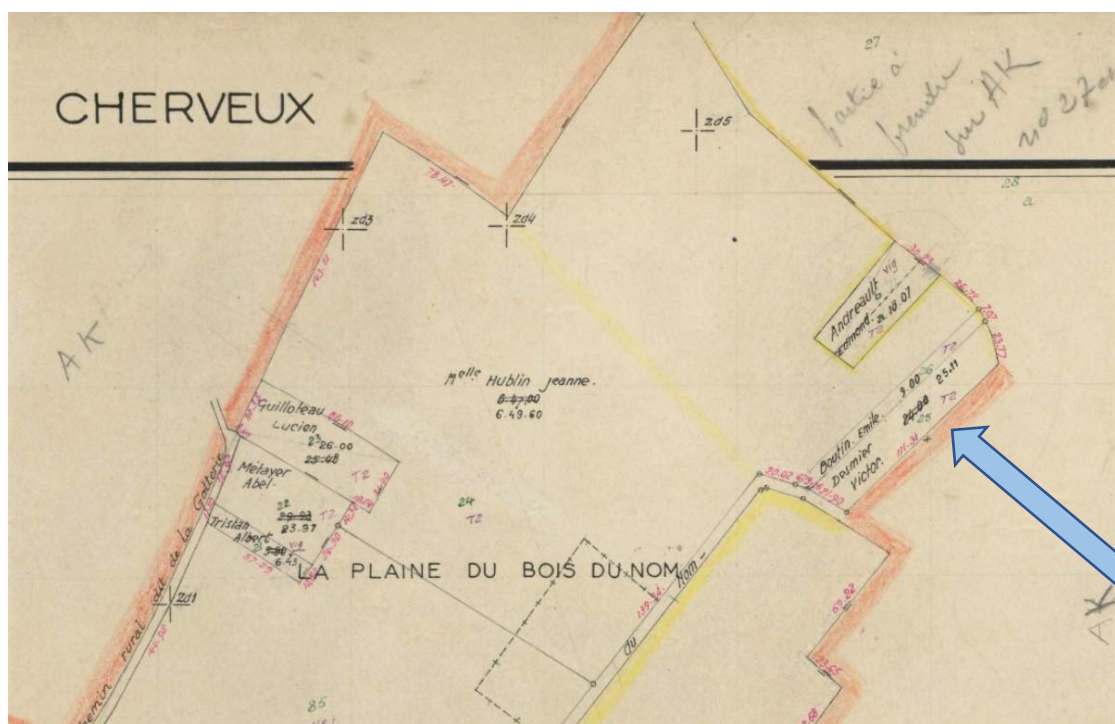
<sup>313</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux, 1906 (vue 15) cote 6M105.

<sup>314</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de Cherveux, 1906 (vue 34) cote 6M105.

<sup>315</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, acte de décès (courriel reçu des archives le 25/01/2021).

112)<sup>316</sup>. Une fois cette information fournie au *Fil d'Ariane*, j'ai obtenu la succession de mon arrière-grand-père, Victor Desmier (voir le registre des successions, annexe N° 21). La succession est réglée en faveur de son épouse, Rose Fonteneau, et ses deux enfants, Victor et Alexis. Les biens immobiliers se composent de :

- Une terre au lieu-dit le Bois-du-Nom, Cherveux (N° 768, section E du cadastre napoléonien), d'une valeur de 30 000 francs. Grâce au numéro de parcelle, j'ai pu retrouver la terre en question sur le plan de cadastre de 1956, terre qui, selon le répertoire général, avait été acquise en 1928 (acte notarié par maître Damelon).



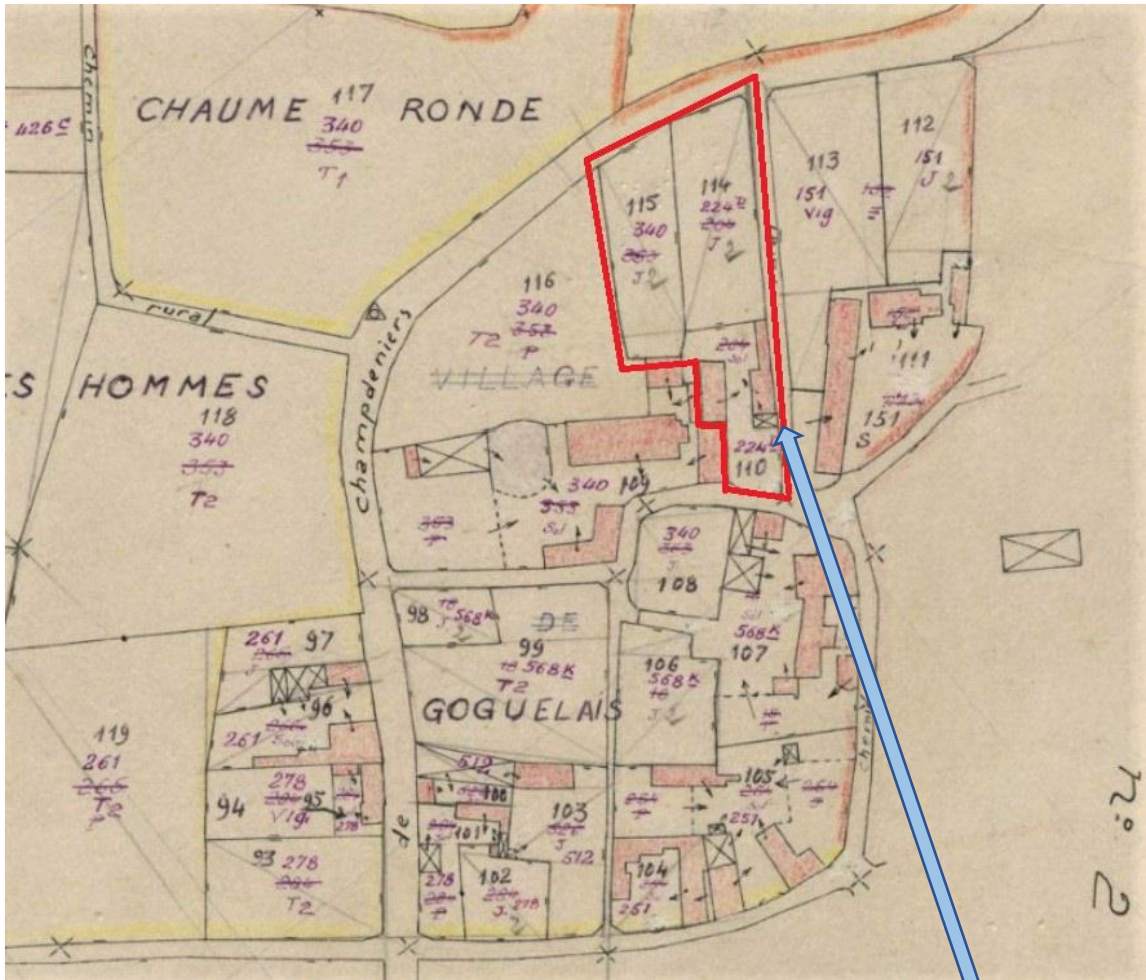
Extrait du plan cadastral de Cherveux de 1956, section ZH, cote 1340 W 35/22.

NATURE DES ACTES ou déclarations.	DATE DES ACTES ou des décls.	NOMS DES NOTAIRES qui ont reçu les actes.	DATE de l'ENREGISTREMENT des actes ou des déclarations.	VALEURS MOBILIÈRES. (Meubles, créances, actions, obligations, parts d'intérêts, etc.)	IMMEUBLES.		
					NATURE, CONTenance, SITUATION.	REVENU.	VALEUR véale.
208 <sup>bis</sup> Echange.	Desmier Victor ép né le 10 mars 1879	Fonteneau Rose née le 16 juin 1881 à Fief-Babin	Fonteneau Rose 3 juillet 1928	Rose au Coquelais (Cherveux) Lieu Cherveux		10000	
Acq <sup>on</sup> .	id	id	id	id		9000	
id	id	id	3 juillet 1928	2599 terre "Bois du Nom" (Cherveux)		1800	

Répertoire général, actifs de Victor Desmier, document fourni par le *Fil d'Ariane*.

<sup>316</sup> A. D. des Deux-Sèvres, table des successions et absences, bureau de Saint-Maixent-l'École, 1954-1958 (vue 68), cote 1485W2.

- Une maison située au Goguelais, avec dépendances, cour et jardin (N<sup>os</sup> 640 à 649, section E du cadastre napoléonien), d'une valeur de 150 000 francs. Les numéros de parcelles m'ont permis de retrouver la maison, les terres et dépendances sur le plan cadastral rénové de 1958.



Extrait du plan cadastral de Cherveux de 1958, section AK, 2<sup>e</sup> partie, cote 1340 W 35/15.



Maison de Victor Desmier et de Rose Fonteneau située au 3 chemin de Fercouin, Le Goguelais, Cherveux. Photographie personnelle (juillet 2018).

Le 15 août 1961, Rose Alexis Eugénie Fonteneau décède en son domicile du Goguelais à l'âge de 80 ans. Son fils, Alexis, déclare son décès le lendemain au maire, Gustave Dupuis<sup>317</sup> (voir l'annexe N° 20). Rose est inhumée avec son mari, Victor, dans le cimetière communal de Cherveux (voir photographie ci-contre).



### 3- Victor Desmier (1904-1985) et Alice Robinault (1907-1998)

Mon grand-père, Victor, est le fils aîné de Victor Desmier et Rose Fonteneau. Il naît le 1<sup>er</sup> septembre 1904 à Cherveux, au domicile de ses parents. Son père déclare sa naissance le jour même au maire et officier de l'état civil, André Apercé. Il est accompagné par Adelphin Gelin, 46 ans, et Pierre Gelin, 74 ans<sup>318</sup>.

#### 2.1 – L'armée : des Deux-Sèvres au Maroc

Victor Desmier fait partie de la classe de 1924. Il dépend du bureau de Parthenay, Deux-Sèvres où il est enregistré sous le matricule 306<sup>319</sup> (voir l'annexe N° 22). Le 16 novembre 1924, il incorpore le Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc (R.I.M.C.). Trois mois plus tard, le 20 février 1925, le R.I.M.C. embarque à Marseille sur le « Doukkala » à destination de Casablanca au Maroc. Pour la première fois, Victor quitte sa terre natale des Deux-Sèvres pour les grands espaces marocains. Il est âgé de 20 ans. Mon grand-père se voit accorder le « certificat de bonne conduite ». Il est mis en disponibilité de l'armée active au printemps 1926.



Le Doukkala. Source : delcampe.net

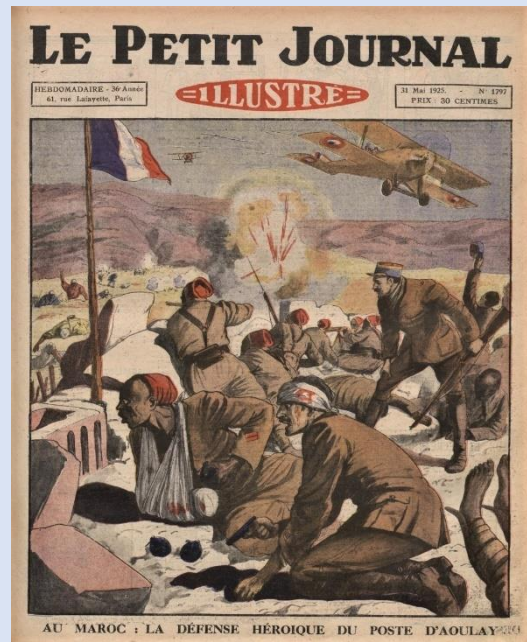
<sup>317</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès (courriel reçu des archives le 25/01/2021).

<sup>318</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, naissances 1903-1912 (vue 15) cote 4E88/16.

<sup>319</sup> A. D. des Deux-Sèvres, bureau de Parthenay, classe 1924, matricules 1 à 500.

*Les Français au Maroc, rappel historique.*  
Tout comme les Espagnols, les Français sont présents au Maroc depuis le XIX<sup>ème</sup> Siècle. Dans les années 1920, une succession de conflits armés opposent les troupes espagnoles (1921-1925) et françaises (1925-1926) aux tribus berbères. C'est la Guerre du Rif. Le but de cette guerre pour les forces françaises est, à l'époque, de conserver l'influence de la France sur son protectorat marocain. Sous le commandement du maréchal Hubert Lyautey (1854-1934), les appelés du contingent français viennent renforcer les troupes déjà présentes sur place. C'est dans ce contexte que mon grand-père paternel rejoint les troupes militaires françaises au printemps 1925.

*Le Petit Journal illustré, édition du 31 mai 1925*



Fin de l'été 1939, la Seconde guerre mondiale éclate. Le 2 septembre, la mobilisation générale est déclarée partout dans le pays. Cinq millions d'hommes sont mobilisés. Le lendemain, la France et la Grande Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne nazie.



*Le Mémorial des Deux-Sèvres, édition des 4 et 5 septembre 1939.*

La fiche de matricule militaire de mon grand-père indique « des séquelles légères de fracture diaphysaire du tibia droit (...) léger œdème à la marche », selon la commission de réforme de Niort du 8 septembre 1939. En février 1940, il est affecté à Angoulême au dépôt d'infanterie N° 94 de la 9<sup>ème</sup> région militaire, puis est renvoyé dans le foyer familial le 21 février. Victor

est démobilisé le 8 juillet 1940, soit quatre jours avant la naissance de mon père. Son frère, Alexis, est quant à lui fait prisonnier par l'ennemi. Il est envoyé en Allemagne dans le camp Stalag XII-A à Limburg.

Desmidt (Gilbert), 4-2-11, St-Denis, cap., 903° Transp. St. XVII B.
Desmidt (Paul), 7-11-12, Dunkerque, 2° cl., 261° R.A.D. 191.
Desmidts (René), 18-3-05, Louvroil, serg., 2° L.G. 191.
<b>Desmier (Alexis), 3-11-06, Cherveux, 2° cl., 403° R.P. St. XII A.</b>
Desmouhns (Emile), 31-8-09, St-Pathus, 2° cl., 460° R.P. St. VI G.
Desnarte (Paul), 22-10-13, Ghyvelde, m. l., 15° R.A. St. VI F.
Desnier (Marcel), 13-10-06, Tillay-le-Péneux, 2° cl., 76° G. St. XII A.

Liste de prisonniers pendant la Seconde guerre mondiale (source : filae.org)



Camp Stalag XII-A à Limbourg, Allemagne, où fut prisonnier Alexis Desmier. (indianmilitary.org)

## 2.2 – Le mariage avec Alice

Alice Robinault naît le 23 septembre 1907 dans la maison familiale du hameau de Bois-Aigu du village d'Augé<sup>320</sup> situé à moins d'une dizaine de kilomètres de Cherveux. Ses parents sont

<sup>320</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1903-1912 (vue 41), cote 4E20/16.

Victor Robinault (1861<sup>321</sup>-1918<sup>322</sup>) et Adèle Cailliaut (1869<sup>323</sup>-1952<sup>324</sup>). Ma grand-mère est la onzième enfant d'une fratrie de treize :

- Gaston Robinault (1886<sup>325</sup>-1908<sup>326</sup>)
- Louise Robinault (1889<sup>329</sup>-1905<sup>330</sup>)
- Victor Robinault (1891<sup>332</sup>-1892<sup>333</sup>)
- Émile Robinault (1893<sup>336</sup>-1931<sup>337</sup>)
- Gustave Robinault (1895<sup>339</sup>-1913<sup>340</sup>)
- Julien Ernest Robinault (1899<sup>343</sup>-1955<sup>344</sup>)
- Irène Robinault (1901<sup>347</sup>-2000<sup>348</sup>)
- Hubert Robinault (1903<sup>327</sup>-1903<sup>328</sup>)
- Yvonne Robinault (1904<sup>331</sup>- >1935)
- Delphin Robinault (1906<sup>334</sup>-1975<sup>335</sup>)
- Alice Robinault (1907-1998<sup>338</sup>)
- Georges Robinault (1909<sup>341</sup>-2005<sup>342</sup>)
- Camille Robinault (1912<sup>345</sup>-1997<sup>346</sup>)

---

<sup>321</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1843-1862 (vue 240), cote 4E20/3.

<sup>322</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, décès (courriel reçu des archives le 03/03/2021).

<sup>323</sup> Archives nationales d'outre-mer, Algérie, registres de Cherchell, naissances 1869 (vues 7, 8).

<sup>324</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres de la Mothe-Saint-Héray, décès (courriel reçu des archives le 03/03/2021).

<sup>325</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1883-1902 (vue 35), cote 4E20/13.

<sup>326</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, décès 1903-1912 (vue 53), cote 4E20/18.

<sup>327</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1903-1912 (vue 4), cote 4E20/16.

<sup>328</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, décès 1903-1912 (vue 4), cote 4E20/18.

<sup>329</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1883-1902 (vue 67), cote 4E20/13.

<sup>330</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, décès 1903-1912 (vue 22), cote 4E20/18.

<sup>331</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1903-1912 (vue 13), cote 4E20/16.

<sup>332</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1883-1902 (vue 84), cote 4E20/13.

<sup>333</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, décès 1883-1902 (vue 88), cote 4E20/15.

<sup>334</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1903-1912 (vue 30), cote 4E20/16.

<sup>335</sup> Mention en marge de l'acte de naissance.

<sup>336</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1883-1902 (vue 99), cote 4E20/13.

<sup>337</sup> A. D. de Charente-Maritime, registres de La Ronde, tables décennales 1923-1932 (vue 11), cote 5E691.

<sup>338</sup> Livret de famille.

<sup>339</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1883-1902 (vue 118), cote 4E20/13.

<sup>340</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, tables décennales 1913-1922 (vue 13), cote 4E395/14.

<sup>341</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1903-1912 (vue 60), cote 4E20/16.

<sup>342</sup> Fichier des décès de l'INSEE (arbre.app/insee).

<sup>343</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1883-1902 (vue 154), cote 4E20/13.

<sup>344</sup> Mention en marge de l'acte de naissance.

<sup>345</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1903-1912 (vue 87), cote 4E20/16.

<sup>346</sup> Fichier des décès de l'INSEE (arbre.app/insee).

<sup>347</sup> A. D. des Deux-Sèvres, registres d'Augé, naissances 1883-1902 (vue 175), cote 4E20/13.

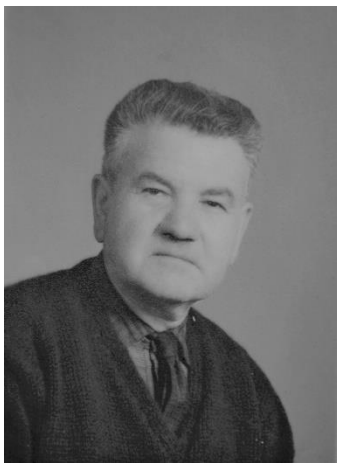
<sup>348</sup> Fichier des décès de l'INSEE (arbre.app/insee).



Des douze frères et sœurs d'Alice Robinault, trois décédèrent avant la naissance de ma grand-mère : Louise (15 ans), Victor (9 mois), Hubert (12 jours). Deux autres de ses frères moururent à un jeune âge : l'aîné de la fratrie, Gaston, décéda à l'âge de 22 ans en 1908 d'une tuberculose pulmonaire et Gustave décéda à l'âge de 18 ans en 1913.

Le samedi 13 octobre 1928 au matin, Victor Desmier, 24 ans, et Alice Robinault, 21 ans, se marient à Cherveux<sup>349</sup>. Ma grand-mère est enceinte de trois mois. Quatre enfants naissent de leur union :

1. **M. Desmier**, née le 21/04/1929 (Augé)<sup>350</sup>.
2. **Yvonne Desmier**, née le 27/04/1931 (La Mothe-Saint-Héray)<sup>351</sup>, décédée le 16/12/2016 (Chauray)<sup>352</sup> à l'âge de 85 ans. Elle se marie avec Michel Pinaudeau (1926<sup>353</sup>-2014<sup>354</sup>).
3. **J. Desmier**, née 22/12/1934 (La Mothe-Saint-Héray)<sup>355</sup>.
4. **Michel Desmier**, mon père, né 12/07/1940 (La Mothe-Saint-Héray)<sup>356</sup>, décédé le 17/11/2012 (Fors) à l'âge de 72 ans. Il se marie le 18/06/1966 (Saivres) avec M. Sibileau (1944).



Victor Desmier  
et Robinault

---

<sup>349</sup> Livret de famille.

<sup>350</sup> Livret de famille.

<sup>351</sup> Livret de famille.

<sup>352</sup> Fichier des décès de l'INSEE (arbre.app/insee).

<sup>353</sup> Fichier des décès de l'INSEE (arbre.app/insee).

<sup>354</sup> Fichier des décès de l'INSEE (arbre.app/insee).

<sup>355</sup> Livret de famille.

<sup>356</sup> Livret de famille.

Les premières années suivant leur mariage, mes grands-parents s'installent dans le village d'Augé où naît leur premier enfant. Victor et Alice déménagent par la suite dans la commune de La Mothe-Saint-Héray où ils résident une dizaine d'année rue du Maréchal-Foch<sup>357</sup>, puis au 20 place Georges-Clémenceau où ils resteront jusqu'à leur décès.

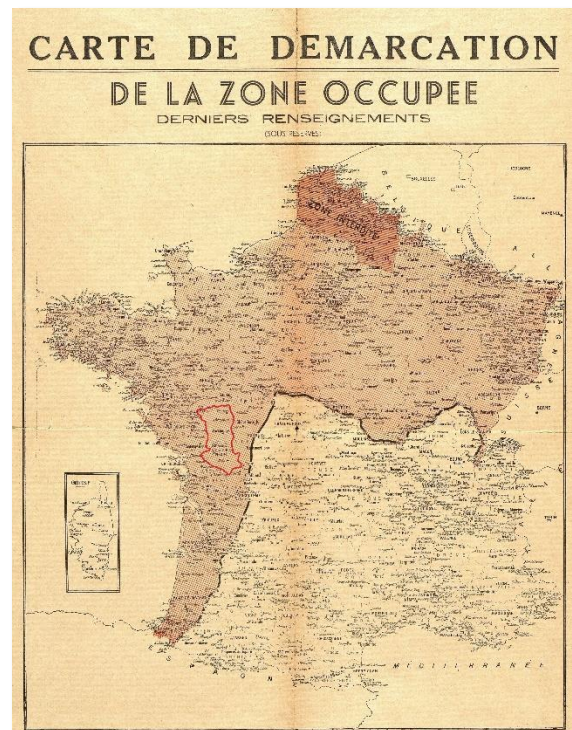


À gauche : rue du Maréchal-Foch, La Mothe-Saint-Héray, Deux-Sèvres. Source : delcampe.net

À droite : 20 Place Georges-Clémenceau, La Mothe-St-Héray, Deux-Sèvres (photographie personnelle).



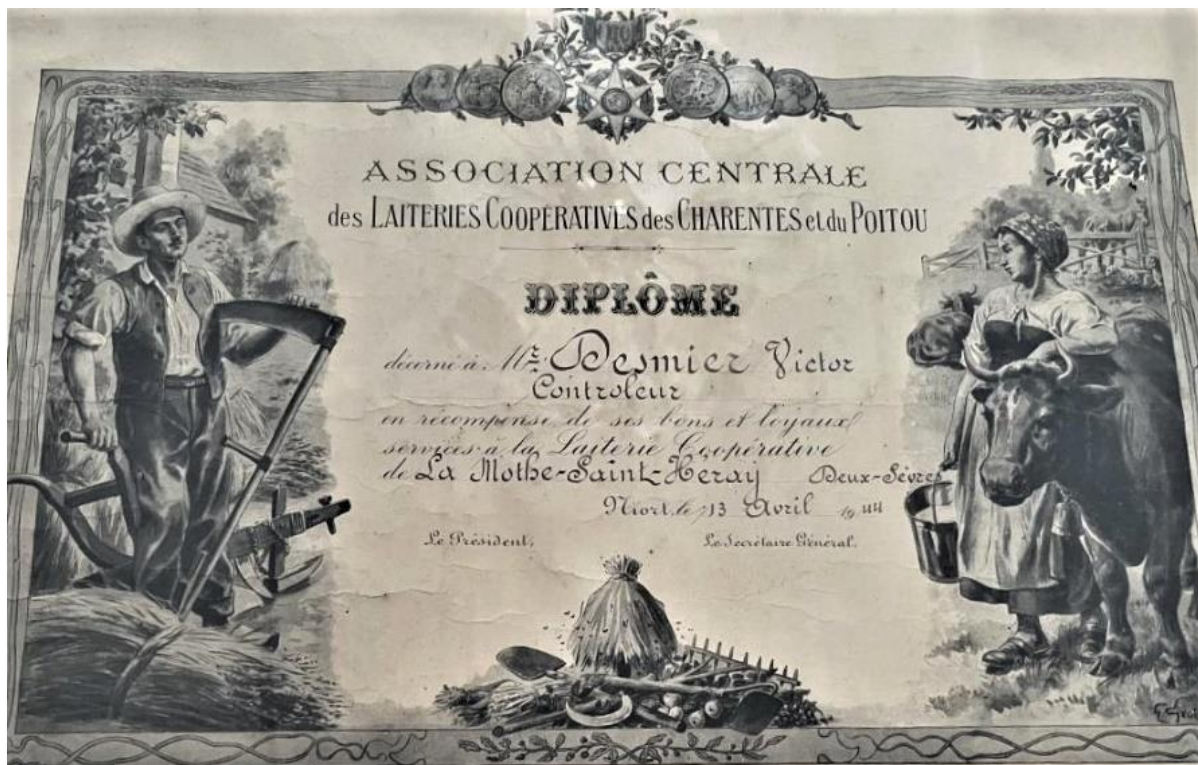
*La Mothe-Saint-Héray sous l'occupation allemande.*  
(Origine inconnue).



*Les Deux-Sèvres en zone occupée (affiche).*  
(source : francearchives.fr).

<sup>357</sup> A. D. des Deux-Sèvres, recensement de La Mothe-Saint-Héray, 1936 (vue 18) cote 6M172.

Victor Desmier est employé à la laiterie coopérative de La Mothe-Saint-Héray. Il occupera le poste de contrôleur laitier jusqu'à sa retraite dans les années 1960. En 1944, l'Association centrale des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou lui délivre un « diplôme » pour ses années de service (voir ci-dessous).



Fondée en 1897, la laiterie coopérative de La Mothe-Saint-Héray s'agrandit en 1918 avec la construction d'un bâtiment consacré à la fromagerie. Les fromages y sont fabriqués avec du lait de chèvre. La fromagerie s'agrandit à deux reprises : dans les années 30 puis 40. L'usine est abandonnée en 2014 avec le départ des activités dans le village voisin de Bougon.



La laiterie coopérative de la Mothe-Saint-Héray dans les années 1930 (source : lamothesaintheray.123.fr)

Le 22 avril 1985, mon grand-père, Victor Desmier, décède à l'âge de 80 ans. Ma grand-mère, Alice Robinault, décède treize ans plus tard le 21 septembre 1998 à l'âge de 90 ans. Ils sont tous les deux inhumés dans le cimetière communal de La Mothe-Saint-Héray, village où ils ont résidé pendant plus de cinquante ans (voir photographie ci-contre).



La succession est réglée en faveur de leurs quatre enfants. Outre les biens meubles, elle comprend les deux biens immobiliers suivants :

- La maison familiale située au 20 Place Georges-Clémenceau à la Mothe-Saint-Héray, Deux-Sèvres ;
- Une parcelle de terre utilisée comme jardin potager situé au 51 Route de Pamproux à la Mothe-Saint-Héray, Deux-Sèvres.



*Vue partielle de la Mothe-Saint-Héray, de nos jours (source : GoogleMaps).*

## CONCLUSION

Ce travail d'investigation et de rédaction fut très passionnant. Il va sans dire que j'aurais souhaité effectuer moi-même ces recherches aux archives départementales et non passer par des tierces personnes, mais je connaissais d'avance les contraintes liées à ma situation de résidant au Canada. Ma venue en France prévue au mois de février, mais annulée à la dernière minute, ajouta un obstacle supplémentaire à la réalisation de ce mémoire. De nombreux documents repérés sur le site des A. D. des Deux-Sèvres restent encore à exploiter. Je n'ai malheureusement pas été en capacité de dénicher tous les documents demandés dans les consignes de réalisation de ce mémoire et particulièrement les hypothèques dont les registres n'ont pas encore été numérisés par les archives du département. Tel que déjà mentionné, l'aide fournie par les bénévoles du *Fil d'Ariane* me fut très précieuse, mais je m'étais donné comme consigne que mes requêtes seraient les plus précises possibles. Il était inenvisageable pour moi de leur demander de fouiller pendant des heures des documents d'archive dans l'espoir de débusquer un peu par hasard de l'information sur les protagonistes étudiés dans ce mémoire, ce que j'aurais entrepris bien volontiers si j'en avais eu la possibilité.

Toutefois, je considère que ce mémoire n'est pas une fin en soi, mais le début de recherches complémentaires que j'effectuerai lors de ma prochaine visite dans notre pays. Plusieurs pistes sont à explorer dont, notamment, l'enquête sur le couple Jean Desmier et Marie Rouvreau afin de remonter la lignée, et les nombreux actes notariés que j'ai pu retracer en remontant une à une les minutes de plusieurs bureaux de notaires mises en lignes sur le site des A. D. des Deux-Sèvres. Je désire également approfondir mes recherches sur Victor Boinot, le parrain de mon arrière-grand-père, dont j'ai croisé la route à maintes reprises dans les minutes notariales et particulièrement lors de l'échange d'un bien immobilier (acte notarié en juillet 1922) ; document que j'attends toujours de recevoir du bureau de notaires impliqué dans la transaction. Victor Boinot semble avoir été très présent dans la vie de Victor Desmier. Serait-il finalement le fameux « père inconnu » tant recherché ? À moi de poursuivre l'enquête.

Cette formation n'a fait qu'exacerber ma passion pour la généalogie. Elle s'inscrit dans un processus de réorientation de carrière en lien étroit avec ce domaine et de changement de vie, devrais-je dire, puisque mon projet est un retour au pays plus de vingt ans après l'avoir quitté. De nouvelles découvertes m'attendent...

## TABLE DES ARBRES GÉNÉALOGIQUES

- Marie Mercier, arbre partiel..... 34
- Jacques Desmier, arbre partiel..... 34
- Abraham Papot (lien de parenté avec David Desmier)..... 36
- Jacques Desmier..... 40
- Marie Mercier..... 47
- Descendance de Jacques Desmier et Marie Mercier..... 57
- Ascendance agnatique de Jacques Desmier..... 67
- Enfants de Jean Desmier et Marie Rouvreau..... 70
- Descendance de Marie Desmier..... 90



## SOURCES

### Bibliographie

- BENOIST, André. *Paysans du Sud-Deux-Sèvres, au XIX siècle, l'esprit de progrès (1789-1880)*. La Crèche : éditeur Geste, 2006. Coll. Pays d'histoire.
- BENOIST, André. *Vie paysanne et protestantisme en « Moyen-Poitou » du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution*. In : *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*. Tome 92, numéro 2, 1985.
- BRIDIER, Paul. *Au cœur de la Guerre de Vendée : Hauts lieux et grandes figures*. Paris : Beaufort éditions, 2019.
- DAUZAT, Albert. *Les Noms de lieux : origine et évolution, villes et villages, pays, cours d'eau, montagnes, lieux-dits*. Paris : librairie Delagrave, 1926
- CATHELINÉAU, Léonce. *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Niort et de Saint-Maixent et des communautés et corporations de Niort et Saint-Maixent pour les États généraux de 1789*. Niort : éditeur Imprimerie nouvelle G. Clouzot, 1912.
- GABOREAU, Diane. *Glanes sur Cherveux*. Thèse d'histoire, seconde édition 1985.
- LEDAIN, Bélisaire. *Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres, les noms de lieux anciens et modernes*. Poitiers : éditeur Société française d'imprimerie et de librairie, 1902.
- MARCHAND, Jean. *Histoire héraldique de la famille de Lusignan*. In : *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*. 1950.
- MERGNAC, Marie-Odile. *Les noms de famille des Deux-Sèvres*. Paris : éditeur Archives & culture, 2008.
- MERGNAC, Marie-Odile. *Ancêtres paysans, mieux les découvrir à travers les archives*. Paris : Archives & Culture, 2014.
- *Dénombrement de la population, 1881*. Paris : éditeur Kessinger, réédition 2010.

## Sitographie

- <https://archives-deux-sevres-vienne.fr/>  
*Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne.*
- <https://archives.maine-et-loire.fr/>  
*Archives départementales du Maine-et-Loire.*
- <https://remonterletemps.ign.fr/>  
*Cartes de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière).*
- <https://www.insee.fr/>  
*L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).*
- <https://www.cherveux.fr/>  
*Ville de Cherveux, Deux-Sèvres.*
- <http://www.chateau-de-cherveux.com/>  
*Château de Cherveux, Deux-Sèvres.*
- <https://lamothesaintheray.123.fr/>  
*Ville de la Mothe-Saint-Héray, Deux-Sèvres.*
- <https://www.museepoitouprotestant.com>  
*Musée du Poitou protestant.*
- <https://www.ehess.fr>  
*École des hautes études en sciences sociales*
- <http://jm.ouvrard.pagesperso-orange.fr/>  
*Site personnel de Jean-Marie Ouvrard (héraldique).*
- [http://www.ethnophoto.fr/fermes\\_79](http://www.ethnophoto.fr/fermes_79)  
*Site de photographies de Jean-Louis Neveu, ethno-photographe.*
- [www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)  
*Cartes postales anciennes.*



## ANNEXES

- 1- Carte du Bas-Poitou et du Haut-Poitou.
- 2- Carte du Poitou, 1759.
- 3- Vue aérienne du centre de Cherveux et du Goguelais, Deux-Sèvres.
- 4- Extraits du cahier de doléances de la paroisse de Cherveux, mars 1789.
- 5- Carte du Moyen-Poitou protestant au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 6- Acte de mariage de Jacques Sabourin et Marie Plantiveau, le 17 janvier 1774.
- 7- Abjuration de Jacques Sabourin et Catherine Bardon, le 1<sup>er</sup> mai 1768.
- 8- Acte de décès d'André Nauleau, le 6 décembre 1728.
- 9- Carte de sud des Deux-Sèvres, 1820-1866.
- 10- Contrat de mariage de François Mercier et Marie Sabourin, le 5 mai 1813.
- 11- Extrait de l'acte de vente de deux pièces de terre, le 14 avril 1844.
- 12- Acte de décès de Jacques Desmier, le 28 décembre 1896.
- 13- Acte de décès de Marie Mercier, le 17 mai 1897.
- 14- Extrait du contrat de mariage de Pierre Desmier et Marie Papot, le 21 janvier 1773.
- 15- Extrait de la donation de Pierre Desmier à ses enfants et petits-enfants, 11 mai 1826.
- 16- Acte de décès de Pierre Desmier, le 4 février 1829.
- 17- Acte de décès de Jean Desmier, le 7 juin 1862.
- 18- Acte de décès de Marie Desmier, le 21 août 1922.
- 19- Fiche matricule de Victor Desmier, classe 1899.
- 20- Acte de décès de Victor Desmier, le 18 août 1954  
et de Rose Alexis Eugénie Fonteneau le 15 août 1961.
- 21- Succession de Victor Desmier, déclaration du 27 juin 1956.
- 22- Fiche matricule de Victor Desmier, classe 1924.

1- Carte du Bas-Poitou et Haut-Poitou (découpage administratif avant la Révolution française), et départements actuels (depuis 1790).

Source : *La Nouvelle République* du 13 septembre 2015.



2- Carte du Poitou, 1759.

Source : [www.proantic.com](http://www.proantic.com)



**3- Vue aérienne du centre de Cherveux et du Goguelais.**  
Source : Google Maps

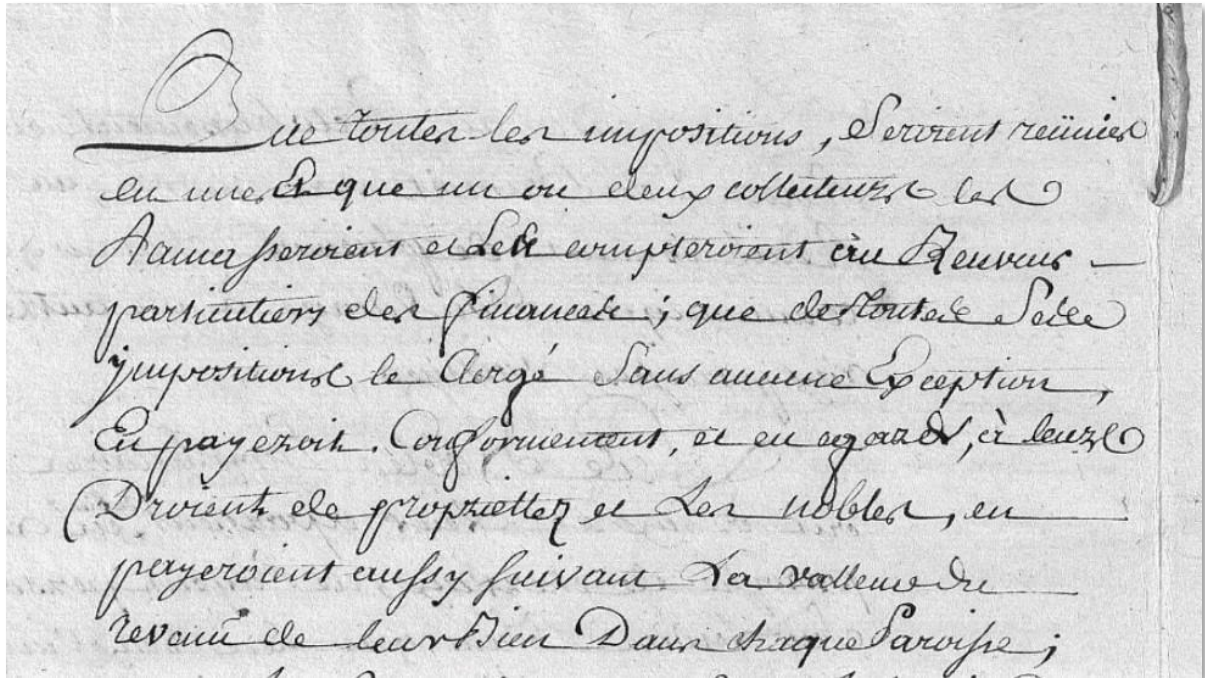


- 1- Ancien cimetière
- 2- Château de Cherveux
- 3- Église Saint-Pierre de Cherveux

- 3- Mairie
- 4- Nouveau cimetière
- 5- Hameau Le Goguelais

**4- Extraits du cahier de doléances de la paroisse de Cherveux, Deux-Sèvres, 3 mars 1789 (vues 4 et 5).**

**Source : Archives des Deux-Sèvres, cahier de doléances, paroisse de Cherveux, 1789.**



Que toutes les impositions, seroient réunies  
en une, et que un ou deux collecteurs les  
ramasseroient et les compteroient au receveur  
particuliers des finances ; que de toutes ses  
impositions le Clergé sans aucune exception,  
en payeroit. Conformément, et eu égard, à leurs  
Droits de propriétés et les nobles, en  
payeroient aussy suivant la valeur du  
revenu de leur bien dans chaque paroisse ;

(...) Que toutes les impositions seroient réunies en une, et que un ou deux collecteurs les ramasseroient et les compteroient au receveur particuliers des finances ; que, de toutes ses impositions, le clergé, sans aucune exception, en payeroit, conformément et eu égard à leurs droits de propriétés et les nobles en payeroient aussy suivant la valeur du revenu de leur bien dans chaque paroisse (...)

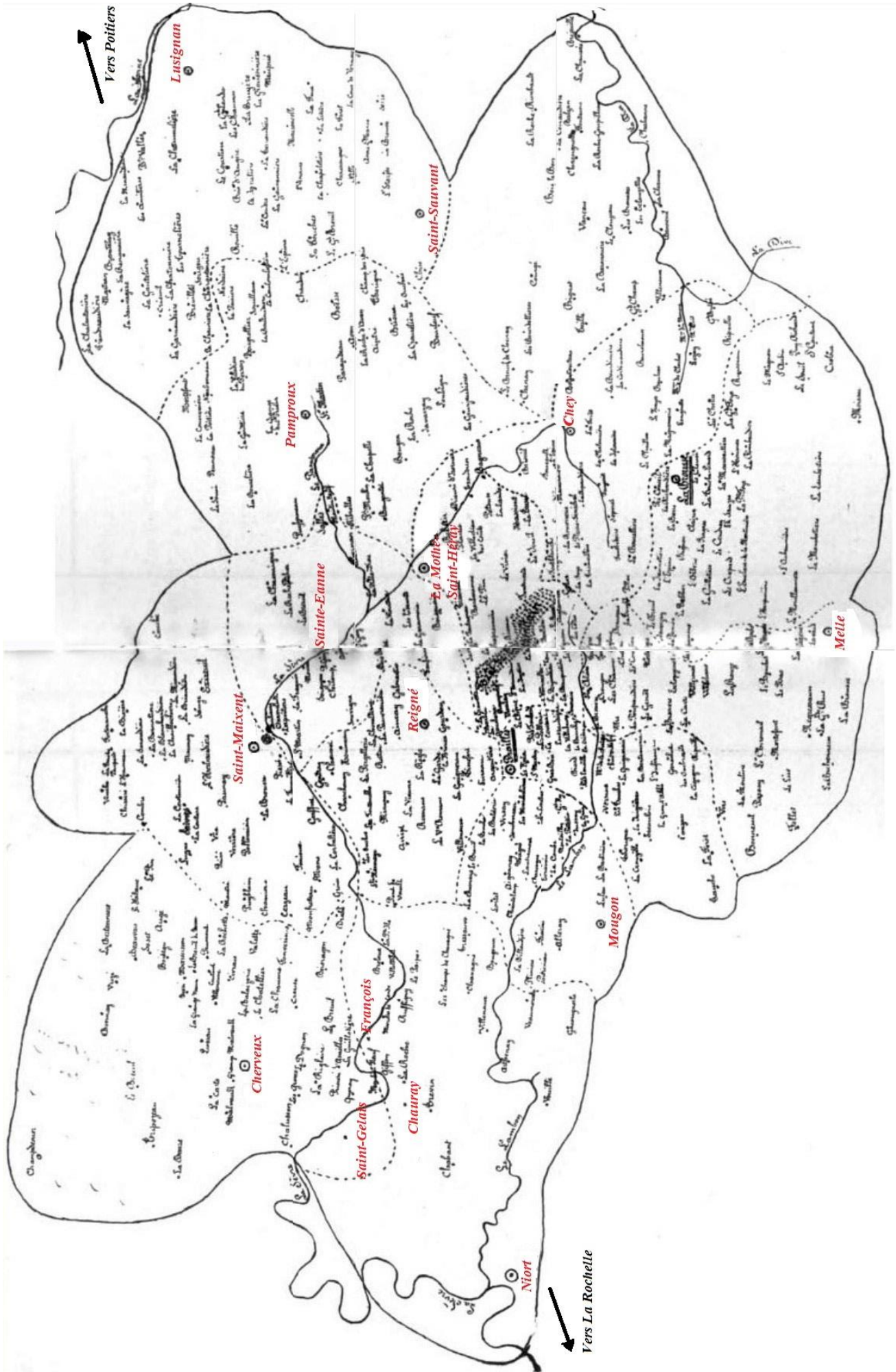
**Transcription**

*Quant aux droits des Controllés*  
Ils ont esté sy tellement brouillés qu'on  
ne connoit plus le tarif de 1722, qui devroit  
estre exécuté, mais les différentes divisions  
faites en faveur des Controllés en ont  
beaucoup augmentés les Droits et empeschent  
le public de s'expliquer dans les actes, et  
arrangements de familles; il seroit donc  
indispensable de faire un règlement, clair &  
à la portée de tout le monde de publié &  
affiché, tant des Droits de Controllés, assignations,  
que centième deniers, pour empêcher les  
Vexations, qui se font tous les jours à cet  
égard.

(...) Quant aux droits des contrôles  
Ils ont été si tellement brouillés qu'on  
ne connaît plus le tarif de 1722, qui devrait  
être exécuté, mais les différentes divisions  
faites en faveur des contrôleurs en ont  
beaucoup augmentés les droits et empêchent  
le public de s'expliquer dans les actes et  
arrangements de familles ; il serait donc  
indispensable de faire un règlement clair et  
à la portée de tout le monde, de publié et  
affiché, tant des droits de contrôles, assignations,  
que centième deniers pour empêcher les  
vexations qui se font tous les jours à cet  
égard.

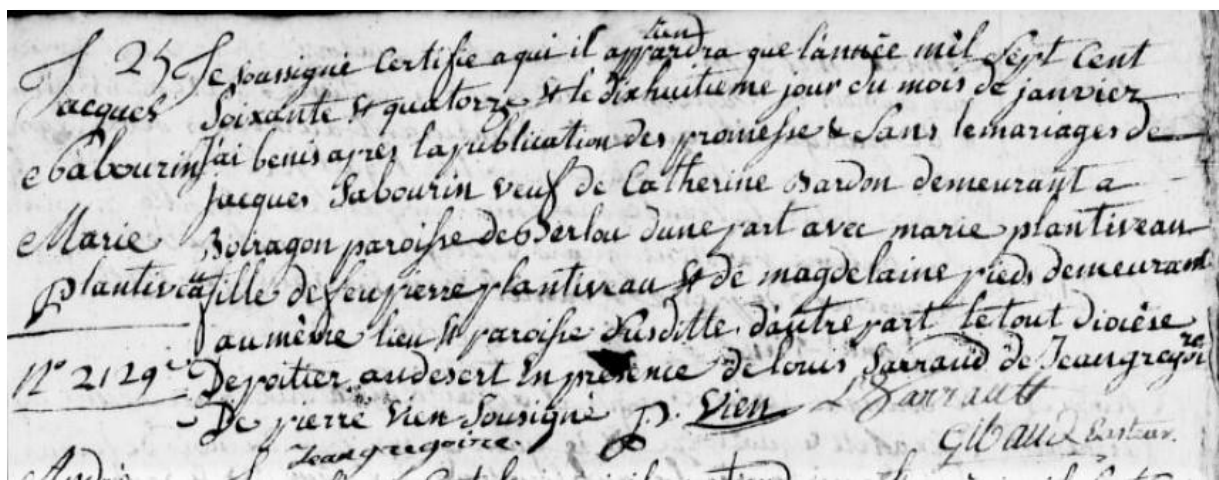
**Transcription**

5- Carte du Moyen-Poitou protestant au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
 Source : Bulletin de la Société du protestantisme français, mars-avril 1909.



**6- Acte de mariage de Jacques Sabourin et Marie Plantiveau le 17 janvier 1774, Breloux, Deux-Sèvres.**

**Source : Archives des Deux-Sèvres, Breloux, baptêmes et mariages protestants 1756-1792 (vue 60) cote 12NUM74/1.**



[25

Transcription

Jacques Sabourin

Marie Plantivea[u]

No 2129]<sup>1</sup>

Je soussigné certifie à qui il appar[tien]dra que l'année mil sept cent soixante et quatorze et le dix huitième jour du mois de janvier, j'ai bénis après la publication des promesses de bans, le mariages de Jacques Sabourin veuf de Catherine Bardon demeurant à Boiragon, paroisse de Berlou, d'une part, avec Marie Plantiveau fille de feu Pierre Plantiveau et de Magdelaine Pieds demeurant au même lieu et paroisse susditte, d'autre part, le tout diocèse de Poitier au désert, en présence de Louis Sarraud, de Jean Grégoi[re], de Pierre Vien, soussigné. P. Vien. L. Sarrault.

Jean Grégoire.

Gibaud, pasteur.

1. Mention marginale

7- Abjuration de Jacques Sabourin et Catherine Bardon le 1<sup>er</sup> mai 1768, Breloux, Deux-Sèvres.

Source : Archives des Deux-Sèvres, Breloux, BMS, 1750-1770 (vues 170 et 171) cote E DEPOT 291/2E 103-6.

L'an mil sept cent soixante huit et le premier jour du  
mois de may la promesse de nos temoins Jacques  
Sabourin journalier veuf de Francois Court et Catherine  
Bardon fille de Deffrunt parre Bardon et Louis Sureau  
led. Sabourin ayé de quarente un ans et led. Bardon de vingt  
quatre, toutes les deux Villages de Boisrayou de Notre Dame  
Ayant reconnu que hors de l'usage de l'eglise et n'ay point  
abjuratiou de salut; de leur propre volonte et sans aucune  
contrainte, ont fait leur profession de la foy Cathol. apost.  
et rom. et abjure; led. Sabourin pour la seconde fois  
et led. Bardon pour la premiere, les heresies de  
l'athes Calvin et leurs sectaires. l'aveu mesme  
de laquelle je leur ay donne publiquement l'absolution  
l'aveu du pouvoir que m'a donne pour cet effet  
monsieur le Supérieur du Grand seminaire de la date du  
huit novembre mil sept cent soixante trois Signé  
philippe vicair General de foy de quoy. je pl. prieur  
curé ay Signé le present acte avec maître Joseph  
Clunnon marchand, Jacques Dupré natif de Sabourin  
parre Desroches Cabaretier et une infinité d'autres  
qui ont declare ne savoir Signer de led. Bardon, led.  
abjuration s'est faite a la plus grande affluence  
du peuple au commencement de noble messe paroissiale  
le jour et au Suddict

J. Desmier  
Catherine Bardon  
Le marson  
Devoche  
Couturier J. de Breloux



*[Abjuration de Jacques Sabourin et Catherinne Bardon, sa fiancée.]<sup>1</sup>*

*L'an mil sept cent soixante huit et le premier jour du  
mois de may, la présence des témoins sousignés, Jacques  
Sabourin, journallier, veuf de Françoise Court et Catherinne  
Bardon, fille de deffunt Pierre Bardon et Louise Sénéchault.  
Le[dit] [~~Bardon~~] Sabourin âgé de quarente un ans et la[dite] Bourdon de vingt  
quatre, tous les deux du village de Boisragon, de notre parr[oisse]  
ayant reconnu que hors de la vraye église, il n'y a point  
de salut, de leur propre volonté et sans aucune  
contrainte, ont fait leur profesion de la foy cath[olique] et apost[olique]  
et rom[aine], et abjuré, le[dit] Sabourin pour la seconde fois  
et la[dite] Bourdon pour la première les hérésies de  
Luther, Calvin et sectaires. Entre mes mains  
de laquelle je leur ay donné publiquement l'absolution  
en vertu du pouvoir que m'a donné pour cet effet  
monsieur le supérieur du grand séminaire en datte du  
huit novembre mil sept cent soixante trois, signé  
Phelippe vicaire général, en foy de quoi je, p[rê]tre prieur,  
curé, ay signé le présent acte maître Joseph  
Clémenson, marchand, Jacques Duprad, métayer laboureur,  
Pierre Desrocher, cabaretier, et une infinite d'autres  
qui ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis. La[dite]  
abjuration s'est faicte à la plus grande affluence  
du peuple au commencement de notre messe parroissiale  
le jour et au susdits.*

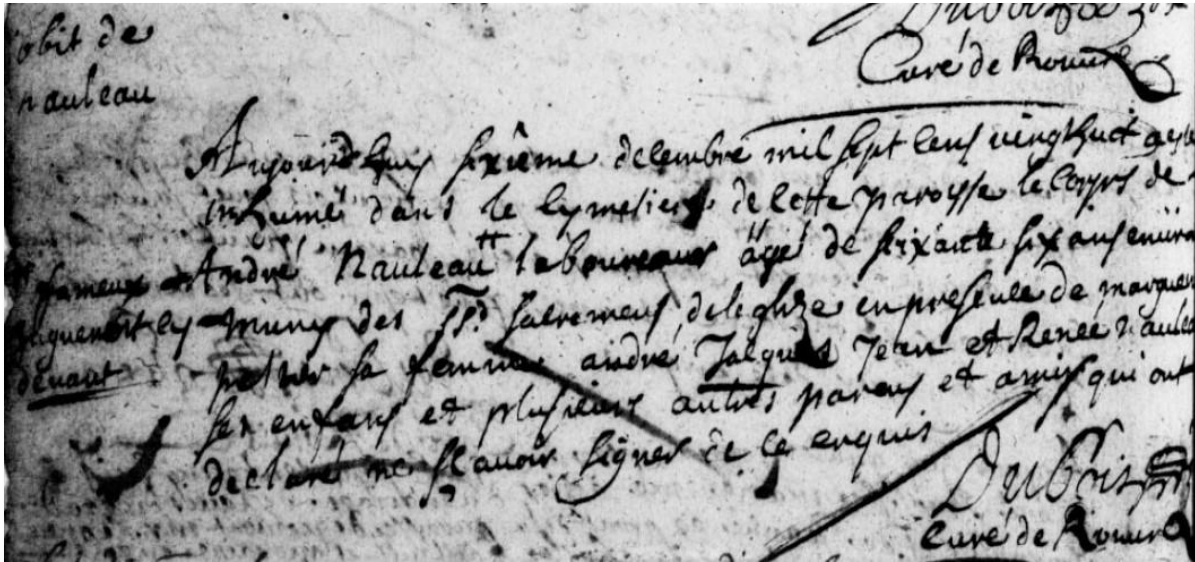
*[...]*

*J[oseph] Clémanson.*

*P[ierre] Desrocher.*

*Couturier p[rê]tre prieur de Brelou*

8- Acte de décès d'André Nauleau le 6 décembre 1728, Rouvre, Deux-Sèvres.  
Source : Archives des Deux-Sèvres, Rouvre, BMS, 1750-1770 (vue 221) cote E DEPOT 229/2E 129-8.



[obit de  
Nauleau]<sup>1</sup>

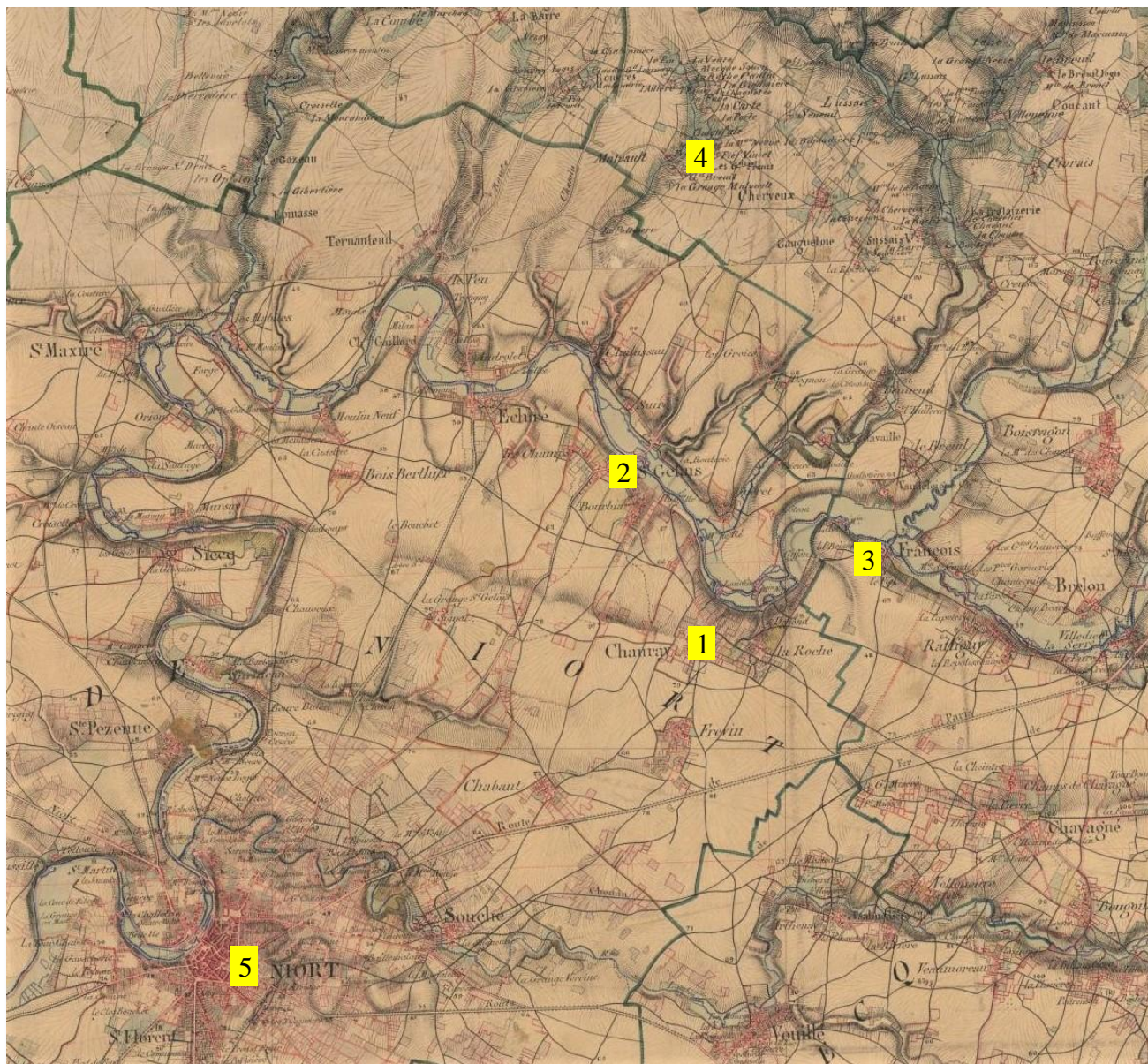
Transcription

Aujourd'huy sixième décembre mil sept cent vingt huit a esté inhumé dans le cymetière de cette paroisse le corps de André Nauleau [fameux huguenot cy-devant], laboureur, âgé de soixante six ans environ muny des s[ain]ts sacremens de l'église en présence de Marguerite Peltier, sa femme, André, Jacques, Jean et Renée Nauleau, ses enfans, et plusieurs autres parens et amis qui ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis.

Dubois  
Curé de Rouvre.

1. Mention marginale.

**9- Carte d'une partie du sud des Deux-Sèvres (cartes de l'état-major 1820-1866).  
Source : A.D. des Deux-Sèvres.**



- |                 |             |
|-----------------|-------------|
| 1- Chauray      | 4- Cherveux |
| 2- Saint-Gelais | 5- Niort    |
| 3- François     |             |

**10- Contrat de mariage entre François Mercier et Marie Sabourin, passé le 5 mai 1813 devant Me Louis Marie Gibault, notaire à Cherveux, Deux-Sèvres.**

Source : Archives des Deux-Sèvres.

Mariage



Mercier  
et  
Sabourin



5 mai 1813.

1813

17509

more du 1. page 2.5  
page

Pardevant Me. Louis Marie Gibault  
Le Son Collègue, notaires  
Impériaux de ce Canton de France en vertu  
arrêté de la Commune de ce Canton, et  
depratement de ce Canton, résidents au  
Bourge et Commune de Cherveux, Deux-Sèvres,  
présentement

Lois Leves, journalier, magdelaine  
Bourgeois la femme, qu'il autorises, laquelle  
contiens de leur mariage fait pour exprimer  
avec de pierre Bichon, et la femme de  
Louis André Mercier,

François Mercier, Louis Delong, vignier,  
fils de la dite magdelaine Bourgeois et de  
de feu André Mercier.

Demeurant au Croix au Bourge et Commune  
de Cherveux, Deux-Sèvres.

Marie Sabourin, fille majeure de  
deffunt Jacques Sabourin et de sa femme  
dameur au village de Boirey en Commune  
de Balme, Deux-Sèvres.

Laquelle François Mercier et Marie  
Sabourin, de consentement de chacun d'eux,  
et de l'autre de ce après de nul ind, plant  
l'union de la foi du mariage, et ont fait  
les publications et affiches prescrites  
par la loi, de voir faire le jour de  
la célébration de leur mariage, et ils font  
par le present acte, les conventions ci-dessus  
d'elles; comme il suit.

Ces composant

Le se marient sans fond de régime de la  
Commune, et par ce qu'il faut  
ci après établit.

Art. 2<sup>e</sup>  
Les biens meubles de futur a marier,  
acquis dans la première partie de la  
Commune qui sont les biens

#  
vterine

Lequel; mais de la même Branche de la  
Motte; Le Sieur Wilson la veuve. # 20  
celui fut un amariel; —  
Laquelle est la même partie parvenue au dit  
fut un amariel, les représentations de son  
autre Mariage par un p. —

Art. 3<sup>e</sup>

Le Bien mentionné de la future amariel,  
faut devancer de la femme de vingt  
francs; et lui faire donner  
l'héritage de son dit p. et mise.  
de son lieu mis en évidence au dit  
amariel qui le reconnait, et en sera chargé  
la déduction dudit p. susd. v. —

Art. 4<sup>e</sup>

Les langues de la future amariel  
marier, entreront dans leur communauté,  
à l'exception de leurs expées, linges de p.  
bijoux et autres ornemens devant  
à l'usage de leur personnel qui ne  
s'entretiennent point, au dit p. excepté le  
ce qui en profite de p. en v. de leur  
et héritiers collatéraux.

Art. 5<sup>e</sup>

En cas de dissolution de la future amariel,  
ou autrement, il sera au chef de la  
future amariel, de son p. et héritiers  
collatéraux de p. ou d'y renoncer, et  
en cas de renoncement, elle reprendra son  
p. et reprendra son vingt francs de p.  
ce qui sera justifié qu'elle y aura apporté de  
son p. et ce qui d'ailleurs lui sera le  
v. de p. ou d'y renoncer, et  
ou autrement; Le tout par un p. de

9

3.30 Surregistre à l'Notaire le neuf mai 1815  
 fol. 189. 9<sup>o</sup>. Case. Neutroie franc traitée  
 Continuer, Deime Conseil. N. Aubrey

Cette charge hypothécaire, avec la femme  
 amaris femme, ou la femme et héritière  
 Collatérale, femme susdite plus le futur  
 amaris, ou héritier.

Art. 6.  
 Ce qui a été ainsi fait, ou senti  
 et accepté par la présente, du contentement  
 desquelles la dite collatérale  
 d'empêcher les uns jugés et les autres  
 et l'empêchement est et sera nul.

D'ont acte fait ce jour à la ville de Paris  
 au Consistoire de l'Église protestante  
 M. Triboulet.

Sa présence, savoir, du côté de  
 l'Église amaris, de madame de la Roche  
 sa femme et son mari, Louis Dubois, fils  
 d'un de germanie ecclésiastique maternel, et son  
 Dubois fils d'un de la Roche.

Le dit acte de la future de Jacques  
 Dubois fils de la Roche, et son  
 Jacques Dubois fils de la Roche maternel,  
 Jacques Dubois fils de la Roche maternel,  
 et son neveu.

L'an mil huit cent dix-neuf le  
 cinq mai, avant midi; ont signé et  
 le présent de classe de la future de la Roche  
 Jacques Dubois, et son neveu  
 avec signal, après lecture faite.

revoté sans la loi  
 Dupré de la Roche  
 Dubois maternel  
 et son neveu

1000	87
1000	86
1000	3 30
1000	1 1
1000	9
1000	11 70
1000	2
1000	13 80

Jacques Dubois

Jacques Dubois

*[Mariage Mercier [et] Sabourin]<sup>1</sup>*

*[5 mai 1813]<sup>2</sup>*

*Par devant m[âitre] Louis Marie Gibault et son collègue, notaires impériaux du canton de Saint Maixent, arrondissement communal de Niort, département des Deux-Sèvres, résidans au bourg et commune de Cherveux, soussignés, furent présents.*

*Louis Couras, journalier, Magdelaine Braconnier, sa femme qu'il autorise, laquelle [...] de leur mariage était veuve en première noce de Pierre Bichon, et en seconde de ~~Louis~~ André Mercier. François Mercier, scieur de long, majeur, fils de la dite Magdelaine Braconnier [et] du dit feu André Mercier.*

*Demeurants les trois au bourg et commune de Cherveux, d'une part.*

*Marie Sabourin, fille majeure de deffunts de Jacques Sabourin et Marie Plantiveau, demeurant au village de Boisragon, commune de Brelou, d'autre part.*

*Lesquels François Mercier et Marie Sabourin, du consentement de la mère de lui, et de l'avis des ci-après dénommés, s'étant promis la foi du mariage, ils ont fait faire les publications et afficher présentes par les lois, ils ont fixé à ce jourd'hui la célébration de leur dit mariage et ils font par ces présentes les convensions [...] d'icellui comme il suit.*

*Art[icle] [premier]*

*Ils se marient [~~sous~~] sous le régime de la communauté aux exceptions qui seront ci-après établies.*

*Art[icle] [deuxième]*

*Les biens meubles du futur à marier consistent dans la sixième partie de [ceux composant]<sup>3</sup> la communauté qui existe entre le dit Louis Couras, Magdelaine Braconnier, sa mère et Julie Bichon, sa sœur [utérine]<sup>3</sup> et icellui futur à marier. Laquelle sixième partie provient dudit futur à marier, sur représentation dudit feu André Mercier, son père.*

*Art[icle] [troisième]*

*Les biens meubles de la future à marier sont de valeur de la somme de vingt francs ; ils lui sont provenus en hérédités de ses dits père et mère. Ils ont été mis en évidence au futur à marier qui le reconnaît, il en sera chargé aussitôt la déclaration du futur mariaige.*

*Art[icle] [quatrième]*

*Tous lesquels biens meubles des futurs mariés entreront dans leur communauté à l'exception de leurs nippes, linges de corps, bijoux et autres ornemens servant à l'usage de leurs personnes qui n'entreroient [...] et étant excepté et réservé au profit de chacun des des leurs et héritiers collatéraux.*

Art[icle] [cinquièm]e

Arrivant entre les futurs à mariés dissolution de communauté par mort ou autrement, il sera au choix de la future à marier, des siens et héritiers collatéraux de l'accepter ou d'y renoncer, en cas de renonciation, elle reprendra ou ils reprendront les vingt francs ci-dessus, ce qui sera justifié qu'elle y aura porté et conféré et ce qui d'ailleurs lui sera échu et venu de successions, donations et legs, ou autrement, le tout franc et quitte de dettes, charges et hipothèques dont la future à marier sera ou les siens et héritiers collatéraux seront garantis par le futur à marier, ou ses héritiers.

Art[icle] [sixièm]e

C'est ce qui a été ainsi voulu, consenti et accepté par les parties, du consentement, desquelles lesdits notaires au service de l'empereur les ont jugés et condamnés de l'exécution entrera des présentes. Dont acte fait et passé audit bourg et commune de Cherveux étude dudit m[âitre] Gibault.

En présence, savoir, du côté du futur à marier de Magdelaine Couras, sa sœur utérine, Louis Dubois, son cousin issu de germain en l'estoc maternel Charles Dubois, fils dudit Louis Dubois. Et du côté de la future, de Jacques Sabourin, son frère consanguin, Jean Sabourin, son oncle paternel, François Plantiveau, son oncle maternel, François Sabourin, fils dudit Jacques Sabourin, et son neveu.

L'an mil huit cent treize, le cinq mai, avant midi, ont les parties et présents, déclaré ne savoir ni écrire ni signer de ce enquis, et lesdits notaires ont signé, après lecture faite.

Esquot.

Gibault.

[Enregistré à S[ain]t Maixent le neuf mai 1813

fol[io] 189, case 5, reçu trois francs, trente

centimes, décime, [...]]<sup>5</sup>

[Rejeté dans le cours

du présent acte,

trois mots rayés.]<sup>6</sup>

1. Mention marginale.

2. Mention marginale.

3. Mots oubliés.

4. Mot oublié.

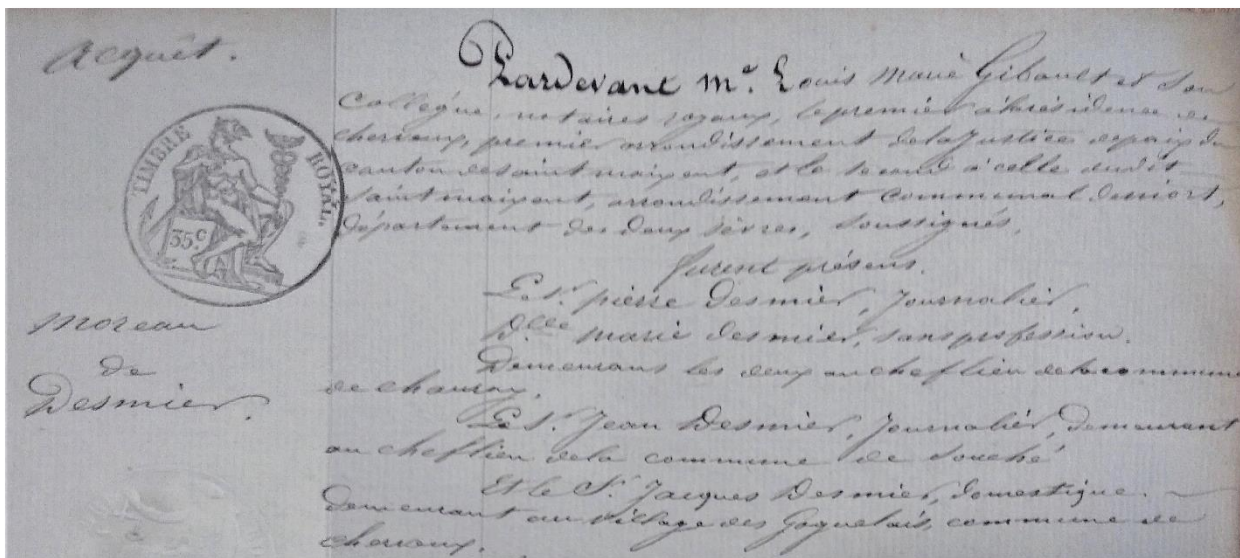
5. Mention marginale.

6. Mention marginale.



**11- Extrait de l'acte de vente de deux pièces de terre par Jacques, Pierre, Jean et Marie Desmier à François Moreau. Acte notarié devant maître Louis Marie Gibault, Cherveux, Deux-Sèvres, le 14 avril 1844.**

Source : Archives des Deux-Sèvres.



[Acquêt]<sup>1</sup>

Transcription

[Moreau de Desmier]<sup>2</sup>

Par devant m[âtre] Louis Marie Gibault et son  
collègue, notaires royaux, le premier à la résidence de  
Cherveux, premier arrondissement de la justice de paix du  
canton de Saint-Maixent et le second à celle dudit  
Saint-Maixent, arrondissement communal de Niort,  
département des Deux-Sèvres, soussignés,  
Furent présents,  
Le s[ieu]r Pierre Desmier, journalier,  
D[emoise]lle Marie Desmier, sans profession,  
Demeurant les deux au chef lieu de la commune de Chauray.  
Le s[ieu]r Jean Desmier, journalier, demeurant  
au chef lieu de la commune de Souché  
Et le s[ieu]r Jacques Desmier, domestique,  
demeurant au village des Goguelais, commune de Cherveux.

[...]

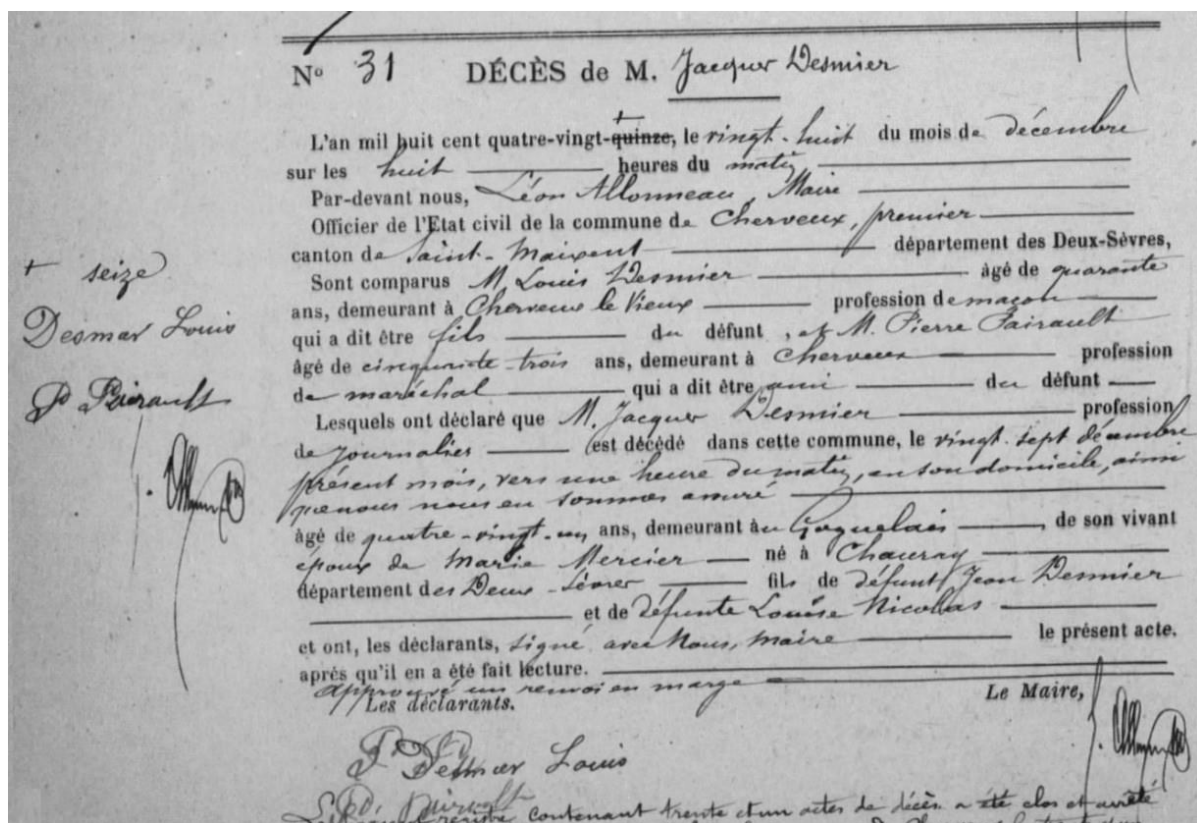
1. Mention marginale.

2. Mention marginale.

Précision :

J'ai pris la décision de ne pas transcrire au complet l'acte notarié car la qualité de l'image de celui-ci ne le permet pas. En effet, certaines parties sont très floues rendant la transcription quasiment impossible. Je choisis donc de transcrire les premiers paragraphes du document.

12- Acte de décès de Jacques Desmier le 28 décembre 1896, Cherveux, Deux-Sèvres.  
 Source : Archives des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès 1883-1902 (vue 135)  
 cote 4E88/15.



No 31 DÉCÈS de m[onsieur] Jacques Desmier.

L'an mil huit cent quatre-vingt-~~quinze~~ [seize]<sup>1</sup>, le vingt-huit du mois de décembre sur les huit heures du matin. Par-devant nous, Léon Allonneau, maire, officier de l'état civil de la commune de Cherveux, premier canton de Saint-Maixent, département des Deux-Sèvres, sont comparus m[onsieur] Louis Desmier, âgé de quarante ans, demeurant à Cherveux le Vieux, profession de maçon qui a dit être fils du défunt, et m[onsieur] Pierre Pairault, âgé de cinquante-trois ans, demeurant à Cherveux, profession de maréchal qui a dit être ami du défunt.

Lesquels ont déclaré que m[onsieur] Jacques Desmier, profession de journalier, est décédé dans cette commune, le vingt-sept décembre, présent mois, vers une heure du matin, en son domicile, ainsi que nous nous en sommes assuré, âgé de quatre-vingt un ans, demeurant au Goguelais, de son vivant époux de Marie Mercier, né à Chauray département des Deux-Sèvres, fils de défunt Jean Desmier et de défunte Louise Nicolas et ont, les déclarants, avec nous, maire, le présent acte, après qu'il en a été fait lecture.

Approuvé un renvoi en marge.

Les déclarants

Le maire


Desmier Louis.

L[éon] Allonneau

P[ierre] Pairault.

1. Mention marginale.

13- Acte de décès de Marie Mercier le 17 mai 1897, Cherveux, Deux-Sèvres.  
 Source : Archives des Deux-Sèvres, registres de Cherveux, décès 1883-1902 (vue 140)  
 cote 4E88/15.



N° 12 DÉCÈS de M.<sup>me</sup> Marie Mercier

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-sept du mois de mai sur les huit heures du matin *Transcription*  
 Par-devant nous, Léon Allonneau, Maire  
 Officier de l'Etat civil de la commune de Cherveux, premier  
 canton de Saint-Maixent département des Deux-Sèvres,  
 Sont comparus M. Louis Desmier âgé de quarante et un  
 ans, demeurant à Cherveux le-Vieux profession de tailleur de pierre  
 qui a dit être fils de la défunte, et M. Pierre Pairault  
 âgé de cinquante-cinq ans, demeurant à Cherveux profession  
 de maréchal qui a dit être voisin de la défunte  
 Lesquels ont déclaré que M.<sup>me</sup> Marie Mercier profession  
 d (sans) est décédée dans cette commune, le dix-sept mai, présent  
 mois, sur les trois heures du matin, en son domicile, ainsi que  
 nous nous en sommes assuré  
 âgée de soixante-dix-huit ans, demeurant au Goguelais, de cette commune, de son vivant  
 veuve de Jacques Desmier né à Saint-Gelais  
 département des Deux-Sèvres fille de défunt François Mercier  
 et de défunte Marie Sabourin  
 et ont, les déclarants, signé avec nous, maire le présent acte,  
 après qu'il en a été fait lecture.

Les déclarants. Le Maire,

Desmier Louis  
 P Pairault

No 12 DÉCÈS de m[ada]me Marie Mercier.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-sept du mois de mai sur les huit heures du matin.  
 Par-devant nous, Léon Allonneau, maire, officier de l'état civil de la commune de Cherveux,  
 premier canton de Saint-Maixent, département des Deux-Sèvres, sont comparus m[onsieur]  
 Louis Desmier, âgé de quarante et un ans, demeurant à Cherveux le Vieux, profession de  
 tailleur de pierre qui a dit être fils de la défunte, et m[onsieur] Pierre Pairault, âgé de  
 cinquante-cinq ans, demeurant à Cherveux, profession de maréchal qui a dit être voisin de la  
 défunte. Lesquels ont déclaré que m[ada]me Marie Mercier, profession d(sans), est décédée  
 dans cette commune, le dix-sept mai, présent mois, sur les trois heures du matin, en son  
 domicile, ainsi que nous nous en sommes assuré, âgée de soixante-dix-huit ans, demeurant  
 au Goguelais, de cette commune, de son vivant veuve de Jacques Desmier, née à Saint-Gelais,  
 département des Deux-Sèvres, fille de défunt François Mercier et de défunte Marie Sabourin, et  
 ont, les déclarants, avec nous, maire, le présent acte, après qu'il en a été fait lecture.

Les déclarants

Le maire

Desmier Louis.

L[éon] Allonneau

P[ierre] Pairault.


Transcription

14- Extrait du contrat de mariage entre Pierre Desmier et de Marie Papot, passé le 21 janvier 1773 devant Me Louis Auguste Gibault, notaire à Cherveux, Deux-Sèvres.  
Source : Archives des Deux-Sèvres.

Précision : j'ai fait le choix de ne transcrire que la première page de ce document notarié qui en compte quatre.

21 Janvier 1773.

Mariage  
Pierre Desmier  
à  
Marie Papot



En vertu de nos notaires Roys aux Eglise de Saint Martin  
souffignez ont comparus lesdits yvesonne & Louis Pierre Desmier  
domestique majeur demeurant au village d'Arcueil Gallard  
yvesonne de François fils de deffuns Jean Desmier esordres &  
Marie Girard d'un part, Pierre Papot journalier & son  
à madame Gaultier la femme qui aulors le possesseur deffunt  
des parents & Marie Papot leur fille mineure qui aulors  
dument deffunt de mesme presone demeurant au lieu de  
à la Rochelle mesme yvesonne de François d'autre part  
lesquels Pierre Desmier & Marie Papot ont prouvé de lavis  
& du consentement dudit le yvesonne Papot & madame Gaultier  
à de leurs autres parents & amis & après avoir desprendre  
à femme mary légitime & vous lors que sera l'esperance  
par l'autre les solennités de l'Église en tel cas de qui se  
prealablement gardes & l'esperance vous l'ère va & commun  
l'ère leur meubles & l'ère de l'ère de l'ère de l'ère de l'ère  
durant & constant ledit futur mariage suivant la  
coutume de Cherveux de Poitou au des de laquelle la future  
yvesonne aura douaire coutumei sur les biens du futur  
à mesmes si le cas y en soit. Lesdits yvesonne & vous ont  
chacun par trois meubles lesquels yvesonne l'ère appartenir  
& l'ère de l'ère de l'ère de l'ère de l'ère de l'ère de l'ère  
de trois cents cinquante livres qui aulors avoit yvesonne l'ère  
l'ère de l'ère de l'ère de l'ère de l'ère de l'ère de l'ère de l'ère

[21 janvier 1773

Transcription

Mariage Pierre Desmier et Marie Papot]<sup>1</sup>.

Par devant, nous notaires royaux en la sénéchaussée de Saint Maixent soussignez, ont comparus en leurs personnes [et] soumis Pierre Desmier domestique majeur demeurant au village du Breuil Gallerit paroisse de François, fils de deffuns Jean Desmier, bordier [et] Marie Girard, d'une part, Pierre Papot, journalier ~~faisant~~ et Madelene Gaultier, sa femme qu'il autorise ~~et [...]~~ ~~des présantes~~ et Marie Papot leur fille mineure qu'ils autorise duement à l'effect des ~~mesmes~~ présantes demeurans ensemble à la Riguelière, mesme paroisse de François, d'autre part. Lesquels Pierre Desmier et Marie Papot ont promis, déclarés [et] du consentement desdits Pierre Papot [et] Madelene Gaultier et de leurs autres parans et amis cy après nommés, de se prendre à femme mary [et] légitime époux lorsque l'un en sera requis par l'autre, les solemnités de l'église en tels cas requises préalablement gardées [et] observées pour estre un [et] communs en tous leurs meubles [et] effects [et] en les acquests qu'ils fairont durant [et] constant ledit futur mariage suivant la coutume de ce pays de Poitou au désir de laquelle la future épouse aura douaire coutumier sur les biens du futur à marier si le cas y eschoit le futur époux est pris avec tous [et] chascun ses droits mobiliers tels qu'ils peuvent luy appartenir [et] compter qu'il a déclaré estre de valleur de la somme de ~~f[...]~~ de trois cents cinquante livres qu'il a déclaré avoir par[...] les tand en meubles et puis que effects mobiliers provenans tand des [successions de ses père et mère.]<sup>2</sup>

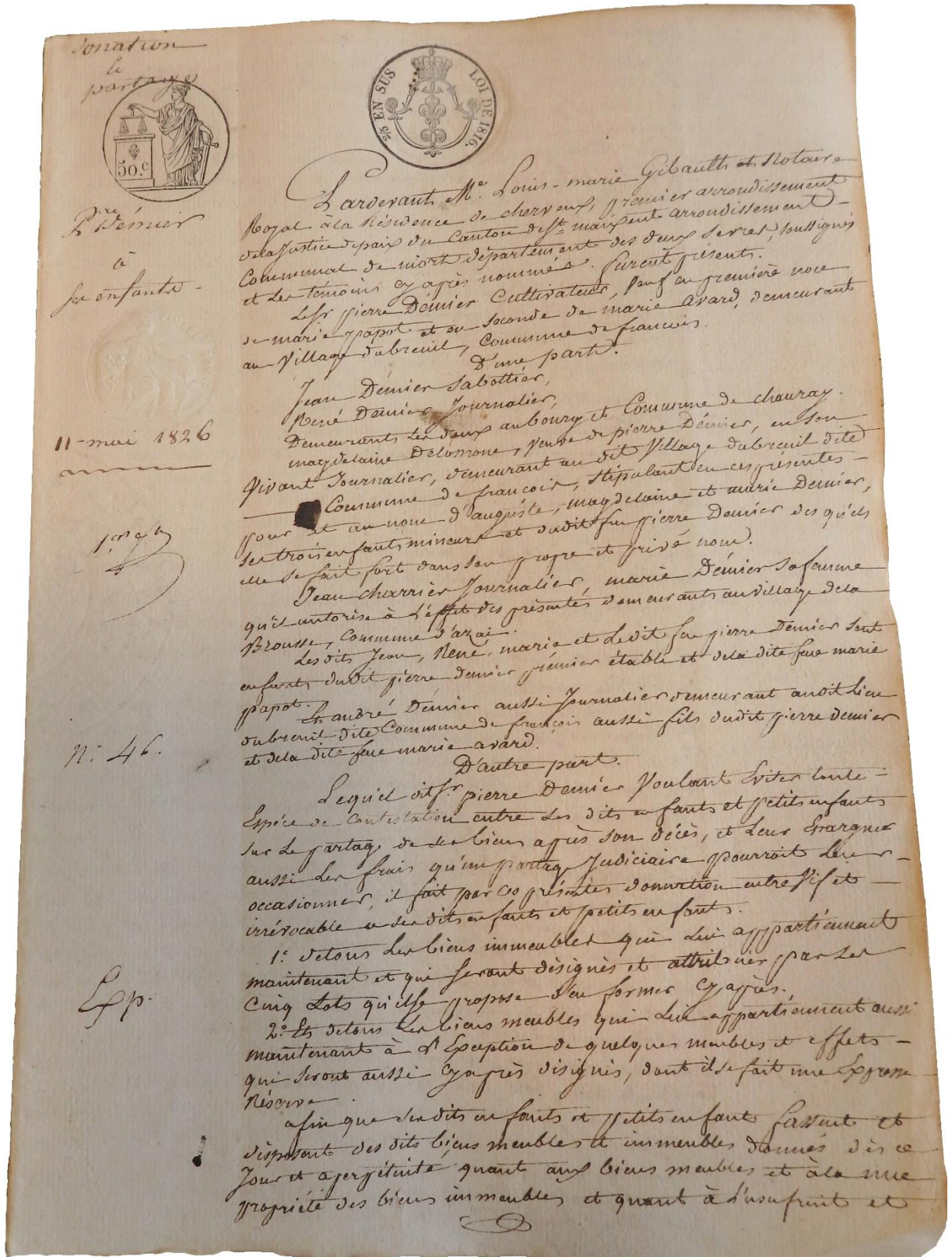
1. Mention marginale.

2. Page suivante.

15- Extrait de la donation entre Pierre Desmier et ses enfants, et petits-enfants, acte notarié le 11 mai 1826 devant Me Louis-Marie Gibault, notaire à Cherveux, Deux-Sèvres.

Source : Archives des Deux-Sèvres.

Précision : j'ai fait le choix de ne transcrire que la première page de ce document notarié qui en compte huit.



*[Donation et partage*

*Transcription*

*P[ier]re Desmier à ses enfants*

*11 mai 1826, premier f[ol]io, N° 46]<sup>1</sup>.*

*Par devant, m[âtr]e Louis-Marie Gibault ~~et~~ notaire Royal à la résidence de Cherveux, premier arrondissement de la justice de paix du canton de S[ain]t Maixent, arrondissement communal de Niort, département des Deux-Sèvres, soussignés et les témoins cy après nommés, furent présents.*

*Le s[ieu]r Pierre Démier, cultivateur, veuf en première noce de Marie Papot et en seconde de Marie Avard, demeurant au village du Breuil, commune de François, D'une part.*

*Jean Démier, sabotier, René Démier, journalier, demeurant les deux au bourg et commune de Chauray. Magdelaine Delomone, veuve de Pierre Démier, en son vivant journalier, demeurant audit village du Breuil, dite commune de François, stipulant en ces présentes pour et au nom d'Auguste, Magdelaine et Marie Démier, ses trois enfants mineurs et dudit feu Pierre Démier desquels elle se fait fort dans son propre et privé nom. Jean Charrier, journalier, Marie Démier, sa femme qu'il autorise à l'effet des présentes, demeurants au village de la Brousse, commune d'Azai. Lesdits Jean, René, Marie et ledit feu Pierre Démier sont enfants dudit Pierre Démier, premier établi et de ladite feu Marie Papot.*

*Et André Démier, aussi journalier, demeurant audit lieu du Breuil dite commune de François, aussi fils dudit Pierre Démier et de ladite feu Marie Avard.*

*D'autre part.*

*Lequel dit s[ieu]r Pierre Démier voulant éviter toute espèce de contestation entre les dits enfants et petits enfants sur la partage de ses biens après son décès, et leur épargner aussi les frais qu'un partage judiciaire pourrait leur occasionner, il fait par ces présentes, donation entre vif et irrévocable à ses dits enfants et petits enfants.*

*1 - De tous les biens immeubles qui lui appartiennent maintenant et qui seront désignés et attribués par les cinq lors qu'il se propose d'en former cy après.*

*2 - Et de tous les biens meubles qui lui appartiennent aussi maintenant à l'exception de quelques meubles et effets qui seront aussi cy après désignés, dont il se fait une expresse réserve.*

*Afin que ses dits enfants et petits enfants fassent et disposent des dits biens meubles et immeubles donnés dès ce jour et à perpétuité quant aux biens meubles et à la nue propriété des biens immeubles, et quant à l'usufruit et (...)*

*1. Mention marginale.*

**16- Acte de décès de Pierre Desmier le 4 février 1829, François, Deux-Sèvres.**  
**Source : Archives des Deux-Sèvres, registres de François, décès 1803-1832 (vue 154)**  
**cote 4E132/7.**

9.  
 Desmier

L'an Mil huit cent vingt neuf le  
 quatre du Mois de février à huit heures  
 du Matin par devant nous Simon Texier  
 adjoint de Maire faisant par délégation  
 la fonction d'Officier de l'état Civil de  
 la Commune de François Niort. Niort  
 de même Département des Deux Sèvres  
 sont comparus André Desmier âgé  
 de vingt neuf ans Bordier demeurant  
 au Breuil de cette Commune fils de

Deuxième Feuille

Décédé et René Gabriot âgé de trente quatre  
 ans Cultivateur demeurant au dit Breuil  
 neveu du Décédé, Les quels nous ont déclaré  
 que Pierre Desmier âgé de quatre vingt  
 onze ans, fils de Jean, et de Marie  
 Girard, veuf de feu... papot et de feu  
 Marie Avard, est décédé d'hier à minuit  
 en sa maison au Breuil de François  
 Les quels ont avec nous signé le présent  
 acte après que lecture leur a été donnée

René Gabriot

Texier

[P[ier]re Desmier]

Transcription

L'an mil huit cent vingt neuf le quatre du mois de février à huit heures du matin, par devant nous Simon Texier, adjoint de maire faisant par délégation la fonction d'officier de l'état civil de la commune de François, arrondissement de Niort, département des Deux Sèvres, sont comparus André Desmier âgé de vingt neuf ans, bordier demeurant au Breuil de cette commune, fils du

[Deuxième feuillet]

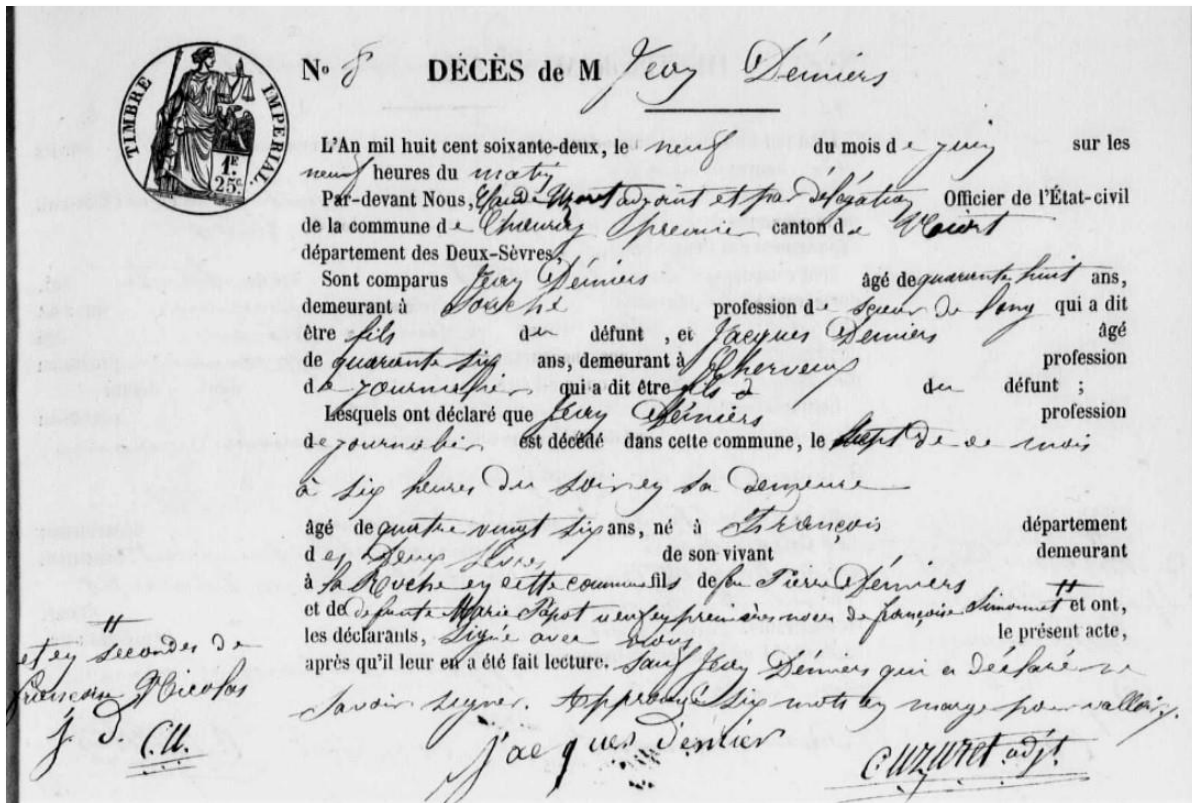
décédé et René Gabriot âgé de trente quatre ans, cultivateur, demeurant au dit Breuil, neveu du décédé. Lesquels nous ont déclaré que Pierre Desmier âgé de quatre vingt onze ans, fils de Jean et de Marie Girard, veuf de feu ... Papot et de feu Marie Avard, est décédé d'hier à minuit en sa maison au Breuil de François. Lesquels ont avec nous signé le présent acte après que lecture leur a été donnée.

René Gabriot.

Texier.



**17- Acte de décès de Jean Desmier le 7 juin 1862, Chauray, Deux-Sèvres.**  
**Source : Archives des Deux-Sèvres, registres de Chauray, décès 1833-1862 (vue 154)**  
**cote 4E83/8.**



N° 8 Décès de M[onsieur] Jean Desmier

Transcription

L'an mil huit cent soixante-deux, le neuf du mois de juin sur les neuf heures du matin, par-devant nous, Claude Uzuret, adjoint et par délégation officier de l'état civil de la commune de Chauray, premier canton de Niort, département des Deux Sèvres, sont comparus Jean Démier âgé de quarante huit ans, demeurant à Souché, profession de scieur de long qui a dit être fils du défunt, et Jacques Démier âgé de quarante six ans, demeurant à Cherveux, profession de journalier qui a dit être fils du défunt ; lesquels ont déclaré que Jean Démier, profession de journalier est décédé dans cette commune, le sept de ce mois à six heures du soir en sa demeure, âgé de quatre vingt six ans, né à François, département des Deux-Sèvres, de son vivant demeurant à la Roche en cette commune, fils de feu Pierre Démier et de défunte Marie Papot, veuf en premières noces de Françoise Simonnet [et en secondes de Françoise Nicolas] et ont, les déclarants, signé avec nous après qu'il leur en a été faite lecture, sauf Jean Démier qui a déclaré ne savoir signer. Approuvé six mots en marge pour valloir.

Jacques Démier

C. Uzuret, adj[oin]t

**18- Acte de décès de Marie Desmier le 21 août 1922, Cherveux, Deux-Sèvres.  
Source : Archives des Deux-Sèvres, acte de décès fourni par le Fil d'Ariane.**

N° 15 DÉCÈS de M<sup>me</sup> Marie Desmier

Le vingt et un août mil neuf cent vingt-deux, à dix heures du matin  
Marie Desmier, sans profession  
né à Cherveux (Deux-Sèvres), le trois novembre  
mil huit cent cinquante fille de Jacques Desmier  
et de Marie Mercier  
époux décédés  
célibataire  
est décédée en son domicile au Goguelais, en cette commune  
Dressé le vingt et un août mil neuf cent vingt-deux, à deux heures  
du soir, sur la déclaration de Victor Desmier, fils de la défunte  
quarante trois ans domestique domicilié au Goguelais  
de Cherveux et de Eugène Pied, cinquante cinq  
ans instituteur, voisin de la défunte domicilié à Cherveux  
qui, lecture faite, ont signé avec nous Amédée Papion du Château  
maire de Cherveux.

Les Déclarants,  
V. Desmier  
Eug. Pied.

Le Maire,  
Amédée Papion du Château

N° 15 - DÉCÈS de M[ada]me Marie Desmier.

Transcription

Le vingt et août mil neuf cent vingt-deux, à dix heures du matin, Marie Desmier, sans profession, née à Cherveux (Deux-Sèvres), le trois novembre mil huit cent cinquante, fille de Jacques Desmier et de Marie Mercier, époux décédés, célibataire, est décédée en son domicile au Goguelais, en cette commune.

Dressé le vingt et un août mil neuf cent vingt-deux, à deux heures du soir, sur la déclaration Victor Desmier, fils de la défunte, quarante trois ans, domestique, domicilié au Goguelais de Cherveux, et de Eugène Pied, cinquante cinq ans, instituteur, voisin de la défunte, domicilié à Cherveux, qui, lecture faite, ont signé avec nous Amédée Papion du Château, maire de Cherveux.

Les déclarants,

V[ictor] Desmier.

Eug[ène] Pied

Le maire,

A[médée] P[apion du] Château

19- Affectation militaire de Victor Desmier, fiche matricule N° 279.

Source : Archives des Deux-Sèvres, bureau de Parthenay, classe 1899 matricules 1 à 500 (vue 453), cote R657-1.

Fiche d'affectation créée le 1 JAN 1922  
Fiche matriculaire créée le 8 JAN 1923

Nom : **Desmier**  
Prénoms : **Victor** Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **279**  
Classe de mobilisation : **1899**

ÉTAT CIVIL.  
Né le **10 Mars 1879**, à **Cherveux**, canton de **S. Maizent**, département de **Deux-Sèvres**, résidant à **Cherveux**, canton de **S. Maizent**, département de **Deux-Sèvres**, profession de **cultivateur**, fils de **père inconnu** et de **Desmier Marie**, domiciliés à **Cherveux**, canton de **S. Maizent**, département de **Deux-Sèvres**

Cheveux **et**, sourcils **larges**  
yeux **bleus**, front **large**  
nez **petit**, bouche  **moyenne**  
menton  **rond**, visage  **carré**  
Taille : 1 m. **88** cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.  
MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) **3**  
militaire (2) **non exercé**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.  
(Indiquer la nature des dispenses.)  
**Service auxiliaire en 1900 - scolaire**

Compris dans la **6<sup>e</sup>** partie de la liste du recrutement cantonal (  portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.  
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.  
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.  
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).  
**114<sup>e</sup> RÉG<sup>t</sup> D'INFANTERIE** 5724  
**M<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Artillerie** 4484  
**114<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Artillerie** 6096

LOCALITÉS PAR SUITE DE CHANGEMENTS.  
Dates.  
**114<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie**  
**90<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie (1.10.1925)**  
**Sans Affectation**  
P.13

Passé dans la **réserve** de l'armée active le **15 Septembre 1900**

Numéro au contrôle spécial du recrutement. **241**

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.  
A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans l'  du  au   
A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans l'  du  au   
Passé dans l'armée territoriale le **1 OCT 1913**

Maintenu dans le Service Auxiliaire par la commission de réforme de **Mort** le **19 Mars 1914**  
Mis par décret du **1<sup>er</sup> Août 1914** au **114<sup>e</sup> RÉG<sup>t</sup> D'INFANTERIE**  
Arrivé au corps le **21 août 1914** poste au **M<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Ar**  
Départ le **1<sup>er</sup> février 1916** d'après le **3<sup>e</sup> décret** le **15 sept 1916**  
Départ le **21 septembre 1916** d'après le **1<sup>er</sup> décret** le **11 oct 1916**  
A accompli une période d'exercices dans l'  du  au   
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le   
Libéré du service militaire le **10 Novembre 1918**

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS  
la disponibilité de l'armée active. la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale. DATE de la LIBÉRATION du service militaire.  
1<sup>er</sup> Oct. 1903 1<sup>er</sup> Oct. 1913 1<sup>er</sup> Oct. 1919 1<sup>er</sup> Oct. 1925  
1903 1913 1919 1925

14 décembre 1889.  
ne non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)


Mis en congé illimité, le **20 Mai 1919** à **Cherveux**  
**Deux-Sèvres** par le Dépot du **114<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie**  
Campagne contre l'Allemagne du **21 Août 1918** au **19 Mars 1919**  
Mis **Sans Affectation** le **15 Septembre 1920**

Nom : <b>Desmier</b>		Numéro matricule du recrutement <b>279</b>											
Prénom : <b>Victor</b> Surnom :		Classe de mobilisation : <b>1899 1895</b>											
ÉTAT CIVIL Né le <b>10 mars 1879</b> , à <b>Cherveux</b> , canton de <b>S[ain]t-Maixent</b> , département des <b>Deux-Sèvres</b> , résidant à <b>Cherveux</b> , canton de <b>S[ain]t-Maixent</b> , département des <b>Deux-Sèvres</b> , profession de <b>cultivateur</b> Fils de père <b>inconnu</b> et de <b>Desmier Marie</b> , domiciliés à <b>Cherveux</b> , canton de <b>S[ain]t-Maixent</b> , département des <b>Deux-Sèvres</b> .		SIGNALEMENT Cheveux et sourcils <b>bruns</b>   yeux <b>bruns</b> , front <b>large</b> nez <b>petit</b> , bouche <b>moyenne</b>   menton <b>rond</b> , visage <b>court</b> Taille : <b>1 m[ètre] 55 cent[imètres]</b> taille rectifiée : <b>m. cent.</b>  MARQUES PARTICULIÈRES :											
No <b>31</b> de tirage dans le canton de <b>S[ain]t Maixent 1er</b>		Degré d'instruction : <b>générale (1) 3</b> <b>militaire (2) non exercé</b>											
DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS (indiquer la nature des dispenses) <b>Service auxiliaire en 1900, scoliose.</b>  Compris dans la <b>6e</b> partie de la liste de recrutement cantonal (portion).		<b>Service auxiliaire</b>  Dans l'armée active  Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active  Dans l'armée territoriale et dans sa réserve <b>114e rég[imen]t d'infanterie 11e régim[en]t d'artillerie à pied, Grenoble. 121e rég[imen]t d'infanterie</b>											
DÉTAILS DES SERVIVES ET MUTATIONS DIVERSES (campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)  Dans l'armée active  Passé dans la <b>réserve</b> de l'armée active le <b>1er novembre 1903</b>													
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active  Numéro au contrôle spécial du recrutement <b>214</b>  A accompli une 1re période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____ A accompli une 2e période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____ Passé dans l'armée territoriale le <b>1 OCT. 1913</b>		LOCALITÉS PAR SUITE DE CHANGER  <b>114e rég[imen]t d'infanterie S[ain]t Maixent, 1er janvier 1922</b>  <b>90e rég[imen]t d'inf[anter]ie (1-10-1924)</b>  Sans affectation P.V.3											
Dans l'armée territoriale et dans la réserve  2- Maintenu dans le service auxiliaire par la commission de réforme de Niort Le <b>18 novembre 1914</b> 1- Mobilisé par décret du <b>1er août 1914</b> au <b>114e rég[imen]t d'infanterie</b> 3- Arrivé au corps le <b>31 août 1915</b> . 4- Passé au <b>11e régim[en]t d'artillerie</b> le <b>1er février 1916</b> (dép. m <sup>nie</sup> du <b>28 décembre 1915</b> No <b>19816 I/II</b> ) Passé au <b>36e régiment d'artillerie</b> le <b>10 novembre 1918</b> [...] <b>48956</b> au <b>28-10-18</b> A accompli une 2e période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____ Passé dans l'armée territoriale le _____ Libéré du service militaire le <b>10 novembre 1928</b>		ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS  <table border="1"> <thead> <tr> <th>La disponibilité de l'armée active</th> <th>La réserve de l'armée active</th> <th>L'armée territoriale</th> <th>La réserve de l'armée territoriale</th> <th>DATE de la LIBÉRATION du service militaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td><b>1er nov. 1903</b> 1er oct[obre] 1903</td> <td><b>1er nov. 1913</b> 1er oct[obre] 1913</td> <td><b>1er nov. 1919</b> 1er oct[obre] 1919 20</td> <td><b>1er nov. 1925</b> 1er oct[obre] 1925 10 nov[embre] 1927</td> </tr> </tbody> </table>		La disponibilité de l'armée active	La réserve de l'armée active	L'armée territoriale	La réserve de l'armée territoriale	DATE de la LIBÉRATION du service militaire		<b>1er nov. 1903</b> 1er oct[obre] 1903	<b>1er nov. 1913</b> 1er oct[obre] 1913	<b>1er nov. 1919</b> 1er oct[obre] 1919 20	<b>1er nov. 1925</b> 1er oct[obre] 1925 10 nov[embre] 1927
La disponibilité de l'armée active	La réserve de l'armée active	L'armée territoriale	La réserve de l'armée territoriale	DATE de la LIBÉRATION du service militaire									
	<b>1er nov. 1903</b> 1er oct[obre] 1903	<b>1er nov. 1913</b> 1er oct[obre] 1913	<b>1er nov. 1919</b> 1er oct[obre] 1919 20	<b>1er nov. 1925</b> 1er oct[obre] 1925 10 nov[embre] 1927									
9- Passé au <b>121e régiment d'infanterie</b> le <b>10 novembre 1918</b> (atelier de construction de Montluçon). 11- Affecté à la classe de mobiliation de <b>1895</b> , le <b>9 sept[embre] 1923</b> . père de <b>2 enfants</b> (article 58, loi du <b>1er avril 1923</b> ). 5- Entré malade à l'hôpital C <sup>re</sup> <b>38 C. S. R.</b> à <b>Lyon</b> le <b>23 novembre 1917</b> . 6- Au dépôt le <b>18 décembre 1917</b> . 7- Entré malade à l'hôpital C <sup>re</sup> à <b>Lyon</b> le <b>3 mai 1918</b> . 8- Au dépôt le <b>14 juin 1918</b> . 10- Mis en congé illimité le <b>20 mai 1919</b> à <b>Cherveux(Deux-Sèvres)</b> par le dépôt du <b>114e rég[imen]t d'infanterie</b> . Campagne contre l'Allemagne du <b>31 août 1915</b> au <b>19 mai 1919</b> . Placé sans affectation le <b>15 décembre</b> <b>22 novembre 1926</b> .		<b>4 décembre 1889</b> non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau. du Ministre de la Marine (art[icle] 4 de la loi).											

**20- Actes de décès de Victor Desmier le 18 août 1954  
et de Rose Fonteneau le 15 août 1961, Cherveux, Deux-Sèvres**  
Source : Archives des Deux-Sèvres (courriel du 25 janvier 2021).

PHOTOCOPIE  
CERTIFIÉE CONFORME  
AU REGISTRE D'ÉTAT-CIVIL


le 25/01/2021




N° 11 DÉCÈS de M Victor Desmier

Le dix huit août — mil neuf cent cinquante-quatre, à quatre heures trente, Victor Desmier, sans profession, né à Cherveux (Deux Sèvres), le dix Mars mil huit cent soixante dix neuf, fils de Marie Desmier, décédée, et de

Époux de Rose Alexis, Eugénie Fonteneau est décédé en son domicile au Goguelais de Cherveux Dressé le dix huit août — mil neuf cent cinquante-quatre, à dix heures cinquante, sur la déclaration de Victor Desmier cinquante ans, profession de Employé de Laiterie domicilié à la Mothe Sainte Héray (Deux Sèvres) fils du défunt qui, lecture faite, a signé avec nous, Gustave Dupuis Maire de Cherveux

Le Déclarant, 

Le Maire, 

No 11, DÉCÈS de m[onsieur] Victor Desmier.

**Transcription**

Le dix huit août mil neuf cent cinquante-quatre, à quatre heures trente, Victor Desmier, sans profession, né à Cherveux (Deux Sèvres), le dix mars mil huit cent soixante dix neuf, fils de Marie Desmier, décédée, époux de Rose, Alexis, Eugénie Fonteneau, est décédé en son domicile au Goguelais de Cherveux. Dressé le dix huit août mil neuf cent cinquante-quatre, à dix heures, sur la déclaration de Victor Desmier cinquante ans, profession de employé de laiterie, domicilié à la Mothe Sainte Héray (Deux-Sèvres), fils du défunt qui, lecture faite, a signé avec nous, Gustave Dupuis, maire de Cherveux.


Le déclarant, [Victor] Desmier.  
Le maire, G[ustave] Dupuis.

N° 11 DÉCÈS de M Rose Alexis Eugénie Fonteneau

Le quinze août mil neuf cent soixante-et-un, à vingt deux heures trente Rose Alexis Eugénie Fonteneau, sans profession, née à Fief Sauvin (Maine et Loire), le quatorze juin mil huit cent quatre vingt un, fille de Alexis Marie Fonteneau et de Rosalie Boumard époux décédés  
veuve de Victor Desmier  
 est décédé en son domicile au Goguelais de Cherveux.  
 Dressé le seize août mil neuf cent soixante-et-un, à dix heures cinquante quatre ans, profession de journalier domicilié au Goguelais de Cherveux, fils de la défunte qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec nous, Gustave Dupuis Maire de Cherveux

PHOTOCOPIE CERTIFIÉE CONFORME AU REGISTRE D'ÉTAT-CIVIL

le 25/01/2021



Le Déclarant, A. Desmier Le Maire, Gustave Dupuis

No 11, DÉCÈS de m[adame] Rose Alexis Eugénie Fonteneau.

Transcription

Le quinze août mil neuf cent soixante-et-un, à vingt deux heures trente, Rose Alexis Eugénie Fonteneau, sans profession, née à Fief-Sauvin (Maine et Loire), le quatorze juin mil huit cent quatre vingt un, fille de Alexis, Marie Fonteneau, et de Rosalie Boumard, époux décédés, veuve de Victor Desmier, est décédé en son domicile au Goguelais de Cherveux. Dressé le seize août mil neuf cent soixante-et-un, à dix heures, sur la déclaration de Alexis Desmier cinquante quatre ans, profession de journalier, domicilié au Goguelais de Cherveux, fils de la défunte qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec nous, Gustave Dupuis, maire de Cherveux.

Le déclarant,  
 A[lexis] Desmier.

Le maire,  
 G[ustave] Dupuis.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS (ENREGISTREMENT) N° 118 228

(1) SUCCESSION de M. (2) Monsieur DESMIER

Le 7 soussigné r (3) *E. Léa Desmier, épouse de M. Victor Desmier, ci-après désignée  
Et son fils Victor Desmier*

agissant en qualité de (4) *co-tuteur*

déclare que M. (2) Monsieur Victor DESMIER

(5) \_\_\_\_\_

né à (6) CHERVEUX le 10 mars 1879

de nationalité \_\_\_\_\_

célibataire  époux ou épouse de } (7) époux de Mme Rose Alexis Eugénie FONTENEAU  
veuf ou veuve de }  75 ans

exercant la profession de \_\_\_\_\_ sans

domicilié à au GOGUELAIS Commune de CHERVEUX

ayant résidé à \_\_\_\_\_

est décédé à en son domicile

le 18 Août 1954

Dévolution héréditaire (8)

Laissant :

Madame Rose Alexis Eugénie FONTENEAU,  
sans profession, demeurant au GOGUELAIS  
Commune de CHERVEUX  
née à Chef-Sauvin (Maine-et-Loire) le  
14 Juin 1881  
son épouse survivante  
Commune en biens légalement à défaut  
de contrat de mariage préalable à leur  
union célébrée à la mairie de CHERVEUX  
le 23 JUILLET 1903.  
Sous réserve de la portion légitime du quart des  
biens composant sa succession, en vertu  
de l'article 767 du Code Civil.  
Et pour héritiers, conjointement pour le  
tout ou divisément chacun pour moitié :  
1°) Monsieur Victor DESMIER, Employé de  
Laiterie, demeurant à la nothe Sainte-Heraye,  
époux de Mme Sécile ROBLEAU  
Né à CHERVEUX le 1er Septembre 1904.  
2°) Monsieur Alexis Jules DESMIER,  
Journalier, demeurant au GOGUELAIS Commune de  
CHERVEUX, célibataire majeur.  
Né à CHERVEUX le 3 Novembre 1906.  
Ses deux enfants issus de son union avec  
son épouse survivante.  
Ainsi que ces qualités sont constatées  
par un acte de notoriété dressé par M<sup>rs</sup> GUERLIN  
Notaire à LA CRECHE le onze juin mil neuf cent  
cinquante six.

DECLARATIONS POUR L'ENREGISTREMENT

a) Monsieur Victor DESMIER quatre enfants:  
b) Monsieur Alexis DESMIER aucun enfant

Cachet de l'étude.  
*M. Guerin notaire Breiloux-la-Lutrie*

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

COMPTE au répertoire général  
Département et bureau :  
**Bureau de SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE**  
Compte Courant Postal  
6004-72 Bordeaux

DÉFUNT  
18 208 bis

CONJOINT  
51 809 bis

DECLARATION du  
**27 JUILLET 1956**

N° **112**

Quittance N° *419*

IMPÔT de solidarité nationale  
Vol. 24 F° 65 N° 6

DECLARATIONS OU PAYEMENTS

DATE	N°	SATURE	SOMMES

FORMULE 120-2

renvoyée à	prise en charge le

ANNOTATIONS DIVERSES :

*H. G. 21 n° 1 de juillet 1956*

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS (ENREGISTREMENT)																																															
<p>(1) SUCCESSION DE M. (2) on sieur DESMIER</p> <p>Les soussignés (3) 1er Victor Desmier, ci après nommé agissant en qualité d'héritier et 2ème Rose Desmier, également ci après nommée agissant en qualité de (4) usufruitière déclarent que M. (2) on sieur Victor DESMIER (5) _____ né à (6) CHERVEUX le 10 mars 1879 de nationalité _____ âge 75 ans célibataire époux, épouse de } (7) époux de M[ada]me Rose, Alexis Eugénie veuf, veuve de } FONTENEAU Exerçant la profession de sans Domicilié au GOGUELAIS, commune de CHERVEUX Ayant résidé à _____</p> <p>Est décédé en son domicile Le 18 août 1954.</p> <p style="text-align: center;">Dévolution héréditaire (8)</p> <p>Laissant : m[ada]me Rose, Alexis, Eugénie FONTENEAU, sans profession, demeurant au GOGUELAIS, commune de CHERVEUX. Née à Fief Sauvín (Maine et Loire), le 14 juin 1881 son épouse survivante commune en biens légalement à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CHERVEUX le 23 JUIN 1903. Usufruitière légale du quart des biens composant sa succession en vertu de l'article 767 du code civil. Et pour héritiers conjointement pour le tout ou divisément chacun pour moitié :</p> <p>1/ Monsieur Victor DESMIER, employé de laiterie, demeurant à la Mothe Sainte-Heraye, époux de m[ada]me Cécile ROBINEAU, né à CHERVEUX le 1er septembre 1904. 2/ Monsieur Alexis, Jules DESMIER, journalier, demeurant au GOGUELAIS commune de CHERVEUX, célibataire majeur. Né à CHERVEUX le 3 novembre 1906. Ses deux enfants issus de son union avec son épouse survivante. Ainsi que ces qualités sont constatées par un acte de notoriété dressé par m[aître] GUÉRIN, notaire à LA CRÊCHE le onze juin mil neuf cent cinquante six.</p> <p style="text-align: center;">DÉCLARATIONS POUR L'ENREGISTREMENT</p> <p>-----</p> <p>a) Monsieur Victor DESMIER, quatre enfants. b) Monsieur Alexis DESMIER, aucun enfant.</p>	<p>Cachet de l'étude <b>M[aître] Guérin, notaire Breloux La Crèche</b></p> <p style="text-align: center;">PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> <p>COMPTE au répertoire général</p> <p>DÉFUNT</p> <p>18   208 bis</p> <p>CONJOINT</p> <p>51   809 bis</p> <p>IMPÔT de solidarité nationale</p> <p>Déclaration No _____</p> <p>COMPTE au répertoire général des successibles</p> <p>51   809 bis</p> <p>56   1410</p> <p>56   1411</p> </td> <td style="width: 50%;"> <p>Département et bureau:</p> <p style="text-align: center;">Bureau de SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE</p> <p style="text-align: center;">compte courant postal 6001-72 Bordeaux</p> <p>DÉCLARATION du 27 JUIN 1956</p> <p>No 112 Quittance No 459</p> <p style="text-align: center;">TABLES DES DÉCÈS Vol. 24 Fo 65 No 6</p> <p>DÉCLARATIONS OU PAYMENTS</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>DATE</th> <th>No</th> <th>NATURE</th> <th>SOMMES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">FORMULE 120-2</p> <p>Renvoyée à Prise en charge le _____</p> <p>-----</p> <p>ANNOTATIONS DIVERSES:</p> <p style="text-align: right;">M. 6. 21 No 1 de juillet 1956</p> </td> </tr> </table>	<p>COMPTE au répertoire général</p> <p>DÉFUNT</p> <p>18   208 bis</p> <p>CONJOINT</p> <p>51   809 bis</p> <p>IMPÔT de solidarité nationale</p> <p>Déclaration No _____</p> <p>COMPTE au répertoire général des successibles</p> <p>51   809 bis</p> <p>56   1410</p> <p>56   1411</p>	<p>Département et bureau:</p> <p style="text-align: center;">Bureau de SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE</p> <p style="text-align: center;">compte courant postal 6001-72 Bordeaux</p> <p>DÉCLARATION du 27 JUIN 1956</p> <p>No 112 Quittance No 459</p> <p style="text-align: center;">TABLES DES DÉCÈS Vol. 24 Fo 65 No 6</p> <p>DÉCLARATIONS OU PAYMENTS</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>DATE</th> <th>No</th> <th>NATURE</th> <th>SOMMES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">FORMULE 120-2</p> <p>Renvoyée à Prise en charge le _____</p> <p>-----</p> <p>ANNOTATIONS DIVERSES:</p> <p style="text-align: right;">M. 6. 21 No 1 de juillet 1956</p>	DATE	No	NATURE	SOMMES																																								
<p>COMPTE au répertoire général</p> <p>DÉFUNT</p> <p>18   208 bis</p> <p>CONJOINT</p> <p>51   809 bis</p> <p>IMPÔT de solidarité nationale</p> <p>Déclaration No _____</p> <p>COMPTE au répertoire général des successibles</p> <p>51   809 bis</p> <p>56   1410</p> <p>56   1411</p>	<p>Département et bureau:</p> <p style="text-align: center;">Bureau de SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE</p> <p style="text-align: center;">compte courant postal 6001-72 Bordeaux</p> <p>DÉCLARATION du 27 JUIN 1956</p> <p>No 112 Quittance No 459</p> <p style="text-align: center;">TABLES DES DÉCÈS Vol. 24 Fo 65 No 6</p> <p>DÉCLARATIONS OU PAYMENTS</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>DATE</th> <th>No</th> <th>NATURE</th> <th>SOMMES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">FORMULE 120-2</p> <p>Renvoyée à Prise en charge le _____</p> <p>-----</p> <p>ANNOTATIONS DIVERSES:</p> <p style="text-align: right;">M. 6. 21 No 1 de juillet 1956</p>	DATE	No	NATURE	SOMMES																																										
DATE	No	NATURE	SOMMES																																												



Dévolution héréditaire (suite) Biens à déclarer (1)	VALEUR IMPOSABLE DES BIENS TRANSMIS	
	(a)	(b)
Le défunt n'a consenti aucune donation antérieure à un titre et sous une forme quelconque.		
NI REPRISE - NI RECOMPENSE		
LIQUIDATION DE LA COMMUNAUTÉ		
L'actif de communauté comprend:		
COMMUNES		
Commune de CHERVEUX		
Une pièce de terre sise au lieudit "Bois de Nom", compris au cadastre sous le N° 418 et 2 745 E pour 23 070.		80.000
Valeur estimative		
Une maison sise au GOGUELLAIS avec dépendances diverses, cour, jardin, le tout compris au cadastre sous les Nos 640-641-642-643-644-645-646-647- 648-649 745 E pour 20 285.		750.000
Valeur estimative		180.000
Total actif de communauté		90.000
Dont la moitié est de		
SUCCESSION		
L'actif de succession comprend la moitié des bénéfices de communauté ci-dessus, soit		90.000
Perfait de 5%		4.500
Soit au total		94.500
<p>Le Déclarant affirme sincère et véritable la présente Déclaration contenu en 2 pages, il affirme en outre sous les peines édictées par l'article 8 de la loi du 13 avril 1918 que cette Déclaration comprend l'argent comptant les créances et toutes autres valeurs mobilières française ou étrangère qui à son connaissance appartenaient au défunt soit en totalité soit en partie</p> <p style="text-align: center;">A. Desmier</p>		
<p>M. Desmier ayant déclaré au bureau de la commune présente. Lequel lui a été donné par le Receveur municipal de l'article 8 de la loi du 13 avril 1918 et de l'article 366 du Code fiscal</p> <p style="text-align: center;">Desmier Victor</p>		
	A reporter	

(a) Colonne à remplir par le déclarant.  
(b) Colonne réservée à l'Administration.

**NOTES :**

- (1) Biens à déclarer. Désigner les biens dépendant de l'hérédité.
1. Biens dépendant de la communauté s'il en existe une;
  2. Biens appartenant au propre à l'auteur de la succession.
- Suivant l'ordre :
- 1° Rentes françaises et autres valeurs du Trésor;
  - 2° Rentes et effets publics des Gouvernements étrangers;
  - 3° Actions dans les sociétés françaises;
  - 4° Actions dans les sociétés étrangères;
  - 5° Obligations négociables et non négociables des sociétés, départements, communes, établissements publics et établissements d'utilité publique français;
  - 6° Obligations négociables des sociétés, villes, provinces, corporations étrangères;
  - 7° Parts d'intérêt, commandites simples françaises;
  - 8° Parts d'intérêt, commandites simples étrangères;
  - 9° Numéraire;
  - 10° Assurances sur vie;
  - 11° Dépôts dans les banques et complexes étrangers;
  - 12° Livrets des caisses d'épargne et de la caisse des retraites pour la vieillesse;
  - 13° Créances chirographaires et hypothécaires;
  - 14° Rentes sur les particuliers;
  - 15° Prix d'offices;
  - 16° Fonds de commerce y compris les marchandises attachées au fonds;
  - 17° Meubles corporels (meubles et mobiliers, navires, bateaux, etc.);
  - 18° Immeubles urbains;
  - 19° Immeubles ruraux.
- En ce qui concerne les immeubles situés dans une autre circonscription de bureaux autres que celle où est passée la déclaration, le détail est porté non dans cette déclaration, mais distinctement pour chaque bureau de situation des biens, dans une formule fournie par l'Administration et remplie par le déclarant (Circulaire 749-1).

Ne pas déclarer hors du cas

Dévolution héréditaire (suite) Biens à déclarer (1)	VALEUR IMPOSABLE DES BIENS TRANSMIS	
	(a)	(b)
Le défunt n'a consenti aucune donation antérieure à un titre ou sous une forme quelconque.		
----- NI REPRISE - NI RÉCOMPENSE -----		
LIQUIDATION DE LA COMMUNAUTÉ -----		
L'actif de communauté comprend :		
IMMEUBLES		
Commune de CHERVEUX		
Une pièce de terre sise au lieu-dit "Bois de Nom", compris au cadastre sous le No 768 et la section E pour 25 <sup>o</sup> 90.		
Valeur estimative	30 000	
Une maison sise au GOGUELAIS avec dépendances diverses, cour, jardin, le tout compris au cadastre sous les Nos 640, 641, 642, 643f, 648f, 644, 645, 648f, 649f, section E pour 30 <sup>o</sup> 05.		
Valeur estimative	150 000	
Total de la communauté	180 000	
Dont la moitié est de	90 000	
SUCCESSION -----		
L'actif de succession comprend la moitié des bénéfices de communauté ci-dessus, soit	90 000	
Forfait de 5 %	4 500	
Soit au total	94 500	
Le déclarant affirme sincère et véritable la présente déclaration contenu en 2 pages ; il affirme en outre sous les peines édictées par l'article 8 de la loi du 18 avril 1918 que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui à sa connaissance appartenaient au défunt soit en totalité, soit en partie.		
A[lexis] Desmier		
M[ada]me v[eu]ve Desmier ayant déclaré ne pouvoir écrire la mention de sincérité présente. Lecture lui a été donnée par le receveur soussigné par l'article 8 de la loi du 18 avril 1918 et de l'article 366 du code pénal.		
J. [...] V[eu]ve Victor Desmier.		
À reporter		

**22- Affectation militaire de Victor Desmier, fiche matricule N° 306.**  
**Source : Archives des Deux-Sèvres, bureau de Parthenay, classe 1924,**  
**matricules 1 à 500.**

Fiche d'affectation créée le 7 NOV 1924  
 Fiche matriculaire créée le 7 NOV 1924

Desmier

Nom : **Desmier**  
 Prénoms : **Victor** Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : **306**  
 Classe de mobilisation : **P.L.C. 2<sup>e</sup> classe, art. 13, 3<sup>e</sup> classe 1918**

**ÉTAT CIVIL**

Né le **1 septembre 1904**, à **Cherveux**,  
 canton de **S<sup>t</sup> Maxient**, département des **Deux Sèvres**,  
 résidant à **Cherveux**, canton de **S<sup>t</sup> Maxient**,  
 département des **Deux Sèvres**, profession de **cultivateur**,  
 fils de **Victor** **Contrôleur de Paierie**  
 et de **Fonteneau Rose**,  
 domiciliés à **Cherveux**, canton de **S<sup>t</sup> Maxient**,  
 département des **Deux Sèvres**.  
 Marié le

**SIGNALLEMENT**

Cheveux **noirs**; yeux **bleus**;  
 front **couvert**; nez **droit**;  
 visage **oval**; renseignements physionomiques  
 complémentaires :  
 taille : **1 m. 64** cent.; taille rectifiée : **1 m.** cent.  
 Marques particulières :

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS**

Inscrit sous le n° **50** de la liste du canton de **S<sup>t</sup> Maxient 1<sup>e</sup>**  
 Classé dans la **1<sup>re</sup>** partie de la liste en 1923  
 Classé dans la \_\_\_\_\_ partie de la liste en 19

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES**

Incorpore le 15 novembre 1924 à compter du 10 novembre 1924,  
 arrive au corps et soldat de 2<sup>e</sup> classe le 18 novembre 1924.  
 Compagnie à Marseille avec le régiment le 20 février 1925 sur Y.  
 "Foukhaba" à destination de Maroc. Embarque à Casablanca  
 le 20 avril 1925 et affecté le 1<sup>er</sup> mai au 3<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'inf<sup>anterie</sup>  
 Débarque à Bordaux le 20 mai 1925. Arrive au dépôt le  
 24 avril 1926 en attendant son transport dans la République.  
 Reçu des comptes le 10 mai 1926. Participe de bonne conduite  
 "Angoumois" affecté au dépôt du C.I.C. du Maroc. Passé  
 au G.O.A.I. (D.M. n° 1112 du 16-12-1926). Passé  
 au C.H.I. n° 93 le 1-6-1928 Permis de Conduire motor le 7-7-1930  
 AFFECTÉ A LA CLASSE DE MOBILISATION DE **2<sup>e</sup>**  
**PÈRE DE 2 ENFANTS (ART. 58 LOI DU 31 MARS 1928)**  
 Sans affectation le 8 février 1925 maintenu service  
 sans changement d'arme - arme portée par la Com. de Révision  
 de nuit du 8 septembre 1939 pour: sequelles très légères  
 de fracture du pharynx du tibia droit. Pas de raccourcisse-  
 ment pas de déviation, léger adome à la marche. Affecté  
 au dépôt d'inf<sup>anterie</sup> n° 94 D.M. 1639/E.M.A. du 23-1-1940.  
 Revenu au corps le 9 février 1940. Affecté au dépôt  
 de l'Armée territoriale et sa réserve.  
 Classé dans l'affectation spéciale pour une durée  
 de **indéterminée** à compter du **10 février 1940** au titre  
 de **combattant** en qualité de  
**Général Commandant** de la 9<sup>e</sup> brigade  
 le 10 février 1940. Remplacé dans son poste le 4 février 1940  
 par le commandant de mobilisation de la 9<sup>e</sup> brigade. Démobilisé le 7-2-1940  
 pour le service de mobilisation de la 9<sup>e</sup> brigade n° 12  
 Pologne  
 Pays Rhénans  
 Maroc C.C. Affc.  
 Maroc C.M.  
 Maroc enq<sup>ête</sup> de France  
 Maroc C.C. Civil

CORPS D'AFFECTATION.		NUMEROS	
		au CONTROLE spécial.	MATRI- CLE ou au répertoire
Armée active.	Rég <sup>t</sup> d'inf <sup>anterie</sup> Coloniale du Maroc		648
	3 <sup>e</sup> Rég <sup>t</sup> d'inf <sup>anterie</sup> C.C.		
Disponibilité-réserve de l'armée active.	dépôt d'inf <sup>anterie</sup> C.C. du Maroc		
	G.O.A.I. n° 93		
Armée territoriale et sa réserve.	dépôt d'inf <sup>anterie</sup> n° 94		
	Affecté spécial		

**LOCALITÉS SUCCESSIVES, HARITÈES.**  
 PAR SUITE DE CHANGEMENT DE DOMICILE  
 ou de résidence.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Département ou Région.
2-8-1929	La Mothe St-Herme	Poitiers	B.

**ÉPOQUE  
 A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER**

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire
dans la réserve de l'armée active.	dans l'armée territoriale.	dans la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font  
 l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Nom : <b>Desmier</b>	Numéro matricule du recrutement : <b>306</b>			
Prénom : <b>Victor</b> Surnom :	Classe de mobilisation : <b>P.J.C. 2e réserve art[icle] 58, 3 enf[an]ts</b>			
ÉTAT CIVIL Né le <b>1er septembre 1904</b> , à <b>Cherveux</b> , canton de <b>S[ain]t-Maixent</b> , département des <b>Deux-Sèvres</b> , résidant à <b>Cherveux</b> , canton de <b>S[ain]t-Maixent</b> , département des <b>Deux-Sèvres</b> , profession de <b>cultivateur, contrôleur de laiterie</b> Fils de <b>Victor</b> et de <b>Fonteneau Rose</b> , domiciliés à <b>Cherveux</b> , canton de <b>S[ain]t-Maixent</b> , département des <b>Deux-Sèvres</b> . Marié le _____	SIGNALEMENT <b>Cheveux noirs, yeux roux, front couvert</b> nez <b>droit</b> , visage <b>ovale</b> , renseignements physiologiques complémentaires : _____ Taille : <b>1 m[ètre] 64 cent[imètres]</b> taille rectifiée : m. cent. Marques particulières : _____			
DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS Inscrit sous le No <b>50</b> de la liste du canton de <b>S[ain]t Maixent 1er</b> Classé dans la <b>1ere</b> partie de la liste en <b>1923</b> . Classé dans la _____ partie de la liste en <b>19__</b>	DEGRÉ D'INSTRUCTION _____ <b>3</b>			
DÉTAILS DES SERVIVES ET MUTATIONS DIVERSES _____ Incorporé le <b>16 novembre 1924</b> à compter du <b>10 novembre 1924</b> , arrivé au corps et soldat de 2e classe le <b>18 novembre 1924</b> . Embarqué à <b>Marseille</b> avec le régiment le <b>20 février 1925</b> sur le " <b>Doukkaba</b> " à destination du Maroc. Embarqué à <b>Casablanca</b> le <b>20 avril 1926</b> et affecté le dit jour au 3e rég[imen]t d'inf[anterie] c[olonia]le. Débarqué à <b>Bordeaux</b> le <b>24 avril 1926</b> . Envoyé en congé le <b>24 avril 1926</b> en attendant son passage dans la disponibilité. Rayé des contrôles le <b>10 mai 1926</b> , certificat de bonne conduite "accordé". Affecté au dépôt du r[égiment] [d']i[nfanterie] c[olonia]le du Maroc. Passé au 90e r[égiment d']i[nfanterie] (D. M. No 11.112 l/II du 16-12-1926). Passé au c[entre de] m[obilisation d']i[nfanterie] No 93 le 1-06-1928. Permis de conduire moto le 7-7-1930. Affecté à la classe de mobilisation P. J. C. 2e rés[erve]. Père de 3 enfants (art[icle] du 31 mars 1928). Sans affectation le 8 février 1935, maintenu service armé, changement d'arme, arme portée, par la c[ommission] de réforme de Niort du 8 septembre 1939 pour : séquelles très légères de fracture diaphysaire du tibia droit. Pas de raccourcissement, pas de déviation, léger oedème à la marche. Affecté au dépôt d'inf[anterie] No 94 D. M. 1629 1/E.M.A. du 23-01-1940. Arrivé au corps le 9 février 1940, affecté au noyau de c[ompagn]ie de dépôt. Classé dans l'affectation spéciale pour une durée de indéterminée à compter du 10 février 1940 au titre de la laiterie coop[érative] de la Mothe Saint Héray (D[eux]-S[èvres]) en qualité de contrôleur, tableau 3 décision No 4790 11N. du général commandant la 9e région en date du 10 février 1940. Renvoyé dans ses foyers le 21 février 1940. R. d. C. du dépôt 94 le 22-02-1940. Démobilisé le 08-07-1940 par le centre de démobilisation de la Mothe fiche No 18.	CORPS D'AFFECTATION		NUMÉROS Au CONTROLE spécial	MATRICULE ou au répertoire
	Armée active Rég[imen]t d'inf[anterie] coloniale du Maroc 3e rég[imen]t d'inf[anterie] c[olonia]le.		5-6-26	6148
Disponibilité et réserve de l'armée active Dépôt du rég[imen]t d'inf[anterie] c[olonia]le du Maroc. 90e r[égiment d']i[nfanterie] 4-5-27. C[entre de] m[obilisation d']i[nfanterie] No 93. Sans affectation. Dépôt d'inf[anterie] No 94. Affecté spécial.		P. V. 4 j.	-3-31	
Armée territoriale et sa réserve _____ _____ _____ _____ _____				
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENT DE DOMICILE ou de résidence				D. Domicile R. Résidence
Dates	Communes	Subdivisions de région		
2-8-1929	La Mothe-S[ain]t- Héraye	Poitiers		R.
_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____		
Périodes d'exercices Réserve <b>1ere dans l'</b> _____ <b>du</b> _____ <b>au</b> _____ <b>2e dans l'</b> _____ <b>du</b> _____ <b>au</b> _____ Supplémentaires dans l' _____ <b>du</b> _____ <b>au</b> _____ Armée territoriale <b>1ere dans l'</b> _____ <b>du</b> _____ <b>au</b> _____ Supplémentaires dans l' _____ <b>du</b> _____ <b>au</b> _____ Spéciales aux hommes de service de garde des voies de communication { <b>du</b> _____ <b>au</b> _____ <b>du</b> _____ <b>au</b> _____	ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER			DATE de la LIBÉRATION du service militaire
	La réserve de l'armée active	L'armée territoriale	La réserve de l'armée territoriale	
	_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	
	Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.)			



